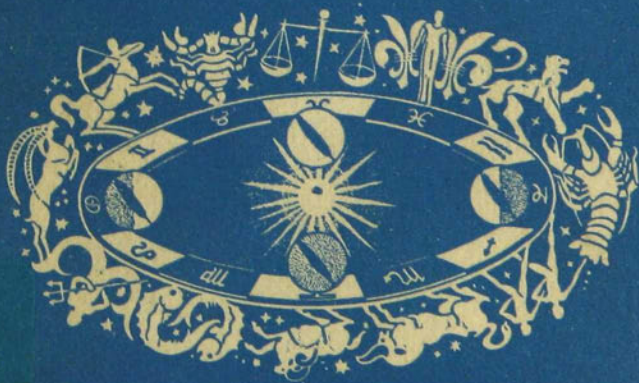


Collection du Zodiaque '35

LIONEL GROULX

ORIENTATIONS

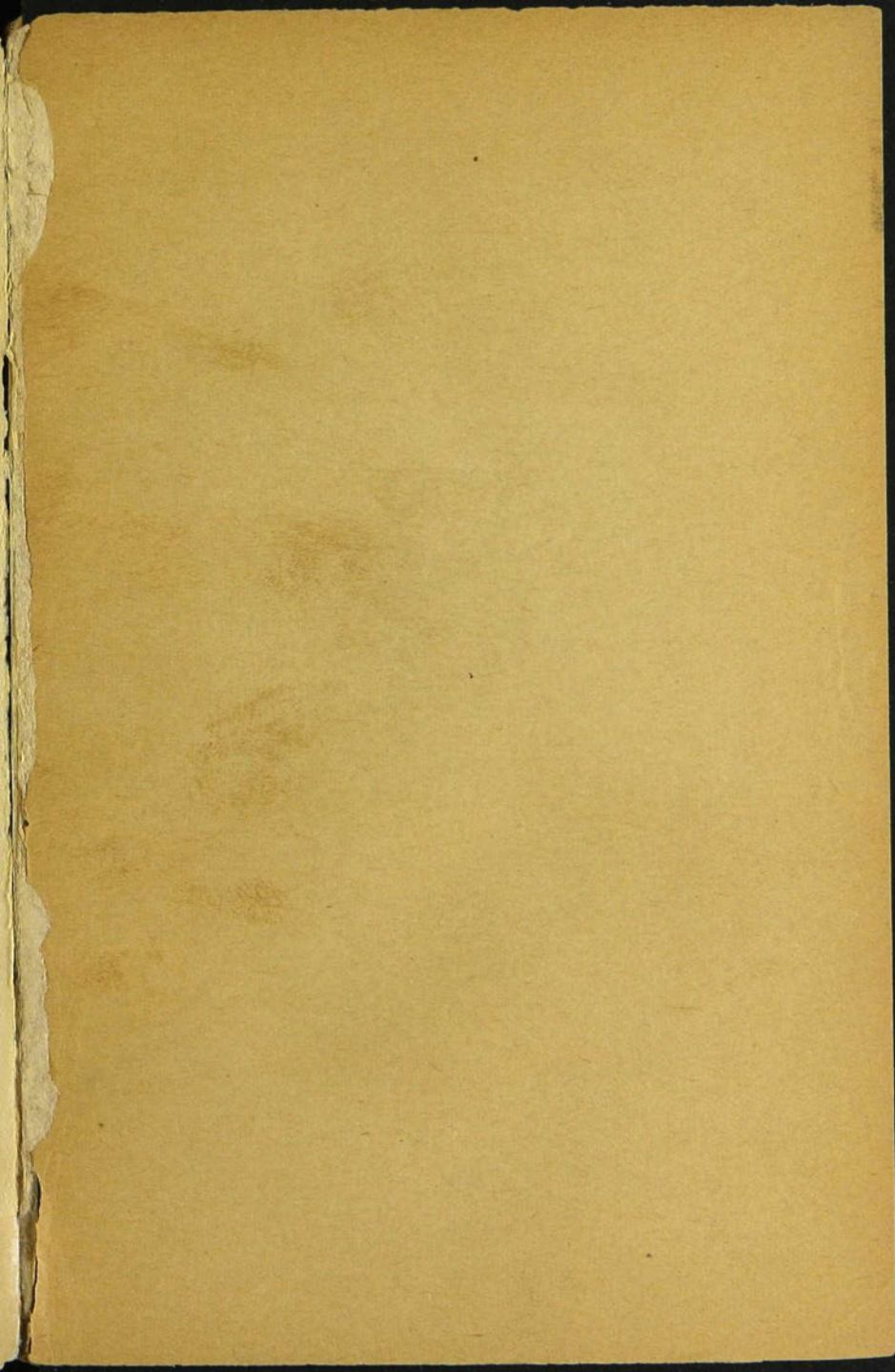


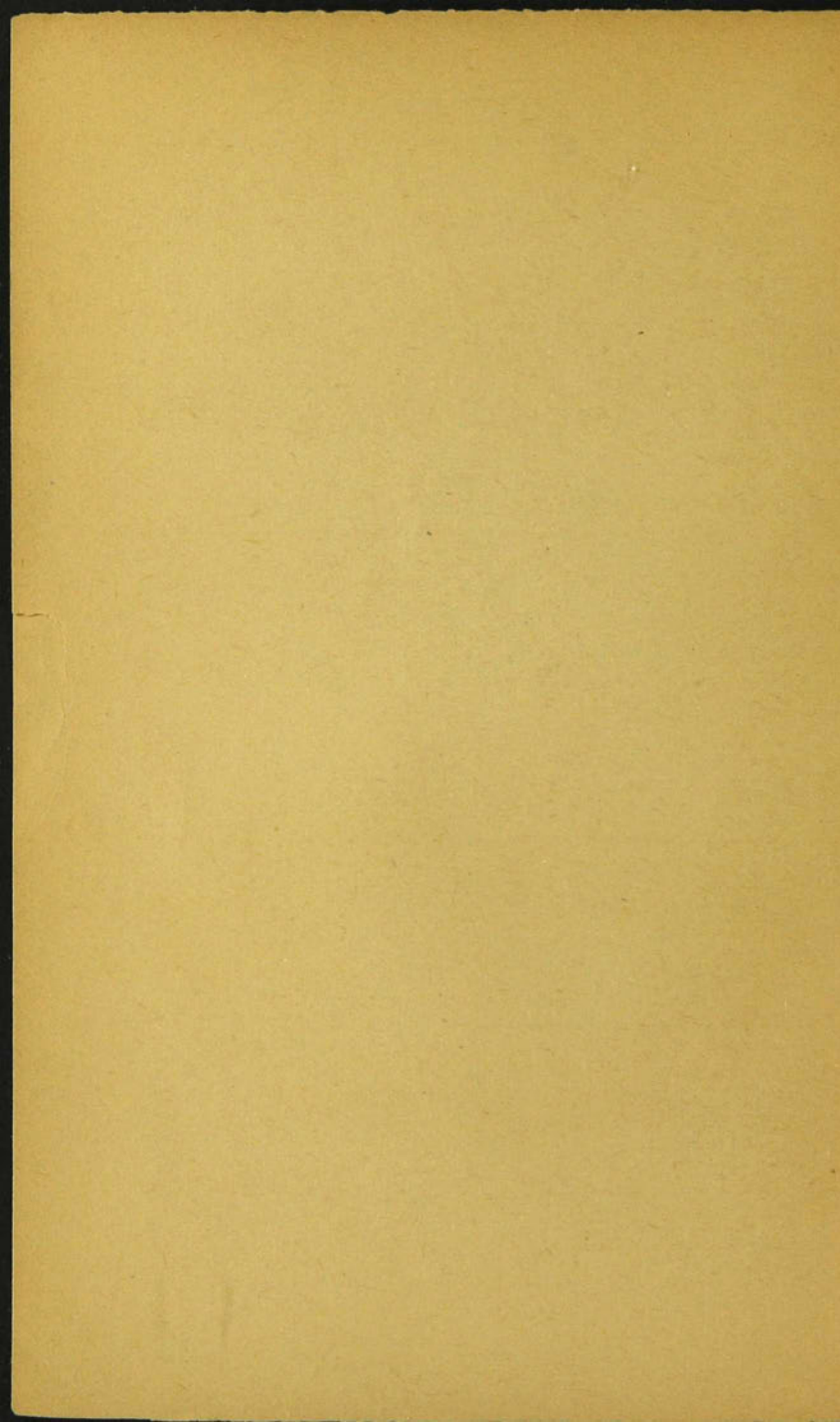
MONTREAL

LES ÉDITIONS DU ZODIAQUE



Bibliothèque Nationale du Québec





ORIENTATIONS

DU MÊME AUTEUR :

- Une Croisade d'Adolescents*, in-12, Québec, 1912.
Les Rapallages, vieilles choses, vieilles gens, Bibliothèque de l'Action Française, (32e mille).
Chez nos Ancêtres, in-12, Bibliothèque de l'Action Française, 1920. Deuxième édition 1933.
Notre Maître, le Passé, in-12, Bibliothèque de l'Action Française, 1924.
Dix ans d'Action Française, in-12, Bibliothèque de l'Action Française, 1926.
Le Français au Canada, in-8 (Cours en Sorbonne), Paris, Delagrave, 1931.
L'Appel de la Race, (roman). (Pseudonyme: Alonié de Lestres). 1922.
Au Cap Blomidon, (roman). (Pseudonyme: Alonié de Lestres). Granger Frères, 1932.

COURS D'HISTOIRE DU CANADA À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

- Nos luttes constitutionnelles*, Montréal, 1915-16, (5 brochures). Épuisé.
La Confédération canadienne, ses origines, in-12, 204 pages, Bibliothèque de l'Action Française, Montréal, 1918. (Épuisé).
La Naissance d'une Race, in-8, Librairie d'Action canadienne-française, 1930, (2e édition).
Lendemain de conquête, in-12. 300 pages, Bibliothèque de l'Action Française, Montréal, 1919.
Vers l'Emancipation, in-12, 310 pages, Bibliothèque de l'Action Française, Montréal 1921. (Épuisé).
L'Enseignement français au Canada, I, Dans le Québec, 2e édition, in-8, 328 pages, Granger Frères, Montréal, 1924.

FC

134

G 77

1935

L'Enseignement français au Canada, II, Les Ecoles des Minorités, in-8, 271 pages, Granger Frères, Montréal, 1933.

La Découverte du Canada, Jacques Cartier, in-12, 295 pages, Granger Frères, Montréal, 1934.

OPUSCULES DIVERS

L'Education de la volonté en vue du devoir social, br., in-8, 24 pages, Montréal, 1906. (Epuisé).

Petite histoire de Valleyfield, br., in-8, 33 pages, Montréal, 1913. (Epuisé).

Ceux qui viennent, Tract de l'A. C. J. C., Montréal, 1914.

La France d'Outre-mer, br., Paris, 1922.

Thérèse de Lisieux, une grande femme, une grande vie, br., in-12, 42 pages, Imp. du Messenger, Montréal, 1929.

Quelques causes de nos insuffisances, br., in-8, 15 pages, Montréal, 1930.

Le Dossier de Dollard, Montréal, 1932.

Droits réservés, Canada, 1935.

Imprimé au Canada, Copyright, 1935.

Nihil obstat:

OLIVIER MAURALT, P.S.S.,

Censor ad hoc.

Imprimatur:

† EM.-A. DESCHAMPS,

Evêque de Thennesis,

Auxiliaire de Montréal.

Montréal, 25 septembre 1935.

Collection du Zodiaque '35

LIONEL GROULX

ORIENTATIONS

LES ÉDITIONS DU ZODIAQUE

LIBRAIRIE DÉOM FRÈRE

1247, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL



CE LIVRE EST LE SEPTIÈME DE LA SÉRIE DU ZODIAQUE '35 PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION D'EUGÈNE ACHARD PAR LES « ÉDITIONS DU ZODIAQUE », LIBRAIRIE DÉOM, 1247 RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL, ET IMPRIMÉE AUX ATELIERS DE P.-E. RIOUX, MAÎTRE-IMPRIMEUR, À DRUMMONDVILLE. LA COUVERTURE, DESSINÉE AUX « ÉTABLISSEMENTS ARTIS » DE PARIS, A ÉTÉ RÉALISÉE À LA « PHOTOGRAVURE NATIONALE » DE MONTRÉAL. LA TEINTE BLEUE DE CE VOLUME SYMBOLISE L'AZUR DU CIEL ET LE TITRE D'ARGENT L'ÉTOILE QUI ORIENTE. LE TIRAGE A ÉTÉ ÉTABLI COMME SUIT: 2075 EXEMPLAIRES SUR PAPIER « NOVEL » CONSTITUANT L'ÉDITION POPULAIRE; 1000 EXEMPLAIRES SUR VÉLIN SUPÉRIEUR, NUMÉROTÉS À LA PRESSE DE 1 À 1,000 ET RÉSERVÉS AUX SOUSCRIPTEURS DE LA SÉRIE COMPLÈTE; 25 EXEMPLAIRES SUR PAPIER DU JAPON, PARAPHÉS ET NUMÉROTÉS DE I À XXV, RÉSERVÉS AUX AUTEURS DU ZODIAQUE. —

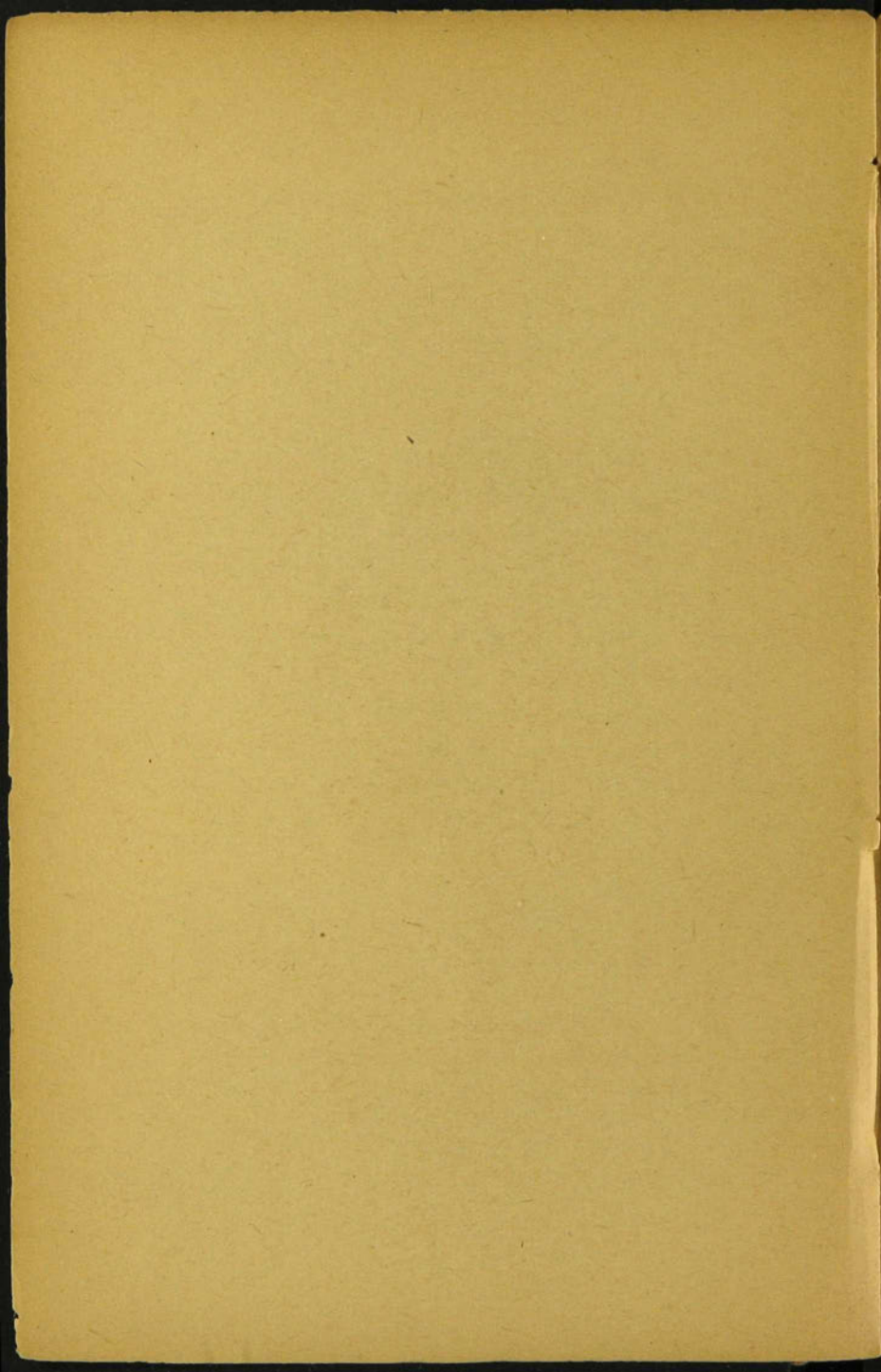
UN SIMPLE MOT.

Cet ouvrage ne contient rien d'inédit, sauf le dernier chapitre. Nous n'avons pas le dessein de nous en excuser. Les idées que nous exposons ne sont pas nôtres. Elles sont le bien de tous ceux qui réfléchissent. Elles appartiennent à ce fonds commun de doctrines qu'un peuple peut oublier, mais au péril de sa vie.

D'ici cinq à dix ans, les jeunes Canadiens français auront à prendre deux ou trois décisions d'une extrême gravité. C'est toujours une mission grave, pour une génération, qu'une mission de redressement.

Que ce petit livre, simple réunion d'études éparses, fournisse à la jeunesse quelques éléments de ses décisions. C'est assez pour le justifier.

L. G.



NOS RESPONSABILITÉS INTELLECTUELLES.¹

M. le Président d'honneur,²

M. le Président,³

Mesdames, Messieurs,

Un futur académicien avait dit: « L'art n'a point à être moral et ne risque jamais d'être immoral, quand il demeure strictement objectif et impersonnel, c'est-à-dire quand il ne prend pas parti... Je n'écris pas pour les autres, mais pour moi-même, pour satisfaire un goût, qui m'est naturel, de me divertir à des événements et à des personnages... Une fois le livre imprimé, publié, il ne m'intéresse plus, je l'oublie. »

Le jour de sa réception à l'Académie française,

1. Conférence prononcée le 9 février 1928, à la Salle Saint-Sulpice, Montréal, à la soirée des « Prix d'action intellectuelle ».

2. M. Antonio Perrault, C. R., ancien président de l'A. C. J. C.

3. M. Lionel Leroux, président de l'A. C. J. C.

Henry de Régnier s'entendit répliquer par M. de Mun :

« Vous n'écrivez que pour vous divertir », cela est bientôt dit. Votre divertissement cependant ne s'enferme pas au logis... ; ce livre qui ne vous intéresse plus, quand il est publié, c'est alors qu'il commence à intéresser vos lecteurs et vous ne vous en plaignez pas... Vous n'avez point, dites-vous, souci de ce lendemain. Le pouvez-vous ? L'homme de lettres, dans l'ivresse de son propre travail, peut-il oublier que d'autres viendront s'abreuver à sa coupe ? Peut-il secouer dédaigneusement, sur les esprits qu'il a visités, la poussière de son œuvre, comme ferait de sa sandale, sur un seuil inconnu, un hôte de passage ? Je ne le crois point. La responsabilité de l'écrivain m'apparaît plus lourde, plus haute aussi, fardeau, sans doute, mais honneur en même temps, et qui grandit jusqu'à l'exercice d'une mission sociale sa noble profession ».

M. de Mun estimait courageux d'oser parler ainsi. « Plus d'un, plus d'une peut-être », disait-il, « me trouvera bien « vieux jeu ». Et pourtant ce langage a-t-il rien qui doive étonner des catholiques pour qui la morale a gardé une signification précise et des règles absolues ? Il est des vérités que notre raison et notre foi nous imposent de haut. L'art n'étant pas Dieu, ne saurait avoir sa

fin en soi-même. Œuvre de l'artiste dont il est un acte libre, il entre dans la ligne de la moralité; il se subordonne à la fin de l'homme, par l'empire universel de la finalité suprême.

La seule rigueur de cette doctrine consiste à ne pas rejeter l'artiste ou l'écrivain en dehors de l'humanité. L'homme cesserait-il d'être homme, et par conséquent libre, et par conséquent responsable, par cela qu'il tiendrait à la main une plume, un ciseau ou un pinceau? Sans doute, en son domaine propre, l'art n'a d'autre fin que l'œuvre et sa beauté. Régi par la seule vertu d'art, il n'emprunte pas ses lois à la morale. S'ensuit-il qu'il en doive être indépendant? Le financier, le politique n'empruntent qu'aux lois de la finance et de la politique les règles de leurs opérations particulières. Qui oserait prétendre, si ce n'est peut-être le financier et le politique, que l'un et l'autre échappent aux règles de la morale?

A la lumière de cette doctrine, je voudrais mesurer nos responsabilités intellectuelles. Vous entendez bien : je ne dis pas : responsabilités littéraires ; et je prie que la nuance soit comptée. J'ai en vue toutes les formes de la production de l'esprit : art, science, littérature, littérature parlée et littérature écrite, et par conséquent : enseignement, journalisme, politique, économie ; et non seulement l'œuvre individuelle, mais l'œuvre collective, toute

la pensée canadienne-française. En face des grandes lois de la morale et des fins suprêmes de l'homme, je voudrais donc chercher les responsabilités de cette pensée, envers sa race, envers son milieu, dans ce Canada, pays d'Amérique. Et c'est à vous, jeunes catholiques, que ce discours s'adresse, à vous qui, parmi vos premiers moyens d'action, osiez naguère inscrire: l'étude. Les vieilles générations ne refont jusqu'à la fin que ce qu'elles ont fait. Les jeunes, seules, peuvent faire autre chose que ce qui a été fait.

I

Un jour ou l'autre, nous sortirons de l'enfance intellectuelle. Il n'est pas écrit que nous en resterons toujours à ce qu'un écrivain russe appellerait peut-être la période « gazéiforme ». Un peuple qui fonde et développe son enseignement supérieur s'achemine vers la virilité intellectuelle. Il y a donc lieu d'espérer que nos meilleurs écrivains, moins pris par la dure loi de la vie, se relâcheront peu à peu du culte de la page blanche si cher à Mallarmé. Eh bien, dans cette littérature ou cette pensée de demain, qu'allons-nous mettre et qu'avons-nous le devoir de mettre?

J'ose à peine rappeler que l'ordre moral impose à tous, même aux intellectuels, des devoirs

envers la nationalité. « Après Dieu, a dit saint Thomas, c'est à ses parents et à sa patrie que l'homme doit le plus ». Et, par patrie, il faut entendre, sans doute, la terre humanisée par les ancêtres; à la terre, les Canadiens français n'ont-ils pas le droit de joindre la nation, si, par elle, leur est venu tout un ensemble d'institutions et de traditions spirituelles, une atmosphère morale où leur foi religieuse a trouvé un climat qui lui est approprié? Ajoutons que, dans l'âme baptisée, le patriotisme dépasse la qualité déjà très noble de la « vertu morale naturelle », pour s'élever jusqu'au rang de la vertu infuse subordonnée à la charité.

Ce patriotisme chrétien, que prescrit-il aux travailleurs de la pensée? Bien peu, en notre petit monde intellectuel, oseraient professer le monstrueux antipatriotisme d'un Remy de Gourmont, qui refusait de sacrifier à la chimère de la patrie la cendre de sa cigarette ou l'ongle de son petit doigt. En revanche, combien d'ermites de la tour intérieure vivent à l'écart de toutes les luttes, par crainte d'un peu de poussière sur leurs manchettes ou leurs escarpins? Chaque fois que, pour empêcher la race de mourir en douceur, une jeunesse bruyante s'est permis de déranger l'oisiveté bourgeoise, n'a-t-on pas entendu de graves personnages reprendre, ou à peu près, l'apostrophe de Renan

au jeune Déroulède: « Jeune homme, ne troublez pas l'agonie de la France »?

Un tel détachement s'accorde-t-il avec la morale du patriotisme? La justice sociale impose à tous de payer en services les bienfaits reçus de la patrie ou de la nation. La même justice lie plus fortement, cela va de soi, ceux-là qui peuvent davantage pour le bien commun, pour la sauvegarde ou l'enrichissement de l'être national. Lucien Romier rêvait naguère d'un Ordre religieux nouveau qui sauverait le XX^e siècle; la tâche lui paraissait trop immense pour l'individu. « Il y faudrait, disait-il, le travail par équipes, et l'ordre religieux c'est l'équipe parfaite ». « Quel rôle attribuez-vous aux écrivains dans cette organisation de la société? » lui demandait Frédéric Lefèvre. Et Romier répondait: « Un rôle considérable, mais ils ne pourront l'exercer que si toujours ils se constituent en équipes autour de certains problèmes essentiels qu'il appartiendra aux maîtres de définir ».

La nationalité canadienne-française serait-elle aux prises avec l'un ou l'autre de ces problèmes essentiels assez graves pour exiger de nos intellectuels le travail en équipe? Un de ces problèmes, au moins, me paraît se poser, propre à nous seuls sur ce continent: le *problème-vie*. Vivre, non pas au sens où les autres

peuples entendent généralement la chose: accroître, développer son être; mais vivre, au sens le plus obvie du mot et qui est d'abord la défense de sa vie contre les puissances de mort. Vivre, non pas de la simple vie physique, mais comme entité ethnique et morale, avec les caractères physiologiques, sans doute, dont la race nous a marqués, mais d'abord avec les éléments intellectuels et moraux, culture, foi, traditions, mœurs, qui, plus que le sang héréditaire, font à un type humain sa physiologie originale. Vivre enfin, avec cette originalité ethnique et ce patrimoine spirituel, en ce milieu de l'Amérique du Nord où toutes les puissances numériques, géographiques, politiques, économiques ne travaillent ni avec nous ni pour nous, mais, consciemment ou inconsciemment, conspirent plutôt notre perte. Le problème-vie implique pour nous ce dilemme tragique. Dans un siècle ou deux, sera-t-il possible de trouver, dans le bassin du Saint-Laurent, un peuple de langue et de culture françaises? Ou notre âme originelle, à demi-désagrégée, ne nous laissera-t-elle au visage que les traits incertains et fuyants des races mêlées ou en voie de disparaître? Une chose est sûre: dépourvus de la puissance du nombre et de l'appoint des grandes forces matérielles et politiques, nous ne vivrons que par notre vigueur interne, par l'exceptionnelle énergie de notre armature morale.

Dès lors, comment faire robuste, invincible, cette armature morale? Ici intervient le rôle des hommes de pensée. Dans un pays comme le nôtre, où, par suite de circonstances historiques et politiques que je n'ai pas à définir, l'idée de patrie, le sentiment national, sont choses si complexes et si indécises, les intellectuels n'ont-ils pas, pour première obligation, d'éclairer, de monnayer, à l'usage de la foule, les notions essentielles à la vie commune? Quand un peuple a tout perdu, dans l'ordre naturel, il peut encore tout ressaisir, tout refaire, s'il a gardé le sentiment national, sentiment essentiellement constructeur, idée-force, conscience qui peut centrer les volontés, l'activité d'un groupe humain. Tous les individualismes nous rongent, dispersent les efforts, c'est entendu. Pourquoi nous étonner quand chacun sait la faiblesse, sinon même l'inexistence de notre lien collectif? Hommes de pensée, hommes de lettres, faites que la patrie, la nationalité apparaissent, non plus comme des êtres artificiels, fantomatiques, mais comme des entités vivantes, souveraines en leur ordre, et chacun sera moins tenté de leur opposer son moi indépendant.

Est-ce à dire que l'armature morale ne soit faite d'autre chose? Je mets toujours que nous sommes des catholiques, pensant en catholiques. Dès lors

notre foi religieuse ne nous permet pas d'ignorer à quelle condition un peuple se peut promettre la santé, la bienfaisance de l'ordre, le développement harmonieux de ses valeurs essentielles. Elle nous enseigne, en particulier, que l'ordre social tient à une métaphysique et que l'on ne touche point à l'un des dogmes éternels sans fausser une mécanique transcendante, soutien de toutes choses ici-bas, de même que déplacer d'un millimètre la courbe d'un astre là-haut aboutirait à plonger l'univers dans un cataclysme. Un fils de l'Eglise doit admettre, sans sourciller, comme des principes élémentaires, les vérités que voici : point de salut en dehors de la vérité intégrale ; point de grandeur assurée, pour une nation baptisée, sans le respect des droits de l'Evangile ; point de destinée en parfaite rectitude sans la règle de la doctrine catholique ; point d'ordre ni de discipline en cette vie sans la foi en l'autre vie. En un mot, sous peine d'un désordre radical dans l'univers, il faut que « l'Eglise guide les peuples vers la fin dernière de la vie humaine, qui est aussi celle des Etats, et pour cela qu'elle dirige, au titre des intérêts spirituels qui lui sont confiés, les gouvernements et les nations, courbe devant Dieu la nuque féroce des pouvoirs de chair. » D'ailleurs qui parle ainsi ? A qui emprunté-je ces axiomes de vie morale et sociale ? A un jeune philosophe catholique,

Jacques Maritain, à qui l'on peut faire, en ce moment, des querelles de mots ou de textes, mais qui, pour cette fois, paraphrase tout au plus l'enseignement des pontifes romains, surtout depuis Léon XIII. C'est Pie XI qui le rappelait naguère dans son Encyclique *Ubi Arcano Dei*: il n'y a pas deux Eglises, deux autorités qui font dépendre de la loi éternelle toute rectitude terrestre; « seule, par mission et par ordre de Dieu, l'Eglise enseigne que la loi éternelle de Dieu doit servir de règle et de mesure à toute activité humaine, publique ou privée, individuelle ou sociale ». Cette doctrine de Pie XI rejoint au surplus, par delà quinze siècles de christianisme, une doctrine aussi lointaine que celle de saint Augustin: « La doctrine de Jésus-Christ est le grand salut du pays quand on y conforme ses actes ». Et c'est G. K. Chesterton, fils d'une des collectivités humaines les plus imposantes de ce temps et l'une des mieux assises sur les puissances matérielles, qui ne craint pas de dire: « L'essence même du catholicisme, c'est d'être le centre de gravité de la vie. Chaque nation qui s'en détache perd quelque chose ». Vérité de fait, mais dérivée d'une vérité spéculative qui a la valeur d'un dogme social. L'état le plus sain pour un peuple sera toujours celui où les dirigeants prendront le moins de risques de se tromper sur la qualité du bien commun de la so-

ciété et où les dirigés auront le plus de chances de réprimer leur individualisme au profit de ce bien commun. Or des intellectuels catholiques ont le devoir de s'arrêter, au moins une fois dans leur vie, à la question que voici : quelle discipline, plus que celle du catholicisme, sait montrer le vrai bien social et dompter les égoïsmes anarchiques ?

S'ils sont d'esprit loyal, ils s'arrêteront ensuite à cette autre réflexion : en ce pays français, comment eux-mêmes travaillent-ils à fortifier l'armature morale de leur race ? Notre petit peuple trouve actuellement au milieu de lui, pour l'instruire et le diriger, quatre maîtres principaux : l'Eglise, l'école, le théâtre populaire, le journal quotidien : ces deux derniers, en fonction très récente, depuis la concentration de nos populations dans les villes, et depuis l'établissement du courrier rural quotidien. Voilà les quatre maîtres qui atteignent et façonnent les masses. L'Eglise et l'école n'ont rien abdiqué de leur noble mission : elles restent, chez nous, maîtresses de vérité, gardiennes de l'ordre moral. Mais les deux autres, le théâtre et le journal ? De ceux-ci peut-on dire qu'ils font une œuvre d'éducation saine ? Est-ce une vue pessimiste que de se représenter notre petit peuple, sous les traits d'une grande victime tirillée par des écoles et des doctrines contraires et glissant un peu plus

chaque jour du côté où l'entraîne fatalement le poids lourd des vieilles passions humaines?

Drame émouvant que celui-là et où ne peuvent s'abstenir de jouer leur rôle des intellectuels qui se disent catholiques et ne voudraient pas cesser de l'être. Car, c'est un lieu commun de le rappeler, idées et doctrines disposent d'une puissance réelle et considérable. La masse humaine, qu'est-ce autre chose que la mer apparemment immobile, mais prête à subir tous les souffles, les guettant même de tous les coins de l'horizon? Quand l'on scrute ce que l'on appelle les aspirations ou les mouvements populaires, l'on frémit à la pensée que ces entraînements irrésistibles et subits, où des millions d'hommes décident leur destin, ont pris leur origine et leur élan sous la lampe d'un écrivain ou d'un philosophe, en quelques phrases ou quelques métaphores tracées tranquillement sur le papier. Et quand l'on songe avec quelle légèreté des lettrés ont abusé de leur royauté intellectuelle pour jouer avec la vie de leur nation, et quelquefois même avec l'avenir du monde, l'on reste stupéfait que tant d'autres soient laissés libres de reprendre indéfiniment les mêmes besognes criminelles. Chez nous les esprits réfléchis s'inquiètent à bon droit des phases prochaines de notre existence, des grandes épreuves qui nous attendent. Que serons-nous dans cinquante ans?

Une province de la Confédération canadienne? Un Etat de la république américaine? Au fond la chose importe peu s'il reste certain que les nations ne succombent ni aux guerres ni aux annexions violentes. Les guerres peuvent décimer la population, désorganiser pour un moment la vie économique; les annexions peuvent changer l'allégeance politique et quelques formes administratives; elles ne sauraient atteindre directement l'être de la nation. Une nation se détruit elle-même, de ses propres mains; elle meurt par le suicide, par la pourriture morale, par l'abdication volontaire, fruits de doctrines de lâcheté ou de dissolution. Ce qui importe, c'est de rester une nation saine.

Vivre, pour nous, qu'est-ce donc, sinon, en premier lieu, nous interdire les doctrines et les œuvres de mort et empêcher que personne ne les propage au milieu de nous. Mesure élémentaire d'hygiène morale. Il y a des fièvres et des poisons que des catholiques n'ont pas le droit d'introduire dans la vie nationale, pas même sous prétexte d'art ou de liberté; il y a un art, une littérature, un journalisme, un roman, une poésie, une économie, une politique que nous n'avons pas le droit de faire ni de laisser faire. Et, les yeux sur notre jeunesse en fleur et sur notre petit peuple, j'a-

joute: il y a un théâtre, que nous n'avons pas le droit de tolérer.

Nous nous rappellerons pourtant que vivre exige quelque chose de plus positif. La première condition de vie et de grande vie pour un peuple, c'est l'ordre chrétien. Nous nous rappellerons encore que l'ordre chrétien ne s'établit point artificiellement, par décision administrative ou par de vagues frissons religieux dont s'animent de temps à autre la collectivité ou la pensée publique. Sauver une nation chrétienne exige la reconnaissance de l'ordre surnaturel et l'emploi des moyens proportionnés. L'ordre chrétien n'est pas une mécanique, c'est une vie. Il ne s'établit pas à la surface des âmes, mais au fond des âmes. « Il y faut », a osé dire Jacques Maritain, « une civilisation à empreinte théologique », « la reconnaissance de tous les droits de Dieu dans la cité. » Dirigeants de la pensée, acceptez-vous la formule?

Elle ne vous impose, songez-y bien, que l'impératif de la même logique. Si nous croyons aux vertus rédemptrices de la vérité catholique, nous n'avons que le choix de prendre parti pour elle, sans marchandages, sous peine d'être la nation qui chasse sur ses ancres. Je sais bien que le spectacle de notre vie intellectuelle fait parfois penser à cette image. Que de louvoiements, que de bordées aventureuses, comme si nous n'avions pas dans les mains l'infaillible boussole, ou la tenions

pour peu de chose. Spectacle infiniment affligeant. Sans foi, nous serions jusqu'à un certain point justifiables de chercher la formule du progrès en dehors des règles vitales du catholicisme. Il nous serait loisible, en quelque mesure, de prendre les risques de l'inconnu et de chercher l'avenir en des voies où personne ne l'a encore vu poindre. Ce qui devient d'une insigne inconséquence et d'une intolérable témérité, pour des catholiques, c'est de savoir où se trouvent ici-bas les seules lois de vie pour une nation, puis d'agir comme si ces lois restaient encore à trouver ou à vérifier. Effrayante responsabilité qui n'est plus celle des hommes d'il y a dix ou quinze cents ans, ni même d'il y a deux ou trois siècles. A mesure que s'allonge et s'enrichit l'expérience humaine et que, dans le déroulement de la vie des nations, apparaît mieux le rôle essentiel du catholicisme, la responsabilité des élites intellectuelles ne cesse non plus de s'accroître. Au catholicisme, elles n'ont plus à demander de prouver ses titres à régler toute vie. Vingt siècles d'histoire ne laissent plus le droit à pareille ignorance.

II

Au reste, tant d'autres devoirs, et de plus vastes, nous imposent de nous souvenir de notre foi.

Je veux parler des responsabilités intellectuelles d'un peuple qui vit, comme le nôtre, mêlé à six millions d'Anglo-protestants.

« Au point de vue d'interdépendance où en sont arrivés les Etats modernes, écrivait récemment M. Le Fur, la vie en société est presque aussi nécessaire pour eux que pour les individus ». En d'autres termes, le bien particulier de chaque nation ne peut plus être atteint que par la collaboration de chacune au bien international. Mais alors que dire de l'interdépendance des nationalités et des provinces dans un état fédéral? Imperméables l'une à l'autre, elle ne sauraient l'être et elles le seront de moins en moins au Canada, pour peu que se maintienne et se fortifie, même temporairement, le régime politique actuel. Le régime de l'*économie fermée* ne saurait prévaloir dans les échanges intellectuels, pas plus qu'il ne prévaut dans les échanges commerciaux. Nous devons nous préoccuper de ce qui se passe chez le voisin, ne serait-ce que pour les répercussions inévitables de sa vie sur la nôtre. Par le temps qui court, beaucoup trouvent à épiloguer sur l'attitude récente de quelques milieux politiques et intellectuels anglo-canadiens à l'égard du Canada français. Il y a là un effort d'observation sympathique qui procède quelquefois d'une sincère vo-

lonté de rapprochement. Un universitaire ontarien disait, il y a peu de mois, à un de nos jeunes amis: « Soyez persuadé que les Anglo-Canadiens font de ce temps-ci un effort héroïque pour vous comprendre ». L'heureux mouvement peut s'expliquer de diverses façons: intérêts politiques, action de groupes et de ligues, action personnelle d'écrivains et de propagandistes. Une cause nous paraît dominer toutes les autres, et c'est une vue nouvelle des problèmes canadiens, vue plus pleine, plus claire, déterminée par la récente évolution politique des Dominions. La conviction semble acquise enfin qu'on ne saurait résoudre les problèmes de ce pays, non plus qu'en assurer l'avenir et la paix, sans la coopération des deux millions et demi de Français qui l'habitent. En cette évolution rien que d'assez naturel. Bien des points de vue se devaient modifier dans l'esprit des Anglo-Canadiens, du jour où n'étant plus que des citoyens du Canada ils cesseraient de lorgner le reste de leurs compatriotes des hauteurs de l'observatoire de Londres. Rude discipline, la loi du bien commun a pour habitude de faire rentrer dans le rang les individualismes. Les provinces et les races, c'était fatal, ne pouvaient manquer de s'éveiller à une plus forte conscience de leur solidarité, à mesure qu'arraché à l'orbite impé-

riale, le Canada se mettrait à tourner autour de son propre pôle.

Il est possible aussi que des vues plus hautes que les vues politiques contribuent au rapprochement en voie de se dessiner. Les protestants canadiens échappent-ils totalement aux aspirations vers l'unité qui, en Europe et en Amérique, travaillent à l'heure actuelle les églises séparées? En ces milieux, la nostalgie devient chaque jour plus vive de la vieille unité chrétienne. La confusion babélique introduite par la Réforme dans l'Eglise une et universelle du Christ, leur donne à réfléchir sur leur particularisme. Le Congrès de Stockholm en 1925, la Conférence chrétienne de Lausanne en 1927 restent d'impressionnantes manifestations de ces inquiétudes religieuses.

Pour nous, d'ores et déjà, il nous est agréable d'observer que l'on se penche davantage sur notre vie. Des historiens anglo-canadiens étudient la période française de notre histoire avec une passion que notre propre jeunesse pourrait leur envier; des cours spéciaux en sont donnés en quelques universités. A la même période de notre histoire, la *Champlain Society* dont le siège est à Toronto, n'a pas consacré moins de huit tomes, sur les dix-huit de ses recueils documentaires. Au dernier concours d'histoire organisé par le gouvernement de la province de Québec les concurrents de langue

anglaise faillirent l'emporter numériquement sur les autres et, cette fois encore, à propos d'études relatives à notre histoire française. Mêmes honneurs à notre littérature. On veut qu'elle soit enseignée dans les universités; on lui fait une part dans les expositions de livres canadiens et en des publications d'ensemble sur la littérature canadienne. M. Lorne Pierce vient de publier *Outline of Canadian literature (french and english)*. Des intellectuels anglo-canadiens souhaiteraient, pour l'étude du français, dans les écoles et les *high-schools* de leurs provinces, des *text books* composés, pour une part, de pages empruntées à la littérature canadienne-française.

Réjouissons-nous de ces annonces de beau temps. Mais, en cette vie comme en cette littérature vers lesquelles s'inclinent les Anglo-Canadiens, qu'ont-ils le droit de chercher et de trouver? C'est encore un lieu commun de le rappeler: toutes les nations ont une mission à remplir ici-bas, qui est de se mettre au service de la vérité. Il en est d'elles toutefois comme des individus: toutes n'y sont pas appelées aussi impérieusement. Si, au prix même de quelques miracles d'histoire, Dieu a voulu qu'une petite nation catholique survive dans l'Amérique du Nord, ne serait-ce point pour qu'elle s'y acquitte d'une mission catholique? A quelles fins, au surplus, la

Providence nous aurait-elle préparé, au cours de notre vie, deux des plus grands moyens de la haute vie intellectuelle? Car c'est ainsi, même si la jouissance trop accoutumée de certains privilèges nous en fait ignorer l'origine et le prix. Fils de l'Eglise, il ne se peut que nous n'ayons hérité de ses traditions intellectuelles. Et, par exemple, serait-ce pour rien que, par elle, suprême gardienne des humanité classiques, nous aurions communiqué, trois cents ans, à la culture hellénique et latine, la seule, a-t-on pu dire, « où la raison humaine ait à peu près réussi »? Par l'Eglise encore, nous avons échappé aux aventures décevantes des chercheurs de philosophie. Le scepticisme, un des noms du désordre de la pensée, et suite ordinaire de la promenade de système en système, nous fut ainsi épargné. Depuis un siècle au moins, l'intelligence canadienne-française n'a bu qu'aux sources claires et fraîches de la philosophie thomiste. Humanité classique, philosophie thomiste! Esthétique et métaphysique naturelles de l'esprit humain! Quelle prédestination plus certaine à un haut apostolat intellectuel!

Déjà nous le savions par notre passé et par la légion de nos missionnaires voués, à cette heure même, à la conquête des continents infidèles: Dieu nous a marqués au front du signe des races élues. Race élue, car cette vocation d'apôtres de la vé-

rité ne saurait lier qu'une petite élite, sans rien d'une obligation collective. On voit mal, à la vérité, la fleur de notre jeunesse s'user dans le long martyre de l'exil, pour acquitter ce qu'elle croit être le devoir d'une nation catholique, alors qu'ici-même, au pays, confortablement installés, nos intellectuels n'auraient qu'à s'abandonner à tous les dilettantismes, à tous les caprices de l'esprit, à toutes les licences des désœuvrés.

Je ne puis admettre que nous n'ayons à tout le moins le devoir de travailler. Sur ce continent nous portons, nous seuls, la responsabilité de la culture française. Un de nos premiers soucis doit être d'en préserver l'outil ou le plus haut moyen d'expression : notre langue. Notre langue qui ne restera polie, comme les épées, qu'en bataillant. Une culture n'a le droit de vivre que si elle a prouvé son aptitude à vivre. Autant dire que notre littérature est obligée à la bonne tenue, et, sans doute aussi, à l'esthétique du bon sens. Libre aux vieux peuples riches de chefs-d'œuvre et parvenus à la période de surproduction de se payer des luxes et des fantaisies de décadence. Pas les pauvres ni les débutants que nous sommes. Emprunter à certaines littératures européennes leurs excentricités anarchiques, leur manie du compliqué et du bizarre, moyen infailible d'en rester à l'impuissance et à la littérature solitaire. Le

rêve nous hante parfois de produire enfin le chef-d'œuvre qui révélera au monde le génie d'une race. Garder nos esprits en santé voilà pour donner au rêve sa meilleure chance. Car voici bien une présomption de quelque valeur contre toute esthétique individualiste et anarchique que, depuis 5 à 6000 ans qu'il y a des hommes et qui écrivent, la critique n'ait daigné inscrire au catalogue des œuvres immortelles que celles-là qui respectent l'humanité, c'est-à-dire le sens moral, mais d'abord ce par quoi l'homme est homme: la hiérarchie essentielle des facultés.

« L'un des principaux caractères de votre littérature, nous disait un Anglo-Canadien, celui-là même qui souhaite les *text books* dont je parlais tout à l'heure, c'est qu'elle est « domestique ». Il entend par là précisément une littérature de bonne santé, qui exalte abondamment la famille et le foyer. Acceptons le compliment, s'il nous révèle pour quel motif, en ces mêmes milieux, l'on recherche notre collaboration à la vie nationale. Si un Burt, un Osborne, un Eric Harris, pour ne nommer que ceux-là, s'efforcent d'intéresser leurs compatriotes à notre peuple, ils ne le cachent point, c'est d'abord pour la vie saine, robuste, la promesse d'ordre que ce peuple personnifie.

En ces préoccupations sachons encore deviner nos responsabilités. Plus dégagés d'attaches eu-

ropéennes, les Canadiens français ont pu devenir instinctivement les pionniers du nationalisme canadien. Et on leur rappelle quelquefois qu'ils pourraient aider leurs compatriotes anglo-saxons à se former un esprit national. Leur devoir n'est-il pas encore plus pressant de faire triompher en ce pays l'ordre chrétien? Et si ce devoir de charité découle de leur foi, n'y pourraient-ils aussi mêler un juste souci de leurs propres intérêts?

L'on sait comme en certaines provinces de la Puissance, l'esprit de la Réforme a faussé les notions de la justice, du droit, de l'Etat et de son autorité, les relations des classes, du capital et du travail; l'on sait comme on y sacrifie facilement à l'Etat les droits naturels du père de famille sur l'éducation de ses enfants; comme les fondements de la famille s'y dissolvent par des concessions de plus en plus bénévoles au divorce; comme on y entend mal les rapports du temporel et du spirituel dans la vie publique; comme on y a de peine enfin à trouver les principes d'une saine économie sociale. Or aussi longtemps que nous vivrons en Confédération, nous est-il loisible de prendre égoïstement notre parti de ces misères ou de ces carences doctrinales? La politique fédérale ou celle des provinces se peuvent-elles orienter dans le sens du désordre sans péril pour le Québec. Nous avons été payés pour nous garder de ces illusions. Les

conditions de vie morale que nous requérons tout à l'heure pour notre nationalité, nous les requérons avec la même urgence pour tout le Canada. Ce pays ne sera, pour tous ses fils, une patrie hospitalière que s'il pratique les principes de la politique chrétienne. En d'autres termes, ou le christianisme triomphera au Canada dans les lois et les mœurs, ou la justice et la paix n'existeront pour personne. Contre l'atmosphère ambiante, je dirais même qu'il faudrait perdre tout espoir de préserver notre armature morale.

Eh bien, — la même question revient encore — cet ordre chrétien de nécessité de salut pour tout le pays, à qui incombe-t-il d'en préparer l'avènement? A qui, si ce n'est aux catholiques d'abord, et, parmi les catholiques, à ceux-là qui, par leur parole et leurs écrits, façonnent et dirigent la pensée publique? L'on admettra, croyons-nous, qu'une législation chrétienne ne se rédigera pas toute seule au Canada. Mais cette législation, de quel droit l'attendre du parlement fédéral, si nous-mêmes, dans le catholique Québec, ne savions commencer, servir d'éclaireurs? Ou encore comment demander au reste du pays d'entendre, selon l'ordre, les rapports du spirituel et du temporel, si, dans notre province, nous ne savions que traiter légèrement ce même ordre? Par qui enfin les mœurs et la pensée publique parviendront-elles à

se christianiser si, dans l'unique province catholique de la Puissance, les intellectuels se désintéressent de la morale ou, pis encore, travaillent à la corrompre?

Nos responsabilités nous suivent; elles sont partout. On dit: noblesse oblige; je dis: catholicisme oblige. Nul ne me persuadera qu'un peuple de deux à trois millions de catholiques existe au Canada pour dire la même chose que les autres, se contenter de la même presse, du même théâtre, de la même législation sociale, de la même philosophie de la vie, quand ces autres sont des chrétiens séparés de la vraie foi par le grand malheur de la Réforme. Alors que les droits du spirituel sont trop souvent oubliés ou noyés dans les préoccupations matérielles, je soutiens que des catholiques sont tenus plus que les autres à une affirmation de la foi surnaturelle, aux courageuses revendications des droits de Dieu. Il y a une économie, une législation sociale qu'il nous est défendu de faire ou de laisser faire; des lois qu'il est honteux d'aller copier chez le voisin, sans même tenir compte des principes qui régissent chez nous la famille et le droit public; il y a un journalisme, un art, un théâtre, un roman, une poésie, qu'au risque d'être doublement criminels, nous ne pouvons charger de toxiques et de mauvaises fièvres.

Eh quoi, allons-nous devenir un peuple d'une

âme ou d'une vocation double: semeur de foi dans les pays lointains, semeur de scandales autour de ses frontières? Apôtre en dehors de chez lui; chez lui, saboteur de l'idéal chrétien, livré à la sarabande des idées les plus folles, les plus destructives de tout honneur et de toute société? Ou je me trompe fort sur l'esprit de la jeune génération, ou je m'assure qu'elle ne se résignera point à ce dualisme tragique, révolte d'un peuple contre sa mission, déchirements intimes qui se paient plus cher que la mort. Il lui paraîtra que les droits de sa langue ne furent pas défendus et sauvegardés au cours d'une lutte d'un siècle et demi, pour que, de cette langue, elle fasse la parure d'un esprit décadent, un instrument de propagande antisociale, l'apôtre d'une apostasie. Elle n'acceptera point d'un cœur léger, qu'une pensée catholique soit moins riche de valeurs spirituelles qu'une pensée agnostique ou protestante, qu'elle traite légèrement les problèmes de notre vie commune, les grands intérêts de l'humanité.

III

Pour se fortifier dans la conscience de ses devoirs, notre jeunesse n'aura, du reste, qu'à reculer courageusement jusqu'à leurs confins les horizons de ses responsabilités. Le Canada est un

pays d'Amérique. Quelque prochaine et dure réalité nous imposera peut-être de nous en apercevoir davantage. *Europe ou Amérique? Qui sera le maître?* C'est le titre du dernier ouvrage de Lucien Romier. Et il est facile de se convaincre qu'une inquiétude monte sur le monde. On a parlé de la dérive des continents. Ce qui se passe ne fait-il pas plutôt penser à la dérive de la civilisation? A mesure que paraît se déplacer le centre de gravité du monde, comment ne pas scruter, avec quelque angoisse, l'avenir de ce peuple de 120 millions d'hommes où quelques-uns discernent pour demain le *leader* de la race blanche, et, sans doute, le maître du monde? De quel côté fera-t-il pencher le destin de la vérité et par conséquent la qualité morale de la civilisation? Quelle sera la courbe de sa prochaine histoire? Sera-ce une marche à l'étoile ou une régression vers la matière? N'est-il pas en train de s'acheminer vers une civilisation athée, n'admettant d'autre dieu que le progrès matériel, d'autre loi que la dure loi des surhommes économiques, d'autre fin que la jouissance sensuelle ou l'élevage des meilleures races de l'animal humain? A première vue, ce grand corps ne manquerait point de quelques signes de vitalité, s'il ne fallait faire la part des éléments de force et de durée que lui ont fournis ses immigrants, venus presque tous des pays de civilisa-

tion chrétienne de l'Occident. Que deviendra le géant précoce, quand, ces principes de vie affaiblis ou éteints, il en sera réduit à ses seules ressources vitales? Quels ravages effrayants et rapides ne sèmeront pas alors, en son corps d'adolescent grandi trop vite, les microbes de son néo-paganisme? On ne songe pas sans angoisse aux fatals penchants qui poussent à se détruire féroceement tout homme et tout peuple en qui n'agissent plus ni l'idée religieuse ni le frein moral. En vérité, un tragique combat se livre là, tout près de nous, aux frontières de l'intelligence et de la matière, un combat qui passionnerait un grand poète comme Homère; et, sans doute, au-dessus de la mêlée, ferait-il, comme jadis, apparaître les dieux, tellement l'avenir du monde semble engagé dans la suprême aventure.

Certes, n'allons pas nier les tendances spiritualistes de quelques élites, et voire de quelques écoles de philosophie américaines. Mais, de toutes ces écoles qui, par leurs tendances souvent contraires, se neutralisent plus qu'elles ne s'entraident, laquelle l'emportera? L'école pragmatiste de William James et de ses disciples? L'école instrumentaliste de Chicago, pragmatisme « désintellectualisé » des *business men* du Middle West? L'école néo-réaliste, en réaction contre l'idéalisme et le pragmatisme? Ou l'école spiri-

tualiste, timidement réactionnaire, aux disciples clairsemés?

Une loi d'histoire implacable veut, hélas, que les orientations intellectuelles d'un peuple s'en aillent où incline le plus grand déploiement de ses énergies. Or, il faut bien l'admettre, la part la plus considérable de l'énergie américaine se laisse accaparer par la grande industrie, le commerce, la finance, par une sorte d'acharnement frénétique à étreindre la matière. De cette civilisation, n'a-t-on pas dit qu'elle est « d'essence économique »? Oh, sans doute, cette conversion vers les biens périssables qui définit le péché mortel est à peu près devenue l'attitude générale de la civilisation. Et c'est le sens particulier où l'on a pu dire, de toutes les nations chrétiennes, qu'elles sont aujourd'hui en état de péché mortel. Mais ne semble-t-il point que cette inclination prédominante vers le matériel tienne aujourd'hui les Américains plus âprement que tout autre peuple? C'est parmi eux que se rencontre, comme un fait général et presque national, l'état l'esprit du « business man », tout entier aux réalisations et à l'action, et qui, à l'action, subordonne la pensée, élève même les affaires à la hauteur d'une religion. On connaît le mot d'un Calvin Coolidge: « L'homme qui construit une usine bâtit un temple ». C'est encore parmi les Américains que

sévit la popularité tapageuse et enviée du « booster », « citoyen plein d'enthousiasme et d'optimisme qui croit et travaille au développement sensationnel et illimité de la ville qui est sa petite patrie. » De là, chez « the average American », c'est-à-dire l'Américain type, produit idéal, patenté de la démocratie industrielle, ce penchant presque irrésistible pour la philosophie du pragmatisme, véritable philosophie nationale, qui, après n'avoir admis de vérité que celle qui est utile, est en train de ne plus admettre que celle qui est américaine. De là encore cette psychologie qui se vide de toute spéculation métaphysique et tend à devenir un simple chapitre de la physiologie. De là enfin le caractère matérialiste d'une éducation fondée sur une telle psychologie, et dont le dernier mot serait le pur dressage de l'animal humain, la glorification de la méthode du *test*, de la « standardisation ».

Bref, il semble que ce peuple vise plus bas que Dieu, ce qui, pour une civilisation chrétienne, marque le commencement de tout désordre. On aura beau faire, « toutes nos valeurs dépendent de la nature de notre Dieu » ; « civiliser c'est spiritualiser ». Le progrès matériel sert à quelque chose dans la mesure où il permet à l'homme le loisir de l'âme. S'il n'est employé qu'à servir la volonté de puissance et à combler une cupidité qui

ouvre une gueule infinie, *concupiscentia est infinita*, il ramène le monde au chaos avec une vitesse accélérée.¹ Lucien Romier peut écrire, s'il le veut, que ces conceptions de la vie ont cours chez le peuple « le plus moralisant de la terre ». Le même écrivain ne saurait se cacher que les Etats-Unis sont déjà « le pays où le principe de la famille semble le plus atteint ». Et quel fragile spiritualisme que celui qui n'a d'autre loi, d'autre inspiration que le *make money*, moralisme pragmatiste plutôt que religion, sans autre visée, au surplus, que la plus haute efficience du travailleur et les conditions sociales les plus favorables à la grande production !

Car voici bien une autre tendance déconcertante de cet immense peuple : avec la meilleure foi du monde, il cherche moins à s'élever vers le vrai spiritualisme qu'à le dégrader, ou à se l'assimiler pour le réduire à la conception américaine. Aux hommes de Wall Street, on n'hésitera pas à présenter l'Evangile comme un manuel d'énergie pratique, le code parfait du surhomme de la Bourse. Et lorsqu'il y a quelques mois, un écrivain américain campait un Christ armé du fouet au frontispice de son ouvrage, et y décrivait le Fils de Dieu à ses compatriotes comme le type de

1. Maritain, *Art et scolastique*, pp. 129-30

l'athlète, de l'organisateur génial, du « business man », n'a-t-on pas vu des ministres de diverses sectes louer généreusement l'écrivain pour cette vue originale?

Quel maigre espoir peut fonder l'avenir du spiritualisme sur des confessions chrétiennes qui applaudissent à une pareille caricature du Christ! Ils sont bien là 28,366,000 protestants actifs, (j'emprunte ces chiffres au *Year Book of Churches* de 1924-25), qui consentent à s'inscrire parmi les communiant. Cette minorité, si considérable soit-elle, quel sera son pouvoir sur l'énorme masse plus entraînée vers la libre-pensée ou l'agnosticisme amoral que vers une forme positive de foi religieuse? Que pourra la secte la plus nombreuse et la plus agissante, celle des calvinistes, écartelée par deux tendances adverses, celle des modernistes en train de vider la vie religieuse de tout dogme et de tout rite, et celle des fondamentalistes qui, tout autant qu'une religion, figure une réaction nationaliste anglo-saxonne contre les races et les croyances étrangères? Devenus très antipathiques aux nouveaux Américains, ces fondamentalistes ont sur ceux-ci ruiné d'avance toutes leurs prises. Et nul n'ignore en outre quel mépris amer du romanisme et de la puissance pontificale ces calvinistes ont hérité de leur père, quelle jalousie ombrageuse les anime

contre leurs compariotes catholiques. Il leur chaut peu, semble-t-il, que, pour l'avenir de la civilisation chrétienne en leur pays, ils se privent du concours de 18,261,000 âmes.¹

Eux-mêmes, ces catholiques américains, quelle inquiétude peut égaler la leur, lorsque penchés sur leur formidable pays, ils se demandent, sans espoir décisif, de quel côté l'avenir le verra incliner ! On a prêté parfois au catholicisme des Etats-Unis les allures d'un conquérant merveilleux. Tout lui défend d'oublier cependant qu'il compte ses fidèles surtout dans les Etats où s'est déversée l'immigration des pays catholiques ; si bien qu'aux yeux de la masse américaine, il reste la religion des « aliens », la foi de l'étranger. Et ce catholicisme ne lui arrive-t-il jamais de s'inquiéter de son propre sort ? Il est bien tôt, sans doute, pour dessiner à main levée la courbe de son avenir. Nous voici d'ailleurs au seuil d'un monde surnaturel où des lois à part se plaisent à déjouer les plus aiguës des prévisions humaines. S'ensuit-il que des observateurs du dehors n'aient pas sujet de se poser des points d'interrogation pleins d'anxiété ? La vérité catholique dispose assurément de puissances transcendantes. Et son merveilleux

1. *Year Book of Churches*, 1924-25. *L'Annuaire de la presse catholique* pour 1926, donne le chiffre de 20,738,447.

universalisme lui permet, sans engager ni sa pureté ni son intégrité, de s'assimiler du caractère américain tout ce qu'il offre de sainement original. Mais le catholicisme de nos voisins se défend-il victorieusement contre la plus dangereuse atmosphère de son pays? N'a-t-il pas tendance à tenir trop volontiers la vie intérieure, le recueillement du mystique, pour des manifestations morbides, puis à mesurer l'intensité de la foi religieuse au cube des « buildings »? En résumé, sous la pression de la masse effroyable qui menace d'étouffer toute aspiration spiritualiste, que vont devenir les catholiques américains? Le levain victorieux qui fait lever la pâte sans se laisser absorber par elle? ou le levain qui se laisse énerver et dissoudre par la pâte épaisse et lourde?

Il reste que le Sphinx occidental est devenu l'une des inquiétudes du monde. Pour nous, qui ne sommes que la réduction au 50e de ce colosse, quelle menace ne représente-t-il pas? Comment ne pas nous effrayer lorsque nous songeons à ce qui déjà nous vient de lui: l'effroyable pourriture de son théâtre, le débraillé de ses magazines, le dévergondage de ses journaux monstres et de ses *tabloids*, le reportage effronté érigé en exploitation industrielle, l'appétence frénétique des drames criminels, la passion de les exploiter portée jusqu'au sadisme; et, comme conséquence ma-

nifeste de ces dissolvants, l'amoralisme en affaires et en politique, le culte de la richesse sans autre fin qu'elle-même, le relâchement des liens familiaux, la décadence rapide de l'éducation?

Tableau un peu poussé peut-être que celui que nous venons de faire? Ce tableau, il le fallait de cette ampleur pour mesurer nos responsabilités intellectuelles. Catholiques de pensée française, que ferons-nous en face de ce monde débordant d'énigmes à faire trembler? Dans la vaste cacophonie du jazz, ne jetterons-nous qu'une petite note de décadence ou d'élégance byzantine? Au bord du fleuve aux eaux douteuses qui emporte peut-être le destin du monde, n'avons-nous qu'à regarder passer les flots, amusés par les valse éternelles de la lumière à leur surface? La vie n'étant possible, pour nous, dans ce milieu d'Amérique, qu'au prix d'une réaction vitale, exempte de toute faiblesse et de tout repos, le spectacle ne saurait-il au moins nous apprendre avec quelle volonté attentive et acharnée il nous faut forger notre armature morale?

Que voilà de problèmes et qui exigeraient le travail en équipes de tous les hommes de pensée! Et, pour faire cesser le désaccord des volontés et l'émiettement des forces, quel besoin nous aurions, nous aussi, d'une « Semaine des écrivains catholiques »!

Assurément une attitude purement défensive ne saurait satisfaire nos consciences de catholiques. A mesure que les Américains vont avancer la conquête économique de ce pays qu'ils mènent à grande allure, eux aussi deviendront plus curieux de notre vie. Il se peut que le tourisme ne nous amène pas indéfiniment les mêmes assoiffés, n'ayant d'yeux, le long de nos routes, que pour les géantes bouteilles-annonces de la bière « Frontenac » ou pour l'énorme étalon sanglé de la « Black Horse ». Quelque économiste, chercheur de lois rédemptrices, viendra peut-être, comme un autre Frédéric Le Play, se pencher sur notre état social de peuple catholique. Qu'aura-t-il le droit d'y trouver? Que souhaitons-nous qu'il y trouve pour l'honneur de notre foi?

Le plus humble chrétien a le devoir de prier tous les jours pour qu'arrive ici-bas le règne de Dieu. Sa foi le tient responsable de l'efflorescence de la vérité et de la gloire divine sur terre. Et sachons-le: une race chrétienne échappe encore moins à pareille responsabilité. Il nous suffit de considérer en quelles conditions la lutte des idées est engagée sur ce continent, et aussi quelle tâche immense et ardue s'offre aux catholiques à travers le monde entier, pour n'avoir pas à chercher, dans la grande mêlée doctrinale, à quel camp nous inscrire. Un redressement universel

s'impose, dit-on. Se pourra-t-il effectuer sans la collaboration de tous les peuples catholiques? Nous savons, en tout cas, qu'un peuple catholique ne renonce à influencer la civilisation autour de lui qu'en se démettant de son catholicisme.

Ce n'est pas là ignorer quelle modestie sied à un petit peuple de deux millions et demi d'âmes, qui en est encore à l'adolescence intellectuelle. Les peuples ressemblent aux hommes et « la chose que l'homme croit le plus facilement, » comme dit Chesterton, « n'est-ce pas qu'il est un type épata-
tant? » Il n'en va pas moins que la modestie n'est jamais une excuse à négliger son devoir. Qui peut dire, au surplus, de quel dynamisme merveilleux se charge le plus modeste des efforts humains uni au vaste courant d'énergies surnaturelles par quoi ce pauvre monde se relie aux hautes sphères d'éternité? La puissance expansive de la vérité ne tient pas tout d'abord à la force, non plus qu'à l'étendue du foyer qui la reflète, mais à la substance même de la vérité. Sur l'immense empire romain, de quelle action n'eussent été capables les petits Grecs, s'ils lui eussent apporté une nourriture intellectuelle moins mêlée, saine ou, peu s'en faut, comme celle de leur grande époque littéraire? Quelle n'a pas été, sur l'effroyable décadence de ce même empire, l'influence de quelques petits Juifs venus de Palestine, sans bourse et sans

prestige, ne portant dans leur besace que la Vérité, laquelle est à nous comme elle était à eux, et dont, comme eux et au même titre, nous sommes les héritiers et devons être les apôtres?

IV

Je me résume: nos responsabilités intellectuelles sont des responsabilités de catholiques. Acceptons-les, en hommes sincères, qu'aucune raison, aucun prétexte, ne pourrait justifier d'une dérobade.

Faut-il persuader les artistes et les « littéraires » proprement dits que la règle morale n'entrave point l'art? Sa corde empêche-t-elle l'ascension du cerf-volant. Régler la liberté n'est point l'enchaîner. Sans doute, et nous l'avons dit, il n'appartient pas à la morale de fixer les règles du beau. Et l'on ne prie nullement les artistes d'échanger leurs traités de technique pour l'*Introduction à la vie dévote*, pas plus qu'on ne les invite à faire de l'art spécifiquement chrétien ou de la littérature édifiante. Nous ne leur demandons qu'une chose: se tenir l'âme en règle, tournée, orientée vers sa fin, sans autre souci que de bien faire leur métier; nous les tenons quittes du reste. Volontiers leur dirais-je avec Jacques Maritain: « Si vous voulez faire œuvre chrétienne, soyez chrétien, et cherchez à faire œuvre belle, où passe-

ra votre cœur ; ne cherchez pas à faire chrétien... Si vous faisiez de votre esthétique un article de foi, vous gâteriez votre foi. Si vous faisiez de votre dévotion une règle d'opération artistique, ou si vous tourniez le souci d'édifier en un procédé de votre art, vous gâteriez votre art ».¹

En revanche, ils voudront se souvenir que l'art ne saurait pécher contre les règles de l'éthique sans pécher contre les règles de l'esthétique. Nous les sommons de respecter les droits de la morale, au nom même des droits de la vérité et du réel. Des catholiques n'ont pas besoin qu'on leur rappelle les rapports étroits de l'art et de l'ascétisme chrétien. Perfection intellectuelle, l'art doit reposer sur le détachement humain. Quand donc, en vérité, l'art est-il grand art, expression saine, mesurée, adéquate de l'idéal, sinon dans la mesure où l'artiste n'a travaillé que pour exprimer son idéal, sans y mêler ces recherches d'égoïsme et de vanité d'où procèdent le factice et l'enflure du verbe ? Un esprit libre ne saurait le nier : nulle religion ne concilie comme le catholicisme les droits de la morale et les justes exigences de l'art, parce que nulle n'ordonne aussi puissamment toute la vie humaine vers la Vérité et la Beauté subsistante.

1. *Art et scolastique*, pp. 113-114.

Serait-ce alors dans l'exploration de l'âme humaine que la règle morale constituerait une gêne? Pas davantage s'il est vrai, selon le mot profond de Claudel, que « le mal ne compose pas », en ce sens qu'étant pure déficience, s'y confiner serait pour l'art aboutir à l'irréel ou à un réel tronqué, limité. S'écarter, par exemple, de la psychologie traditionnelle, pour se jeter dans le singulier, l'individuel, qu'est-ce autre chose que s'écarter de l'humanité véritable pour un psychologisme morbide où la personnalité humaine se dissout dans l'instinct et l'anarchie passionnelle?

Et, pour employer un autre mot de Chesterton, quoi de plus *romanesque* que la vision catholique du monde! « Une philosophie qui se désintéresse des conséquences, ou qui redoute d'en tirer, ne saurait fournir l'imagination d'événements dramatiques... Pour le chrétien... l'existence est une histoire qui peut finir bien ou mal. Le point central de tout le christianisme, c'est l'homme au carrefour du chemin. Prendra-t-il cette route ou une autre? Voilà la seule chose à savoir, à chercher: le moment est vraiment pathétique... C'est la crise éternelle, un combat où la défaite est payée de plus que la mort. »¹

1. Henri Massis, *Réflexions sur l'art du roman*, pp. 92-93.

« Ce qui m'attire vers le catholicisme », déclare Joseph Delteil, « c'est... ce point de la passion, de la flamme, ce combat pathétique entre l'âme et le corps, cette façon de porter la vie humaine sur le plan dramatique ». Prétendre que le catholicisme entrave l'inspiration et qu'en face de leur rivaux d'autre foi, il met les artistes catholiques dans un état d'infériorité, est donc affirmation purement gratuite. Tous les thèmes sont permis, à la condition de les traiter en chrétien, c'est-à-dire en homme soucieux de sa dignité humaine. Aucune morale ne prescrit non plus de n'aborder que les sujets édifiants ni ne commande la gravité perpétuelle et uniforme. Un seul droit nous est refusé : et non celui d'être gai, mais celui d'être léger ; et non de nous amuser, mais de ne faire que cela.

Je cherche donc vainement en quoi nos responsabilités intellectuelles pourraient gêner notre vie littéraire. Je cherche même en quoi la préoccupation de l'universel, même combinée avec les soucis d'un nationalisme légitime, pourrait affaiblir ou atténuer la personnalité de l'artiste ou de l'écrivain. Pour un peuple comme pour un individu, il n'est qu'une façon d'être original, c'est d'être soi-même, mais de l'être. Nous faire distincts de tous, rester le plus possible de notre terre, de notre race, mais aussi de notre foi, pas de plus sûr

moyen d'atteindre à la puissante originalité. « Plus un poète chante dans son arbre généalogique, plus il chante juste », a dit Jean Cocteau. Et Maritain d'ajouter: « Les œuvres les plus universelles et les plus humaines sont celles qui portent le plus franchement la marque de leur patrie ».¹ Voyons plutôt: de quoi se pourraient plaindre notre vie intellectuelle et même la vie nationale, si, pour avoir tenu devant nos yeux tout l'horizon de nos responsabilités, nos esprits se trouvaient vivifiés, stimulés, si des buts plus hauts, plus enivrants, nous arrachaient des œuvres plus puissantes, mieux faites, plus chargées, pour la patrie elle-même, d'énergie vitale? Car, enfin, le choix qui se propose à nos volontés est celui-ci: ou nous replier sur nous-mêmes, n'être que des faiseurs de petits vers, de petits romans, de petite littérature; pour de petites fins étroites et égoïstes, nous livrer à toutes les déliquescentes de l'esprit; et alors, et par fatale conséquence, n'être que les amuseurs de l'Amérique, des fabricants d'opium et de narcotiques subtils; par tous les poisons parfumés, intoxiquer l'être physique et moral de notre peuple et le conduire rapidement au suicide; ou plutôt ouvrir très larges nos esprits aux obligations de notre foi et du génie

1. *Art et scolastique*, p. 128.

national, nous constituer les défenseurs du bon sens, des meilleures traditions; au règne envahisseur de la matière opposer les forces conquérantes du spiritualisme; et, par là, nous sauver nous-mêmes, maintenir dans la vie de notre race l'habitude des hautes pensées et leur valeur tonique; et, par là aussi, pour le continent et pour l'honneur de l'Eglise, demeurer des maîtres de vérité, une apologétique vivante.

De ces deux rôles ou de ces deux idéals, lequel est le plus propre à favoriser l'essor du talent? Lequel peut se promettre sur l'âme d'un peuple plus de prises, plus de force attractive? Le dernier bénéficiera de cet avantage décisif qu'en accord avec le sens de notre histoire il recevra l'impulsion d'un courant de vie en plein élan.

Cherchez, en effet, de quel relief original ou de quels faits particuliers de géographie humaine nous avons marqué cette terre qui est devenue nôtre. Ce qui nous distingue ou nous particularise, ce n'est ni l'architecture de nos maisons, ni le réseau de nos routes, ni la configuration de nos propriétés terriennes, ni notre groupement social dont le type se confond trop souvent avec celui du voisin. Ce qui est à nous, exclusivement à nous, c'est cette chevauchée spirituelle, cette théorie de croix latines dont nous avons jalonné partout notre occupation du sol, théorie de clochers aux

répliques de toute sorte, sur les toits de nos écoles, de nos maisons d'hospitalisation, aux carrefours des routes, au front de nos montagnes. Commencée à l'orée du golfe laurentien, à l'heure lointaine de la première découverte, cette théorie a traversé le continent de part en part, de l'est à l'ouest, avec des ramifications sans nombre, de gigantesques tangentes dont les unes aboutissent aux rives polaires, et dont les autres, par delà la frontière du sud, pénètrent jusqu'au cœur du colosse yankee. Spontanément, devant l'élan merveilleux, vient aux lèvres le mot du psalmiste: *Exultavit ut gigas ad currendam viam.*

Ce fait de géographie humaine, le voulez-vous saisir encore mieux en sa signification grandiose? Faites un peu d'aviation morale. Voyez-le, comme il doit apparaître là-haut, à Celui dont le regard se pose, avec plus d'amour, sur les empreintes spirituelles de la terre. Avec sa myriade d'étoiles mystiques, innombrables lampes de sanctuaire qu'abritent les clochers, la chevauchée de la race française d'un bord à l'autre du continent, je me la figure, pour ma part, sous la forme d'un immense chandelier, dont le pied triangulaire serait posé à l'est, sur les deux rives du golfe, et dont la tige se prolongerait jusqu'au Pacifique, tronc lumineux qui se noue et se fortifie à mesure que se rapprochent les bords du fleuve et que la race

se tasse, mais d'où jaillissent ensuite de multiples branches qui s'élancent vers le sud et vers le nord, comme autant de trajectoires flamboyantes. Les Brésiliens sont fiers de leur Croix du Sud, constellation du ciel austral qu'ils ont, pour ainsi dire, annexée à leur géographie, après en avoir fait l'emblème héraldique de la patrie. Le chandelier mystique qui symbolise notre œuvre humaine dans le Nouveau-Monde, nul besoin de le faire descendre des régions aériennes pour l'annexer à notre sol. Réalité terrestre, géographique, nous en avons enveloppé le continent comme d'une écharpe. Mais voici indiqués du même coup et le sens et la qualité de notre vocation. Par tout notre passé nous sommes des enfants de lumière, des porteurs de flambeau.

Restons-le.

LA DÉCHÉANCE DE NOTRE CLASSE PAYSANNE.¹

Il y a deux ans, je donnais au Cercle Universitaire de Montréal une causerie qui avait pour titre: *Quelques causes de nos insuffisances*. A ceux qui ne cessent de gémir sur notre allure à retardement, dans le domaine économique en particulier, j'offrais en méditation un petit tableau d'histoire: celui de notre vie scolaire et intellectuelle depuis 1760. Cette petite race, dont on trouve la démarche lente et indécise, je défendais de la juger, sans tenir compte des quatre ou cinq générations d'illettrés qu'elle traîne à son pied comme autant de boulets. Elle porte en sa vie, disais-je, cet élément tragique de passer son temps à rattraper du temps perdu.

Aujourd'hui je me place devant cet autre fait social, l'un des plus troublants pour l'historien et le sociologue: la déchéance incessante de notre

1. Conférence prononcée au Cercle Universitaire de Montréal, le samedi 5 décembre 1931, sous le titre: *Quelques autres causes de nos insuffisances*.

classe moyenne; je veux dire le désolant acheminement, depuis 75 à 80 ans, des petits propriétaires agricoles vers le prolétariat. La dégringolade — le mot n'est pas trop fort — s'est précipitée à une telle allure qu'en moins d'un demi-siècle, un peuple en majorité paysan est devenu un peuple en majorité ouvrier. La classe moyenne, où s'appuie d'ordinaire l'élan vers les classes supérieures, ne cesse d'accroître l'effectif des classes inférieures. Et voilà que se développe, dans une portion considérable des masses populaires, une sorte de résignation sereine à la domesticité, aux emplois subalternes, au prolétariat perpétuel. Les Canadiens français continuent de s'orienter en masse vers les petits métiers, les occupations de manœuvres et de journaliers; ils envahissent les villes, en élargissent indéfiniment les faubourgs, sans autre aspiration trop souvent que d'y briguer un emploi de charroyeur de vidanges ou de balayeur municipal. De père en fils, on habitera les mêmes taudis, on subira les mêmes servages, sans jamais l'ambition de hausser sa vie, content d'obéir à un maître, surtout si ce maître est un étranger.

Déchéance aussi lamentable qu'étrange qui fait penser à la disparition, au dix-huitième siècle, des *yeomen*, classe de francs tenanciers et de petits propriétaires ruraux, force de l'Angleterre

médiévale. J'ai demandé à l'histoire de me fournir une explication du phénomène. Et je me propose de chercher avec vous ces « quelques autres causes de nos insuffisances. »

I

Le 2 août 1857, à propos d'une brochure agricole dont il vient d'ordonner la diffusion à 50,000 exemplaires, lord Elgin écrit à lord Grey: « Elle est surtout intéressante, en ce qu'elle fait voir l'état primitif de notre agriculture. » Etat primitif! Le mot est à retenir. Qu'en un pays neuf, l'on se préoccupe beaucoup plus de l'agrandissement du domaine agricole que du perfectionnement des méthodes agricoles, ne voyons là qu'une loi assez générale. L'amélioration des méthodes de culture coïncide d'ordinaire avec le rétrécissement et le coût accru du sol cultivable. L'état pitoyable de notre agriculture, au milieu du siècle dernier, tient à des causes bien déterminées où figurent d'abord les tendances maîtresses du régime politique depuis 1760. Les marchands britanniques débarqués ici après la conquête, tout de même que l'égoïste bureaucratie qui accapara la fonction gouvernementale jusqu'en 1840, eussent été bien incapables d'inaugurer une large politique agricole. Les marchands songent naturelle-

ment au commerce et ne se soucient qu'à demi des industries qui l'alimentent; la bureaucratie songe d'abord à se maintenir dans ses fonctions qui sont pour elle l'industrie la plus lucrative.

Une fois la malheureuse tendance bien dessinée, le miracle eût été qu'elle ne se fût pas maintenue, même sous le régime de l'autonomie coloniale. D'ailleurs, comme chacun sait, les régimes politiques changent beaucoup moins qu'ils ne se succèdent. Et ce n'est pas impunément que la classe agricole aura été tenue, pendant quatre-vingts ans, comme en marge de la prévoyance politique. Après 1848, les soucis des gouvernants se laissent encore entraîner de façon presque irrésistible vers le commerce et les exigences de son outillage. En haut lieu, il n'est pas sûr que l'on ne mésestime l'agriculture, qu'on ne la tienne pour un facteur secondaire, sinon bien inférieur, dans la vie matérielle du pays, une industrie à tout le moins qui va de soi-même, comme le mouvement planétaire, et pour qui l'aide officielle serait superflue. Si l'on consulte, par exemple, le recueil des discours de sir Georges-Etienne Cartier, l'on constate, non sans quelque stupéfaction, que ce parlementaire apte à discourir sur tous les sujets de la politique canadienne, n'a jamais touché expressément, lui, fils d'un marchand de grain, aux problèmes de l'agriculture. L'homme d'Etat au-

rait pu prendre pour lui les reproches à peine déguisés que, dans une lettre ouverte, l'un de ses électeurs lui écrivait en 1859: « Quand je vois... les sommes immenses qui ont été dépensées en améliorations dans ce pays, améliorations dont j'apprécie autant que personne l'utilité, je suis toujours étonné qu'on ait fait si peu pour l'agriculture. D'où cela vient-il?... *L'agriculture n'est pas en honneur en ce pays...* Les personnes d'éducation et de premier rang dans la société patronnent-ils l'agriculture comme le premier des arts? Point du tout ». Un Comité parlementaire chargé d'enquêter sur le sujet en 1850 note le peu d'attention accordée par la législature aux choses agricoles. Dès 1842, nous avons un « commissaire des terres de la couronne », un « président du bureau des travaux publics ». Nous n'avions ni ministre ni commissaire de l'agriculture. Ce ministre, nous ne l'aurons qu'en 1853. A partir de cette date, mais alors seulement, l'agriculture dépendra d'un service d'Etat spécial et un « Bureau d'agriculture » sera même fondé. C'est à peu près à cette époque, si l'on se rappelle, que l'enregistrement des droits d'auteur se voit rattaché au ministère de l'agriculture, par ce principe, sans doute, qu'un chômeur en appelle un autre. Comment définir, en effet, l'insignifiante efficacité de cet organisme, qui parfois, du reste, relève d'un homme du Haut-

Canada? Ce ne sera pas avant 1862 que les gouvernants doteront l'agriculture canadienne d'un service administratif efficace, mais alors pour racheter combien d'années d'inertie, d'indiscipline, d'incompétence et de désordre! François Evanturel, ministre de l'agriculture en 1862, ne peut taire l'état déplorable où il a trouvé ses bureaux. Ce département, écrit-il en son rapport officiel, a été peut-être « le plus négligé ». Et, sans doute, croyez-vous percevoir, en cette critique, l'annonce de réformes libératrices? Les premiers efforts d'Evanturel n'empêcheront pas son successeur, Letellier de Saint-Just, de proférer les mêmes doléances, l'année suivante. Une autre année passera et, comme à cette époque les ministères se bousculent beaucoup plus qu'ils ne se succèdent, d'Arcy McGee, successeur de Letellier, reprendra le refrain en l'accentuant. « Je suis certain, écrira-t-il, qu'aucun des chefs politiques qui ont présidé à ce département, ne s'est jamais formé une idée complète de l'état de désorganisation qui s'y trouvait ». Quel régime extraordinaire en un pays neuf, qui vit, malgré tout, de son agriculture! Et, d'un pareil régime, quelle aide pouvaient bien attendre les cultivateurs du sol? Le comité parlementaire de 1850 ne peut s'empêcher de comparer la modicité des octrois agricoles à la libéralité de la législature pour

d'autres branches de l'industrie de beaucoup moindre importance. Pendant que des impôts véritablement prohibitifs empêchent l'importation des instruments aratoires, des bons grains de semence, des races de bestiaux améliorées, l'encouragement officiel se borne à l'octroi de quelques louis pour sociétés d'agriculture, pour quelques petites expositions de comté, quelques partis de labours, etc. S'il arrive parfois à la législature de se rappeler qu'existent, en ce pays, une agriculture et des agriculteurs, cette pensée fugitive a bientôt fait de s'évanouir à l'heure du budget. Et ceci se passe dans un pays où, en 1860, la population rurale s'élevait à 2,249,482 âmes contre à peine 257,173 de population urbaine.

On se doute bien que l'indifférence officielle ne laisse guère à l'enseignement professionnel agricole la chance d'exister. Quel pays en avait pourtant plus besoin que le Bas-Canada, pays de vieilles seigneuries, au sol fatigué, requérant plus que le Haut-Canada, pays moins ancien, des méthodes perfectionnées, un labeur intelligent. Pour l'enseignement de l'agriculture l'on n'aperçoit pourtant, avant 1850, que l'antique école de Saint-Joachim, fermée depuis longtemps, puis une autre école-fantôme, celle de Charlesbourg, fondée en 1833 par J.-F. Perrault, laquelle, mal aidée, ferma elle-même ses portes deux ans plus tard. Il

faut se reporter ensuite à 1852 pour relever la fondation d'une ferme-école dans le comté de Laprairie, à la Tortue, nom tristement symbolique, car, faute de ressources, la pauvre école alla lentement et n'alla pas loin. L'effort serait plus heureux en 1859, à Sainte-Anne de la Pocatière, alors que, sous l'impulsion d'un prêtre surgirait la première école spéciale d'agriculture fondée au Canada et la deuxième en Amérique du Nord. Mais quelle effarante allocation l'école de Sainte-Anne va-t-elle recevoir du parlement, pour ses débuts? Cinquante louis! L'école n'est d'ailleurs, ainsi qu'elle se définit elle-même en son prospectus, qu'une école de « second degré ». L'agriculture manque toujours d'un enseignement supérieur: d'où cette désolante constatation d'un comité parlementaire: « De tous les arts de notre pays le plus utile et certainement le plus généralement en usage est l'art agricole; pourtant, par une anomalie qui ne s'explique pas, l'agriculture ne fait pas partie des cours de cette faculté à l'Université Laval. » En effet, une chaire des sciences agricoles manque à Laval; mais cette chaire existe à Toronto, à McGill, à Lennoxville. Toronto possède un enseignement agricole d'hiver; le Bureau d'agriculture du Haut-Canada publie annuellement un rapport rempli de renseignements précieux. Pour le Bas-Canada, l'on se borne

à souhaiter que son Bureau d'agriculture fasse preuve d'une égale activité.

Que ne vont point coûter au Bas-Canada ces piétinements et cette économie à rebours? La pitoyable condition de son agriculture, vers 1850 et après cette époque, s'explique décidément par autre chose que l'état d'esprit du paysan canadien-français, dont trop lestement l'on a fait un routinier incorrigible. Dès lors, au contraire, et le fait est notoire, le paysan québécois accepte avec facilité les méthodes de culture progressiste des Anglais ou des Américains devenus ses voisins. Des missionnaires des Cantons de l'Est qui ont pu comparer les établissements canadiens-français en milieux anglais, aux mêmes établissements dans les vieilles seigneuries, notent chaque fois l'état plus prospère des premiers.

La misère de l'agriculture du Bas-Canada n'est rien d'autre que la misère de tout art ou de tout métier qui a vécu trop longtemps replié sur soi-même, en dehors des courants de la vie, sans renouvellement possible de sa technique ou de ses méthodes. Privée depuis quatre-vingt-dix ans de tout moyen de se renouveler, dépourvue d'enseignement professionnel, l'agriculture du Bas-Canada ne pouvait aboutir qu'à la dégénérescence dans la lamentable routine. Déjà, en 1838, le Dr Meilleur a pu noter, dans le *Canadien* (22

août) que « nos habitants possèdent encore, il est vrai, un assez grand nombre de terres cultivables, mais dont le fond est épuisé par une mauvaise culture ». Dès cette même époque, Meilleur constate aussi un exode des campagnards en voie de s'ébaucher vers les chantiers et vers la frontière. La situation n'aura fait que s'empirer vers 1850. L'agriculture du Bas-Canada, affirment alors de bons observateurs, ne sait plus faire rendre à la terre qu'à peine un tiers, — d'autres disent un quart — de sa production normale. Ignorance dans la rotation des semences, ignorance dans l'usage et le traitement des engrais, ignorance dans l'élevage du bétail, usage de machines démodées : la décadence se révèle aussi complète que possible. Vers ce même temps, un relevé des obligations hypothécaires nous dit le nombre incalculable de terres grevées de charges trop lourdes. Un autre symptôme plus inquiétant, c'est la désaffection de l'homme pour la terre qui ne sait plus lui donner sa bouchée de pain. Vers 1850, l'habitant des vieilles seigneuries en est arrivé à cette persuasion navrante qu'entre lui et la terre des ancêtres, la vieille amitié est finie. Il la croit épuisée sans retour, rebelle à son travail et à ses sueurs ; il se prépare à lui tourner le dos, comme il ferait à la compagne infidèle. Peut-être même, au dégoût de la terre, se joint-

il en son âme quelque chose de pis: le dégoût de son métier. Et voilà bien l'impardonnable péché de notre incurie officielle. Elle aura découragé de sa vie le paysan auguste qui a fait la Nouvelle-France, l'homme qui avait conquis sa terre sur les espaces les plus durs à défricher de ce continent et qui, pour avoir tourné au soleil de si vastes emblavures, depuis les terres du golfe jusqu'aux prairies occidentales et en maints Etats de la république voisine, aura été, sans contredit, le plus grand laboureur d'Amérique.

II

Ce découragé croit-il au moins en l'avenir des terres neuves? Et dans les immenses domaines encore incultes de sa province, y a-t-il pour lui quelques réserves? Ces domaines encore disponibles se peuvent alors partager en quatre catégories: les réserves du clergé, les terres encore incultes des vieilles seigneuries, les domaines des grands propriétaires, les terres de la Couronne. Qu'offrait aux défricheurs du Bas-Canada l'un ou l'autre de ces espaces?

On se rappelle que, par l'Acte de 1791, le gouvernement britannique avait gratifié le clergé protestant d'une dotation d'Etat. En toute paroisse ou municipalité, il lui avait réservé un sep-

tième des terres vacantes. Vers 1850, les Réserves du clergé constituaient un domaine considérable, d'environ trois millions et demi d'acres de bonne terre, dont un million à peu près dans le Bas-Canada, soit 8,143 acres sur les Iles de la Madeleine, le reste dans les cantons de l'est. Territoire nullement négligeable à une époque où la terre libre est déjà raréfiée et peu accessible. Mais que d'ennuis vont occasionner ces enclaves privilégiées! Pour conférer aux lots du clergé une valeur autant que possible uniforme, on s'était gardé de les choisir contigus les uns aux autres; on les avait plutôt disséminés à d'égales distances à travers les cantons. En réalité l'on n'attribuait à la Réserve que chaque septième lot. Les inconvénients d'un tel sectionnement sautent aux yeux. De septième en septième lot s'étendait trop souvent un espace inculte; les servitudes pour chemins, fossés, etc., ne pouvaient donc que s'aggraver pour le colon, forcément isolé sur son lot de Réserve, contraint de se relier à des voisins plus éloignés. La vente de ces lots se faisait-elle au moins à des conditions acceptables? Par suite de frais spéciaux d'administration, ces lots coûtaient presque partout plus cher que ceux des domaines de la couronne. Le contrat de vente s'accompagnait, par surcroît, de conditions particulièrement onéreuses. En résumé, et voici un mot décisif des mission-

naires catholiques des Cantons de l'est: sur cent colons acquéreurs de lots du clergé, à peine quatre, six, peut-être, se pouvaient acquitter de leurs obligations.

Donc, voici bien un premier domaine à peu près fermé au défricheur du Bas-Canada. Est-ce le seul?

L'intention des rois de France n'avait guère été d'établir, dans la colonie du Saint-Laurent, une aristocratie de parade, dotée de vastes et inutiles domaines. Le concessionnaire de seigneurie n'est qu'un fiduciaire de la couronne. Il n'obtient de la terre que pour des fins publiques, coopérer à la grande œuvre de la colonisation, à l'établissement du pays. Pour le maintenir à ce rôle désintéressé, les prescriptions et dispositifs de sa charte de concession s'accumulent. On dérogera fermement à la coutume du royaume qui, loin d'imposer au seigneur le jeu de fief, lui interdit d'aliéner son patrimoine au delà des deux tiers. Le seigneur de la Nouvelle-France ne peut, au contraire, rien vendre de son domaine, non plus qu'en retenir de vastes espaces. Il ne reçoit de la terre que pour en dispenser aux colons. Obligation lui est faite de concéder à ses censitaires et de concéder gratuitement, à simple titre de redevance. Tardet-il à s'exécuter, que l'autorité intervient pour concéder à sa place. Trop de négligence peut

même entraîner la réunion du domaine seigneurial au domaine de la couronne, termes courtois pour signifier la confiscation. La convoitise humaine se voyait imposer ainsi des freins énergiques. L'intervention fréquente du roi, jointe à la toute-puissance de l'intendant, ne furent pas de trop néanmoins pour maintenir l'institution dans son rôle social et national.

La conquête anglaise survint qui affranchit la convoitise de ses freins. On sait comment les seigneurs, anciens et nouveaux, profitèrent de la disparition de l'intendance, puis de la complicité des tribunaux, hostiles à la tenure ou ignorants de ses lois, pour se faire absoudre d'abus souvent révoltants. Ils avaient, du reste, sous les yeux, pour exciter leurs convoitises, le spectacle du grand propriétaire anglais, en pleine jouissance, lui, du « *free and common soccage* », libre de disposer de ses domaines à son gré, de les vendre au prix de son choix, ou de les garder indéfiniment incultes, sans avoir à verser la moindre redevance au trésor public. Bientôt, en des seigneuries où le censitaire n'avait à payer jadis qu'un sou de cens pour chaque arpent de front et qu'un sou de rente pour chaque arpent en profondeur, les redevances s'élevèrent peu à peu jusqu'à trois, six et voire huit deniers pour chaque arpent en superficie et jusqu'à une rente de cinq à dix chelins

pour chaque arpent de front, sans compter les minots de blé, les corvées, les droits de commune, les réserves de matériaux de construction, les droits de chasse et de pêche, qu'une experte cupidité trouva le moyen d'accroître incessamment. A ces impositions abusives, si l'on ajoute le droit de retrait, les lods et ventes toujours en vigueur, il en résulte que le pauvre censitaire, déchu pratiquement de la propriété de son petit domaine, n'y tient plus que la qualité d'un simple tenancier à bail. Et quel bail encore précaire ! Qu'une mutation de seigneurie survienne, et le censitaire reçoit l'ordre de prendre un « titre-novel », ce qu'on ne lui accorde qu'en lui imposant, avec leurs frais onéreux, les recherches des titres et quelquefois même l'intervention d'un arpenteur. Presque toujours le nouveau seigneur a profité de l'occasion pour aggraver redevances et obligations. Mais que dire de la condition de l'infortuné censitaire qui entreprend de se trouver de la terre pour établir ses fils ou agrandir son domaine ? Celui-là se heurte à l'impitoyable mauvaise volonté du seigneur. Ce dernier refuse de concéder ou ne le fait qu'à des conditions qui équivalent à une vente, cependant qu'à titre de garanties, pour ces impositions nouvelles, le censitaire se verra obligé de grever son ancienne propriété de lourdes hypothèques.

Ainsi dégénérée, la tenure seigneuriale aboutit trop souvent à une véritable expropriation du censitaire. Vers 1840, s'il se trouve encore d'excellents seigneurs dans le Bas-Canada, qui ont gardé quelque chose du paternalisme de l'ancien régime, un trop grand nombre figurent parmi les pires spéculateurs d'immeubles. N'osant se livrer ouvertement à la vente de leur domaine inculte, on les voit s'abaisser à des trucs de coulissiers de finance: faire des concessions fictives à des intermédiaires qui vendent aussitôt ces concessions et en remettent le prix aux seigneurs. Ou bien encore, libres de toute concurrence, ils achètent à bas prix les terres de leurs censitaires mises en vente pour redevances impayées; puis, ces terres, ils les revendent à prix élevé ou ne les concèdent qu'à des conditions encore plus onéreuses, s'assurant ainsi, au bout de quelque temps, un retour fatal de ces domaines. Pour les trois années 1840, 1841, 1842, un cinquième des actions intentées devant la Cour du Banc du roi l'était par les seigneurs pour recouvrement de droits et redevances; plus du cinquième des ventes judiciaires était fait à leur instance et pour les mêmes fins. Dans le seul district de Montréal, les poursuites seigneuriales, devant la même Cour du Banc du roi, se chiffraient, pour l'année 1840, à

374, pour l'année 1841, à 411, pour l'année 1842, à 322.

La tenure seigneuriale se classe donc, à cette époque, parmi les institutions sociales qui ont cessé de répondre à leur fin. L'intérêt individuel a fini par l'emporter sur l'intérêt social ou national. Réduit au vasselage que nous venons de décrire, l'habitant pouvait-il garder beaucoup d'attachement à sa terre et le goût de léguer à ses fils l'agréable perspective d'une existence de « vilains » taillables et corvéables à merci? Pour saisir la pleine gravité d'un tel état de choses, il convient de noter l'étendue de sol encore soumis, à cette époque, au régime seigneurial dans le Bas-Canada: pas moins de dix millions d'arpents qui sont en même temps l'étendue la plus facilement colonisable et la plus accessible au colon.

Voilà donc un deuxième domaine encore fermé, ou à peu près, au défricheur canadien. N'en est-il point d'autres?

Le colon ne pourrait-il au moins se diriger vers les terres de la Couronne? En 1856, Joseph Cauchon, commissaire de ces terres, évaluait à 5,285,233 acres et demi le total des terres publiques arpentées et disponibles, et à 112,075,039 acres les terres de la Couronne encore inarpentées. En arrière des vieilles seigneuries, au nord et au

sud, d'immenses régions avaient à peine entrevu la hache du défricheur. Sur la rive nord, c'était la vallée du Saguenay, vaste triangle de l'étendue de la Suisse et du Tyrol réunis, où l'on croyait alors discerner « trois millions d'acres de terres propres à la culture » ; c'était la région du Saint-Maurice, dépassant d'un dixième la superficie de l'Ecosse, avec apparemment trois millions et demi d'acres de terres cultivables ; puis, venait la rive gauche de l'Outaouais, d'un sol moins propre à la culture, capable pourtant d'offrir un foyer à des milliers de colons. Sur la rive sud du fleuve, voici d'abord la région en aval de Québec qui contient 1,048,400 acres de terres disponibles et autant d'acres non arpentées ; voici surtout, entre la Rivière Chaudière et le Richelieu, et entre les seigneuries et la frontière, la magnifique région communément appelée les « Cantons de l'est », qui, en 1848, ne comptait que 69,168 âmes, et où Cauchon en 1856 trouvait encore 1,231,951 acres de terres à prendre : région fertile, riche en bois, en minerais et en ressources hydrauliques, et déjà la mieux cultivée de tout le Bas-Canada.

Tel était le splendide espace qui appelait depuis longtemps le travail de l'homme. Et vers cet espace voici longtemps que le défricheur canadien-français a les yeux tournés. A une date aussi lointaine que 1832, dans une pétition

à la Chambre du Bas-Canada, les habitants du comté des Deux-Montagnes s'élevaient déjà contre l'accaparement de ces domaines par des agioteurs étrangers. Ces habitants affirmaient très haut que « de droit naturel, les terres incultes en cette province doivent être indistinctement la propriété des sujets canadiens de Sa Majesté qui veulent s'y établir. » Pourquoi, vingt ans plus tard, ces revendications restent-elles encore sans effet pratique? A tous ces territoires, vastes, riches, magnifiques, il ne manque que d'être accessibles. Je ne sais s'il est une plainte plus constante et plus lugubre que celle des colons et de leurs missionnaires sur le manque de chemins vers les régions colonisables, et à l'intérieur même de ces régions. Des chemins, le gouvernement n'a pas laissé parfois d'en ouvrir; il l'a fait sans méthode, sans vue d'ensemble; puis, ces chemins à peine ouverts, il a oublié de les entretenir, de les réparer, laissant la brousse les envahir et les rendre impraticables.

Les municipalités de comté possèdent le pouvoir de faire construire des chemins. Et tel est le cas pour les Cantons de l'est; mais en ces comtés vastes, clairsemés d'habitants, il n'existe guère, vers 1850, de conseil municipal sur qui l'on puisse faire foi entre la Chaudière et le Saint-François. « Des chemins! des chemins! crie-t-on d'un peu partout, et l'émigration prendra fin! » Et l'on

aligne des statistiques sur la quantité de chercheurs de lots qui, pris de découragement, ont choisi le chemin de la frontière, celui-là toujours grand ouvert. En 1849 « plusieurs centaines de personnes », chassées de Québec par la misère, entreprennent d'aller s'établir dans les Cantons de l'est. Après une lamentable odyssée de vingt lieues sur le chemin Gosford, ces malheureux sont contraints de s'en retourner à leur existence de crève-faim. En juin 1850, près de trente habitants des comtés de Dorchester, de Bellechasse et de Québec, en quête de terres, eux aussi, parviennent, au milieu de difficultés inouïes, jusqu'à Lambton. Là, couverts de boue, harassés de fatigues, déguenillés, ils déclarent à un missionnaire qu'ils n'auront jamais le courage d'envoyer leurs enfants s'établir dans un tel pays. Et voici un mot qu'on ne transcrit pas sans quelque rougeur au front: « Pas une seule personne ne m'a exprimé le désir de s'établir sur des terres de la Couronne », témoignera devant le Comité parlementaire de 1849 J.-N. Bossé, avocat de Québec, « car il n'a jamais été connu que le gouvernement voulût donner les moyens d'y pénétrer... » Aussi quel sombre poème que l'entêtement et les misères des colons de ce temps acharnés à se débrouiller dans la forêt sans routes. Trop pauvres pour s'ouvrir de bons chemins vers les grandes voies de

communication, leur unique ressource est de s'y rendre à pied. Dure nécessité qu'auront à subir plus que les autres les pionniers des Cantons de l'est. « Rejeté à 25 lieues du Saint-Laurent, témoigne l'abbé J.-B.-A. Ferland, celui-ci (le colon) devra se soumettre pendant longtemps à des privations sans nombre. S'il a besoin d'une pioche, d'un quintal de farine, d'une botte de paille, il aura à parcourir 15 à 20 lieues pour se procurer ces objets. » Ces pauvres gens n'ont que leur dos pour transporter leur mobilier, leur outillage agricole, toutes leurs provisions. Pour aller porter au moulin leur premier blé récolté, ou plus simplement se ravitailler, leur seul moyen de transport, en l'absence des chemins d'hiver, reste toujours leur dos et leurs bras. Qui n'a entendu parler, en telle partie des Cantons de l'est, des fameuses savanes de Blandford et de Stanfold qui dressent, entre les nouveaux établissements et les paroisses du bord du fleuve, une sorte d'obstacle infranchissable? Pendant sept mois de l'année, la savane de Stanfold n'est passable qu'à pied. Les colons n'entreprennent de la traverser que par bandes de dix à quinze, pour être sûrs de se porter secours au besoin. A travers la savane s'acheminaient donc de vraies processions de parias, vêtus de haillons, couverts de boue, portant sur leur dos 60 à 80 lbs de farine, « souvent un sac

de provisions sur leur tête, et dans leurs mains les ustensiles de cuisine les plus nécessaires ». Pendant onze ans, pourtant, ce sera, pour des centaines de colons, le seul chemin de passage entre les Bois-Francs et les paroisses du fleuve. Encore un peu, et, comme dans l'Afrique des esclaves, l'on eût reconnu la route des caravanes aux ossements humains qui la jonchaient. « Il serait facile », rapporte un missionnaire, « de donner les noms de plusieurs colons qui sont morts des suites de fatigues excessives encourues en ces sortes de voyages ».

Et vraiment, devant de pareils faits, l'on a peine à partager l'admiration, un peu humiliée, il est vrai, d'Etienne Parent, qui, en 1852, s'écriait: « C'est à fendre le cœur, mais aussi c'est à exciter l'admiration et l'orgueil national, que d'entendre les récits des tribulations et des souffrances endurées avec tant de résignation et de constance par les premiers colons des Bois-Francs et autres lieux, où nos compatriotes sont encore aux prises avec des obstacles à décourager toute autre race d'hommes ».

Ces misères ne représentent pourtant qu'une minime partie des ennuis du pauvre colon. Ce lot de terre qu'il a mis sous ses pieds, il lui a fallu, tout pauvre qu'il est, le payer en beaux deniers. Son pays, qui a prodigué le domaine national gra-

tuitement ou à vil prix à tous les spéculateurs, n'en a pas un pouce pour ce travailleur. Son lot est-il un lot de la couronne, le prix se fera variable, selon la région, depuis un chelin l'acre dans la région du Saguenay et de Gaspé, jusqu'à deux chelins dans les régions des Trois-Rivières, du Saint-François et de Montréal, le tout payable avec intérêt, en cinq versements annuels, dont un lors de la vente. Le colon manque-t-il à faire l'un ou l'autre de ces versements, le département des terres exige un intérêt sur chaque arrérage. De ce lot, jamais plus de 200 acres au même, le colon doit prendre possession immédiatement et y habiter de façon permanente; il prend l'engagement d'y bâtir une maison de pas moins de 18 pieds sur 26, d'y faire, chaque année, par cent acres, cinq acres de terre neuve. La violation de l'une ou de l'autre de ces clauses peut lui attirer la confiscation de son lot. Sa propriété lui appartient-elle au moins à titre absolu? Tant s'en faut. Du bois de service, il ne peut user que pour la construction de ses bâtisses de ferme; la partie boisée de sa terre, il peut la détruire par le feu et le défrichement; défense lui est faite d'en couper une bille pour le commerce, à moins d'ajouter à ses versements annuels des déboursés supplémentaires. C'est-à-dire que, dans les premières années de son établissement, années si dures où le colon

n'a guère encore de récolte pour vivre, il se verra dans l'impossibilité de rien tirer de sa terre. Ce droit de coupe qu'on lui refuse, on l'accorde, en revanche, pour une bagatelle, au marchand de bois, au spéculateur; et ceux-ci ne se priveront point d'enlever au colon sans défense tout le meilleur bois de son lot. J.-C. Chapais écrira dans son Rapport de 1864: « A peine le colon d'aujourd'hui trouve-t-il sur sa terre le bois nécessaire à la construction des édifices de sa ferme ». En somme le colon du Bas-Canada ne peut être qu'un homme déjà fourni de biens, d'épargnes, un homme à l'aise, en état d'attendre trois ou quatre ans les rendements de sa terre neuve. S'il est un pauvre, un déshérité, bien incapable d'apporter avec soi des réserves de vivre, le malheureux n'aura qu'à prendre garde; car dans l'impossibilité où il se trouvera, à certaines époques, de se ravitailler, il ne s'enfonce dans la forêt qu'à son péril de mort. « C'est avec la plus grande émotion », déposait le missionnaire de Lambton, devant le Comité parlementaire de 1851, « que je viens soumettre à votre comité l'état de pauvreté où se trouvent quelques familles établies le long du chemin Lambton, dans Tring, Forsyth et Lambton. L'an dernier trente familles se sont trouvées dans la déplorable nécessité de se nourrir d'herbes bouillies, de framboises et de bluets, pen-

dant une grande partie de la belle saison. Combien d'entre elles ne peuvent jamais se rendre à nos églises, parce qu'elles sont entièrement dénuées de vêtements ». Dans la plupart des régions neuves d'alors, nous dit Meilleur, les enfants vivent de rations et ne sont pas assez vêtus pour aller à l'école. Vraiment ces domaines de la couronne font penser à un véritable enfer du Dante, enfer qui imposerait, lui aussi, de laisser à sa porte la plus nécessaire des espérances.

Et pourtant il s'en faut que j'en aie fini avec ces avanies, tracasseries et persécutions. Que d'autres misères leur isolement dans le bois, leur éloignement de tout marché, de toute administration politique, civile et judiciaire, attirent aux colons ! C'est d'abord le marchand régional qui profite de l'absence de concurrence pour s'abattre sur eux, les rançonner comme ferait un escroc, leur acheter pour une bagatelle les produits de leurs terres et leur vendre ses marchandises quatre ou cinq fois le juste prix. Au Saguenay, avant 1850, le colon est aux prises avec le monopole des magasins Price. Point de monnaie en cette région ; mais des *bons*, ou billets appelés *pitons*, payables au porteur exclusivement en marchandises et à tel magasin déterminé. C'est ensuite l'arbitraire ou la rapacité des spéculateurs et des agents de la Couronne et parfois des uns et des

autres se faisant complices. Le premier exhibe de faux titres et prétend se faire payer des terres qu'il soutient lui appartenir. Le second fait attendre les titres que la loi l'oblige de fournir et ne les accorde que moyennant finances. Contre ces ruses et ces escroqueries, le défricheur possède-t-il au moins quelque moyen de défense? Les tribunaux sont trop loin pour lui laisser le loisir ou l'opportunité d'y recourir. Dans la région du Saguenay, par exemple, où nul district judiciaire n'existe avant 1852, la cour de circuit la plus proche siège aux Eboulements, soit à quarante lieues, et n'est accessible qu'à travers bois. Au surplus, il suffit que l'affaire échappe à la juridiction de cette cour pour que l'heureux défricheur saguenayen reste avec le privilège d'aller défendre son droit à Québec ou de se laisser condamner par défaut.

Encore ne sont-ce là que les avatars du colon poussé par quelque mauvais génie vers les terres de la Couronne. Que dire du malheureux tombé par mauvaise chance sur le domaine des spéculateurs?

Des spéculateurs, il en est de deux sortes: les nouveaux, ceux qui ont profité de l'élan des colons vers les terres de la Couronne pour en accaparer de grandes étendues en fraude de la loi et les revendre avec profit. Ceux-là, on les trouve un peu partout, dans toutes les régions du Bas-Ca-

nada alors ouvertes à la colonisation. C'est d'un autre groupe qu'il sera question ici: ceux des Cantons de l'est. Là, en effet, s'étend le glorieux empire de ces grands seigneurs, empire sur lequel le soleil ne se couche que respectueusement. Entre le Richelieu et la Chaudière, le territoire se divise en trois zones parallèles au Saint-Laurent: la zone des seigneuries le long du fleuve, la zone des terres de la Couronne le long de la frontière; entre les deux, et comme pour les séparer par une enclave hautaine, la zone des grands propriétaires, large de quinze lieues, longue de 25 à 30. Cette zone, on sait qu'elle s'était constituée, en quatre ou cinq ans à peine, sous Robert Shore Milnes, alors qu'avec la complicité du Conseil exécutif, 60 acapareurs, porteurs de listes de pétitionnaires où ne s'alignaient que des prête-noms, se faisaient concéder 1,425,000 acres de terre. Devant le Comité parlementaire de 1851, Jean-O. Arcand, agent des terres du gouvernement dans les Cantons de l'est, disait: « De 1795 à 1811, plus de trois millions d'acres des terres publiques furent ainsi mis entre les mains d'environ deux cents favoris, dont quelques-uns eurent jusqu'à 60 ou 80,000 acres chacun; et même le gouverneur R. Shore Milnes en prit près de 70,000 pour sa part. » (*Journal de l'Ass. lég.* 1851, app. V.) De grandes étendues du domaine, concédées primitive-

ment aux vétérans de l'armée britannique et canadienne, tombèrent aussi aux mains des agio-teurs. En 1864 ces accapareurs du domaine public, ou plutôt leurs successeurs, détenaient encore de vastes étendues en cette même région: 20,000 acres dans le canton d'Upton; 22,000 dans Wickham; 31,000 dans Durham; 90,000 dans Wolfe; 40,000 dans Hereford; 257,000 dans Richmond; 20,000 dans Brompton; 25,000 dans Melbourne; 58,000 dans Shipton; 54,000 dans Stoke. Dans le comté de Bagot, tout le territoire, sauf 25 lots, appartenaient aux spéculateurs.

Vers 1850, ce sont ces spéculateurs qu'on tient responsables au premier chef du marasme de la colonisation dans le Bas-Canada et de l'émigration de la classe agricole. Missionnaires, agents des terres, membres des comités parlementaires, leur ont réservé leurs plus vifs anathèmes. « Le mal, le grand mal, » s'écriaient en 1851 les douze missionnaires des Cantons de l'est, « vient principalement de ce qu'une grande partie des terres des townships de l'est sont tombées entre les mains d'un nombre de propriétaires assez limité qui n'ont d'autre but que de spéculer...; ce sont eux surtout que l'on doit considérer comme les auteurs principaux de l'émigration de nos compatriotes; c'est à l'intérêt sordide de ceux qui spéculent ainsi sur

les besoins du peuple qu'on sacrifie l'avenir de notre belle patrie. »

Spéculateurs! le qualificatif n'a pas été décerné gratuitement à cette catégorie de propriétaires. Du spéculateur, ils ont l'insatiable rapacité, la ruse sans entrailles. Quand le gouvernement aura abaissé à 4 et même à 2 chelins l'acre les terres de la couronne, pas une acre de terre ne se vendra, dans la zone des spéculateurs, affirme le *Canadien émigrant*, à moins de 10, 15, 20, 25 chelins l'acre; on a même eu l'effronterie d'exiger la somme exorbitante de *quarante-six chelins et huit deniers* l'acre pour des terres situées sur le chemin provincial ». Il s'en trouve même, parmi ces spéculateurs, qui, dans l'attente d'une hausse toujours plus élevée, ne veulent à aucun prix se départir d'une acre de leur domaine dont ils font une véritable chasse-gardée. Un jour que la jeunesse de Dorchester et de Bellechasse voudra s'établir sur des terres neuves, dans la proximité des vieilles paroisses, il lui faudra contourner, comme un domaine interdit, les belles forêts de Tring, et se chercher des lots, 10, 20 et 30 milles plus loin. Quelques colons plus téméraires consentent-ils à payer le haut prix? Le spéculateur, jamais à bout de ressources, trouvera encore le moyen de les pressurer dans le contrat de vente. Dans ces cantons où la tenure libre est de droit commun,

on impose aux acquéreurs de lots des conditions et des redevances dignes « des seigneurs les plus durs et les plus exigeants du Bas-Canada ». Il est entendu, par exemple, que les chemins, leur construction ou leur entretien, tombent invariablement sur le dos du colon. Que si le spéculateur n'en fait pas une condition expresse du contrat de vente, presque toujours, par inertie, ruse, ou pression sur les pouvoirs municipaux, il parvient à se libérer de sa part de travaux publics ou de servitudes de voisinage. Sans jamais déboursier un sou, il attend que les travaux de défrichement aient accru la valeur de son domaine pour en vendre le reste au plus haut prix possible. Quelques-uns toutefois dédaignent ces procédés à trop longue échéance. Par de fausses promesses, ils attirent le colon, lui concèdent un lot. Puis, quand le pauvre homme a défriché dix à douze arpents, ils mettent le malheureux en face d'un contrat léonin où il aura le choix de s'imposer des fardeaux écrasants, ou de déguerpir de son défriché. Parfois aussi, dans ces cantons si mal arpentés et où, pour n'être pas obligés de s'inscrire au greffe municipal, les propriétaires restent souvent inconnus, il arrive que des colons de bonne foi s'établissent sur un lot de spéculateur, le croyant terre de la Couronne. Mal en prend aux infortunés. Après des années, un agent survien-

dra pour leur donner l'alternative ou de payer leur terre un prix exorbitant, ou de laisser là le fruit de leur labeur, leur ferme, leur maison et aller tenter fortune ailleurs.

Que l'on ne se récrie point. Trop de témoignages, hélas! viennent attester ces faits révoltants. Au reste, ce système d'éviction sévit dans la province, comme un mal invétéré, puisque les habitants du comté des Deux-Montagnes le dénoncent à la Chambre dans leur pétition de 1832. (*Journ. de la Ch. d'Ass. du B.-C.*, 1832-33, p. 84.) Quelques régions furent même le théâtre d'expulsions en masse. « Tel est le sort réservé cette année à une douzaine de familles de Stanfold », témoignent les douze missionnaires des Cantons de l'Est. « Il y a à peine deux mois, on a signifié à quelques colons de la partie nord du township de Halifax de laisser leurs terres. Dans le township de Bulstrode, où il y a près de cinquante familles établies sur les 11e et 12e rangs, trois et même quatre individus se présentent chaque année, patentes à la main, se disant propriétaires des terres occupées par les colons... L'année dernière, quarante familles écossaises établies depuis environ dix ans sur le domaine de la compagnie des terres de l'Amérique du Nord, vu le prix énorme que cette compagnie exige par acre... ont été obligées de quitter leurs terres pour s'établir sur celles du

gouvernement... n'emportant pour tout prix de leurs sueurs que l'exécration des directeurs de la compagnie. » « Nous savons, dépose quelqu'un de Wotton, qu'après vingt ans de dur et persévérant labeur sur des lots en région inculte, il est arrivé à des familles sur le point d'atteindre à une situation indépendante de se voir expulsées de la terre où elles avaient si péniblement travaillé, pendant que le propriétaire inhumain s'emparait du fruit de leur labeur, sans même leur accorder un chelin d'indemnité. » A la vue des abominations perpétrées dans la zone des spéculateurs, le calme abbé J.-B.-A. Ferland, alors directeur du Séminaire de Nicolet, se retient mal d'un mouvement de colère, et sa plume nous a laissé ce raccourci de couleur plutôt véhémence : « On y exploite le travailleur avec une patience et une intelligence merveilleuses ; et lorsqu'on a recueilli sa dernière goutte de sueur, et qu'on lui a arraché son dernier haillon, on le renvoie aux seigneuries ou on le rejette vers les Etats-Unis. Libre à lui de s'en aller, à la tête de sa famille, grossir la tourbe des mendiants canadiens-français. »

III

Sans doute, après ces tableaux d'histoire par trop véridique, il paraîtra assez superflu de chercher encore les causes de l'émigration canadienne-

française aux Etats-Unis. Sol improductif, sol inaccessible, deux mots qui fournissent toute l'explication. Pays aux vastes espaces libres, le nôtre ne l'était qu'en géographie abstraite. Dans la réalité, par sa tenure des terres, le Bas-Canada était devenu un pays fermé à toute expansion agricole. Les hommes politiques du temps ont bien tenté quelque essai de législation agraire. Venue trop tard ou trop faiblement appliquée, cette législation n'a rendu que de maigres fruits. Vers 1850, sur le territoire du Bas-Canada, il en coûtait plus cher et plus d'embarras pour obtenir accès à un lopin de terre qu'il n'en coûtait au colon du temps de Colbert. Ne pouvait s'enfoncer à travers les terres neuves, que le surhomme, le héros taillé à l'antique, capable d'affronter l'hydre à cent têtes. L'on frémit néanmoins devant certaines statistiques qui nous indiquent, pour chaque paroisse, le nombre des jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans qui manquent alors de terres. Rarement inférieur à 100, ce nombre dépasse souvent 300 et 400 en des paroisses comme Saint-Pascal, Cap Saint-Ignace, Saint-Arsène, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Roch-des-Aulnaies, l'Ile-Verte, l'Islet, Notre-Dame-de-la-Victoire, Témiscouata, Sainte-Geneviève, Saint-Athanase; il atteint 700 et 800, à Yamachiche et à Saint-Thomas; et même 1,000 et 1,500 en d'autres paroisses, comme Saint-

Rémi de la Salle, Napierville, Saint-Maurice. Fatalement ce flot humain se va chercher une issue quelque part. Et l'on pressent que, faute d'un déversoir à proximité, la frontière même ne l'arrêtera pas.

Mais pendant que politiques et sociologues s'alarment de l'exode aux Etats-Unis, une autre émigration les trouve inattentifs, émigration non moins désastreuse: l'émigration à l'intérieur. Par milliers aussi, les fils d'habitants tournaient le dos à la ferme, pour gagner les chantiers, le flottage du bois, les usines, les occupations de petits journaliers. Un courant fatal se dessinait que les incurables négligences de la politique laisseraient aller. Ne cherchons plus d'où vient à nos masses ouvrières leur résignation à la domesticité. Ceux qui prirent jadis le chemin des chantiers ou des villes, n'y portaient guère l'âme de conquérants. Ils appartenaient à la catégorie des dégoûtés et des découragés, tout prêts à subir les conséquences avilissantes de leur déchéance. Ces malheureux que le machinisme, les mœurs urbaines, allaient d'ailleurs achever d'avilir, ont fait école. Aujourd'hui ils communiquent leur idéal à rebours aux émigrés de date plus récente. Et si l'on sait maintenant comment un peuple de propriétaires est devenu, en moins d'un demi-siècle, un peuple

de prolétaires, on sait aussi comment ce peuple de prolétaires est aujourd'hui résigné à son prolétariat.

Nous arrêterons-nous à ce tableau de malheur sans y faire poindre une lueur d'espoir? Messieurs, la résignation à la déchéance est encore moins excusable en haut qu'en bas. Dans un pays où toutes les races s'observent et où chacune doit considérer sa dignité morale comme son premier avoir, avons-nous le droit de laisser les fils des fondateurs de ce pays s'attarder indéfiniment dans les faubourgs de nos villes, alors que les immigrants venus des bas-fonds de l'Europe ne font qu'y passer? Nous aviserons-nous aussi bien que c'est nous faire un médiocre compliment, devant les capitalistes étrangers, que de vanter à tout propos la qualité morale de nos ouvriers, quand le rôle principal de notre peuple, dans le développement économique de notre province, paraît être de fournir des manœuvres?

Mais lui, ce pauvre peuple, est-il possible de le ressaisir, d'éveiller, sous son cerveau, quelque volonté d'affranchissement? Et pourquoi pas? Ce prolétaire résigné est resté, malgré tout, un élément social de tempérament conservateur. Et puisqu'il n'a pas perdu toute la joie de sa vie, quels meilleurs signes de santé morale et de relèvement possible! Pour le ressaisir, peut-être suffirait-il

d'une éducation qui lui a tant manqué : une éducation stimulante. Je l'ai dit ailleurs : que ne pourrait un vaste mouvement, un mot d'ordre souverain qui éveillerait, soulèverait tout le peuple, atteindrait tous les maîtres, toutes les écoles, depuis l'école de rang jusqu'à l'université ; qui, sous les formes les plus diverses et les plus impératives, par le livre, l'image, la sentence murale, mais surtout par l'éducation de la volonté et du caractère, enfoncerait dans l'esprit des jeunes générations quelques idées prenantes sur la dignité de leur race et la dignité de leur devoir : dignité de race fondatrice qui n'a pas été faite pour la servitude en son pays natal, qui ne doit jamais servir où elle peut commander ; devoir par conséquent de développer elle-même son pays, d'y créer, plus que les autres, de la vie, de l'ordre, de la puissance, et, pour le service des siens et l'honneur de sa foi, de ne pas accepter qu'à la porte de sa province, comme à la porte d'une terre conquise, ne se balance que l'enseignement commerciale de l'étranger ?

Il y faudrait aussi une politique agricole de grande envergure, comme celle que l'on paraît en voie d'esquisser dans notre province de Québec. Le plus urgent, c'est de réhabiliter le prolétaire et l'homme de la terre à leurs propres yeux ; mais c'est aussi de ranimer la foi de ceux d'en haut, en la survivance de ce héros anonyme que fut le co-

lon. Qu'importent les échecs, s'ils disent le magnifique courage de la race? D'aucun n'aiment guère contempler certaines régions de colonisation, telles que le nord de Montréal, par exemple, région d'un choix plus ou moins heureux, où s'étalent trop de défaites de nos pauvres gens. J'avoue que je ne partage pas entièrement ce pessimisme. Quand, au-dessus des espaces désertiques des Laurentides, j'aperçois les squelettes calcinés ou desséchés des sapins et des épinettes, droits comme des hampes au-dessus d'un champ de bataille déserté, je ne puis m'empêcher de songer que ce mélancolique paysage symbolise, sans doute, les rêves écroulés de milliers de colons et de défricheurs; mais, autour de ces hampes hautaines, je ne puis, non plus, ne pas entendre claquer une étoffe invisible, quelque chose comme une légion de petits drapeaux héroïques qui exaltent l'énergie française.

L'INQUIÉTUDE DE LA JEUNESSE ET L'ÉDUCATION NATIONALE.¹

Monsieur le Président,²

Mesdames, Messieurs,

Je ne sais si le caractère extraordinaire de réunions comme celle que nous tenons ce soir, et comme d'autres qui ont eu lieu depuis quelque temps, sur divers points de notre province, nous frappe comme il convient. Des réunions pour le réveil national... Quoi de plus propre à faire réfléchir! Connaissez-vous beaucoup de peuples qui, un jour ou l'autre, sentent le besoin de s'arrêter pour s'interroger sur leur volonté de vivre, sur le fond même de leur âme? Et, par exemple, est-il jamais arrivé à nos voisins d'outre-frontières, à nos compatriotes anglo-canadiens, de se prêter à pareille méditation? Puisse Dieu nous faire comprendre combien de tels faits ont une douloureuse, une tragique valeur de signal!

1. Discours prononcé à Québec, au Palais Montcalm, le 6 juin 1933.

2. Armand LaVergne.

I

Si encore ce fait se présentait à l'état isolé. Bien d'autres, hélas ! que j'ai rapportés ailleurs, ont la même et attristante signification. Nous savons le cas que tous les peuples civilisés, tous les peuples vivant une vie normale, font de leur fête nationale. Ceux d'entre nous qui ont vécu en France savent un peu de quelle façon l'on s'y comporte le 14 juillet. Pas un citoyen de la République française pour qui passe inaperçue la grande journée. L'Américain qui, le jour de la fête de l'Indépendance, n'aurait pas pavoisé sa maison ; le petit citoyen des Etats-Unis qui, ce jour-là, n'aurait pas fait exploser son pétard, croiraient avoir manqué à un grave devoir. Chez nous, en dehors de deux ou trois villes de cette province, croyez-vous que le 24 juin dérange dix pour cent des Canadiens français ? Croyez-vous que le jour de la Saint-Jean-Baptiste la même infime proportion de nos compatriotes change quelque chose au train quotidien de sa vie, se découvre une pensée au cœur, une prière, un hommage aux lèvres pour le patron religieux de sa nationalité, pour la patrie de ses pères ?

Notre petit peuple de trois millions d'âmes vit ici, en ce pays et en cette Amérique du Nord, en des conditions particulièrement poignantes. Nos

amis du dehors se posent à ce sujet des interrogations pleines de doute et d'inquiétude. De ces conditions et de ces périls, et ne serait-ce que pour les surmonter, notre petit peuple aurait besoin d'avoir la conscience vive, aiguë, une conscience qui tiendrait son front barré et sa volonté tendue dans un suprême effort de résistance. Or, croyez-vous que dix pour cent de nos compatriotes aient cette conscience, vivent en cette angoisse que chaque jour leur nationalité joue son destin et que des heures passent qui seront peut-être fatales?

Autour de nous, tous les peuples, tous les groupes ethniques, anglo-saxons, juifs, pratiquent instinctivement la solidarité économique. Les raisons ne manqueraient pas aux Canadiens français de pratiquer autant que les autres à tout le moins cette sorte d'entr'aide. Ils n'ont pas le droit d'ignorer qu'en portant leur appui ou leur argent à des industries ou à des maisons de commerce étrangères, ils ferment non seulement l'avenue du succès, mais l'accès du travail à leurs fils et à leurs filles. Ils ne peuvent ignorer, non plus, qu'en se privant de la puissance financière, ils compromettent leur vie spirituelle; ils édifient des dictatures qui pèseront lourdement sur leur vie, accroîtront, chez le petit peuple, sa mentalité de vaincu. Le peuple canadien-français sait ou de-

vrait savoir ces vérités, car elles sont pour lui de salut public. Cependant, de l'aveu unanime, nul peuple ne pratique moins que lui la solidarité et sous quelque forme que ce soit. De ses propres mains, de sa propre volonté, le voici en train d'édifier en cette province un régime économique où il ne lui plaira de se réserver, à peu de chose près, que le rôle de client et de manœuvre.

Les Canadiens français revendiquent à Ottawa, et quelquefois avec humeur, le respect du bilinguisme fédéral. Pareille attitude les engage ou devrait les engager à pratiquer eux-mêmes envers leur langue le respect qu'ils exigent si impérieusement des autres. Ils ne sauraient ignorer au surplus qu'en faisant acte de Canadiens français, dans le domaine fédéral, ils préparent à leurs compatriotes, à leurs fils, dans les services de l'Etat, une part qu'ils estiment à bon droit indignement marchandée. Tout aussi inconcevable leur négligence à profiter de la plus minime occasion d'affirmer l'existence du fait canadien-français, à empêcher que le pacte à deux de 1867 ne devienne un pacte léonin où leur rôle ne serait que celui du modeste et naïf belluaire satisfait de donner sa pâture au lion. Cependant que voyons-nous? Que nous disent certains fonctionnaires de notre race bien placés pour voir ce qui se passe? Ce qu'ils nous disent?... Ceci de navrant, que, dans

leurs relations avec Ottawa, le petit nombre parmi les Canadiens français daigne se servir de la langue française. Des statistiques dont l'on n'a pas nié l'authenticité nous apprennent qu'à Montréal — et les choses se passent-elles si différemment à Québec? — sur 6,000 hommes d'affaires canadiens-français, 600 à peine, soit le dixième, font en langue française leur rapport au ministère du Revenu national.

Autre et dernier fait. Nous parlons beaucoup de re francisation par le temps qui court. Et c'est tant mieux. Et vous avez, dans Québec, un groupe d'hommes qui font un splendide travail. Mais pourquoi, dans une province qu'on disait française, faut-il parler de pareille chose? Pourquoi des énergies se doivent-elles dépenser à une besogne dont aucun peuple, vivant ce que j'appelais tout à l'heure une vie normale, ne concevrait même l'idée? Tout peuple, en effet, de quelque consistance, à qui il ne suffit pas d'exister mais qui est et qui vit sa vie, marque sa terre de son empreinte originale. Il la marque du relief de sa personnalité, sans le besoin d'un acte réflexe, ni d'une pensée préméditée, mais à la façon d'un sceau royal, qui, par simple application, imprime l'auguste effigie. Si les Canadiens français qui forment l'une des plus vieilles races de l'Amérique, qui habitent depuis trois cents ans la vallée du Saint-Laurent,

sont en train de donner à leur pays une empreinte de moins en moins française, faut-il, pour désolante qu'elle soit, reculer devant la signification d'un tel fait? Faut-il refuser d'admettre une dégradation, un affaiblissement grave de l'esprit national?

Voilà des faits, mesdames, messieurs, des faits non quelconques, vous le noterez, mais si angoissants que tout autre peuple que le nôtre se fût interrogé depuis longtemps sur le péril de sa santé. M'en voudra-t-on de les avoir étalés? d'avoir vu ce que chacun peut voir? Les marchands d'opium, les candides et dangereux optimistes à qui il n'arrive jamais de voir les choses désagréables, s'appliqueront-ils demain à contester la gravité de ce diagnostic et sa terrible signification? Pour ma part j'en fais l'aveu en toute franchise: j'aime mieux me trouver parmi les marchands de réveille-matin que parmi les trafiquants de pendules à retardement. J'essaie de faire, mesdames, messieurs, qu'une génération qui est la mienne ne porte pas, devant la génération qui nous suit, la responsabilité lourde et amère de n'avoir rien compris de son temps, de n'avoir rien vu ni rien prévu, génération d'endormis et d'apathiques, qui, à l'heure où la maison brûle par leur faute, se trouvent comme d'instinct parmi les curieux du trottoir, à regarder les pompiers éteindre l'incendie.

II

Des faits, j'en pourrais, du reste, rapporter bien d'autres, aussi peu réconfortants. Permettez-moi de m'en tenir à un seul qu'à dessein j'ai gardé en réserve. Dans notre vie, depuis quelques semaines, un signe est apparu : l'attitude d'une portion choisie de notre jeunesse. Une jeunesse s'est levée parmi nous, qui ne ramène pas toute la vie aux frivolités des sportifs ou des salonnards ; une jeunesse qui repose enfin des freluquets pomma-dés et grimés, oisifs invertébrés, qu'on dirait, à vingt ans, frappés d'ataraxie ou d'artério-sclérose. Et je dis que cette jeune génération apporte, elle aussi, sa valeur de signal. Le succès rapide de ce mouvement de jeunesse, fût-il, comme le disent et comme l'espèrent les pessimistes, malheureusement éphémère, ce succès se peut-il expliquer par autre chose que l'inquiétude ? Une inquiétude encore imparfaitement définie, si l'on veut, mais une inquiétude tragique qui remue les moins de trente ans, agite même la foule, prête à se livrer à toute entreprise de réaction ? Car il est encore essentiel de le noter : ces jeunes gens ne doivent leur succès à rien de subversif ni de révolutionnaire. S'ils entrent en mécontents dans la vie, et s'ils font le procès de leurs aînés et de leurs maîtres un peu durement parfois, ce n'est point pour le fanfaron

plaisir de rompre avec le passé, non plus qu'avec des attitudes traditionnelles. Le reproche le plus grave qu'adressent ces jeunes gens aux hommes qui marchent devant eux, c'est précisément d'avoir abandonné certaines attitudes traditionnelles et tourné le dos au passé.

Valeur de signal, ai-je dit, que ce mouvement de jeunesse. Impossible de ne pas constater, en effet, que ces jeunes hommes venus un peu de tous les points de l'horizon, et qui appartiennent à des classes diverses, et voire, par leur famille, à des partis politiques divers, et qui sont bien éloignés de s'entendre sur tout, se sentent d'accord néanmoins sur quelques faits, quelques points fondamentaux, accord dont on ne peut faire qu'il ne porte avec soi sa grave leçon.

Ces jeunes gens s'entendent d'abord dans la recherche inquiétante, fiévreuse, d'une doctrine politique et nationale, doctrine vigoureuse et compréhensive, qui serait la loi de leur impatiente action. Ils s'entendent en conséquence pour déplorer amèrement la carence des chefs. Dans le désarroi où se débat, leur semble-t-il, leur nationalité, ils trouvent étrange qu'on ne leur indique rien où s'appuyer, où s'accrocher pour refaire un ordre nouveau, un avenir qui garderait toutes ses chances. Ecoutez en quels termes, dans le *Devoir* du 24 mai dernier, M. l'avocat Jean-Paul Vers-

chelden, traduisait cet émoi au nom de son groupe, les Jeune-Canada : « Nous sommes d'une génération inquiète que tourmente un besoin d'orientation et d'action nationale. Nous avons demandé à nos devanciers des doctrines fondamentales et sûres. Les divergences dont ils nous ont prodigué le désenchantement ne leur permettent pas aujourd'hui de juger trop sévèrement notre action. Nous nous sommes trouvés tout à coup comme des voyageurs égarés dans une forêt où, par d'impossibles chemins, ceux qui avaient mission de nous conduire nous ont emmêlés. Ils devront, ceux-là, beaucoup nous pardonner. Ce serait une injustice que de ne pas épargner un enthousiasme et une foi si difficiles à garder, à mesure qu'infailliblement l'âge accumule derrière eux les ruines des plus beaux rêves ».

En second lieu, la jeune génération est d'accord pour condamner le règne des bavards, le patriotisme de tréteaux, le « patriotardisme », comme elle dit. Et ce qu'elle fustige par là, c'est le remplacement de l'action constructive par l'interminable et impénitente parlotte, par la passion des querelles byzantines et politiciennes. Elle est d'avis qu'un peuple qui n'est pas atteint de la folie du suicide devrait en avoir assez de subir ce jeu puéril ou ce fléau tous les quatre ou cinq ans, à chaque retour du cirque électoral.

La jeunesse est donc d'accord pour condamner les trahisons d'en haut, les reculs des chefs dans le domaine de nos droits fédéraux, les agenouillements complaisants devant le plus fort, par simple timidité devant la force ou par stupide gentilhommerie. La fierté de la jeune génération est une fierté chatouilleuse parce que trop souvent blessée. Accoutumée à prendre au sérieux la constitution de son pays, ce pacte de 1867 qui aurait, à ce qu'on lui a dit, proclamé, décrété l'égalité absolue des races au Canada, elle se refuse à ne voir, en cette égalité de droits, qu'un thème à discours pour 24 juin ou premier juillet, une simple balançoire à l'usage du plus naïf des deux contractants.

Enfin et c'est sur quoi elle insiste, la jeune génération est d'accord pour condamner un régime économique en train de préparer à sa nationalité le pire des esclavages. Il faut ici parler franc à ceux qui reçoivent peu d'avertissements, pour la valable raison que tout d'abord ils n'entendent pas en recevoir. Une chose est certaine, et l'on ferait bien de se le dire, pour sauver de sa fortune ce qui en peut être encore sauvé; une chose est certaine: le régime économique fait actuellement à la province de Québec n'est pas acceptable à la génération qui vient et ne sera pas accepté par elle. Et pour parler comme je le fais, point n'est besoin d'au-

dace dans l'esprit. Ecouter autour de soi, lire ce qui s'écrit depuis quelque temps dans les journaux et les revues, est amplement suffisant. Une opinion se forme dont la naissance échappe aux seuls aveugles, une opinion grandit tous les jours, clairvoyante, exigeante, et qu'on n'enchaînera pas, « comme un bon lion domestique, aux barreaux des promesses électorales », non plus qu'à la muselière d'or des barons de la finance. La jeune génération n'acceptera point le régime actuel parce qu'elle sent trop comme déjà il pèse et comme il pèsera de plus en plus d'un poids brutal sur ses valeurs spirituelles. De prétendus sages auront beau lui dire: Que t'importe la domination du capitalisme, que t'importent sa nationalité et ses agissements, pourvu qu'on te laisse, comme un domaine libre, inviolable, tout le champ de tes activités intellectuelles? Ce lénitif ne rassure point la jeunesse. Elle sait trop qu'avec le caractère dictatorial de la puissance financière contemporaine, l'asservissement de l'esprit est dans les habitudes de cette puissance et l'une des conditions mêmes de sa durée. La jeunesse repousse d'ailleurs ce régime pour des motifs non moins impérieux où je retrouve sa fierté délicate et ombrageuse, motifs que je livre à la méditation de ceux d'en haut qui ne pratiquent pas le mépris absolu des forces morales. La jeunesse n'estime pas que

ce soit justifier le régime économique actuel que de faire voir les foyers d'industries créés par lui, l'exploitation des ressources de la province, le travail et les salaires fournis à nos ouvriers, si, pendant ce même temps, le régime aboutit à créer par en haut une féodalité financière d'étrangers, et, par en bas, le servage canadien-français. La jeune génération ne se soumettra jamais à pareil régime, et pour une raison toute simple: l'état normal d'un peuple civilisé exige qu'il soit maître de sa vie économique; et il n'est pas d'exemple d'un peuple adulte qui ait accepté, sans révolte intérieure, pareille servitude. On peut même se demander par quelle aberration des hommes intelligents ont perdu de vue ces énormes vérités. Car, en définitive, c'est oublier qu'il ne suffit pas de fournir du travail et de payer les hauts salaires, mais que la vie d'un peuple fier est faite d'autre chose et qu'elle ne se passe pas de liberté ni de dignité.

Mesdames, messieurs, vous le voyez, ces attitudes de la jeunesse, que je ne juge pas, que j'expose, ont bien, comme je le disais tout à l'heure, une réelle valeur de signal. Valeur de signal qui nous avertit d'une crise grave dans notre vie. On pourra contester la justesse ou la légitimité de ces plaintes ou de ces réquisitoires; on n'en pourra point contester la réalité. L'on ne

pourra faire, non plus, que ces réquisitoires et ces plaintes, la jeunesse ne se sente aux lèvres, en les articulant, un goût de cendre. Et quand la jeunesse qui parle ainsi est la plus intelligente, la plus désintéressée et la plus nationale; quand elle nous dit, à nous les aînés: « Nous ne sommes pas responsables du tragique état de choses que vous nous avez légué »; quand elle nous reproche de ne plus nous inspirer de l'intérêt national comme d'un principe directeur de notre vie collective, de ne plus savoir mener cette vie qu'avec des rênes flasques, de laisser se faire notre avenir plutôt que d'essayer de le faire; quand, en des explosions qui ne vont ni dans les gazettes ni dans les clubs, elle bouillonne de colère à la vue du patrimoine commun, du bien de famille passé, pour une si large part, en des mains étrangères; quand cette jeunesse qui se cherche des emplois n'en trouve pas, et non par la seule conséquence de la crise universelle, mais par la faute d'un régime où, pour elle, il n'y a rien à prendre, ou rien que des miettes, avons-nous le droit, avez-vous le droit, mesdames, messieurs, vous qui, dans cette jeunesse avez vos fils, de les renvoyer ironiquement à leurs études et à leurs livres? Et croyez-vous, en bonne vérité, qu'ils y retourneront sur un simple mouvement de votre index? J'aime mieux, pour ma part, me pencher sur cette in-

quiétude émouvante, empêcher, si possible, que, de leur attitude indignée d'aujourd'hui, ces jeunes gens ne passent demain à ce qui ne pourra manquer d'être une attitude de mépris.

III

Mais, que faire? Que faire, au juste? Effectuer le plus tôt possible, disent quelques-uns, un redressement économique. Réponse valable, pour ce que vaut la contribution de l'économique à la vie spirituelle d'un peuple, à l'ordre social et national. Réponse valable également, grandement valable, pour l'argument décisif, le stimulant victorieux, qu'à toute nationalité engagée comme la nôtre dans l'effort de survivance, peut apporter l'autonomie économique. Il faut bien vous convaincre, en effet, de cette vérité: ou vous prouverez qu'un peuple français peut vivre libre au Canada et en Amérique du Nord; que, pour la satisfaction de ses besoins quotidiens, pour le manger et le vêtir, pour s'éclairer et se chauffer, pour ses moindres allées et venues, il n'est en nulle dépendance de l'étranger; qu'il peut, au contraire, parler d'un patrimoine terrestre, d'un pays vraiment à lui; qu'il lui est possible d'organiser à son gré sa vie professionnelle et sa vie sociale, sa vie intellectuelle et sa vie morale; ou vous n'obtien-

dre pas que la prochaine génération dise un mot, verse une sueur, pour la survivance d'une race de serfs, pour une culture, un état de choses dont la préservation ne serait qu'une vaine et coûteuse chimère, le plus fou des labeurs.

Redressement économique?... Oui, sans oublier pourtant que le mal dont nous souffrons n'est pas de ceux qu'on guérit avec un cataplasme. Puis, au nom de quoi opérer ce redressement? Des faits ou des désordres comme ceux que nous exposions tout à l'heure l'établissent, ce nous semble, de façon péremptoire: notre mal n'est pas extérieur à notre organisme et n'en affecte pas seulement un point ou l'autre; c'est un mal interne et c'est un mal généralisé. Chez nous un ressort vital est énérvé; un instinct de base est affaibli. D'un mot, ce qui est atteint et ce qui souffre effroyablement d'anémie, c'est le sentiment national. Au point où nous sommes de ce discours, est-il nécessaire de le démontrer? Qui donc faudrait-il encore persuader qu'avec une santé nationale vigoureuse notre peuple aurait besoin, en l'an 1933, de refranciser sa terre, de se rappeler des choses aussi essentielles à la vie que le respect du 24 juin, le respect de la langue maternelle, le devoir de la solidarité économique?... Que faire? demandez-vous encore une fois? Que faire?... Je réponds sans hésiter que le mal indique le remède. Et parce que je ne crois

qu'à l'action persévérante, je le dis après bien des fois: ce qu'il nous faut, c'est une éducation plus nationale: une éducation nationale qui rende à notre peuple la conscience de ses intérêts généraux, lui insuffle la volonté de secouer toutes les servitudes, lui inspire le goût d'une vie libre, vigoureuse, ordonnée.

Quelques-uns en vont profiter, je le sais, pour se jeter tout de suite à l'attaque de notre enseignement, à l'attaque de nos collèges surtout, et ainsi se dispenser commodément d'autres « confiteor ». Mais pourquoi donc reprocher si amèrement à notre personnel enseignant de n'avoir point vu ce qu'avant la crise d'aujourd'hui personne n'a vu, et ce que si peu, même à l'heure actuelle, consentent à voir? Notre grand malheur ne serait-ce point d'avoir été élevés et d'avoir bâti notre vie comme si nous étions seuls en ce pays et en cette Amérique du Nord? La conscience vive, aiguë, de notre situation et de nos périls nous manque et nous a manqué. Mais, en définitive, ne serions-nous point les victimes d'une évolution trop rapide? Nous sommes restés des ruraux, les ruraux que nous étions encore en masse, il y a quarante à cinquante ans, alors qu'au fond des campagnes québécoises, un peuple grandissait comme en vase clos. Notre éducation scolaire est faussée, parce qu'en passant en ville, hélas, nous avons oublié

de changer d'éducation et que, dans nos écoles urbaines, dans nos collèges, dans nos universités, nous avons transporté et prolongé la belle insouciance d'autrefois.

Me dira-t-on que ce remède d'une éducation nationale est d'une efficacité très lointaine? Possible. Le remède a du moins ce mérite d'être radical et prometteur, s'il n'est pas vain, pour des maîtres, de prétendre à façonner la génération grandissante. Car une force existe en notre province, force incomparable, que ne saurait égaler, pour la propagande des idées, aucune autre force morale et intellectuelle, pas même cette quatrième puissance que serait la presse; et cette force, c'est l'armée de nos maîtres et maîtresses, la légion des professeurs de tout grade et de toute école qui vivent plus près que personne de la jeunesse, maîtres heureusement tous catholiques, en possession, par cela même, des plus hauts leviers de commande sur les consciences juvéniles, et dont l'on peut dire, sans la moindre hyperbole, qu'ils tiennent entre leurs mains l'âme de la jeune génération, la nationalité de demain. Cette force, l'avons-nous toujours pleinement utilisée? Ceux-là qui, d'en haut, auraient pu lui fournir directives ou mots d'ordre, l'ont-ils orientée comme il eût fallu? Ont-ils seulement soupçonné tout ce qu'ils en pouvaient attendre? M'étant approché d'assez

près de l'âme de nos maîtres, pendant quelque dix ans de ma vie où il me fut donné de m'occuper d'une œuvre d'action nationale, j'avouerai que je ne puis partager, à l'égard du personnel de notre enseignement, l'attitude méprisante de quelques-uns de nos publicistes. Sans doute, en ce personnel comme en d'autres, se rencontre-t-il des incompetents, et, ce qui est plus grave et funeste à la jeunesse, des sceptiques et des blasés. Il y a là, et je l'ai déjà dit, trop peu d'éducateurs pour ce qu'il y a de professeurs. Mais la justice m'impose de proclamer aussi qu'à tout prendre, et si je compare les unes aux autres nos diverses classes professionnelles ou sociales, c'est, le plus souvent, dans le cœur d'un humble professeur de collège, dans le cœur d'une petite religieuse ou d'une petite institutrice de campagne, que j'ai trouvé, avec la plus haute notion du devoir professionnel, le plus vif souci des choses nationales. « Nous vivons dangereusement », m'écrivait ces jours derniers, reprenant le mot de Schopenhauer, l'un de ces maîtres qui vit pourtant au fond d'un grand séminaire. Eh bien, ne craignons pas d'oser demander au personnel enseignant de notre province d'élever notre jeunesse plus nationalement. Beaucoup de maîtres, je le sais, n'attendent que de savoir que faire pour se mettre à l'œuvre résolument.

Que sera cette éducation nationale, me demandez-vous? Vous n'attendez pas que j'en expose le programme dans le cadre d'un discours. Fidèle à sa mission de revue d'avant-garde, l'« Action nationale » entend s'y mettre l'année prochaine. Toutefois, et pour ne toucher aujourd'hui qu'un point ou deux, est-il tolérable que, vivant « dangereusement » comme nous vivons, notre jeunesse hésite sur une donnée aussi capitale qu'une définition exacte de sa patrie? Un professeur de collège secondaire a tenté une expérience auprès de ses rhétoriciens: il leur avait posé ces questions: Qu'est-ce que la patrie? Qu'est-ce que le patriotisme? Les réponses ont été publiées dans l'« Enseignement secondaire », livraison d'avril 1932. Les voici telles que je les y trouve: Un élève écrit: « Il paraît que c'est bien difficile de le dire ». Un autre: « C'est le Canada tout entier ». Un autre: « C'est notre belle province de Québec, assurent les politiciens... durant les campagnes électorales ». Un autre: « Les libéraux disent que c'est Alexandre Taschereau; les conservateurs, Camilien Houde ». Un autre enfin: « Vous seriez bien aimable de nous l'expliquer ».

Faites, si vous le voulez, la part de la boutade écolière, la confession de ces jeunes gens ne reste-t-elle pas encore trop navrante?

A cette autre question, fondamentale pour l'op-

tion patriotique: « Pourquoi voulez-vous rester Français? » est-il tolérable également qu'en un pays où deux milieux, deux cultures sollicitent quotidiennement et périlleusement notre jeunesse, est-il tolérable que grands garçons et grandes filles soient incapables de répondre autrement que de la façon la plus vague et la plus sentimentale? A cette jeunesse inquiète et trop souvent indécise, serait-il si difficile de faire voir, et par une démonstration victorieuse, tout ce qu'elle peut attendre de son milieu culturel et national, pour le développement de sa personnalité, pour la satisfaction de ses plus exigeantes aspirations?

Du milieu national, on commencerait par lui montrer l'apport physique ou géographique, c'est-à-dire les grandeurs et les richesses splendides de son pays. On lui en ferait voir en second lieu l'apport historique; et ce serait, avec la pureté de la race originelle, l'humanisation de la terre par les aïeux, le revêtement d'épopée et d'histoire, le visage de gloire fait par une race magnifique au pays canadien: passé inspirateur d'énergie qui jusqu'en d'immenses portions de la terre américaine, dresse aujourd'hui dans le bronze tant de héros au costume et au visage français. Ce serait ensuite l'apport intellectuel du milieu national: le privilège pour un peuple de parler la langue de la clarté, puis de participer, par cette langue,

à tout le trésor de la culture française, l'une des parures de l'humanité. Ce serait encore l'apport social du milieu : apport de l'école confessionnelle ou catholique, type d'école le plus élevé, le plus efficace, qui ne s'adresse pas à la seule intelligence, mais à tout l'enfant pour y développer tout l'homme ; apport de la famille catholique, la mieux faite, quand elle est fidèle à sa dignité, pour enfanter de la vie et la discipliner ; apport de la paroisse catholique, formation civile dont le principe constitutif est tout d'abord de qualité spirituelle et qui fonde la fraternité humaine, non autour d'un froid hôtel de ville, mais autour d'un clocher vivant. Viendrait enfin et plus expressément l'apport religieux du milieu national. Et alors quelles vastes perspectives offriraient à l'esprit de l'enfance et de la jeunesse les grandeurs surnaturelles du catholicisme ! A des jeunes hommes et à des jeunes filles épris d'un idéal absolu, ambitieux de pousser jusqu'à l'ultime développement leur personnalité, il serait montré que leur naissance dans un milieu et dans la foi catholiques leur vaut cet incomparable privilège d'avoir, devant les yeux, pour idéal moral, l'infinité perfection du Christ, et, pour terme de leur développement spirituel, cette élévation de personnalité qui peut faire d'eux, s'ils le veulent, des surhommes et des dieux.

Mais alors que manquerait-il aux petits Canadiens français et aux petites Canadiennes françaises qui les justifiât de se tourner vers une autre culture ou vers une autre civilisation? Que pourraient-ils ambitionner, pour l'essor de leur personnalité humaine, que ne pût leur fournir leur milieu national et culturel? Car, enfin, celui-là qui a l'honneur privilégié d'être un fils intellectuel du pays de Racine et de Pascal, et qui est par surcroît le fils d'un milieu catholique, n'a peut-être pas le droit de se croire supérieur à tout autre, mais n'a-t-il pas le devoir de ne se croire inférieur à personne? Et de même, quand des jeunes gens ou des jeunes filles de chez nous d'esprit apparemment bien fait, n'entretiennent pour leur race ou pour leur culture qu'une tièdour voisine du mépris, ou quand ces jeunes gens, nés dans un milieu catholique, s'en vont chercher une discipline de vie en dehors de l'Évangile, dans les romanciers, les psychiâtres ou les psychanalystes à la mode, n'y a-t-il pas lieu de penser que l'éducation catholique et nationale a failli quelque part?

* *
*

Pardonnez-moi, mesdames, messieurs, de vous tenir ces austères et peu agréables propos. Si je n'avais écouté que mon choix, bien volontiers vous

en eussé-je tenu d'autres. Mais je me suis persuadé qu'en ces heures difficiles le moins que nous devions aux compatriotes qui nous invitent à leur parler des problèmes nationaux, c'est la franchise. Et j'ai toujours pensé que la vérité doit être servie avec courage. L'heure n'est-elle pas venue, au reste, des devoirs courageux? Maîtres, dirais-je pour finir, maîtres de toute catégorie et de tout grade, pères et mères de famille, les premiers de tous les maîtres, n'acceptez aucune faillite. Libérons-nous enfin de ce cauchemar de la survivance qui a trop longtemps accaparé et paralysé d'autres énergies. N'est-il pas temps que nous fassions une race adulte, une race assez forte, assez sûre d'elle-même et de son avenir, pour que, chez nous, prenne fin, une bonne fois, un état d'âme de peuple enfant, toujours inquiet de son lendemain? Une chose est certaine: nous ne pouvons plus vivre comme nous avons fait. Le moment d'un choix décisif est venu. Ou bien nous continuerons à vivre dans le désordre, les velléités paresseuses, le laisser-aller où, ces dernières années, nous avons moins vécu que sombré; et alors ce sera la fin à brève échéance d'un petit peuple qui aurait pu, en cette Amérique, et pour le profit d'un splendide idéal, gagner une sublime gageure; ou bien, et c'est, malgré tout, notre espoir, nous nous redresserons; aux obstacles mieux dévoilés, nous mesure-

rons exactement nos volontés; de nos périls, de notre destinée, nous prendrons l'idée claire, l'idée courageuse qu'il faut prendre; nous rassemblerons toutes nos forces en un faisceau, toutes nos pensées en un flambeau, pour dire une fois de plus, comme tant de fois l'ont dit les opiniâtres ancêtres: Non, ce n'est pas encore la fin, ce n'est qu'un recommencement.

L'ÉDUCATION NATIONALE À L'ÉCOLE PRIMAIRE.¹

Souvent je me suis demandé de quoi fut faite notre éducation au lendemain de 1760. Dans les rares et pauvres écoles épargnées par la guerre, des maîtres se sont trouvés, sans doute, d'une conscience ouverte à leur redoutable mission. Qu'ont-ils dit? que leur ont inspiré de dire leur esprit ou leur cœur à la génération de petits Canadiens assis devant eux? Nous connaissons l'attitude morale des gens de cette époque, la ligne droite, résolue, imprimée par eux à notre histoire. La parole des maîtres de 1760, il est donc permis de le penser, fut habituellement grave, pleine de mots élevant, fortifiants. Des appels virils à la dignité, à l'effort, au courage, firent à l'école ca-

1. Cette conférence, prononcée aux Trois-Rivières, le 4 juillet 1934, à un congrès des instituteurs de la province de Québec, a été publiée dans *l'Enseignement Primaire* de février et mars 1935, à la demande de l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique.

nadienne de ces temps lointains son atmosphère spirituelle. La vie nouvelle de ces fils de Français catholiques, la qualité d'âme que, pour un avenir tragique entre tous, il fallait forger, exigeaient cet enseignement et cette haute atmosphère.

Maîtres d'aujourd'hui, cette vue réaliste et ces nobles inquiétudes sont-elles encore les nôtres? L'atmosphère, l'environnement ont pu se modifier depuis 1760. Le péril a-t-il tant diminué? De bons observateurs nous en avertissent: la conscience nationale traverse chez nous l'une de ses pires crises. Les plus clairvoyants de nos visiteurs d'hier qui ont osé dépasser les confidences officielles, se sont déclarés moins inquiets du caractère périlleux de notre situation que des insuffisances de nos réactions. Le Père Doncœur vient d'écrire dans les *Etudes*: « Les Canadiens ont-ils gardé un tempérament assez français pour avoir le besoin et la joie de vivre de la culture française? Le décisif problème est là. » Certes, voilà de bien vives anxiétés. Avons-nous le droit d'y répondre ou de les écarter par un simple branlement de tête? Conquis, nous l'avons été de nouveau, depuis vingt-cinq ans. Le conquérant économique et le conquérant moral ont passé sur notre province. Combien de parties de notre être, et parmi les plus hautes, ont échappé aux prises de l'étranger? Que gardons-nous de notre autonomie spirituelle?

Le petit Canadien français et la petite Canadienne française que nous avons à instruire et à élever ne sont pas tout à fait des êtres abstraits. Nous appliquons-nous, comme les maîtres de 1760, à bien apercevoir la qualité d'âme de ces écoliers, leurs périls, leur environnement, leur rôle, leur mission en ce pays et dans le monde? Victimes peut-être d'une pédagogie trop intellectualiste, échappons-nous à la funeste tendance des pédagogues de notre temps, plus soucieux d'instruire que d'élever, persuadés que la conquête du diplôme tient lieu de tout?

Vous m'avez prié de vous entretenir d'éducation nationale. Voulez-vous que nous nous posions deux questions qui me paraissent fondamentales et compréhensives:

1. Quel est ici le sujet à former?
2. Pour une pareille tâche, quelles ressources s'offrent à nous?

I

Le sujet à former! Un maître digne de son rôle ne saurait se dispenser, ce me semble, d'avoir constamment à l'esprit cette première idée directrice: *L'enfant que j'ai à élever n'est pas un enfant abstrait; c'est un petit Canadien français.* Fait ou donnée considérable qui implique en ce sujet humain l'existence:

1. de droits;
2. de devoirs;
3. en face de ces droits et de ces devoirs, des déficiences et des ressources.

Examinons ce qu'impliquent pour l'éducation nationale chacune de ces données.

J'entends bien qu'à de tout jeunes enfants de 7 à 10 ans, il ne soit guère possible de faire, en forme rigoureuse et technique, l'exposé de la situation juridique et politique de leur nationalité en ce pays, ainsi que j'en ai tenté l'esquisse, par exemple, dans le deuxième tome de *l'Enseignement français au Canada*. Pareille démonstration veut être dosée selon l'âge et l'intelligence de l'élève. Mais, en l'occurrence, il s'agit moins de l'élève que du maître. Et alors, et même en face de jeunes enfants, et dès les premières leçons d'Histoire canadienne, est-il si difficile de se souvenir que le Canadien français, c'est d'abord, en son pays, *un Monsieur qui est chez soi*? Qu'on loge bien cette première idée dans la tête des bambins; qu'ils sachent que leurs ancêtres furent les découvreurs, les premiers explorateurs, les premiers civilisateurs de ce pays; et ils sauront au moins retenir, à ce qu'il me paraît, que leur race n'a pas été créée et mise au monde pour être une race de serviteurs. Il leur sera plus difficile d'endurer qu'on ne leur parle leur langue qu'où tant d'arrogants le veulent

bien; et ils accepteront moins qu'on leur marchande, ainsi qu'une vile aumône, les simples droits du citoyen ou de la dignité humaine.

Et les devoirs? Pas plus que pour les droits, il ne saurait être question de proposer, sur cet article, un enseignement trop abstrait ou spéculatif. Chercher, par exemple, les fondements du devoir national ou patriotique dans l'ensemble des services ou dans la somme *d'être* reçus du pays, de la nation et de ses institutions culturelles, c'est là l'objet d'une leçon pour grands écoliers. Mais, encore cette fois, il s'agit du maître plus que de l'écolier. Et celui-là serait-il digne d'élever notre jeunesse qui serait incapable de définir notre dette morale à notre pays, à notre culture, à nos ancêtres, à tout leur héritage spirituel?

Parmi ces devoirs nationaux, il en est un, en particulier, sur lequel je m'en voudrais de ne pas insister. En 1867 quelqu'un imposa à l'Etat politique mis au monde cette année-là le caractère ou le type fédéral. Et ce quelqu'un qui fut-il, sinon le peuple canadien-français? Lui et nul autre repoussa l'Etat unique ou unitaire pour se rallier à un régime de provinces autonomes sous un gouvernement central. Et cet acte si grave, comment le justifier, sinon par l'inflexible volonté de nos pères de ne pas renoncer à leur survivance nationale, à leur passé, à leurs traditions, à leur

culture: survivance qui exigeait, pensaient-ils, une certaine autonomie politique? Ils s'étaient aussi persuadés que leur collaboration la plus féconde à la vie canadienne et à la grandeur de la patrie commune, ils la fourniraient, non par l'apport toujours médiocre d'une race d'assimilés, mais par le rayonnement joyeux et sain d'un intègre flambeau de vie française. Certes, le rêve ou le dessein vous paraissent aussi beaux que légitimes. Mais avez-vous réfléchi que pareille volonté de notre petit peuple impliquait et implique toujours le loyal engagement de ne pas perpétuer en ce pays une vie française médiocre ou embryonnaire? En définitive qu'avons-nous dit en 1867? Ceci, si je ne me trompe, que notre nationalité et notre esprit français gardaient assez de sève pour nous organiser une vie autonome: une vie intellectuelle, artistique, sociale, morale, et aussi une vie matérielle et économique bien à nous, celle-ci condition indispensable de toute vie de l'esprit. Bref, c'est un véritable Canada français que nous avons réclamé la chance de perpétuer. C'est telle chose, ou le geste de nos pères n'aurait ni sens ni justification. Nous avons revendiqué le droit de constituer une entité politique et nationale qui contribuerait, sans doute, à la prospérité du grand Canada, mais où d'abord les Canadiens français pourraient vivre puissamment leur vie, atteindre leur fin de na-

tionalité. Voilà, en sa plénitude, notre devoir; et, pour un tel devoir, il est une espèce de citoyens et de Canadiens français que nos maîtres ont la stricte obligation de former.

Un Canada français! Qu'est-ce donc, pour nous, du Québec, que cette réalité et n'implique-t-elle pas quelque autre devoir? La renaissance de l'Acadie, l'essaimage, dans toutes les provinces canadiennes, de notre population québécoise, font que le Canada de langue française ne saurait plus se limiter aux frontières de la vieille province. Entité nationale beaucoup plus qu'entité géographique, tel il se définit. Notre rôle à nous, du Québec, est, en conséquence, celui d'une nationalité-mère qui a ses minorités à protéger. En émigrant vers l'une ou l'autre des provinces canadiennes, ou voire vers les Etats de la république américaine, les fils du vieux foyer n'ont rien perdu de leur droit naturel de survivance. L'héritage moral que nous estimons valable et digne de conservation pour nous-mêmes, ils ont, sans doute, le droit de le croire de même qualité pour eux. En outre, par les vertus sociales et les traditions culturelles qu'ils incarnent, ils peuvent être et ils sont au loin des témoins et des appuis du Québec français. A l'égard de ces groupes, la province-mère a donc perdu le droit du renfrognement égoïste. Bien des fois, je me suis plu à le dire: le Québec a charge

d'âmes. Mais, cette fois encore, avons-nous réfléchi à toutes les obligations d'un aussi glorieux apostolat? Nos minorités attendent de nous beaucoup plus et beaucoup mieux que le secours occasionnel en temps de persécution. De nous, elles espèrent et elles ont droit d'espérer que, dans notre vie publique, nous leur donnions d'abord le bon exemple, un exemple de dignité. Et cela veut dire qu'il serait temps de leur épargner le scandale trop prolongé d'un pays français au visage anglais. Nous pourrions de même nous passer l'air d'entretenir des doutes, une foi molle, sur les vertus pratiques de notre culture et sur l'opportunité de la perpétuer. Mais, plus encore, nos minorités ont-elles le droit d'espérer que nous sachions leur créer un foyer de vie intellectuelle et morale robuste où il leur soit loisible d'alimenter leur indigence et d'appuyer leur faiblesse. Bref, ce qu'elles attendent de nous, c'est un témoignage décisif: celui d'un peuple français osant et sachant démontrer que subsister à la française, en Amérique du Nord, n'implique ni chimère ni résignation à la médiocrité.

Mais cette solidarité française, comment la créer? Parmi tant de moyens, je n'en relève qu'un seul, à la portée de l'école, celui qu'indiquait naguère l'*Action nationale*: des échanges suivis, réguliers, de correspondances entre écoliers du Qué-

bec et écoliers de nos minorités. Les écoliers du Québec pourraient ainsi se renseigner avec exactitude sur les misères scolaires et autres de chacun des groupes français d'Amérique; ils apprendraient en quelles conditions héroïques l'on défend ailleurs sa vie catholique et française, de quel idéal, de quels espoirs se nourrit la jeunesse des minorités; pourvus d'une meilleure éducation nationale, les écoliers québécois pourraient envoyer à leurs jeunes frères lointains le réconfort de leur foi patrotique et de leur volonté invincible. Le dirons-nous? Ces échanges de correspondances s'avèrent d'institution si facile entre élèves des mêmes communautés religieuses et d'un tel profit moral pour notre jeunesse que, vraiment, il est inconcevable que nous ayons négligé un aussi fécond moyen d'éducation. Pendant ce temps-là, et qui ne le sait? quelques-uns des nôtres s'évertuaient à établir des relations intellectuelles ou sportives entre les étudiants de nos universités et ceux des universités anglo-canadiennes. Initiative excellente à certains égards et que je n'entends pas blâmer. Mais est-il venu à l'esprit de beaucoup que le rapprochement s'impose d'abord entre frères?

Les devoirs du jeune Canadien français ne seraient toutefois qu'imparfaitement définis, si on ne les mesurait à quelques obstacles, obstacles que nous ramènerons aux déficiences psychologiques

et morales du sujet à former et aux périls de son environnement.

L'environnement, on sait ce qu'il est: au Canada, sept millions d'anglophones; par delà la frontière canado-américaine, pure ligne géométrique, l'un des plus vastes peuples de l'univers, si différent de nous et si redoutable par sa pénétration économique, ses mœurs, ses modes, son théâtre, certaines formes de sa littérature, sa philosophie de la vie. Sur nos trois millions de Français, ai-je dit ailleurs, se fait sentir la pression d'un continent, pression étouffante comme nul petit peuple, à travers le monde, n'en sent de comparable sur son âme et son avenir.

Nos enfant sont-ils élevés dans la conscience de cette terrible réalité? Nos méthodes d'éducation s'inspirent-elles quelque peu de cette vue? Et si bien peu pourraient ici répondre affirmativement, sommes-nous justifiables de poursuivre, dans une pareille insouciance, notre travail de maîtres? Eh quoi! en coûterait-il si cher de prendre de temps à autre une carte de géographie, pour indiquer aux enfants nos petits îlots de vie française dans la grande mer anglo-américaine, puis tirer de là, en même temps qu'un salutaire et grave avertissement, une exhortation, un stimulant à l'effort vers la grandeur morale, pour le cuirassement de nos âmes latines?

D'autant qu'en regard des périls de l'environnement ou du milieu, les déficiences intérieures ou morales de nos écoliers n'ont rien de rassurant.

Inutile de nous le cacher. Le colonialisme, celui surtout que nous avons subi dans les cent ans qui ont suivi la conquête anglaise, nous a fait beaucoup de mal. Les peuples, même les plus mal gouvernés, sont généralement mieux gouvernés par eux-mêmes que par un autre. Il n'est guère de métropole ni d'empire qui, avec la meilleure volonté du monde, ne fasse peser de quelque manière, sur ses possessions ou ses parties composantes, une pression étouffante ou paralysante. Ce serait une erreur toutefois de discerner chez nous les symptômes de l'esprit de vaincu dès le lendemain de 1760. Le Français qui fut battu sur les Plaines d'Abraham, et devint par la suite sujet de la Grande-Bretagne, était en somme un Français du grand siècle, le fils de la première nation du monde. L'avènement de l'Angleterre au premier rang en Europe datait d'une époque trop récente pour lui en imposer. Le Canadien de 1760 n'éprouva que médiocrement devant l'Anglais ce qu'on appellerait aujourd'hui le *complexe* d'infériorité. Tous les documents de l'époque démontrent au contraire sa fierté intransigeante, son refus de se courber devant la morgue aussi altière que fraîche du conquérant. Rappelez-vous

l'insistance de nos pères à revendiquer, pour leur langue, pour leurs lois, pour leur foi, pour leurs coutumes, le respect des nouveaux venus, à réclamer l'égalité civile et politique avec les fils ou les agents de la métropole.

C'est lentement, par le fatal effet de notre déracinement spirituel de l'ancienne patrie de nos intelligences, puis par le jeu de procédés et d'institutions qui, avec le temps, allaient faire passer d'un seul côté, qui ne serait pas le nôtre, toute la puissance financière et politique, toutes les fonctions administratives et honorifiques, que le déplorable état d'âme apparut, pour ne plus cesser de se développer. Nul besoin d'en chercher longtemps les tristes manifestations. L'esprit de vaincu chez nous se révèle en l'anémique pauvreté de notre sentiment national, en notre impuissance à constituer cette chose si nécessaire que serait, en l'ordre économique, une solidarité française; et, plus encore peut-être le mal est-il visible en notre penchant à trouver naturel de gagner notre pain sous des patrons ou des maîtres étrangers, comme à subir, en tant de domaines, et à la façon d'une servitude légitime, la langue de l'étranger. Déchéance profonde, mais dont nos maîtres ne sauraient guérir les âmes, sans en connaître les causes lointaines.

Aux tares du colonialisme, il faut joindre, dans

l'âme des fils de l'ouvrier, les déformations du prolétariat actuel. Tous les économistes, tous les sociologues, ceux du moins qui tiennent encore pour quelque valeur l'âme humaine, s'accordent à le constater : le pire méfait du machinisme contemporain, père du régime industriel qu'on appelle le *productivisme*, aura été de *dépersonnaliser* l'ouvrier. Entendez par là une diminution, sinon toujours l'annihilation de la personne humaine. Sous l'influence d'un travail qui n'exige plus de lui qu'un minimum d'initiative, de liberté et de responsabilité, le manœuvre de la grande industrie est devenu un peu partout un homme d'espèce inférieure.

Déchéance assez visible parmi les nôtres où trouvèrent à s'aggraver trois défauts en quelque sorte nationaux : une extraordinaire absence d'ambition, le culte de l'à-peu-près, le manque de ponctualité.

Un incroyable enfantillage, une folie de gaspillage et d'imprévoyance à l'indienne, une déformation de l'idée de salaire qui y fait voir, non pas un moyen de vie, mais un moyen de dépense et d'amusement, nous avaient déjà avertis de la dépersonnalisation de nos ouvriers, de nos fils et de nos filles d'ouvriers. Mais la gravité de leur mal n'apparaît-il point tout d'abord à leur manque total d'ambition ? En moins d'une génération, ces

campagnards d'hier, issus de la classe moyenne et de vieux propriétaires du sol, en sont arrivés à se croire prédestinés au prolétariat perpétuel, au nomadisme sans fin d'un quartier à l'autre des villes industrielles. Rarement, dans leur regard ou dans le regard de leurs enfants, vous verrez s'allumer l'ambition de sortir de leur état, l'ambition de s'instruire pour monter un peu plus haut à chaque génération. Au fait, pourquoi s'instruire, pourquoi épargner, amasser, s'il n'y a plus qu'à vivre résignés, soi et les siens, à la perpétuelle condition de petits salariés? Et le spectacle qui s'offre à nous, c'est le spectacle douloureux des faubourgs de nos grandes villes se dilatant à l'infini, non sous le flot des immigrants d'hier arrivés au pays sans le sou, mais de la foule grouillante des fils des fondateurs de ce pays. Je le disais un jour à de jeunes ouvrières et à de jeunes employées: « Vous travaillez, pour un bon nombre, je le sais, chez des Juifs, chez des Grecs, chez des Syriens; je ne vous fais point le reproche de gagner votre vie à tel endroit plutôt qu'à tel autre; et je ne fais point le reproche, non plus, à vos patrons, de tenir à votre égard le rôle d'employeurs; mais je vous reproche, par exemple, de ne vous jamais poser, peut-être, cette question: « Pourquoi mon patron n'est-il pas mon père? » Et je reproche bien davantage à votre père de ne jamais lui-

même se poser cette autre question : « Pourquoi ne suis-je pas le patron, l'employeur de ma fille, plutôt que ce Juif, ce Grec, ce Syrien ? » A votre père et à vous, je reproche de ne trouver ni anormal ni douloureux ce tableau contrastant où l'on voit, d'un côté, un immigrant d'hier arrivé ici dans la peau d'un gueux, tenant aujourd'hui le rôle d'employeur à l'égard de petites Canadiennes françaises, filles des anciens découvreurs et des anciens maîtres du sol, et, d'autre part, le fils ou la fille de l'ancien découvreur et de l'ancien maître, à la portée, comme l'immigrant, mais depuis trois cents ans, des mêmes moyens de s'enrichir et des mêmes ressources, résignés cependant à jouer le rôle de serviteurs des nouveaux venus.

Ce manque d'ambition, serait-il si difficile de le retracer ailleurs que dans l'âme de l'ouvrier ? Combien d'étudiants de nos grandes écoles s'en vont, dans la vie, avec le rêve ou la volonté d'exploiter eux-mêmes une richesse de leur province, de créer la plus modeste forme d'industrie, d'ajouter au patrimoine économique des leurs, une œuvre, une entreprise dont ils seraient les maîtres ? Combien n'ont d'autre souci que de s'en aller, ainsi qu'à l'appel d'une vocation naturelle, gueuser un emploi chez l'étranger, un emploi de rond-de-cuir qui les dispense de l'effort trop lourd d'une pensée créatrice, ou des risques bienfaisants de l'aven-

ture personnelle? Et si l'on remontait encore plus haut, combien parmi ceux qui tiennent ou pourraient tenir entre leurs mains l'avenir économique de leur nationalité, combien osent concevoir pour celle-ci un autre rôle que celui d'une race de serviteurs et de manœuvres?

Et le culte de l'à-peu-près, si proche parent du manque d'ambition! Ce goût du demi-fait, du bâclé, ce peu de souci de l'ouvrier pour le travail soigné, achevé en perfection; ce peu de souci encore du petit écolier ou de la petite écolière, pour la copie bien faite, bien ponctuée, pour l'écriture en ligne droite! Ces qualités ne seraient-elles plus des vertus françaises? J'ai posé un jour à l'un de mes amis, aujourd'hui professeur dans une de nos écoles spéciales après un séjour d'étude dans une école similaire de Paris, je lui ai posé, à lui, qui enseigne un métier et un art de précision, cette question: « Pour le souci du travail bien fait, soigné, notez-vous quelque différence entre le petit ouvrier de France et le petit ouvrier de chez nous? » — « Toute la différence du jour et de la nuit », me fut-il répondu; « autant le premier porte jusqu'au scrupule la passion de la précision minutieuse, de la perfection aussi absolue que possible, autant rencontrerez-vous, chez l'autre, la molle négligence, le contentement à bon marché, le goût de l'à-peu-près ». « Travers de tem-

pérament fort accusé », ajoutait mon ami; « et, si vous entreprenez de le corriger, la réaction se traduit par cette exclamation bien canadienne: « Qu'est-ce que ça peut bien faire? » Voulez-vous un autre témoignage? Entrez, comme je me le suis permis quelquefois, dans une classe de nos grands écoliers, ou même dans une classe de nos grandes écolières, et comptez les copies où la ponctuation, rien que la ponctuation, est décemment respectée. Ce n'est pas ici ignorance; on sait et l'on sait fort bien. Mais il fallait faire vite, torcher son travail, trop assuré, hélas! de la complaisance de maîtresses et de maîtres indulgents.

Ce même mauvais pli de caractère entraîne un autre défaut, non moins national: le manque, pour ne pas dire le mépris de la ponctualité. En ville chacun connaît la déplorable négligence de l'épici-er du coin incapable d'expédier une commande pour l'heure promise; et si le client impatienté interpelle par téléphone, tout aussi connue l'invariable réponse: « Votre commande, monsieur, vient justement de partir. » La vérité, qui est ici normale, veut qu'on ne soit jamais parti quand on vient justement de partir. J'ai connu un curé de ville qui rétribuait généreusement ses servants de messe, leur payait même un pique-nique annuel; cependant, pour les six ou sept messes de chaque matin, le pauvre curé constatait invariablement,

et en dépit de tous les efforts et de toutes les gronderies, l'arrivée en retard de deux ou trois enfants. Pour ma part, après avoir fait l'essai de plusieurs, j'en suis à me demander si le servent de messe ponctuel n'est pas une sorte de prodige introuvable chez nous. Détails de peu de conséquence, dira-t-on? C'est pour le penser et avoir été mal formés, c'est pour leur mépris de la ponctualité et du travail bien fait, que tant de nos épiciers ne peuvent rivaliser avec des concurrents habitués à d'autres méthodes d'affaires et que si peu de nos industriels ont su imposer leurs produits sur le marché canadien, bien incapables trop souvent d'habiller leur marchandise d'un emballage ou d'une étiquette qui avait chance de plaire.

Ces pénibles constatations ne sont point faites pour diminuer chez nous la tâche de l'éducateur. Gardons-nous toutefois de surfaire les obstacles. En fouillant l'histoire et en regardant autour de nous, peut-être trouverions-nous des peuples aussi peu favorisés que le nôtre, qui ont dû cependant à une éducation stimulante le redressement de leur destin.

II

Un simple aperçu de ce que j'appellerais chez nous les « ressources de l'éducation » nous interdit de désespérer.

Ces ressources, me permettez-vous, pour plus de clarté pédagogique, de les diviser en *extérieures* et *intérieures*?

Au premier rang de celles-là, je place l'étude de la géographie canadienne. Nous nous plaignons volontiers de l'impuissance ou de l'inaptitude de nos enfants à bien voir leur pays. Ne serait-ce point que, pour le voir, ils auraient besoin qu'il leur fût montré, et que, pour le leur montrer, il faut avoir appris soi-même à le regarder? Est-ce tâche si laborieuse que de séduire l'imagination et les cœurs juvéniles par l'aspect de cette contrée, la plus vaste du monde après la Chine, l'une des plus belles par la variété de ses régions et de ses paysages, l'une des plus riches par la variété de ses climats et de ses ressources naturelles? Si les voyageurs intelligents qui traversent le Canada de l'Atlantique au Pacifique, en rapportent d'ordinaire un éblouissement, pourquoi les fils du sol, les fils des découvreurs et des explorateurs seraient-ils moins sensibles aux mêmes beautés ou aux mêmes séductions, eux qui, plus que tous leurs compatriotes, peuvent reconnaître à ce pays le visage de la patrie?

Pour nous, Canadiens français, il est une étendue de ce vaste pays qui, avant toute autre, mérite le nom de patrie, le vieux Québec. Son vêtement historique fait, à certains égards, du ber-

ceau de la Nouvelle-France, la plus pittoresque, la plus humanisée de toutes les provinces du Canada. Son caractère de province catholique et française lui garde encore, en dépit de son maquillage à l'anglaise, le reflet d'une savoureuse originalité. Tous les touristes anglo-canadiens ou américains, cultivés un tant soit peu et sensibles aux évocations de l'histoire, reconnaissent à la vieille province un charme spécial. Quand ils peuvent fermer les yeux sur les déplorables manifestations de notre anglomanie, nos frères de France, nous le savons encore mieux depuis les fêtes de Cartier, trouvent à s'émouvoir plus que personne. Pendant l'hiver de 1931, en séjour à Paris, j'entendis le sénateur Forcade, de retour d'un récent voyage au Canada, raconter, au cours d'une conférence, ses impressions. Cet ancien bâtonnier du barreau de Paris, esprit positif, plutôt froid, nous décrivit en particulier sa promenade, le premier soir de son arrivée à Québec, sur la terrasse Frontenac. Eh bien, devant le paysage contemplé jadis par Champlain, Talon, Lévis, Montcalm, en face de ce pays fait par des gens de sa race, alors qu'autour de lui résonnait le vieux parler de France, M. Forcade, avocat rompu à tous les drames du prétoire, avoua pourtant que, ce soir-là, il avait senti monter du fond de son âme la plus grande émotion de sa vie. Et je me

souviens qu'en rappelant ce souvenir le conférencier avait encore la gorge étreinte.

Que des étrangers de passage trouvent à notre Québec ce charme captivant, n'est-ce pas le signe qu'avec un peu de bonne volonté et d'effort, nous saurions faire passer, dans l'âme de nos enfants, quelque chose de ce même charme? Au lieu de la leçon de géographie, trop sèche peut-être, trop purement physique, réduite aux interminables nomenclatures, pourquoi ne pas animer la carte en agitant autour d'elle un peu d'histoire? Disons qu'on commencerait par attirer les yeux des écoliers ou des écolières sur les deux principaux accidents géographiques de la province: les Laurentides et le fleuve. Dans les Laurentides, on leur montrerait les plus vieilles terres du monde, les premières sorties, selon les géologues, de la grande mer préhistorique pour sourire au soleil: cachet d'antiquité que de jeunes esprits aimeront saluer au front de leur pays d'origine. On leur montrerait ensuite le fleuve, route magique qui, la première, ouvrit aux Européens le cœur immense de notre Amérique. Pour illustrer ce fait d'histoire, on lirait, par exemple, l'entrée de Cartier, à son deuxième voyage, dans le couloir du fleuve, prenant soin de souligner l'émotion croissante du découvreur à la vue de cette terre, « des deux coustez dudict fleuve... aussi belle terre unye que jamais

homme regarda. » On pourrait continuer l'histoire du fleuve, faire voir le rôle qu'il tint pendant tout le régime français: rôle de chemin royal à travers un pays de forêt vierge. Au bord de ce chemin, l'on ferait surgir un peu partout le petit Canadien en train de s'exercer, comme dit Charlevoix, à manier canot et aviron, « dès la bavette », et faisant ainsi l'apprentissage de son futur métier de coureur de bois et de fleuves. On pourrait décrire aussi ces flottilles de canots qui venaient de Québec, des Trois-Rivières, qui partaient de Montréal, pour aller conquérir l'Amérique à la France; et, à la tête de ces flottilles, on saluerait, pagayant de leur mieux, un Joliet, un Cavelier de la Salle, un d'Iberville, un La Vérendrye. Et alors et jusqu'au jour où, pour un enseignement plus approprié de la géographie, nos écoles seront pourvues de l'indispensable outillage scolaire, qui empêche un maître avisé de piquer, sur une carte du Canada, et à tous les endroits où s'élevèrent jadis des forts français, qui empêche, dis-je, de piquer de minuscules drapeaux blancs aux fleurs de lys, pour apprendre à nos écoliers combien, d'un océan à l'autre, et du nord au sud, s'est affirmée partout l'audace conquérante des explorateurs français?

Ou encore, ce pourrait être une leçon de géographie humaine. Dans la silve immense et majes-

tueuse, ce serait l'apparition des premiers défrichés; on les montrerait s'ordonnant autour d'un centre qui est le manoir du seigneur; le seigneur, on le présenterait, comme il convient, souvent noble ou fils de noble, paysan parvenu sans autre blason que son énergie et son labeur, beau militaire qui, avant de se tailler un domaine en pleine forêt, s'en est taillé un premier en pleine gloire, dans la guerre iroquoise ou bostonnaise. Dans la seigneurie, ce serait ensuite le développement de la vie religieuse: au premier plan, le missionnaire nomade, courant, sa chapelle sur le dos, de défriché en défriché, célébrant la messe, administrant les sacrements dans le manoir ou dans une hutte de colon; puis, au second plan, pointant vers le ciel, le modeste clocher de la première desserte; puis, en dernier lieu, le clocher d'argent de l'église, annonçant la naissance de la paroisse. La paroisse, il conviendrait d'y insister; il faudrait en indiquer le premier germe, la première cellule et son éclosion dans la seigneurie, celle-ci absorbant d'abord celle-là qui bientôt se dégage de son premier cadre, pour le dépasser de toute la hauteur et de toute l'ampleur du surnaturel. Mais ce n'est là qu'un léger aperçu. Que d'autres tableaux d'histoire on pourrait accrocher à la leçon de géographie et toujours avec le dessein de nouer entre le petit Canadien

français et le sol québécois une amitié inaltérable!

Veut-on un dernier exemple? Pour enseigner spécialement, envers la patrie et les ancêtres, le devoir de piété dont nous parlions plus haut, quoi de plus facile, à propos de géographie et d'histoire canadiennes, que de servir à des écoliers encore jeunes ou d'âge moyen, deux tableaux dont le premier ferait voir l'état sauvage du pays, au moment de la découverte ou à l'arrivée de Champlain, et le second, le visage actuel, économique, social, de la patrie? Et quoi de plus facile encore, à l'aide de ces deux tableaux, que de faire comprendre à des écoliers, même petits ou moyens, tout ce qu'ils doivent aux générations qui les ont précédés, aux aïeux qui leur ont préparé cet avoir matériel et spirituel! Ces tableaux, sans en diminuer, certes, la puissance suggestive, comme il serait encore facile de les réduire au cadre plus modeste de la paroisse, ou même, pour le fils de paysan, au cadre de la terre paternelle, et alors de faire voir de quelle façon l'une et l'autre, la paroisse et la terre, se sont faites, par quelles additions de labeurs acharnés, d'héroïsmes obscurs mais splendides. Leçons toutes simples, mais qui pourraient convaincre à jamais, ce nous semble, l'enfant de chez nous que si, au Canada, il est partout chez soi, il l'est tout particulièrement sur

cette portion de territoire dont le moindre espace a été conquis sur la forêt par les siens¹.

Je n'insisterai pas longuement sur la valeur éducative de l'histoire nationale. Dans *l'Action Nationale* (mai 1934), M. Arthur Laurendeau a dit là-dessus, et avec quelle éloquente conviction, ce qu'il importait de dire. De cette valeur de l'histoire, les maîtres sont convaincus. Il arrive même qu'ils ramènent trop souvent la formation patriotique à l'enseignement de notre passé, comme si certain enseignement d'histoire avait quelque chose de commun avec l'éducation du patriotisme. Savoir, par exemple, que Jacques Cartier a découvert

1. Cette conférence fut prononcée la première fois aux Trois-Rivières, le 4 juillet 1934, à l'occasion d'un congrès des instituteurs de la Province de Québec. Ce jour-là, nous avons ajouté à l'adresse de nos amis de cette région le passage suivant: « En passant, permettez-moi de vous féliciter, vous des Trois-Rivières, de l'application que vous avez mise à tourner les yeux et l'esprit de votre peuple et de votre jeunesse écolière vers l'étude de la Mauricie et du grand exemple que vous donnez à toute notre province. Permettez-moi de rendre hommage, en particulier, à mon bon ami l'abbé Albert Tessier, principal animateur de ce mouvement. Vous avez compris cette vérité de bon sens élémentaire et d'élémentaire pédagogie que l'unique moyen de révéler la grande patrie, invisible, inaccessible à la plupart par vision directe, c'est de faire prendre contact avec les images, le cadre familier de la petite patrie, et que ses premiers motifs d'attachement à la première le commun peuple les trouve d'abord dans son amitié profonde et spontanée pour la seconde.

le Canada en 1534, que Champlain a fondé Québec en 1608, Maisonneuve, Ville-Marie en 1642, qu'est-ce qu'une pareille procession de chiffres peut bien faire, je vous le demande, à un bambin ou à une bambine de 7 à 8 ans pour qui la moindre notion de chronologie est mystère? Qui ne sait que ces petits accepteraient tout aussi bien les dates de 3034, 4008 et 4042, que celles qu'on leur propose? On oublie que ce qui compte encore plus que la date, c'est la substance historique, je veux dire, pour l'enfance, certains tableaux massifs, expressifs, représentatifs du passé, et, par-dessus tout, l'atmosphère que le maître, par la projection de son âme, sait mettre autour de ces tableaux.

Voici, je suppose, un instituteur, une institutrice, qui ont commencé par prendre une exacte connaissance de la psychologie de leur élève. Ce petit Canadien français, ils ont compris qu'il faut redresser, relever en lui la fierté amoindrie. Fils d'un peuple en pleine crise morale, il a besoin qu'on le secoue de sa léthargie, qu'on lui donne des raisons victorieuses de vivre. Je suppose, après cela, que, dans l'outillage scolaire, figure, imprimée en gros caractères sur une pancarte murale, cette phrase de Charlevoix au sujet des Canadiens de l'ancien régime: « Ils font de mauvais valets: c'est qu'ils ont le cœur trop haut ». Quelle

phrase suggestive pour une leçon de fierté? Au mois de juin dernier, au lendemain de la Saint-Jean-Baptiste, la vignette d'un journal de Montréal représentait, penché sur une carte du continent américain, un Jacques Cartier qui, devant la situation actuelle de notre peuple, laissait échapper cette réflexion mélancolique: « *Et pourtant, c'est un vaste empire que je leur avais donné.* » Terrible raccourci d'histoire. Qui étions-nous? Qui sommes-nous?... Une autre pièce d'outillage pédagogique, à sa place aux murs de toutes nos écoles, ne serait-ce point une carte de géographie figurant l'ancien empire français en Amérique? A défaut de cette carte, le professeur ne pourrait-il recourir, pour sa leçon, à l'usage des petits drapeaux fleurdelisés dont nous parlions tout à l'heure? Ou encore, sur une carte de l'Amérique du Nord dessinée au tableau noir, ne pourrait-il mettre en relief l'espace conquis et possédé jadis par les Français? Cette conquête, il raconterait alors en quelle condition elle s'est faite, par quelle poignée d'hommes, avec quel entrain, quelle audace souvent joyeuse, presque toujours surhumaine. Et ce pourrait être un autre tableau: celui de l'œuvre civilisatrice accomplie par ces hommes dans le même empire colonial. Et ce serait alors un effort pour imaginer la forêt de croix érigées par des mains françaises, depuis les pre-

nières dressées par Cartier à Saint-Servan et à Gaspé jusqu'à ces milliers d'autres, plantées par nos missionnaires, jalons de foi conquérante qui allaient se prolonger vers l'intérieur, se ramifier dans toutes les directions, jusqu'à la Baie d'Hudson, jusque dans les prairies de l'Ouest, jusqu'au fond du lac Champlain, jusqu'à la Louisiane. Et l'histoire de nos martyrs ! Quelles pages où prendre à pleines mains la leçon d'héroïsme ! Des sceptiques cherchent parfois ce que nous avons accompli en Amérique qui nous soit propre et vraiment grand. Voilà, à ce qu'il semble, qui est de quelque taille et bien à nous. Et je voudrais voir quelles leçons sauraient tirer, de ces grandeurs historiques, si elles appartenaient à leur patrimoine moral, les pédagogues américains, et s'ils auraient attendu si longtemps pour *filmer*, à l'intention de leur jeunesse, l'épopée merveilleuse.

Certes, je ne dis pas qu'il faille n'enseigner que ces données sommaires, ces grands tableaux de notre histoire. Mais j'estime qu'il y faut souvent revenir, en faire, pour les jeunes esprits, des images familières. Et je me persuade que le petit Canadien français d'esprit normal qui aura entendu deux ou trois fois ces leçons de la bouche d'un maître, et avec l'accent qu'il faut pour les donner, et dans une école où l'atmosphère sera persévéramment nationale, je me persuade, dis-je,

qu'en l'âme de cet enfant des fibres se redresseront qui ne sauront plus s'affaisser. Avouons-le: nous ne sommes si peu fiers que parce que nous ignorons qui nous avons été. N'y a-t-il pas quelque mélancolie à songer que, faute d'un enseignement approprié, les aspects les plus grands de notre histoire sont, en général, les plus ignorés de notre peuple?

Et nous ne sommes pas au bout de nos richesses. Parmi ces ressources *extérieures* de l'éducation, il reste encore l'incommensurable trésor de notre langue, langue de clarté et de haute culture. Le français, langue de clarté! Savons-nous, éducateurs, la valeur de ces simples mots, de cette qualité essentielle, universellement reconnue, de notre parler national? Langue de clarté! Instrument de précision, instrument merveilleux pour la formation, la discipline de l'esprit! Et, si l'on agit mieux lorsque l'on voit clair, quelle grande école de volonté et d'action que notre formation à la française, pour peu que l'on évite de la compromettre ou de la gâcher par l'abus d'un bilinguisme prématuré, excessif, méthode barbare pour la moyenne des intelligences enfantines!

Il reste à l'éducateur de faire passer, dans l'intelligence des petits Canadiens français, à l'aide de la langue, le meilleur d'une culture dont on a pu dire qu'elle est une parure de l'humanité. Il y

faudrait, je le sais, un livre, une anthologie qui nous manque, à moins que, faute de mieux, l'on n'utilise la *Doulce France* de René Bazin. Mais qui nous donnera ce recueil où de courts récits, des extraits des grandes œuvres, des poésies appropriées à l'enfance, des gravures choisies, révéleraient à nos écoliers la fine moelle de la pensée française, le trésor de grandeur et de finesse que figure aujourd'hui pour le monde la culture intellectuelle de France, toute la richesse artistique, morale, amassée au cours de quatorze siècles d'histoire par l'une des plus nobles races qui soient? Mis en face de ce trésor culturel, quel est le petit Canadien français et quelle est la petite Canadienne française qui pourraient encore hésiter entre leur culture et l'autre et resteraient vulnérables aux dédains de nos snobs et de nos défaitistes? Lequel de nos enfants, épris d'anglomanie, habitué à voir dans la langue anglaise l'unique clef d'or des portes du succès, n'aurait le goût de corriger un peu son illusion, surtout si on lui apprenait jusqu'à quel point sa langue maternelle reste, en tous pays du monde, la langue des grands civilisés? Pourquoi nos enfants ne sauraient-ils point, par exemple, qu'à la Société des Nations, la langue la plus généralement parlée et applaudie reste toujours la langue française, et que, de retour de Genève, M. Borden, notre ancien pre-

mier ministre, n'a pas craint de dire à ses compatriotes : « Nous devrions nous sentir honteux de ce que si peu d'entre nous savent le français, tandis que là-bas 54 nations le parlent couramment » ? A ce témoignage, l'on pourrait joindre cet incident survenu au Caire, pendant le récent congrès inter-postal. Quelqu'un propose que les procès-verbaux des délibérations soient rédigés en langue française. Le délégué de la Grande-Bretagne propose, en amendement, une rédaction bilingue, anglaise et française. Aussitôt le délégué de l'Etat libre d'Irlande est debout ; et c'est pour opiner qu'en ce cas la rédaction soit aussi faite en gaëlique. Alors se déroule une jolie scène. C'est à qui se lèverait pour faire les honneurs du congrès à la langue de son pays. L'un veut du chinois, l'autre du japonais, l'autre de l'italien, l'autre de l'allemand, l'autre de l'espagnol. Il faut prendre le vote. A la presque unanimité le congrès se prononça pour une rédaction en langue française.

Pays, histoire, langue, culture héréditaire, voilà déjà des ressources considérables à la disposition de l'éducateur. En voici d'autres d'une puissance non moindre, celles que j'appelle *intérieures*, puisque nous les trouvons dans l'âme de nos enfants.

L'une des pires méprises que nos maîtres pourraient commettre à l'égard de leurs écoliers, ce serait d'oublier que ces enfants ont une âme française. Certes, j'entends bien qu'il faut nous garder du chauvinisme. Est-ce une raison pour ignorer ou mépriser les vertus caractéristiques de notre race : celles d'une race qui n'a point subi le dessèchement ni l'ankylose morale du protestantisme ? Assurément notre pauvre âme française est bien entamée ; et l'on sait que je ne ferme point les yeux sur ses plaies désolantes. Quelques-unes des vertus ethniques, et quelques-unes des plus profondes, n'en subsistent pas moins en nous, apparemment indéracinables. Parmi ces vertus, laissez-moi distinguer tout d'abord une extraordinaire volonté de persister dans notre être national, de résister à l'assimilation anglo-saxonne. Vue optimiste où l'on est prié de ne voir nulle contradiction avec les inquiétudes que j'exprimais plus haut. Notre volonté de survivre a pu fléchir sur quelques coins de l'Amérique ou de notre pays ; quelques classes sociales, et souvent les plus élevées, peuvent paraître moins irréductibles. En son ensemble notre petit peuple n'offre pas moins le spectacle du seul groupe ethnique en terre américaine qui se soit défendu et qui se défende encore contre l'attraction ou le vertige du *melting pot*. Reste d'énergie où il faut voir, sans le

moindre doute, une survivance de la forte personnalité des Français du dix-septième siècle. Chez nous, tout n'est pas détruit de l'âme de nos pères, âme si solide, si originale, marquée d'une telle empreinte, qu'elle enlève une partie de leurs prises aux entrepreneurs de métamorphoses.

Parlerai-je d'une autre vertu ethnique, survivante en nous, ethnique du moins en sa racine humaine, et que j'oserai appeler la chevalerie de la foi? Ici, non plus, point d'illusion. Notre foi, hélas! ne vaut pas mieux trop souvent que la foi de beaucoup d'autres peuples catholiques. Cependant une noblesse reste encore à notre petit peuple et que, pour une part, il tient sûrement du vieux fonds de l'âme chrétienne de France: notre élan vers les missions, l'ardeur chevaleresque de la foi qui emporte héroïquement jeunes hommes et jeunes filles de chez nous vers le don total aux affamés du Christ. Cette survivance morale, n'y aurait-il pas lieu de l'indiquer à nos petits écoliers et à nos petites écolières, ne serait-ce que pour opérer en eux un relèvement de l'âme? Et, pour ce faire, quoi de mieux qu'une carte de nos missions, article dont pourrait encore s'enrichir notre outillage scolaire? Cette carte ferait voir, au moyen de superficies coloriées, avec croix au besoin, l'effort vraiment superbe des nôtres dans le champ de l'évangélisation. Cet effort, elle le

montrerait d'abord en notre pays, dans les missions des terres boréales, puis en Amérique, puis sur les continents infidèles, le jaune et le noir. Et que l'on ne dise pas qu'un tel enseignement ne parlerait qu'à des âmes d'exception, à une petite élite. Ceux qui ont sondé un tant soit peu l'âme des petits Canadiens français savent tout ce qui y survit de générosité native, d'ardeurs insoupçonnées, et que, le plus souvent, pour faire jaillir ces germes en magnifiques floraisons spirituelles, il n'a manqué que le vrai maître, le cultivateur d'âmes.

Une méprise non moins inexcusable à l'égard de nos enfants, ce serait d'oublier l'atavisme spécial dont leur âme française s'est enrichie au Canada. On ne saurait faire qu'il en soit autrement: tout passé laisse tomber une semence dans les âmes; et cette semence morale s'accumule et germe, indépendamment de notre volonté, comme le grain mis en terre se passe de notre permission pour germer et pousser. Ce n'est pas un mythe après tout que le gigantesque effort d'un petit peuple de colons pour fonder l'empire français d'Amérique; pas des mythes, non plus, la résistance des 65,000 gueux de 1760 à l'assimilation anglaise, l'épopée du défricheur, richesse morale si proche, celle-là, que, pour la plupart d'entre nous, elle se retrace à la deuxième ou à la troisième génération. Or,

je dis qu'il n'est pas croyable que ces sédiments spirituels n'aient laissé quelque part, dans l'âme des petits Canadiens français d'aujourd'hui, une poussière d'héroïsme. Vous faut-il une expérience? Evoquez ce passé devant les enfants; efforcez-vous de le raconter dans le langage qu'ils comprennent; et je vous défie bien de ne pas voir s'allumer dans les regards une flamme soudaine. Le plus grave reproche que l'on pourrait nous adresser à nous, maîtres de la jeunesse, c'est précisément, dans notre œuvre d'éducation, de n'avoir pas tablé suffisamment sur ces richesses foncières. Nous avons élevé, comme les fils d'une race de serviteurs, des enfants qui avaient dans leurs veines le sang de feu des anciens conquérants de notre Amérique. Un industriel canadien-français qui, après avoir commencé des études commerciales chez nous, est allé les parachever à Charlottetown, me résumait ainsi, en y mettant un accent peut-être un peu fort, les leçons qu'il avait reçues dans notre province et dans l'autre: « Dans mon collège de la Province de Québec, je retiens que l'on nous disait en somme: « Soyez de bons employés », pendant qu'à Charlottetown l'on ne cessait de nous dire: « Soyez de bons patrons ».

Notre catholicisme! J'avais hâte d'arriver à la suprême ressource qui s'offre à nous. C'est un laïc qui, il y a quelque temps, me tenait ce propos:

« Vous autres, prêtres, religieux, ou éducateurs catholiques, votre irrémissible péché, c'est de soupçonner à peine les immenses ressources éducatives du catholicisme ». Reproche sévère, peut-être. Demandons-nous cependant si notre catholicisme nous incite à prendre, du type d'homme et de femme que nous avons à former, une conception vraiment intégrale? En d'autres termes, portons-nous dans nos esprits et imprimons-nous dans l'esprit de nos pupilles, un idéal d'humanité digne de notre foi? Assurément nous n'allons point subordonner l'éducation religieuse à l'éducation nationale. La première est d'une autre essence et d'un autre ordre. Mais parce que celle-là transcende celle-ci, faut-il refuser de voir entre les deux toute dépendance? La vie de la grâce est une vie divine. Vie vraiment vécue, elle élève l'être humain selon une discipline, un ordre qui le dépasse. Parce qu'elle vise surtout à la formation et à l'élévation de l'âme, elle ne peut faire, de l'homme et de la femme en herbe, que des êtres de raison claire, de volonté forte, des caractères nobles, des spirituels dans toute la plénitude du mot. Oui, voilà bien notre pouvoir immense et notre devoir extraordinaire et redoutable. De nos écoliers et de nos écolières catholiques, nous n'avons le droit de faire que des types proprement surhumains, puis-

qu'on les dits surnaturels. Une école catholique bien tenue ne peut être qu'une école de héros.

Mais l'on voit, du même coup, quel outrage essuie notre catholicisme, lorsque nous forçons les gens de l'extérieur à lui imputer, comme à une éducation issue de lui, inspirée de ses principes et de sa vie, tant d'êtres falots, médiocres, tant de moqueries d'hommes et de femmes qui sortent de nos mains. Est-ce, en particulier, notre affaire que de former des sans-patrie, s'il est vrai, selon le mot du cardinal Mercier que « tout vrai chrétien doit être un véritable patriote » ? Et sont-ils vraiment des produits d'une éducation catholique, des fils et des filles authentiques de la foi catholique, ces grands jeunes gens et ces grandes filles, ombres d'hommes ou de femmes qui n'ont le courage ni de leur sang, ni de leur langue, ni de leur culture, qui ne sont apparemment d'aucun pays ni d'aucune race et qui, demain, par la trahison quotidienne de leurs devoirs civiques ou nationaux, ne sauront attirer à leur province et à ses institutions que le dédain de l'étranger ?

C'est donc à tort que l'on pourrait croire le catholicisme intéressé de façon fort indirecte à la formation nationale. Chez nous, nous avons pris l'habitude de lier la survivance de la foi à la conservation de la langue. Je ne discute point pour

le moment cette affirmation passée à l'état d'axiome et dont l'expérience a démontré si souvent la criante vérité. Ne serait-ce pas là toutefois minimiser singulièrement les appuis naturels de la foi? Au lieu de parler de langue et de foi, j'aime mieux parler d'âme et de foi. Et j'indique cette autre formule à tous ceux-là qui, sous prétexte de haute spiritualité, estiment négligeable la formation nationale, idéalistes aux horizons de caverne, qui se figurent que le catholique peut se passer d'être homme. L'éducation catholique importe, certes, beaucoup plus que l'éducation nationale, et celle-là est la première condition de celle-ci; mais il y a aussi, entre les deux, échange d'influences. Et qu'on en soit bien persuadé: le jour où le Canadien français, faute d'une éducation qui l'aurait développé en grandeur, n'aura plus le courage de rester de sa race, il sera bien près de n'avoir plus le courage de rester de sa foi. Le catholique n'est pas un être abstrait; et ce serait chimère que d'espérer greffer la foi sur un fantôme humain. Et je veux dire par là que l'abdication nationale supposerait en notre peuple un tel esprit de démission et d'abandon, une telle déchéance morale que, dans les âmes déformées ou dévastées, nulle autre foi ne saurait plus habiter qu'une foi moribonde.

III

Maîtres de la jeunesse, il me semble que nous apercevons quelque peu maintenant nos responsabilités et notre puissance. Maîtres catholiques, nous n'avons pas le droit d'être des maîtres comme les autres, préoccupés d'instruire plus que de former. Nous ne sommes pas seulement des éducateurs d'intelligence, mais des éducateurs de toute l'âme. Chargés de toutes les écoles en notre province, nous n'avons pas seulement la responsabilité de l'éducation catholique, mais de toute l'éducation. Et j'estime qu'il ne sied point à la dignité de notre foi de nous laisser enseigner par d'autres la formule de l'éducation intégrale.

Une chose égale toutefois notre responsabilité : notre puissance. Bien des fois, depuis un an, je l'ai répété : les vrais puissants sur notre peuple et sur notre avenir, s'ils voulaient s'en donner la peine, ce ne sont ni les journaux, ni les politiciens, ni les financiers, mais la grande armée de nos maîtres. Eux seuls tiennent vraiment entre leurs mains la prochaine génération et, par leur qualité de maîtres catholiques, ont puissance de la former totalement. Les historiens se plaisent à noter de temps à autre l'influence d'un homme ou d'un livre sur l'évolution d'un peuple. Que ne pourrait tout le personnel enseignant d'un pays

dévoué à la même doctrine d'éducation, obéissant à la même discipline, aux mêmes inspirations? Les journaux, les livres, les sociétés d'action nationale peuvent exciter ou entretenir quelque effervescence superficielle, atteindre quelques groupes, quelques couches du peuple. Pour sa portée profonde et universelle, qui peut égaler l'influence du maître, pétrissant l'âme plastique des jeunes générations, et, par elle, façonnant l'avenir?

A ceux qui s'inquiètent et qui cherchent de quel côté pourrait venir le salut, il n'y a donc qu'une réponse à faire: quelqu'un plus que personne peut encore sauver notre petit peuple, lui refaire une âme française, un idéal national: le maître. Et, par maître, j'entends l'instituteur, l'institutrice d'école ou de couvent, le professeur de collège, le professeur d'université. Mais nous guérir, nous sauver, le voudront-ils? Le voudrez-vous? Je suis de ceux qui répondent: oui. Oui, si nous savons prendre une vue exacte et courageuse de l'état l'âme de notre peuple, de ses déficiences, mais aussi de ses forces restées saines. Oui, si, de ce peuple trop prostré, nous savons relever les yeux vers un idéal digne de lui, l'idéal de ses pères, la défense d'un climat spirituel, la survivance, en leurs cadres sociaux et politiques, d'une culture et d'une nationalité françaises. Oui, si tous les maîtres du Canada français, tous, ont foi en leur

tâche, élèvent leur esprit et leur cœur à certaine hauteur, persuadés que sommation leur est faite, par la gravité du moment, d'accepter un fardeau d'héroïsme.

L'EDUCATION NATIONALE ET LES ECOLES NORMALES.¹

Nous n'en ferons pas mystère: avec le présent article nous abordons le plus grave, le plus important de toute l'enquête de la Revue sur l'Education nationale. Nous n'avons cessé de le redire depuis six mois: en l'absence de chefs véritablement nationaux pour ressaisir la conscience de notre peuple, lui souffler les mots d'ordre libérateurs, mettre à la mode ou imposer l'éducation patriotique, un seul homme, une seule institution peuvent suppléer l'affreuse carence d'en haut: le maître et l'école. Une formule exprimerait en la matière notre juste sentiment: presque tout par eux, presque rien sans eux. Nous aurions beau élaborer ici la plus nette doctrine, faire de notre mieux pour éveiller les oies du capitol; rien ne sera fait aussi longtemps que les maîtres de la jeu-

1. Article paru dans l'*Action Nationale* (livraison de septembre 1934) et qui fut une collaboration à l'enquête de la revue sur « l'Education nationale ».

nesse et surtout ceux qui forment ces maîtres, n'auront pas décidé de s'en mêler. Et s'en mêler, cela ne veut pas dire, on est prié de le croire, quelques risibles modifications de pédant au programme des études, le déplacement d'une virgule ou d'une matière à l'horaire scolaire; mais, en propres termes, une éducation nouvelle, et par conséquent une préparation nouvelle des maîtres.

I

Disons-le carrément: le petit Canadien français et la petite Canadienne française de 1934 ne peuvent plus être formés comme ils l'étaient il y a vingt ou même dix ans. Et pour écrire pareille affirmation, nous n'avons besoin que d'en appeler à quelques faits: faits si visibles, si gros, et qui ont déterminé dans notre vie collective des bouleversements si profonds, qu'en pareil cas l'histoire a coutume de parler de révolution.

Le premier de ces faits, d'observation facile pour tous, et, sans doute, pour des principaux d'école normale, c'est, depuis soixante ans, voire depuis vingt ans, la modification de notre environnement. Il tombe sous le sens, croyons-nous, qu'un peuple devenu l'associé d'une fédération de neuf provinces et réduit à ne plus constituer qu'un tiers de la population de son pays, a d'autres be-

soins, d'autres périls qu'au temps de l'Union des deux Canadas, alors qu'il figurait pour cinquante ou quarante pour cent de la population. Aussi incontestable cette autre évidence qu'un peuple emmuré hier en son isolement rural ne peut plus vivre aujourd'hui en la même sécurité ou la même insouciance, quand la circulation des idées, des images et des sons, ne respecte plus ni frontières, ni solitude, ni retraite d'aucune sorte. Le fait brutal est celui-ci: nous ne sommes pas seulement la tierce partie d'un peuple de dix millions; nous vivons aux portes du colosse américain. La vie débordante de ce colosse, son gigantisme industriel et financier, lui ont permis de centupler sur nous, depuis vingt ans, ses prises tentaculaires, en même temps qu'il devenait, pour le monde entier, l'une des plus redoutables puissances de pénétration économique et morale. Nous l'avons déjà écrit dans l'*Action Nationale*: notre situation offre le caractère de l'exceptionnel. On chercherait vainement à travers le monde une petite nationalité condamnée à vivre aussi périlleusement que le peuple canadien-français, sentant peser sur son âme et sur son avenir d'aussi formidables pressions.

Or nous posons la question sans amertume, mais avec l'unique souci de faire réfléchir: avons-nous, depuis le temps de l'Union des Canadas,

modifié substantiellement, sensiblement, nos méthodes d'éducation nationale? Avons-nous cru que de si graves modifications en notre environnement nous imposaient de reviser la doctrine dont ces méthodes s'inspirent, de forger différemment le métal humain? Posons la question de façon plus précise: y a-t-il, à l'heure actuelle, dix petits Canadiens français sur mille qui sont élevés dans la conscience des terribles réalités dont nous parlions tout à l'heure? Y a-t-il dix maîtres, dix institutrices, dix Frères, dix Sœurs sur cent, qui s'appliquent à former leurs pupilles, les yeux rivés sur ces mêmes réalités? Et si ces dix ne se trouvent point — et nous croyons qu'il serait difficile de les trouver — que faudrait-il penser d'une éducation à qui échapperait la conscience de faits aussi énormes et qui ne réformerait pas ses méthodes en conséquence?

Inattention ou insouciance d'autant plus stupéfiantes que la modification de l'environnement a commencé de produire des phénomènes assez visibles. Ne parlons pour l'heure que du renversement de notre situation économique. Hier nous étions encore un peuple en majorité rural, un peuple de petits propriétaires du sol; nous occupions une place assez honorable dans le commerce, la finance, l'industrie, les services d'utilité publique de notre province. En moins de vingt ans,

nous voici ramenés, ou peu s'en faut, à notre point de départ de 1840. Dans l'ordre économique tout nous reste à reconquérir. Le mauvais exemple américain, la folie du gigantisme industriel, dont la victime la plus maltraitée a été, par le monde entier, l'agriculture, a conduit au bord de la ruine l'agriculture québécoise; nous y avons même perdu notre force traditionnelle de peuple paysan pour devenir en majorité un peuple de prolétaires, bon à dilater les faubourgs des villes. A la table des grands riches, nos petits industriels, nos petits commerçants, nos petits financiers, se disputent les miettes. Aujourd'hui nous en sommes là que nous estimons presque naturel le rôle de serviteurs dans le pays où nos pères nous avaient préparé celui de maîtres. Par absence de personnalité et de réactions nationales, l'avenir de notre capital humain ne trouve même pas à nous intéresser. Dans un pays neuf, à population peu dense, 200,000 jeunes gens demandent du travail, des terres, un emploi de leurs bras. Et il faut tout un battage de presse, d'assemblées, de congrès, pour imposer ce problème à l'attention publique comme un problème de premier ordre, tant il nous semble encore naturel que nous soyons un peuple de dépossédés et de meurt-de-faim. Or nous prétendons que ces faits n'ont rien du mythe; chacun peut les percevoir, sans l'aide ni d'un télé-

cope ni d'un observatoire. Au besoin le désespèrement à peu près général de la jeunesse, l'inquiétude des meilleurs esprits, de ceux du moins qui n'appartiennent ni à la cohue des imbéciles ni à celle des profiteurs, laissent assez voir qu'en certains quartiers l'on s'émeut et l'on s'agite comme si, par quelque secrète trahison, notre destin était gravement menacé.

II

Eh bien, il ne faut pas craindre de nous en expliquer: élever les petits Canadiens français et les petites Canadiennes françaises de 1934 en lorgnant cette situation de l'air le plus olympien du monde, sans rien changer à l'atmosphère de l'école, serait de maîtres indignes de leur tâche. Et c'est de quoi voudront s'aviser, nous en sommes sûrs, principaux et autres, tous ceux qui sont responsables de nos écoles normales. Ce qu'ils ne seraient pas justifiables d'oublier, en tout cas, c'est la grande responsabilité des maîtres de la jeunesse dans la situation actuelle de la nationalité canadienne-française. Assurément nous ne prétendons pas inculper les seuls instituteurs et institutrices de l'enseignement primaire. Nous ne cacherons pas que si nos universités, « écoles de haut savoir et de haute direction », s'étaient

pleinement acquittées de leur magistère, tout notre enseignement, secondaire, moyen et primaire, s'en fût ressenti. Et il n'est pas niable, pour le dire en passant, que l'un des plus grands malheurs des Canadiens français, dans l'ordre national, pendant cinquante ans, aura été la disparition, avec l'abbé Ferland, de l'enseignement universitaire de leur Histoire. Qu'on ne tienne nul compte, en l'affaire, de la personnalité de celui qui écrit ces lignes, non plus que d'une œuvre dont, autant que personne, il croit connaître les limites. Il n'est pas moins arrivé, pour l'histoire nationale, discipline maîtresse, jugée vitale par tout peuple, ce qui arriverait pour la science juridique, pour la médecine ou toute autre discipline intellectuelle, victimes de la même aventure. Sans spécialistes pour les tenir au point, entretenir en elles l'élan du progrès, la dégénérescence aurait tôt fait de les atteindre. Ainsi en fut-il de notre histoire. Elle dégénéra si bien que, pendant trente à quarante ans, nos collèges d'enseignement secondaire n'éprouvèrent nulle répugnance à mettre entre les mains de leurs élèves des manuels d'enseignement primaire. Et quels manuels! Mais comme l'histoire est une science d'action, qu'elle fournit, en somme, son meilleur aliment au sentiment national; qu'elle force à réfléchir sur les problèmes nationaux et que, science du passé, elle est, par cela même

et tout autant, la science de l'avenir, quoi de moins étonnant que le désarroi actuel des esprits! Cette infortune nous survient d'avoir à traverser l'une des pires crises de notre existence avec un minimum de viatique moral. Le brouet patriotique dont on nous a nourris, depuis soixante ans, a tellement énérvé, dissous en nous les idées de patrie ou de nationalité, que nous restons impuissants à retrouver la boussole salvatrice, à nous faire, pour un grand effort collectif, une synthèse doctrinale. Supposons, au contraire, que l'abbé Ferland eût eu un continuateur et qu'on eût fait, de nos universités, de grandes écoles de patriotisme canadien-français, qui peut douter qu'un enseignement, qu'une direction descendue de ces hautes chaires ne se fût propagée, comme des ondes vivifiantes, jusqu'au fond de la petite école de rang?

Certes, nous n'allons pas prétendre que l'école aurait pu tout empêcher de la crise économique ou du mal d'âme des Canadiens français. L'école n'est pas une panacée. Cependant de combien de malaises et de quelles aggravations de ces malaises elle aurait pu nous sauver! Un sentiment national plus vif, plus éveillé, n'aurait-il pu préparer une opinion publique plus facilement alertée? Et cette opinion eût-elle toléré le gaspillage de nos ressources naturelles au profit de quelques étran-

gers? Un sentiment national, moins amorphe, moins rudimentaire, nous aurait-il fait accepter, d'une humeur aussi coite, le rôle de serviteurs ou de domestiques en notre propre maison, cette résignation d'ilotes à construire la fortune des autres à même notre bien? Ou encore, verrions-nous aujourd'hui cet humiliant spectacle d'un peuple toujours prêt à murmurer contre le paiement d'une modeste dîme à ses prêtres, mais abandonnant avec un geste d'insouciance une large fraction de son labeur et de son salaire à cinq ou six monopoles de cyniques exploiters? Que ce ne soit pas là trop attendre d'une éducation moins indifférente au souci patriotique, il n'y a qu'à voir ce qui se passe chez tous les peuples, la vie organique qu'ils se donnent, le jour où un vrai chef leur recrée une communion doctrinale et donne un sens, une fin à l'activité collective. Et il n'y a, dirions-nous, qu'à regarder et surtout qu'à écouter autour de soi. Quel mot résonne aujourd'hui jusqu'à l'abus? Au nom de quoi s'ébauchent, à l'heure même, toutes les tentatives de réaction ou de redressement, si ce n'est au nom du « national », de l'intérêt national, de la dignité nationale?

La responsabilité du maître se fonde, en grande partie, d'ailleurs, sur sa puissance. Sa puissance! Autre évidence qu'à l'*Action Française* nous n'a-

vons cessé de mettre en relief. Pour ma part, je l'ai déjà dit et redit : la grande puissance, pour ressaisir notre peuple et lui refaire une conscience, ce n'est point le livre, la presse, les sociétés nationales, quelque valables services qu'il en faille attendre. Sociétés, presse, livre, sont voués fatalement à une action sporadique et superficielle ; ils peuvent atteindre une élite, une clientèle. Un seul atteint la masse : le maître d'école. Le nombre seul de nos instituteurs et de nos institutrices, leur disséminement, en tout cas, à travers le pays, leur rattachement à un organisme directeur unique, font que nulle doctrine politique, sociale ou autre, ne pourrait compter, en notre province, sur une armée de propagandistes aussi considérable ni aussi disciplinée. Il suffirait donc qu'on voulût s'en donner la peine, c'est-à-dire oser avoir une doctrine d'éducation nationale, puis s'accorder par surcroît la volonté de la répandre, pour qu'en moins de dix ans notre nationalité pût montrer au monde un autre visage.

On pense bien, au surplus, que la puissance des maîtres ne tient pas uniquement à leur nombre. Nous allons rebâcher des banalités. Mais comment ne pas souligner, ne serait-ce qu'en passant, l'extraordinaire influence des hommes et des femmes chargés de nos écoles, influence effroyablement déprimante s'ils négligent leur devoir et leur rôle

d'éducateurs, influence souverainement bienfaisante s'ils se rappellent la dignité de leur fonction. Et à quoi tient, en premier lieu, cette influence, sinon aux moyens tout-puissants dont elle dispose pour agir jusqu'au plus profond des âmes? Quel dynamisme spirituel que celui de la géographie, de l'histoire, de la langue maternelle, du catéchisme, entre les mains d'un maître qui sait s'en servir, qui entreprend de faire rendre à ces divers enseignements tout ce qu'ils contiennent de vertu éducative, tout ce qu'ils peuvent révéler à des enfants sur la grandeur et la beauté de leur pays, sur le prestige de leur passé, la noblesse de leur culture, la dignité surhumaine de l'homme, la hiérarchie des devoirs que, loin d'infirmes, impose plus rigoureusement l'Evangile. Et quand les hommes et les femmes qui dispensent cet enseignement incarnent la loyauté, croient ce qu'ils enseignent et savent parler avec un peu de flamme dans le regard et dans le verbe, qui pourra mesurer à quelle profondeur et à quelle fécondité pareilles leçons peuvent prétendre dans les esprits vierges de l'enfance et de l'adolescence? Les dictateurs actuels de peuples le savent bien dont le premier souci est de s'emparer des maîtres et des écoles, et non pas tant, comme l'on sait, pour des fins d'enseignement que pour des fins d'éducation. N'est-ce pas au cours des vacances qui

viennent de finir que les instituteurs d'Allemagne, mobilisés en des camps spéciaux comme pour de grandes manœuvres pédagogiques, ont entendu exprimer la volonté des chefs du pays sur la formation nationale des jeunes Allemands?

III

Mais voilà qui ne diminue point la responsabilité de nos écoles normales. Les instituteurs ne sont que des maîtres d'école; les écoles normales sont des écoles de maîtres. Principaux et professeurs de ces institutions occupent donc, dans l'enseignement et dans notre vie nationale, des postes stratégiques de premier ordre. Tout par eux, chez nous, peut être encore repris et sauvé, de même que le désolant indifférentisme des uns et la hautaine suffisance des autres peuvent se jouer de toute sonnerie de réveil, de tout effort de résurrection. Aussi d'aucuns se demandent-ils parfois si les autorités responsables du choix de ces hommes et de ces femmes se sont toujours souvenues dans le passé de l'importance exceptionnelle de ces postes et des qualités de premier plan qu'il y faut. Nous avons pris du temps à comprendre cette vérité d'élémentaire bon sens que, pour ruraliser l'école de campagne, il ne suffisait pas d'enseigner la définition d'une plate-bande, d'une

carotte ou d'un chou, à de petites demoiselles en manchettes, n'ayant jamais mis le pied dans un jardin que pour y cueillir une rose ou un œillet et n'ayant vu de volailles et d'animaux que ceux de l'exposition régionale. Si nous courtisons les mêmes routines, il n'en ira pas autrement de l'éducation nationale. Et nous pensons, en écrivant ces lignes, à cette multitude de jeunes hommes, de jeunes filles, de religieux, de religieuses, qui se livrent à leur tâche d'enseignement avec une ardeur si noble, si épuisante, et qui aboutissent, hélas ! à jeter dans la vie une humanité si médiocre, une race de Canadiens français sans nerfs et sans reins ; mais nous songeons aussi que tous ces maîtres et maîtresses pourraient riposter à des juges trop sévères : « Qui donc nous a enseigné à faire mieux ? » Certes, il existe, parmi les principaux et les professeurs d'école normale, des gens parfaitement compétents, de nobles esprits et de nobles cœurs. Et l'on pense bien que nous n'avons rien à redire, par exemple, à telle école de la province, qui a pour principal un Monseigneur Courchesne. Mais si l'on avait le malheur de pousser ou de maintenir à ces postes, tout comme aux postes de directeurs des études, dans nos commissions scolaires, des hommes ou des femmes — il s'en trouve — aussi dénués de patriotisme ou de préoccupations nationales qu'un idiot peut l'être

de bon sens, pédagogues de petite espèce et de petite pédagogie, accrochés comme à des dogmes aux virgules et aux points-virgules du programme, mais se faisant une vertu de leur scepticisme patriotique, si ce malheur, disions-nous, devait continuer, les Canadiens français attendront longtemps, dans leurs écoles, l'avènement d'un esprit nouveau.



Un esprit nouveau! Voilà bien ce qu'il nous faut créer, mais ce qu'il faut d'abord créer dans nos écoles normales. « Il suffirait d'une atmosphère », ripostait Daniel-Rops à ceux qui s'inquiétaient de la façon dont l'enseignement universitaire viendrait au secours de la jeune génération. Esprit, atmosphère! Choses assez malaisées à définir, mais qui laissent assez voir pourtant de quoi elles sont faites. L'essentiel n'est pas de crier à tue-tête: « Formons des petits Canadiens français et des petites Canadiennes françaises », mais de faire que les maîtres de demain soient canadiens-français et le soient cent pour cent, portant, dans leur âme, toutes les noblesses de leur culture, toutes les aspirations de leur race. Qu'il en advienne ainsi et il n'y aura plus à s'inquiéter de l'atmos-

phère de l'école. Cette atmosphère tient d'abord et tout naturellement à la personnalité du maître, aux principes directeurs dont son enseignement s'inspire; mais elle tient aussi, par voie de conséquence, à la conviction spontanée et chaude, chez l'élève, que le maître croit ce qu'il enseigne. La jeunesse se livre à celui-là dont l'enseignement, les théories prennent leur accent et leur flamme à une « mystique », pourvu que cette « mystique » découle, à son tour, d'une foi absolue en quelques grandes et substantielles réalités, en celles-là mêmes qui engagent tout l'homme et toute sa vie. D'un mot, la jeunesse veut croire en ses maîtres; mais pour croire en eux, elle exige d'abord qu'ils croient à quelque chose.

La technique de l'éducation peut ensuite venir. Elle aura quelque chance d'être efficace. Cette technique, nous n'entreprendrons pas de la définir ni de l'exposer par le menu. On se rappelle notre loyal avertissement du début de l'enquête: notre rôle n'est pas de poser au pédagogue, mais tout au plus de formuler quelques idées directrices. Sera-ce sortir toutefois des bornes que nous nous sommes imposées que de mettre en garde contre une formule ou une routine qui réduit l'éducation nationale à un enseignement superficiel de l'Histoire du Canada, histoire-champignon où les faits ni enchaînés ni expliqués ont l'air de relever de la

génération spontanée, où l'on n'oublie pas, en revanche, d'insister sur les dates, les listes de gouverneurs, l'histoire-bataille, la grandeur surhumaine des « Pères » de la Confédération, quitte à mêler à tout cela quelques considérations d'un romantisme enfantin sur la terre, le culte du clocher paroissial, la moisson des berceaux? Repoussons aussi comme une autre insuffisance de notre formation d'hier, et la pire peut-être, la détestable manie de borner le problème de la survivance canadienne-française, ou l'effort et le but de notre vie collective, à la survivance de la langue maternelle. L'amour et la conservation de la langue entrent assurément pour un facteur considérable dans la formation et la vie nationales. Une langue bien parlée et bien écrite est, pour un peuple, un signe de santé. N'y a-t-il quand même excès et déplacement des valeurs à présenter comme une fin ou comme un total ce qui n'est après tout qu'un moyen ou qu'une donnée d'un vaste problème? La langue n'est que la fleur ou la voix d'un terroir. Pas de langue française sans esprit français. La langue étant le signe, l'expression de l'âme nationale, la conservation de la langue présuppose, croyons-nous, une autre réalité, qui lui est transcendante et qui s'appelle une âme, une conscience nationale. Il paraît d'évidence élémentaire qu'un peuple ne saurait s'attacher à son

parler s'il ne se croit une nationalité, c'est-à-dire une de ces hautes entités spirituelles assez fières de leur culture pour inclure, en cette fierté, la volonté de se perpétuer avec tous leurs attributs culturels.

Voilà pourquoi la première chose à refaire, à notre avis, dans l'âme des Canadiens français, c'est la conscience nationale. Cette conscience existait jadis; elle exista même d'assez bonne heure. Aux environs de 1789 nous voyons un Monseigneur Hubert, évêque de Québec, appliquer hardiment l'étiquette « nation » au petit peuple canadien-français, et ce, en face des anglicisateurs d'alors. Que cette conscience ait continué de s'affirmer et assez vigoureusement jusqu'à il y a un demi-siècle, il ne serait pas si difficile de le démontrer. Le mêli-mêlo politique et national de la Confédération, aggravé par le plus déficient des enseignements et par un régime de partis politiques opérant dans le Canada français, en dehors de tout le national, a profondément déprimé cette conscience. Est-ce à dire qu'elle soit totalement abolie et que, pour le manque d'intégrité ou de vigueur de l'un ou l'autre des éléments constitutifs de la nationalité chez nous, les pessimistes soient autorisés à en nier l'existence? Si nous nous reportons à la définition même de la nationalité, il nous a toujours paru, quant à nous, qu'il existe

telle chose au Canada qu'un groupe humain nettement caractérisé, ayant sa langue, son histoire, son droit, un héritage de traditions, de culture et d'aspirations communes, et gardant, en dépit de ses misères et des directives anarchiques de ses intellectuels, le vouloir-vivre collectif. Nationalité valétudinaire, si l'on veut; mais voilà précisément où, dans tous les pays du monde, trouve à s'employer l'éducation nationale. En face des maladies périodiques, germes de mort dont sont la proie les entités morales comme les autres, c'est la tâche d'une éducation intelligente de refaire constamment le point pour un peuple, de polarsier ses énergies en mal de dispersion ou d'égarement, de lui rendre sa foi en ses destinées. Et voilà aussi ce que nous attendons, chez nous, d'une éducation nationale régénérée. Elle devra restaurer, dans l'âme du peuple canadien-français, avec l'idée de nationalité, la foi au destin contenu en une telle idée. Et ce destin ne se borne point, encore une fois, comme des directives d'un vague enfantin nous l'ont trop longtemps laissé croire, à conserver la langue maternelle, le souvenir et les traditions des aïeux. De grâce élevons-nous vers quelque chose de plus positif, de plus cohérent et de plus ambitieux, et qui sera de créer, sur notre coin de terre, un vrai climat spirituel, un intense et brillant foyer de culture française et

catholique, avec tous les appuis, toutes les indépendances matérielles qu'un tel avenir suppose. Toute notre tradition historique, toute notre volonté de durer depuis cent soixante ans n'ont pas d'autre sens, ne nous permettent d'ambitionner ni moins grand ni moins haut. Ce ne peut être pour perpétuer, en ce pays, une race française dégénérée, un flambeau français de leur falote, ou, ce qui revient au même, un groupe humain anonyme, qu'en 1867, en particulier, nous avons exigé de nos associés d'alors la reconnaissance de notre autonomie ethnique et linguistique, le droit de continuer notre histoire à notre guise.

Autant de faits, autant de vérités primordiales et maîtresses dont l'on ne conçoit pas que les éducateurs de notre jeunesse ne soient imprégnés jusqu'aux moelles. Mais à qui incombe-t-il, sinon aux Ecoles normales, de donner aux futurs éducateurs cette formation d'esprit et de cœur et de leur enseigner, en même temps, les moyens techniques de propager cette formation? Idée de nationalité, droits et devoirs nationaux, foi au destin canadien-français, définition de ce destin: points cardinaux que nul maître ne devrait avoir la faculté d'ignorer. Nous nous abstiendrons d'indiquer ici, puisque ce n'est pas notre métier, par quelle méthode précise l'enseignement de la géographie, de l'histoire nationale, de la langue maternelle, con-

tribueront à fixer dans les esprits ces points essentiels. M. Arthur Laurendeau l'a d'ailleurs fait dans l'*Action Nationale*. Rappelons tout au plus que ces enseignements devront être orientés vers cette fin, sous peine d'être vidés de leur valeur éducative. Il serait temps aussi bien que les futurs maîtres apprissent à voir, en leurs élèves, non des enfants de la Lune ou de Mars, mais des enfants de la planète qui s'appelle Terre, et, sur cette Terre, des petits Canadiens français et des petites Canadiennes françaises: des écoliers et des écolières par conséquent d'une âme ennoblie, à coup sûr, d'hérités précieuses, points d'appui de l'éducateur, ferments d'héroïsme aptes au réveil, mais aussi des écoliers et des écolières affligés de tares ou de défauts nationaux, triste héritage du colonialisme ou de la récente évolution économique. Faciles à cataloguer, on sait, hélas! de quels noms s'appellent ces défauts: absence d'ambition, folle prodigalité, résignation aux tâches subalternes, mépris de la tâche bien faite, goût de l'à-peu-près, de la besogne bâclée, indolence à l'indienne, absence totale de ponctualité. Jeunes normaliens et jeunes normaliennes ne devraient pas ignorer ces graves réalités, je veux dire l'état psychologique des enfants qu'ils ont à façonner, pas plus qu'ils ne devraient ignorer par

quelle méthode, quel usage du règlement disciplinaire, ou quel usage encore des moindres actes, des moindres événements de la vie écolière, en un mot par quelle thérapeutique religieuse et morale, ils pourraient redresser ces pauvres âmes d'enfants faussées ou courbées. Ils ne devraient pas ignorer, en particulier, par quel usage combiné de la géographie et de l'histoire ils pourraient rappeler à de jeunes esprits avides de hauts faits les exploits et l'esprit d'entreprise des aïeux et, par là, ressusciter, la fierté dans la jeune génération, redonner aux fils des conquérants de jadis la volonté de redevenir maîtres chez eux.

* *
*

Ainsi se définit, en sa féconde plénitude, la tâche de nos Ecoles normales, la seule qui puisse justifier leur existence d'écoles françaises. Que messieurs les principaux et leurs auxiliaires ne se fassent pas illusion : dans les milieux où l'on observe et où l'on réfléchit, où l'on ne s'en laisse imposer ni par le conventionnel ni par l'admiration de commande, le reproche le plus grave que l'on fait, à l'heure actuelle, à notre enseignement, ce n'est pas de ne pas mieux enseigner qu'il y a vingt ou trente ans ; c'est de ne point faire d'éducation,

pas plus nationale que religieuse, ou de n'en faire que d'inefficace; c'est de n'avoir donné aux fils et aux filles d'un peuple qui a, comme tout autre, ses inclinations sentimentales, aucun idéal de quelque envergure, aucun but supérieur de vie. Quand les esprits avertis disent ou écrivent qu'en l'an de grâce où nous sommes, les neuf dixièmes des Canadiens français et des Canadiennes françaises ne connaissent rien de leurs droits, de leurs devoirs nationaux, de la solidarité économique, des périls de leur nationalité, des grandeurs de la culture française, de la mission culturelle de leur race, ils ont bien conscience de ne pas appartenir à la catégorie des songe-creux, mais de n'affirmer que ce qui est. Or est-il excessif d'espérer qu'un tel régime prenne fin? Ce régime, des générations entières, affirme aujourd'hui la jeunesse, ont pu l'endurer; mais la génération actuelle ne tolérera point que ses enfants soient élevés dans ce nihilisme patriotique.

Il ne s'agit donc pas, à propos d'éducation nationale, d'une réforme superficielle ni facultative; il s'agit d'une question de vie ou de mort. Il ne s'agit plus de se draper dans son insouciance ou sa suffisance, convaincu que les bonnes intentions dispensent d'un effort de pensée dirigée; il s'agit de savoir si nous vivrons et si nous aurons

les éducateurs qui nous feront vivre. Il nous faut des pédagogues qui aient le sens des réalités et qui aient la volonté et le courage de faire tout ce qu'il faut faire. Il nous faut des maîtres.

L'UNIVERSITÉ ET L'ÉDUCATION NATIONALE.¹

Un discours fort commenté, en ces derniers temps, aura été celui du maréchal Pétain au 14^e dîner de la *Revue des Deux Mondes*. Le ministre de la guerre du cabinet Doumergue a prononcé des paroles comme celles-ci: « Le culte de la patrie est-il toujours cher au cœur des Français? Si notre esprit public demeure encore national, n'est-ce pas déjà trop qu'il soit menacé?... La France n'est pas dotée d'un véritable système d'éducation nationale ».

Nous savons comme, chez nous, vont s'exclamer les infatigables chercheurs d'excuses à l'insouciance: « Si un grand et vieux pays comme la France manque d'éducation nationale, comment s'étonner d'une semblable lacune dans un jeune et petit pays comme le nôtre »? A quoi l'on pourrait riposter avec infiniment plus de raison: « Si un

1. Article paru dans l'*Action Universitaire* (revue de l'Université de Montréal), janvier 1935.

puissant pays comme la France sent l'impérieux besoin de se donner un système d'éducation nationale, de quel droit un petit peuple comme le peuple canadien-français, menacé comme pas un, se croit-il autorisé à s'en passer? »

En ce discours du maréchal, un passage est à retenir pour notre monde universitaire; et c'est précisément, en cette affaire d'éducation, le rôle des universités. En France, rôle actif et bienfaisant tout d'abord: « Au lendemain du désastre de 1870, un grand souffle de patriotisme passe sur l'Université. Celle-ci, cinglée par la défaite, entend prendre sa part du relèvement de notre pays. S'inspirant des méditations d'historiens comme Taine et Fustel de Coulanges, elle fait appel aux traditions de notre passé pour ressusciter les vertus nécessaires ». Rôle funeste ensuite, par la faute de doctrines et de gestes qu'énumère encore l'orateur de la *Revue des Deux Mondes* et « qui allaient entraîner peu à peu une partie de l'Université à négliger et parfois même à contredire l'enseignement patriotique ».

Il faudrait plaindre ceux de nos collègues des universités québécoises que ces paroles ne feraient point réfléchir. Assez volontiers et pour toutes sortes d'insuffisances, il nous plaît de censurer notre enseignement primaire, notre enseignement secondaire. Nous les voudrions l'un et l'autre

mieux orientés, mieux adaptés aux heures terribles que chacun sent venir. Pendant ce temps-là et pour la réforme de notre vie nationale, quelle orientation, quelle impulsion vitale, nous-mêmes de l'Université, sommes-nous prêts à fournir aux instituteurs de la petite école, aux professeurs des collèges? Il n'est pas défendu assurément de vouloir réformer les autres. Mais, pour employer une expression que nous ne voudrions désobligeante pour personne, serait-ce toujours à la queue de réformer la tête?

Une autre de nos cibles, c'est notre peuple. Il nous arrive de le prendre à partie, pour son insouciance, son manque de ressorts, l'incohérence de sa pensée et de sa vie. Ce peuple nous paraît sur une route chargée de brouillards. Nul idéal viril, nulle espérance unanime, disons-nous, ne le soulève et ne rythme sa marche. En 1867 il a pourtant posé l'acte le plus grave de sa vie. Il a décidé de rester peuple français. A cette fin, il a résolu d'exiger une renaissance politique du Québec; il s'est engagé à créer chez lui un climat français, une province française. Telle fut, à cette heure-là, sa volonté, ou sans quoi la décision de ses chefs politiques, décision confirmée au reste par ses chefs religieux, ne devient plus qu'une vaste insanité, une immense duperie. Cependant voici bien le phénomène: cet idéal national n'a jamais été ni n'est

devenu, pour les Canadiens français que nous sommes, un idéal vivant. Triste vérité. Mais l'espérance unanime, l'étoile directrice, est-ce bien au peuple, à lui seul, de les allumer sur son chemin? Qu'un peuple français ne puisse se passer d'une « mystique » française, d'accord. Toutefois cette « mystique »—raisons fortes, raisons invincibles de vivre,—qui va la définir, qui va l'organiser dans l'esprit populaire si les chefs intellectuels, si les professeurs d'université décident de ne pas s'en mêler?

« Pour être efficace, pour garder seulement sa vertu défensive », dit encore le maréchal Pétain, « notre système militaire, comme tout système de nation armée, demande, lui aussi, à être vivifié par une politique d'éducation nationale ». Les Canadiens français n'ont point de système militaire. Ils ont pourtant leurs lignes de défense: lignes politiques, lignes économiques, lignes de la vie intellectuelle, lignes de la vie morale; elles sont partout où leur âme française est en danger, résiste, souffre, palpite. Ces lignes laissent voir parfois d'inquiétants flottements. Ne serait-ce point que notre système de défense demanderait à être vivifié, lui aussi, par une véritable éducation nationale?

Un splendide, mais un impérieux devoir nous paraît s'imposer à nos universités françaises.

Notre clergé, notre peuple les ont fondées et soutenues au prix de coûteux efforts. Nous refusons d'admettre que ces universités françaises n'existent que pour enseigner *en français* des lettres, des sciences, du droit, de la médecine. Qu'on nous permette encore cette autre citation du maréchal: « Avant de se jouer sur les champs de bataille les destinées d'un peuple s'élaborent sur les bancs de la classe et de l'amphithéâtre ». Vérité rigoureuse sur laquelle le temps serait peut-être venu de réfléchir. Un jour lui-ra, jour prochain espérons-nous, où nos professeurs d'université s'interrogeront, eux aussi, sur leurs obligations d'ordre national. « Les maîtres ne veulent plus être des maîtres; ils redoutent qu'on les soupçonne de s'occuper d'éducation ». Ce reproche qu'un jeune écrivain, Daniel-Rops, adresse aux professeurs des universités de France, attendons-nous que nos étudiants nous le jettent à la figure? J'entends bien que le devoir n'est pas d'accomplissement aussi facile pour tous; la matière de l'enseignement ne s'y prête pas de même façon. Ici encore je citerai Daniel-Rops: « On me répondra que l'explication du *Corpus* ou les commentaires sur le règne de saint Grégoire le Grand, ne permettent guère à un professeur d'exercer une action morale sur les élèves; comme si l'essentiel de l'enseignement n'était pas ce qui est exté-

rieur à l'enseignement même: le ton, l'attitude, tout ce par quoi se communique d'être à être la chaleur de la vie ».

L'essentiel est que nous abordions enfin cette question comme des hommes, sans trop reprocher aux autres leur susceptibilité ou leur insouciance, si les nôtres égalent les leurs. L'heure se prête aux graves réflexions. Tout le monde en convient: pour nous elle est de celles où un peuple se situe sur la ligne de son destin. Que notre attitude à l'égard de l'éducation nationale n'ait jamais été une attitude d'hostilité, nous le voulons bien. Saurions-nous nous justifier aussi aisément du reproche d'indifférence ou de neutralité? Puis, alors même que tout ce qu'il fallait faire en notre temps, nous croirions l'avoir fait, il reste toujours à préparer l'avenir, à nous renouveler, à nous adapter sans cesse. C'est à ce signe qu'on reconnaît les esprits vivants.

L'ESPRIT ESTUDIAN TIN.¹

A M. Jean-Claude Martin,
Le Quartier Latin,
Montréal.

Vous m'avez fait l'honneur de solliciter ma collaboration à votre enquête sur « l'esprit étudiantin ». — Et vous avez accepté que je vous réponde carrément à côté de la question. Vous désirez savoir si l'esprit des étudiants a évolué depuis vingt-cinq ans. Il a été convenu que je vous dirais ce qu'à mon sens il doit être.

Assurément, vous n'attendez pas de moi que je vous dise s'il convient de faire, chaque année, une ou deux de vos étincelantes *Revue s bleu et or*; s'il est opportun de ressusciter les funérailles du béret; combien de douzaines de carreaux et de mâchoires les marathons de danse ou autres sottises vous justifieraient de briser, chaque semaine

1. Lettre publiée dans l'*Action Nationale*, (mars 1934).

et chaque mois. Tous ces graves problèmes regardent d'abord les autorités universitaires. Pour ma part, je n'en fais point cachette: j'ai toujours pensé qu'en ce domaine de vos amusements et de vos manifestations, vous aviez droit à une généreuse et légitime liberté et qu'il faut souhaiter et préparer un état de choses et un état d'esprit où les minutieux et formidables appareils de garde-fous disciplinaires seraient remplacés par votre sens de la gentilhommérie, de la dignité, de la responsabilité morale.

Mon intention est toute simple: vous apporter sur l'orientation de votre vie quelques réflexions dont vous ferez ce que vous voudrez. Et, puisque je me suis promis de vous dire quel devrait être, à l'Université de Montréal, l'esprit estudiantin, je demande d'abord la permission de vous rappeler qui vous êtes. Etudiants de foi catholique et de race française! Il me semble que voilà votre définition; c'est votre originalité; vous n'en avez point d'autre. Or, comme l'on n'a chance d'exceller que dans le sens de son être ou de soi-même, c'est dire qu'en toute votre vie collective et en toutes vos manifestations: en vos sociétés d'étude et de sport, en vos façons de vous amuser et de parader, en votre conception de l'étude et de l'action, en votre participation à la vie publique

de votre province et de votre pays, en votre tenue, en votre costume et jusqu'en vos cris d'étudiants, l'on ne devrait pas manquer de s'apercevoir que vous êtes des étudiants, non de Washington, de Mexico ou de Tokio, mais d'une université catholique et française de la province de Québec. Vous rappeler qui vous êtes et vous comporter en conséquence! C'est par là seulement que vous avez chance d'atteindre à une figure qui soit vôtre et qui soit digne de vous. Le Cardinal nous l'a rappelé; un Anglo-Canadien comme M. Bovey est venu nous le dire: nos universités n'existent point que pour s'appliquer le plus possible à nous servir de mauvaises répliques des universités américaines ou anglo-canadiennes. Il faut être ce que l'on doit être. Il n'y a ni justice, ni profit, ni gloire, à être autre chose.

* * *

Mais par quelles œuvres, quelles façons d'agir, me direz-vous, obtiendrons-nous le plus efficacement l'affirmation de notre être, la manifestation d'une vie originale? Ne me demandez pas de recette. Je confesse que je n'en ai point et que, pour se comporter en Français et en catholique, il n'a pas encore été trouvé de meilleur moyen, ni

de formule mieux appropriée que d'être catholique et français. L'êtes-vous suffisamment? Vous appliquez-vous à l'être? Là est toute la question. Et il me semble que si vous l'êtes, on s'en apercevra, tout d'abord, à certaine ordonnance dans les manifestations de votre vie collective. L'on n'admettrait point, sans doute, que pour des étudiants de raison française, la passion des sports l'emportât sur celle des livres ou le souci de la culture et qu'un championnat de hockey fût prisé, dans les fastes de l'Université et pour la gloire de la maison, à l'égal d'une découverte scientifique.

Mais l'on n'admettrait point davantage qu'au-dessus de vos amusements et de vos études n'apparussent aussi quelques préoccupations d'un ordre supérieur. Supposons, par exemple, que des étudiants catholiques qui ont à porter la responsabilité de leur foi devant un pays aux deux tiers protestant ou agnostique, se comporteraient de telle façon, dans leur vie collective, que rien ou presque rien ne parût de leur âme religieuse, comme si leur catholicisme n'était qu'une religion de chambrette; que, dans un milieu où nous n'avons pas à jouer avec la foi, des étudiants catholiques n'assisteraient point ou si peu à leur messe dominicale, ne figureraient que pour une infime minorité à leur retraite pascalle ou à leurs re-

traites fermées; supposons encore qu'ils ne causeraient jamais ou si rarement des problèmes de leur foi, de la vie, des hauts intérêts de l'Eglise; qu'ils ne sauraient se passionner ni pour son œuvre, ni pour ses luttes, ni pour son avenir; que, pour les études religieuses, ils n'éprouveraient qu'une superbe indifférence ou qu'un souverain dégoût; supposons enfin..., — mais non, ici je ne suppose plus, c'est le *Quartier latin* (22 février 1934) qui l'affirme — que les catholiques dilettantes, routiniers, feraient nombre, parmi nos étudiants; que se faufileraient même, dans leurs rangs, de « petits athées » ou de « petits Voltaires de carton-pâte »; et qu'un camarade ne saurait, sans s'exposer à des sourires ou à des sarcasmes, aborder les questions religieuses, qu'est-ce que tout cela voudrait dire? Et s'il faut qu'à l'université s'arrête subitement chez vous la croissance de l'homme surnaturel; et si, étudiants catholiques, vous ne l'êtes, en votre vie de groupe, que par la grâce d'un adjectif, j'en appelle à votre loyauté: êtes-vous vraiment vous-mêmes? Que devient en cette aventure votre originalité? Et si, hélas! vous vous apprêtiez à ne jeter, dans la vie de votre province et de votre nationalité, que cette forme de catholicisme, serait-ce la peine de tenir debout des universités catholiques?

Qu'après cela, du domaine religieux, nous passions au national, y aurait-il lieu de faire des constations sensiblement différentes? Vous admettez avec moi que s'il est des institutions d'où devraient jaillir, en faveur de notre culture, l'acte de foi le plus viril et le plus enthousiaste, et aussi la plus décisive impulsion vers la survivance nationale, ce sont bien nos universités françaises de la Province de Québec. Si le peuple ne peut se tourner vers ces maisons comme vers le bastion ou la tour où veillent le canon et la sentinelle, vers qui ou vers quoi se pourra-t-il tourner? Car vous me concéderez que nous ne vivons point en une telle situation et en une atmosphère d'une si parfaite sérénité que les Canadiens français des classes d'élite puissent se payer le luxe de l'indifférence ou de la neutralité patriotique. Mais supposez encore qu'entre tant de manifestations de leur vie collective, les étudiants de nos universités oublieraient d'en avoir de nationales, ou n'en auraient que de si discrètes que la plus humble de nos sections de la Saint-Jean-Baptiste n'aurait pas lieu d'en être jalouse; encore cette fois qu'affirmeraient-ils d'eux-mêmes et quoi de fortement original apparaîtrait en leur vie?

Pour ma part, et qui de vous pourrait me le reprocher? je conçois d'autre façon le rôle des

étudiants de nos universités. Je soutiens qu'il ne peut leur suffire de fournir aux œuvres de jeunes hommes, quelques-uns des leurs ou quelques adhésions individuelles, mais que, pour l'apostolat catholique et l'action nationale, et sous peine d'être au-dessous d'eux-mêmes et de leur rôle naturel, ils doivent être, comme groupe, les *leaders* des autres jeunesses. « Avant toute chose..., par delà, toute misère et toute détresse », écrit Daniel-Rops, en son beau livre: *Eléments de notre Destin*, « notre mission d'homme est de combattre, de vouloir et d'espérer. » Cette mission, « dans l'immense inquiétude qui serre le cœur de nos contemporains », je me demande qui, parmi les jeunes, est plus impérieusement obligé de l'assumer que les plus instruits, les plus favorisés de nos jeunes gens? J'attends en tout cas qu'on m'énonce l'argument qui, dans la mêlée actuelle, impose à la jeunesse des collèges, à celle des grandes écoles primaires, à la jeunesse ouvrière, à la jeunesse agricole, l'action nationale et religieuse, la préparation au rôle social, la défense de la langue, de l'ordre, et qui autorise la jeunesse de nos universités catholiques et françaises à se désintéresser comme telle des intérêts de sa foi et de sa race, à vivre comme en marge de la collectivité.

Je sais bien que vous avez le droit de dire: nos

études d'abord. Et, certes, rien de cet apostolat ne doit passer à un plan désordonné où votre devoir d'état d'étudiant ne serait plus le premier. Mais qu'une certaine action, une action « dirigée », comme on dirait aujourd'hui, n'oblige pas perpétuellement le catholique et que, dans la vie du jeune homme, puisse s'insérer légitimement une période d'égoïsme sacré, c'est là une aberration de papas bourgeois. Vous ne voudrez pas, non plus, pour justifier je ne sais quel mauvais désintéressement, prétexter qu'après tout vous n'êtes ni des sacristains ni des curés. Vous laissez ces misérables excuses à un anticléricalisme boulevardier qui n'est pas de chez nous. Un jeune catholique de 1934 n'a plus le droit de l'ignorer : le catholicisme comporte essentiellement un devoir d'apostolat. L'on n'est pas de sa foi que pour en rougir, ou la porter dans sa poche. Et où serait l'inconvénient grave à diminuer chez nous le nombre des catholiques qui vivent à l'intérieur du catholicisme sans en être ? D'ailleurs vous ne pouvez oublier qu'aujourd'hui, dans tous les pays du monde, la jeunesse se reconnaît et s'impose une action publique. Il ne peut vous échapper, non plus, qu'il est de la puissance de la jeunesse, pourvu qu'elle obéisse aux impératifs de sa raison française et de sa foi, de tenir un rôle considérable

pour le redressement des idées, pour le réveil des dirigeants embourgeoisés, pour la remise sur pied d'un pauvre peuple frappé d'asthénie.

* *
*

Rester vous-mêmes, agir dans le sens de votre être et de votre originalité, les développer, les pousser à leur plus haut point de puissance, voilà donc un haut souci dont ne peuvent se libérer nos étudiants. Et n'allez pas croire, je vous prie, que la chose soit de peu d'importance. Je vous entends vous plaindre parfois que nous n'avons ni littérature, ni art qui vaillent. Et je suis loin de vous donner absolument tort. Mais tous les gémissements du monde ne nous apporteront jamais ce qui nous manque, si nous ne décidons enfin d'établir chez nous la condition première de tout art ou de toute littérature de valeur et qui serait d'être nous-mêmes, intensément nous-mêmes. Il n'y a que les artistes et les littérateurs de forte personnalité à créer des œuvres originales et puissantes. Il en est de même des peuples. Nous n'aurons jamais ni art, ni littérature qui vaillent et qui soient à nous, aussi longtemps que nous serons un peuple n'importe qui et n'importe quoi, n'ayant

que le goût des serviles plagiateurs, parce que d'une mentalité d'impuissant.

Voulez-vous suivre, dans un autre domaine, une abdication de votre souci d'originalité ou de votre rôle de *leader*? Ceux qu'on appelle les « professionnels » se plaignent que le mépris du peuple aille grandissant contre eux. Ne pourraient-ils se demander si les premiers responsables d'un pareil état de choses ne seraient point les professionnels eux-mêmes? C'est un fait d'observation, un fait d'histoire, que nul privilège ne dure longtemps ni n'est tolérable à la foule, qui ne se justifie par des services sociaux. Si les « professionnels » s'enfoncent de plus en plus dans le mépris ou la méfiance populaire, tenez-le pour certain : c'est qu'ils n'ont pas accompli ou ont trop peu accompli leur devoir de dirigeants. Leur supériorité sociale, ils ne l'ont pas assez justifiée par des services à la collectivité, préférant pratiquer avec une sorte de frénésie ce que l'un de vos professeurs, M. Antonio Perrault, appelait un jour, si justement : « la démission de la tête ». De même, au fond de l'impuissance de notre peuple à comprendre le rôle de nos universités, ne croyez-vous point qu'il faille faire entrer pour beaucoup cet état d'esprit ou cette abdication des dirigeants qui fait qu'au po-

pulaire, l'utilité apparaît mal d'institutions aptes à ne former, présume-t-il, qu'une pareille race d'hommes?



N'y a-t-il point là, pour vous, de quoi faire réfléchir? Car, ne nous faisons pas illusion: des étudiants qui auraient traversé l'université sans avoir jamais donné une once de dévouement à une œuvre nationale ou religieuse, ni même nourri le moindre rêve d'action sociale, feront demain des « professionnels » de l'espèce que l'on sait: des exploiters de leur profession, des machines à empocher des piastres. Ils nous feront de ces dirigeants, dépourvus de vraie foi et de sens social, qui, à l'heure où les révolutionnaires de tout poil, socialistes, communistes et « trustards », tirent sur la société à boulets rouges, ne savent nous défendre qu'en se jetant du côté des pires révolutionnaires: les « trustards ».

Et pareillement encore, des étudiants d'universités catholiques et françaises qui n'auraient ni esprit, ni vie personnels, mais qui seraient satisfaits de copier autour d'eux les mœurs, les façons de s'amuser et de vivre des jeunesses anglo-canadiennes ou américaines, nous donneront demain

de ces « professionnels », ou de ces hommes d'affaires, comme nous en avons tant, absolument indifférents à la vie de leur nationalité et de leur Eglise, parfaitement incapables de se créer des cercles, des clubs, des sociétés sportives ou autres où il leur serait loisible de s'amuser et de vivre d'une façon qui fût la leur, qui leur permît d'affirmer en leur pays l'existence et l'originalité de la race dont ils sont, mais qui ne savent, et dans cette province aux quatre cinquièmes française, que fonder des sections ou des sous-sections de Rotaries, de Kiwanis, de Knights of Columbus, de Quebec Library Association, et que sais-je encore? Vraiment, si ce n'est pas là ce qu'un haut personnage appelait récemment « se résigner au rôle de caudataire, perdre en sa propre province la direction de sa vie sociale », je veux savoir ce que c'est.

On se plaint encore que notre peuple, le peuple des campagnes comme l'autre, soit en train de vicier profondément ses institutions démocratiques ou parlementaires. On l'accuse de sacrifier à une crapuleuse vénalité, à d'insanes passions électorales, ses plus chers intérêts professionnels, économiques et nationaux. A qui la faute? Nos classes libérales sont-elles bien assurées de ne lui avoir donné que de bons exemples? Et la jeunesse de nos universités n'aurait-elle elle-même rien, abso-

lument rien à se reprocher? Si l'élite de notre jeunesse apparaissait, par exemple, moins indifférente à l'action politique qu'à l'action nationale et religieuse; si la jeune génération, foyer de culture, point de départ, en tous pays, des saines réformes et des évolutions nouvelles, ne savait que s'agréger aux partis et aux clubs politiques, que continuer en somme les vieilles et mortelles routines, sans autre motif déterminant de son choix que l'appartenance de sa famille à tel parti plutôt qu'à tel autre; et que ceci se passât en une province où, de l'aveu de tous les hommes de jugement libre et froid, l'esprit de parti est plus que partout ailleurs une insigne sottise, la jeunesse qui ferait montre de si peu de sens critique pourrait-elle bien reprocher aux masses populaires leur inconscience ou leur fanatisme électoral?

* *
*

Que la jeunesse me pardonne de lui écrire sur ce ton. Il se peut que je sois trop grave ou sévère. Je n'ai pas cru que cela valût la peine de prendre la plume pour lui servir des poncifs sucrés dont elle n'a que faire et qui sont d'abord une insulte à sa volonté de franchise. S'il faut tenir pour vrai ce que les étudiants écrivent d'eux-mêmes, il fau-

dra bien qu'un de ces jours, et en dépit de leur attachement à leurs anciens maîtres et à leur université, ils s'arrêtent à se demander, si leur vie ne tendrait pas à démontrer l'une ou l'autre de ces trois choses: ou que, pour eux, l'atmosphère de l'université n'est pas saine, ou que leur formation de collègue ne valait pas grand'chose, ou qu'ils ont une singulière façon de jeter aux orties leur robe prétexte.

Quant à moi, je vous le dis de nouveau: j'accorde assez d'honneur à nos étudiants et je porte assez haut leur dignité pour prétendre que leur rôle, dans notre vie publique, doit être celui d'une élite, d'une jeunesse dirigeante, et qu'ils ne peuvent rien accepter en deça, ni au-dessous de ce rôle, sans commettre une trahison. Et je suis également de ceux qui, en dépit de la gravité des heures, attendent beaucoup de la jeunesse, croient en elle d'une foi invincible. Que la jeunesse médite le mot récent et si juste de Lucien Romier: « Le bien ou le mal n'est pas dans les choses. Il est dans les hommes ». Il n'y a pas, il n'y a pas eu contre nous d'invincibles fatalités. Il y a eu et il y a encore l'insuffisance ou la sottise des hommes. Tout, dans notre vie, peut encore espérer le redressement, à condition pourtant que ceux qui ont qualité pour le faire s'en mêlent.

LANGUE ET SURVIVANCE.¹

A concentrer presque toutes nos luttes autour de la conservation de la langue, n'en serions-nous pas à cette méprise de prendre un moyen pour un résultat? En d'autres termes, n'en serions-nous pas à croire qu'il suffirait de parler français pour rester Français, sans nécessité de pousser plus loin notre souci et notre effort?

Nos luttes pour le maintien des droits de la langue, nous les avons livrées sur trois terrains particuliers: dans la vie publique, vie commerciale et politique, à l'église, à l'école. Il ne s'agit pour rien au monde de retrancher quoi que ce soit à l'effort poursuivi sur ces trois champs de bataille. Nous nous reprochons parfois de trop protester. Le vrai mal, à notre avis, n'est pas d'abuser de la protestation; mais bien plutôt de ne pas savoir protester avec assez de persévérance, ni avec assez d'unanimité, et, derrière nos protestations, de ne pas savoir placer de sanctions.

1. Mémoire lu au Congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le 25 juin 1934.

Au surplus, et je n'ai pas l'intention de mettre en doute ces quelques vérités : dans le rôle du français en notre vie commerciale et économique, se trouvent engagées des réalités aussi graves que la physionomie et l'atmosphère de notre pays, en même temps que de considérables intérêts matériels ; dans le rôle du français en notre vie politique au Canada, sont intéressés et notre dignité de peuple et le principe même de la Confédération de 1867 ; au maintien du français à l'église restent attachés le caractère et l'avenir même de la paroisse canadienne-française ; du rôle du français à l'école, dépend, à proprement parler, notre survivance ; car, à vrai dire, que nous manquerait-il pour fermer notre histoire, le jour où le français n'aurait plus de refuge qu'au foyer familial ?

Ce qu'il nous faut éviter, dans nos luttes, c'est tout simplement l'oubli de l'essentiel : prendre le principal pour l'accessoire ou le secondaire ; borner notre effort à du négatif ou à de la défensive ; estimer trop légèrement le rôle du positif en notre vie nationale ; enfin nous cacher, pendant ce temps-là, notre véritable état d'âme. Je m'explique. Exiger du français à l'église et dans la vie publique est sûrement chose excellente, même nécessaire. Mais nous imaginer que le respect des autres pour notre langue nous fera ou nous gardera français, ne serait-ce point assez naïve illu-

sion? On peut fort bien concevoir un bilinguisme officiel parfaitement établi et respecté à Ottawa, sans que nous soyons pour autant plus Canadiens français. Au vrai, à quoi servirait, en la matière, la correction des autorités fédérales, si nous témoignions à notre langue moins de respect que nous n'en exigeons des autres; et si, dans nos écoles, couvents et collèges, nous l'apprenions aussi mal que possible?

De même, le tout ni le principal, dirai-je, n'est pas de garder le français à l'école, mais bien davantage de nous inquiéter des idéologies, des fins, des intérêts suprêmes dont vit l'école. Je pense, en ce moment, au cas de l'Irlande d'il y a trois cents ans, au cas de la Bretagne d'Armorique d'aujourd'hui. Il y eut une époque où l'on parlait le gaélique ou le breton à l'école irlandaise ou bretonne, mais où cependant la conviction n'existait plus ou n'existait qu'à demi sur l'honneur ou l'opportunité de rester Breton ou Irlandais. Vous avouerez que, quand on en est là, l'enseignement de la langue maternelle à l'école revêt assez peu d'importance, et que l'école est bien près d'être sur le chemin de la trahison.



D'où la nécessité de poser la question sur sa vraie base. *En quel sens la langue est-elle un efficace moyen de survivance?*

Voici, de ce point de vue, les trois conceptions que l'on peut se faire, chez nous, de la langue française. On peut la concevoir :

Comme un *simple moyen de communication* entre groupes français d'Amérique ou entre gens du même groupe ;

Comme un moyen ou un *véhicule* de culture française ;

Comme une forme d'art, ou mieux, comme l'*expression* d'une âme ou d'une culture française.

Or il tombe sous le sens que ce n'est point à garder la langue à l'état de *simple moyen de communication* entre nous que nous avons chance de survivre. Des réunions comme celle d'aujourd'hui ont sûrement leur charme. Quelle serait, pour notre durée, leur valeur pratique, si nos discours n'étaient en rien l'écho d'âmes françaises ? Nous le savons tous : parler un français quelconque où l'on arrive à se comprendre est parfaitement compatible avec une âme de transfuge.

Il faut donc nous rabattre sur les deux autres conceptions de la langue : la langue, *moyen* ou *véhicule* de culture ; la langue, *forme d'art*, ou *expression* d'une culture. Entendons par là que, dans le premier cas, la langue apporte à nos âmes,

la grande richesse spirituelle qu'est la culture française; et que, dans le second cas, elle produit cette richesse, elle forge des œuvres d'art, qui deviennent, par un cercle bienfaisant, véhicules de culture à leur tour.

La langue ne peut devenir toutefois véhicule de culture qu'à une double condition. Il y faut une perfection notable de l'instrument qui le mette en mesure d'accomplir son œuvre de transmission. Et il faut, chez le sujet, pour parler comme les philosophes, un certain état de réceptivité. En termes clairs, ceux-là seuls ont vraiment accès parmi les nôtres, un accès immédiat et fécond, à la culture française, qui savent assez le français et sont assez français d'esprit pour s'approprier ou s'assimiler, par l'histoire ou la littérature, quelques parcelles au moins de la richesse spirituelle de la vieille France ou du Canada français.

Enfin si nous considérons la langue en sa troisième conception: créatrice de culture, il est également évident que seule cette langue-là est en état de créer des monuments d'art, qui atteignent à la perfection artistique.

Or, voilà qui élargit singulièrement, à notre avis, la question *langue* chez nous. Impossible, en tout cas, de s'arrêter à la langue comme à un terme, comme à une force indépendante, trans-

cendante, qui se suffit. La langue n'est qu'une fleur de choix qui suppose un terroir. Elle n'est que le signe, la forme d'un esprit et, pour un peuple, un juste degré de culture ou de civilisation. Qu'on la conçoive comme un véhicule de culture, ou comme une créatrice de culture, il ne saurait échapper que la langue française, élevée à la dignité de ce rôle, suppose d'abord un esprit français, des âmes françaises.

Et même est-ce encore assez dire? Un esprit français, une âme française, peuvent-ils bien exister sans un milieu français, sans une éducation française? Nous voici donc ramenés, par un processus rigoureux, à la nécessité d'une éducation, franchement, résolument nationale, et ce, comme à un point de départ, comme à une nécessité première.



J'irai même plus loin et je dirai que, pour un peuple vivant en la situation où vit le nôtre, il n'est d'éducation nationale possible, et par conséquent de survivance, qu'à une double condition qui pourrait se formuler comme suit:

En premier lieu une conviction préalable, fortement établie dans l'esprit de ce peuple, sur l'op-

portunité ou le profit de rester français; la conviction, en d'autres termes, que la fidélité à ses origines et à ses traditions et l'approvisionnement à ses propres sources spirituelles n'ôtent pas la possibilité d'un état culturel, voire d'une situation matérielle qui dispense d'envier les autres. En second lieu la nécessité d'un milieu national, ou, du moins, la volonté de créer ce milieu; et, par milieu, il faudrait même entendre un Etat national autonome, ou, à tout le moins, une nationalité ou un groupe national subsistant de ses propres forces, jouissant, au moins dans une certaine mesure, de son autonomie politique, économique, sociale, intellectuelle.

Je m'explique encore.

J'ai dit: sans une conviction préalable sur l'opportunité et le profit de rester français. La nécessité de cette conviction saute aux yeux. Voici, en face l'une de l'autre, et qui s'affrontent, deux *physiques* ou, si vous le voulez, deux systèmes de forces: l'immense force anglo-saxonne, notre petite force française. Le drame de notre vie est d'être pris entre les deux. Et l'une d'elles, inutile de le cacher, nous sollicite avec une singulière puissance d'hypnotisme. Il est clair que nous perdons notre temps à supplier nos gens de ne renier ni leur passé, ni leur sang, ni leur culture, si, dans

leur esprit, la conservation de ces biens n'entraîne aucun profit, ou prend même le caractère d'une course à la chimère. Il est tout aussi clair que nous perdons encore notre temps à réclamer une éducation nationale, si le milieu national est à l'état de fantôme; si nous n'existons point ou si nous avons perdu la volonté d'exister comme entité nationale avec les attributs, l'autonomie, l'ensemble des éléments qui constituent la nation ou la nationalité. Pardonnez-moi ce truisme: mais enfin l'effet exige la cause; la vie nationale, l'éducation nationale exigent la nation.

Or, je le laissais entendre il y a un instant, l'on ne conçoit point la nation ni même le milieu national, sans une certaine autonomie sociale, intellectuelle, économique. Possédons-nous cette autonomie? Mettons-nous quelque soin à la préserver et d'abord à l'acquérir? Si, dans notre vie sociale, nous ne savons que copier les mœurs, les façons de penser, de sentir et de vivre de l'étranger ou du voisin; si nous restons incapables de réaction devant ce qui s'offre à nous de moins français et par conséquent de plus inassimilable, qui sommes-nous et que nous reste-t-il de proprement original? Si, dans nos relations avec les autres races, nous ne savons que nous laisser enrégimenter, gouverner par elles; si, pour nos amusements, notre ac-

tion sociale, économique, intellectuelle, nous confondons collaboration et suite à la remorque; si nous cessons d'être des dirigeants ou des autonomes, pour ne pratiquer, à titre de sections, que l'affiliation aux sociétés, aux clubs, aux associations de l'étranger; si enfin, et comme la chose est fatale, la suprême direction de ces clubs ou sociétés nous échappe; si leur esprit combat notre esprit, démantèle nos meilleures traditions; encore, en ce domaine, je vous le demande, quel cas faisons-nous de notre autonomie? que gardons-nous de notre originalité française, de la direction sociale de notre propre vie?

Les mêmes réflexions s'imposent dans l'ordre économique. Par vie économique j'entends d'abord la possession et l'utilisation pour nous-mêmes de notre capital humain, la propriété ensuite du sol et du domaine national, enfin les moyens de satisfaire à nos besoins matériels. Si la direction ou l'utilisation de notre capital humain est chose en grande partie passée à l'étranger; si le sol ou le domaine national, sinon en sa plus grande superficie, du moins en ses richesses capitales, est encore chose passée à l'étranger; si enfin, pour la satisfaction de nos besoins matériels, nous dépendons pour la plus grande part de l'étranger, que

nous reste-t-il qui soit vraiment à nous, et, en ces conditions, si elles se prolongeaient, qui oserait encore parler de survivance?



Je ne l'ignore point toutefois, et je l'ai insinué plus haut: point de volonté, en notre peuple, de rester français, ni aspiration non plus à créer un milieu français, une nation française, une vie française, sans la conviction préalable sur la *possibilité* de garder ou de recouvrer notre esprit français, et sur les *avantages* réels, palpables, de la grandiose aventure. Cette conviction, pouvons-nous encore la faire nôtre?

Mais d'abord sérieux les questions; et pour revenir à la première: y a-t-il possibilité de garder ou de recouvrer notre esprit français? Ici ne manquent point, comme vous le savez, les pessimistes qui branlent la tête, qui ne s'arrêtent pas au doute s'ils s'interdisent le défaitisme. N'allons pas les blâmer ni trop vite, ni trop amèrement. Nous avons perdu, depuis vingt-cinq ans, tellement de terrain; nous avons tellement laissé s'é-mousser notre sens français et nous savons si peu ce que nous voulons, où nous allons, par quelles routes nous avons chance d'arriver à quelque

chose, que vraiment le pessimisme est l'attitude d'esprit la plus explicable parmi les nôtres, sinon la plus légitime. A tous les motifs qui peuvent expliquer le doute ou l'inquiétude, il faut encore ajouter les menaces de notre environnement, cette pression étouffante et telle qu'à l'heure actuelle, nul petit peuple, peut-être, à travers le monde, n'en sent peser de comparable sur soi.

Est-ce à dire, d'autre part, que, pour résister à cette formidable physique, nous soyons tout à fait dépourvus de ressources? Nous avons, semble-t-il, un passé historique splendide, des traditions, des fiertés. Si, à fond et jusqu'à épuisement, nous avons exploité ce capital moral, les attitudes moroses ou désespérées seraient peut-être justifiables. Mais la vérité n'est-ce pas plutôt que ce capital reste encore pour nous une richesse spirituelle à peu près ignorée et inutilisée? Héritiers paresseux, nous avons reçu en partage une fort belle terre que nous avons laissée en friche.

Nous possédons surtout, comme un bien à notre portée, comme un héritage auquel nous ne renoncerons que par un coup de tête, toute la richesse spirituelle de France. La haute valeur de ce bien, si la jouissance nous en était assurée, nous mettrait en état de résister, sans nul doute possible, à toute physique si redoutable qu'elle pût être. Car il est permis de le dire avec une certaine

fierté: si d'autres l'égalent, aucune autre culture ne dépasse la culture française en valeur humaine, et par conséquent en énergie vitale, en valeur éducative pour un peuple. L'exemple ne manque point, au reste, de petits peuples à peine plus nombreux que le nôtre et assez mal entourés, et qui, pour avoir tiré profit de leur avoir spirituel, parviennent à préserver et leur culture et leur personnalité nationale. Je pense au Portugal, à la Grèce, à la Suisse, au Danemark, à la petite Autriche de Dollfuss, à l'Irlande de Valera.

Le tout, et voici, sans doute, le grand problème de notre vie nationale, est de trouver le moyen de nous approprier, ou mieux de nous assimiler, à dose qualitative et massive, la culture française, de façon à nous constituer une originalité invulnérable. Est-ce trop demander à nos universités, à nos collèges, à nos couvents, à nos écoles, que de nous fournir ce moyen? Est-ce trop demander à ces institutions que d'établir chez elles une atmosphère résolument française et de faire en même temps que la formation française des maîtres y devienne comme une sorte de primat intellectuel et national?

Et j'en viens à ma deuxième question:

Y a-t-il avantage à rester ou à redevenir français?

Pour l'ensemble de notre pays, l'avantage ne

fait point de doute. Exception faite des sauvages de la Saskatchewan et de quelques tribus de fanatiques, débris encore errants dans les provinces maritimes et dans l'Ontario, il ne saurait échapper à nul Anglo-Canadien, je ne dis pas lettré, mais *moyen*, que l'apport d'une culture comme celle de France représente, pour tout pays, un avoir intellectuel inappréciable. C'était aussi, j'imagine, la conviction de nos pères en 1867. S'ils ont opté pour l'Etat fédéral et pour la survivance de leur province, leur dessein, semble-t-il, n'était pas de perpétuer, au Canada, un élément de faiblesse ou de médiocrité.

Mais y aurait-il aussi avantage pour nous-mêmes? Et je parle d'abord d'avantages matériels. Je me place délibérément sur ce terrain utilitaire et prosaïque. Il est trop facile, en effet, de faire voir l'intérêt moral des survivances nationales, par cela que toute saine originalité constitue dans le monde une richesse de l'ordre de l'esprit.

L'on a évalué à six millions de piastres les pertes que nous subissons, nous, Canadiens français, rien que dans le service civil de notre pays. Six millions, rien que par la faute de notre négligence à faire respecter nos droits, négligence qu'il faut imputer elle-même au délabrement de notre pauvre âme française. Quelles sommes n'ar-

riverions-nous pas à recouvrer ou à nous faire restituer si, la conscience nationale enfin redressée, nous reprenions, dans notre pays et dans notre province, notre vraie dignité et notre vraie place? si, dans les compagnies de navigation et d'utilité publique, sur les trains de chemin de fer qui circulent en notre province et récoltent notre argent, nous cessions de regarder, comme chose naturelle et légitime, le mépris quotidien de notre langue, et comme notre monopole exclusif, le lot des petits emplois et des petits salaires? Et, pour le dire en passant, pour-quoi, à propos de langue, sommes-nous plus sottement tolérants dans le wagon de chemin de fer que dans le tramway? Que d'emplois, que de gains s'offriraient encore à nous si, recouvrant notre âme nationale, nous recouvrions du même coup le sens de la solidarité économique? s'il nous arrivait de redevenir maîtres de nos institutions de commerce, de finance, de crédit, d'assurance? Hélas, au lieu de nourrir ces ambitions viriles, nous avons cru qu'il nous suffirait d'apprendre l'anglais et que l'anglais nous mènerait à tout. L'expérience de ces derniers vingt ans ne nous a-t-elle pas enseigné que, pour avoir appris trop d'anglais, en vue d'obtenir plus d'emplois chez les Anglais, des emplois, nous en avons surtout perdu, effroyablement perdu? On s'inquiète

et à bon droit de la domination sur notre province du capital étranger, de notre sujétion à une dictature financière; et l'on cherche les moyens de nous émanciper. Croyez-vous que si notre peuple avait eu quelque sens de sa dignité, quelque fierté nationale, il eût enduré le régime économique qu'on lui a fait? Et croyez-vous qu'il se fût trouvé des hommes, politiques ou autres, pour nous laisser forger de pareilles chaînes? Preuve que le sens national n'est pas un sens impratique.

Et je n'ai rien dit des formes de productions industrielles qu'il nous serait possible de créer, de mettre sur le marché, si nous étions vraiment nous-mêmes, originaux: formes que nous saurions imposer par leur savoureuse originalité, par leur chic, leur perfection française. Et je n'ai rien dit, non plus, des formes de production littéraire et artistique qui pourraient jaillir de notre âme, à la seule condition toujours d'être originaux, vigoureusement canadiens-français. Qu'importe ici notre petitesse ou notre faiblesse numérique? La gloire artistique n'est pas, que nous sachions, l'apanage exclusif des grands pays ni des grandes nations. Et ne suffit-il point de s'arrêter à cette pensée que notre survivance, dans les circonstances héroïques où elle s'accomplirait, signifierait l'un des plus splendides triomphes de la personne humaine? Et si les climats favorables au développe-

ment de la personne humaine sont les climats créateurs d'art, quel avenir intellectuel n'aurions-nous pas le droit d'espérer?



Voilà, à mon humble avis, Messieurs et chers compatriotes, les véritables données du problème de la langue chez nous. Point de langue française véritablement créatrice de survivance, si elle n'est un véhicule ou une expression de culture française. Et point de langue française qui soit en puissance d'être telle, sans une éducation nationale, sans un milieu national, sans des convictions invincibles sur la possibilité et l'utilité de rester français.

Si j'ai paru me tenir à l'étude du seul cas canadien-français et des Canadiens français de la province de Québec, qu'on me le pardonne. Ce n'est pas indifférence de ma part pour l'émouvante situation de chacun de nos groupes; mais l'examen de notre cas, m'a-t-il semblé, peut facilement s'adapter à tous. Et je suis convaincu que le Québec tient le rôle d'une clef de voûte dans notre « système » français. Qu'un jour ou l'autre il vienne à s'effondrer, et qui donc de notre sang aurait le droit de parler de survivance en Amé-

rique? J'eusse pu vous apporter des réflexions, un tableau plus réconfortants; je ne l'eusse pu faire sans trahir la vérité et sans manquer de respect, tout d'abord, à des hommes d'action qui estiment l'heure trop grave pour se payer de mots. La condition première de l'action, c'est la lucidité de la vision. Aussi ai-je conscience de m'être tenu dans la stricte réalité, aussi éloigné de l'optimisme niais que du pessimisme défaitiste. Ces réflexions austères s'achèvent, malgré tout, sur une note d'espoir. La partie peut être encore gagnée; il n'y aurait qu'à le vouloir. Il n'y aurait qu'à nous dresser, comme tant de fois l'ont fait nos pères, dans une splendide tension d'héroïsme. Je l'ai déjà dit: il n'y a pas eu, il n'y a pas contre nous de fatalités invincibles. Il n'y a que des obstacles. Et la beauté de l'histoire naît précisément du conflit dramatique de l'homme avec les obstacles qui entravent son destin.

Que nous manque-t-il pour l'urgente réaction? Le Père Doncœur nous disait récemment, à propos d'un effort conjugué de toutes les jeunesses catholiques pour un redressement des destins du monde: « Vous n'êtes pas prêts ». De même puis-je dire, en face de la partie décisive qui nous est imposée sur le terrain national: nous ne sommes pas prêts; notre éducation ne nous a point préparés à ce destin d'héroïsme.

Nous avons pourtant à notre disposition une armée magnifique de maîtres. Ils n'attendent qu'une doctrine, une méthode, une impulsion. Qui sera ici le moteur, le suprême distributeur d'élan, de volonté? Qui sera le chef national? le Valera, le Mussolini, dont on peut discuter la politique, mais qui, en dix ans, ont refait psychologiquement une nouvelle Irlande, une nouvelle Italie, comme un Dollfuss, un Salazar, sont en train de refaire une nouvelle Autriche, un nouveau Portugal? Hélas! mieux vaut nous l'avouer: ce chef national, nous ne l'avons pas. L'aurons-nous jamais? La crise a ceci de terrible, en notre pays et en notre province, qu'elle est d'abord une crise d'hommes.

Que faire? Nous résigner à une démission sans grandeur? A Dieu ne plaise. Cet homme, dont nul peuple ne peut se passer, nous le demanderons, le cœur étreint, à la Providence. En attendant nous en appellerons, chez nous, à tous les maîtres de notre jeunesse et à tous ceux qui pourraient orienter le labeur de ces maîtres, leur insuffler un nouvel esprit. Nous en appelons tout de suite aux chefs de nos universités, aux autorités de nos collèges et de nos couvents, aux directeurs de nos écoles; nous en appelons au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, avec l'espoir

qu'en tous ces lieux l'on saura nous entendre. Que demandons-nous, en somme? Le geste qui ne se refuse point à des gens en péril de mort: tendre la main.

POUR QU'ON VIVE.¹

Messieurs,

Je n'ai pas choisi mon sujet. On m'a prié de répondre aux deux questions suivantes: « Comment s'opérera la survivance intégrale de notre race? Qui sauvera la destinée du peuple canadien-français, noyé dans la vaste contrée du Canada? »

Qui? Comment? Par la première question, on me prie d'entrer de plain-pied dans la tribu des grands prophètes. Par la seconde on m'invite à étaler devant vous la pharmacie de M. le Dr Guérit-Tout. Mon rôle sera plus modeste. Je ne suis pas même un petit prophète; et je ne vous apporte que ma médecine qui n'est pas une panacée.

I

A la question: *Qui nous sauvera?* Je réponds: Dieu! Dieu d'abord. A une heure où son royaume

1. Causerie faite le 30 octobre 1934, à la Palestre Nationale (Montréal), devant l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce.

allait au plus mal, Henri IV écrivait: « Si je n'avait fiance en Dieu, je désespérerais de mes affaires, les voyant réduites aux termes où elles se trouvent, mais je m'assure qu'il ne m'abandonnera pas ni la France ».

Parole de roi, mais aussi parole de catholique. C'est Dieu et son Eglise qui, plus que tout, nous garderont une race saine. C'est Dieu qui nous donnera les chefs dont nul peuple, nul pays, ne peuvent se passer; Lui seul inspirera à ces chefs et à nous les pensées libératrices, les ressauts de conscience qui, à certaines heures, secouent une nation et l'entraînent au redressement de sa vie.

Mais vous êtes-vous jamais demandé pourquoi Dieu s'intéresserait particulièrement à nous? Parce que nous sommes des rachetés et des baptisés, me direz-vous? Tous les peuples catholiques en pourraient dire autant. Parce que nous sommes un peuple de missionnaires, ajouterez-vous? Ici encore bon nombre de peuples catholiques se pourraient prévaloir du même mérite.

La question que j'entends poser est celle-ci: Pourquoi Dieu s'intéresserait-il à notre *national*? Et pourquoi, pour quelle haute raison divine, nous aiderait-il à le sauvegarder?

Posons d'abord ce principe absolu que Dieu ne s'intéresse à rien qu'en fonction de Lui-même, du Christ, de l'Eglise, des fins supra-terrestres de

l'homme. Or notre milieu national ou culturel a-t-il vraiment gardé des éléments spéciaux ou notables de milieu chrétien? A-t-il gardé des traditions, des institutions juridiques, sociales, une atmosphère, un cadre qui permettent à l'Eglise d'accomplir parmi nous, avec une efficacité particulière, ses fins surnaturelles? Grave question à laquelle, en dépit des déformations déjà subies par ce milieu, ma réponse croit pouvoir s'exprimer par un oui! Un simple regard jeté sur notre pays québécois suffit à faire constater que son pittoresque, sa note originale, lui viennent en grande partie de son catholicisme.

En tout cas, l'on ne voit point quelles forces ou quelles aptitudes spirituelles pourrait gagner ce milieu à s'angliciser ou à s'américaniser. Nous dénationaliser voudrait dire nous angliciser, passer à la culture anglo-saxonne. Où trouverions-nous de ce côté de quoi compenser, pour notre faim spirituelle, ce que nous délaierions? Certes, je ne méprise pas la production intellectuelle et catholique des races anglo-saxonnes. Mais offre-t-elle rien de comparable à la production de la pensée catholique de France? Il faut le dire: exception faite du magistère de Rome, les catholiques français restent, à l'heure actuelle, pour la quantité et la qualité, les plus grands producteurs de pensée religieuse. Ceux d'autre race pourraient-

ils nous offrir, par exemple, un philosophe et un penseur comme celui que nous applaudissions chez nous il y a quelque temps : Jacques Maritain ? Notre culture nous fait, à coup sûr, un climat moral. Quel serait le profit d'un changement ? A la place de ce climat, que pourraient mettre le Canada anglais, l'Amérique ?

Messieurs, si vous acceptez mes prémisses, et je ne les crois pas contestables, il reste que Dieu ne peut vouloir notre déchéance nationale, parce qu'il ne saurait entrer dans le plan providentiel qu'un peuple catholique, si petit soit-il, meure, ni perde même la moindre de ses valeurs spirituelles.

Parmi nos sauveurs, sachons donc inscrire au premier rang et à un rang transcendant, Dieu !

II

Toutefois Dieu ne nous sauvera pas sans nous, ni malgré nous. Un plan naturel existe, où peut se donner carrière l'action de l'homme. Me plaçant sur ce plan, je veux essayer de répondre à votre autre question : Comment serons-nous sauvés ?

Une vérité d'expérience et de philosophie rationnelle permet d'affirmer que l'homme agit grandement sur ses institutions, sur son cadre social et politique. Il peut les modifier, les faire évoluer.

En d'autres termes, il fait pour une grande part son histoire.

Commençons, si vous voulez, par un diagnostic de notre mal. De quoi souffrons-nous? Dans le désarroi où nous sommes, les uns partent en guerre contre les Juifs, d'autres contre les Anglais. Fausses pistes. Notre guérison sera déjà commencée, le jour où nous pourrions nous convaincre de cette douloureuse mais nécessaire vérité: notre mal n'est pas en dehors de nous; il est en nous. Nous souffrons, pour le dire tout net, d'une dissolution du sens national; ou, si l'on préfère un autre terme, d'une désintégration de l'idée de nationalité. Nous ne sommes si bas que parce que notre âme, notre moral, ne sont pas plus hauts.

Deux éléments constituent la nationalité. Le premier, appelé par les philosophes élément *matériel*, se définirait comme suit: possession en commun d'un héritage de souvenirs, de gloire, de traditions, de similitudes ethniques et culturelles. L'autre élément, l'élément *formel*, le principal, se pourrait définir: volonté de vivre ensemble à raison des solidarités physiques et morales indiquées plus haut, volonté de préserver le patrimoine héréditaire, à raison de sa valeur même, pour le développement qu'il assure à la personnalité humaine.

Eh bien, ces deux éléments de la nationalité,

les possédons-nous? Le premier, oui; mais savons-nous ce qu'il signifie pour nous, Canadiens français? En connaissons-nous le prix? En avons-nous cette conscience qui transforme les grands sentiments en force agissante? Et le second élément? Qu'en faites-vous? Voulez-vous, voulons-nous, d'une volonté vraie, sauver l'héritage? Si, par un pourcentage d'occasion, ai-je déjà écrit, l'on essayait d'évaluer psychologiquement la somme de sens national dans l'âme d'un Canadien français moyen; et j'entendrais par là des notions élémentaires d'histoire canadienne, une modeste fierté de son origine, de son passé, de sa langue, de sa culture, une volonté modeste aussi de préserver cet héritage spirituel et de le transmettre à ses enfants, eh bien, à l'exception du Canadien français fouetté par une société patriotique ou par un journal de combat, croyez-vous que l'on arriverait à trouver, dans l'âme des nôtres, cinq à six pour cent de sentiment national véritable et substantiel?

Pour compléter cette triste démonstration, analysons ensemble quelques-uns de nos maux. Au fond de tous vous verrez apparaître un sens national oblitéré, en pleine dissolution, et, par suite, une vie nationale anarchique, caractérisée par l'oubli habituel de l'intérêt général, par la prédo-

minance de l'intérêt particulier sur les intérêts de la collectivité.

Un premier coup d'œil sur notre vie économique. Nous avons fini par nous apercevoir que l'achat habituel chez l'étranger pouvait comporter des inconvénients. Et, de ce temps-ci, des croisades s'organisent un peu partout pour l'*Achat chez nous*. Fort bien. Mais faites-vous attention qu'en tout cela le plus grave, c'est la mentalité de l'acheteur; ce n'est pas d'aller porter son argent chez l'étranger, mais bien plutôt de faire ce geste sans en apercevoir les répercussions, dans une totale ignorance des rapports de l'économie et du national? A preuve la réponse invariable des bonnes gens, à la première observation qu'on se permet de leur faire là-dessus: « Qu'est-ce que cela peut bien faire? » Cette mentalité, longtemps d'ailleurs les dirigeants de notre vie économique l'ont eux-mêmes partagée; et je ne suis pas sûr qu'elle soit totalement disparue. L'homme qui vous parle se souvient, en tout cas, d'une époque encore peu éloignée, où ceux qui osaient préconiser l'achat chez nous et l'encouragement aux nôtres se voyaient rabroués d'importance par de grands financiers, de grands industriels canadiens-français qui, blêmes de peur, vous jetaient à la figure ce cri de lâcheté et de sottise: « Ne mêlons pas le patriotisme et les affaires! »

Et notre vie politique? Tout nous commanderait d'être unis pour être forts, particulièrement à Ottawa. Les impératifs les plus absolus nous imposeraient de réduire au minimum nos divisions. Et cependant nous vivons dressés les uns contre les autres, en deux camps ennemis et irréconciliables. Et pour qui? Et pour quoi?

Mon bon ami, M. Albert Rioux, protestait récemment contre la présence, dans le Québec, de quelques fonctionnaires unilingues du ministère fédéral de l'agriculture. Mais il y a pire, oserai-je le dire, que le choix de ces fonctionnaires; et c'est l'esprit bonasse du peuple de langue française qui les endure; et ce sont les chaudes recommandations de quelques-uns de nos députés qui ont déterminé les mêmes choix; et c'est enfin, avec ces unilingues, la collaboration de nos gouvernants qui contribuent ainsi à les imposer à une population de langue française. Dans laquelle des provinces du Canada, je vous prie de me le faire savoir, trouveriez-vous pareille somme de naïve endurance?

Faut-il relever aussi la comédie de nos protestations? Nous voulons que les autres respectent notre langue. La respectons-nous chez nous? Quelle figure faisons-nous, devant les Anglo-Canadiens, lorsque nous réclamons auprès d'eux le respect des droits du français et que, dans notre propre

province, nous menons contre les nôtres une campagne de refrancisation? Et, cette fois encore, si vous demandez à notre pauvre peuple pour quel motif, pour quel intérêt suprême, il badigeonne d'anglais le visage français de son pays, je l'entends vous répondre, avec un air ébahi, réflexe du vide de son âme: « Qu'est-ce que cela peut bien faire? » A Ottawa, nos députés, nos sénateurs, dont c'est la mission spéciale de surveiller ces hauts intérêts, sont en général les derniers à prendre la défense des droits de leur province et de leur nationalité. Mais, avec eux encore, comment nous arrive-t-il de nous comporter? Très solennellement vous les avertissez que s'ils posent tel acte ou s'abstiennent de poser tel autre, vous jugerez leur conduite une trahison. Ils passent outre à la volonté, à l'injonction de leurs compatriotes. Le lendemain, l'une ou l'autre de nos sociétés nationales invitera Judas à se faire le porte-parole de la nationalité en quelque célébration patriotique. Toujours la même faiblesse, le même mal. Un sentiment national si débile, si informe, qu'il se révèle impuissant à nous faire mettre dans notre vie collective, de l'élémentaire logique, un minimum de conscience!

Voulez-vous encore une autre manifestation du même mal d'âme?

Quand je dis, de nos écoles, qu'elles devraient

être intensément nationales, est-ce vraiment tant exiger? Aux Français qui viennent de passer en notre pays, il a suffi de vingt-quatre heures pour saisir le drame de notre vie, je veux dire l'état périlleux de ce petit peuple, enserré dans un coin de l'Amérique du Nord, par cent cinquante millions d'Anglo-Saxons et obligé de défendre son âme en cette terrible atmosphère. Eh bien, j'ai déjà posé la question: à combien de maîtres de notre jeunesse cette redoutable réalité apporte-t-elle une inquiétude? Et combien parmi eux s'appliquent à former l'âme des jeunes générations, les yeux rivés sur cette même réalité? Depuis le bas jusqu'au haut de notre enseignement, que vaut l'atmosphère nationale de nos écoles, si on les compare, par exemple, aux écoles américaines?

Il y a quatre-vingts ans environ, notre peuple restait encore en grande majorité un peuple de campagnards. La campagne de chez nous pouvait passer pour un petit monde clos: pas de routes, pas d'autos, pas de tourisme, pas de villégiature, pas de téléphone, pas de journaux quotidiens, pas de radio, pas de cinéma. Des facteurs économiques et sociaux que chacun connaît ont radicalement bouleversé, changé cette situation. Nous vivons maintenant en grande majorité à la ville; la ville elle-même a transporté ses mœurs

à la campagne; et voici tous les remparts d'autrefois écroulés, et le microbe américain flottant partout dans l'air. Les âmes auraient donc besoin de toniques spéciaux; le métal humain ne saurait plus être forgé comme jadis. Eh bien, je vous prie encore de me le dire: pendant que tout changeait autour de nous, l'école a-t-elle considérablement changé? Est-elle devenue une école ordonnée aux fins nationales, au redressement de notre vie?

On se plaint qu'un malheureux esprit de servitude se soit développé dans l'âme de notre population. Certaines idéologies caressées, propagées, inconsciemment je le veux bien, par quelques maîtres, n'y seraient-elles pour rien? De plus en plus les parents, ceux-là du moins dont l'esprit s'éveille, se plaignent qu'on gave leurs enfants d'anglais. Ils se plaignent surtout que l'anglais soit enseigné dans nos écoles, non pour en faire un instrument d'affranchissement et de conquête, mais pour ordonner en définitive les enfants de la majorité au service de la minorité. Si ces parents ont raison, quoi de plus propre qu'un pareil régime à développer l'esprit de servitude, à perpétuer notre état d'âme de vaincus? Sont-ce là des écoles pour développer l'esprit d'ambition, préparer des patrons, des employeurs, plutôt que la multitude uniforme de clients, de

domestiques et de manœuvres que nous sommes devenus?

Après cet exposé, Messieurs, ma première conclusion sera toute simple: le mal, ce me semble, est bien en nous. Nous souffrons d'une dissolution du sens national. Car enfin tous les gestes que vous demandez à notre peuple: respect de la langue, achat chez nous, revendications d'une juste part des emplois publics, n'est-il pas vrai que, ces gestes, chacun les accomplirait spontanément, automatiquement, si, comme tous les peuples normaux, nous possédions le sens national? Le grand mal des Canadiens français, il faut oser le dire: c'est qu'il n'y a pas de Canadiens français.

III

Vous m'attendez, je le sais, à la partie pratique de cette causerie. Comment nous guérir de notre mal d'âme? Deux méthodes s'offrent à nous. L'une, — ainsi l'Achat chez nous, — se préoccupe de faire exécuter le geste national, dans l'espoir d'éveiller la vie intérieure. L'autre tend à éveiller la vie intérieure dans la persuasion que le geste s'y conformera forcément. Laquelle des deux méthodes est l'efficace? Je crois aux deux, mais je ne vous cacherai pas mes préférences pour la seconde.

En termes clairs, qu'est-ce que nous voulons? Refaire le sens ou la conscience nationale, fortifier le vouloir-vivre collectif, en d'autres termes restaurer parmi nous *l'élément formel* de la nationalité. Or, pour une telle œuvre, quel est l'ouvrier le plus nombreux, le plus actif, le plus puissant, sinon le maître d'école, si, par maître d'école, j'entends tous les maîtres, depuis l'instituteur de l'école du rang jusqu'au professeur d'université? Quelle doctrine sociale ou politique, je ne me lasserai pas de le dire, pourrait embrigader chez nous une pareille armée de propagandistes?

On objectera la lenteur du remède. Observez que, dans l'intervalle, je n'interdis pas, bien au contraire, l'emploi de l'autre méthode. Je n'en reste pas moins d'avis que le remède efficace reste toujours, en définitive, le remède le plus prompt. Et quand je vois ce qui s'est passé en Italie depuis 1922, je me persuade qu'une renaissance nationale par l'école, ce peut être l'affaire d'une génération. Qui ne sait, en outre, qu'un vaste mouvement d'éducation nationale enrôlant et atteignant toutes nos écoles, tous nos collèges, tous nos couvents, nos universités, aurait, en fort peu de temps, dans les familles et sur l'opinion, la plus considérable répercussion? Remède trop lent? Mais quand, d'un bout à l'autre du Québec, vous auriez obtenu le remplacement des fonctionnaires uni-

lingues par des bilingues, qu'un certain nombre d'enseignes anglaises seraient disparues et qu'on aurait créé quelque courant dans le sens de l'Achat chez nous, vous auriez, sans doute, gagné quelque chose; mais si vous n'avez pas infusé à notre peuple une once de sens national, relevé d'un pouce sa fierté, auriez-vous gagné grand' chose? Et êtes-vous bien sûrs que, dans dix ans, tout ne serait pas à recommencer?

Quant à moi, je dis: ayez d'abord confiance dans l'action en profondeur. Commencez par le commencement. Formez par l'éducation la conscience collective, le sens national. Donnez à une génération un idéal véritable. Que cet idéal ne soit pas seulement la conservation de la langue, mais la formation d'un climat spirituel, d'une culture française, d'un Etat français. Et vous aurez réalisé une immense réforme: vous aurez créé l'idée-force, qui, guidée, inspirée de haut par la foi, nous fera nous construire une vie véritablement organique, splendidement hiérarchisée.

Alors commencera une ère où, sous l'impératif de la foi, s'établira de soi-même la primauté du spirituel. Primauté dont le national chez nous sera le premier à bénéficier. Sans doute n'est-ce point la fin propre du spirituel de voir à la conservation du national. Rappelez-vous pourtant ce passage d'une lettre de Pie XI au Cardinal Ber-

tram (13 nov. 1928): « L'Action catholique a pour but de propager le règne du Christ, et, par cette propagation, de procurer à la société le plus grand des biens, d'où découlent tous les autres biens, c'est-à-dire tous ceux qui regardent l'organisation d'une nation et qu'on qualifie de politiques. »

Une conscience nationale faite de fierté nous aidera ensuite à réformer notre état social. Des fils de rois n'entendent pas d'ordinaire se laisser traiter comme des valets par une poignée d'exploiteurs étrangers. Nous remettrons de l'ordre dans la maison. Nous n'admettrons point qu'une classe ou l'autre de notre population, pas même nos bûcherons, soit traitée comme une classe de parias.

Une vie organique nous fera découvrir le rôle du facteur économique dans la vie d'un peuple, la nécessité, pour ce peuple, pour ses intérêts spirituels, d'une certaine indépendance matérielle. Une fierté saine nous fera ressentir l'humiliation d'être perpétuellement au service, à la remorque du voisin ou d'une minorité. Nous pratiquerons, sans efforts commandés, *l'Achat chez nous*, et aussi la *Production chez nous*, estimant assez vain l'achat chez les nôtres, s'il se réduit à manipuler les produits des autres, à fournir un débouché à leurs manufactures. D'un mot, parce que nous en

constaterons les profits matériels, nous apprécierons l'avantage d'une survivance française, l'opportunité d'être Français à fond.

A ce sujet, quand donc l'un de nos économistes nous fera-t-il la somme approximative des sommes perdues par le portefeuille canadien-français, par suite des emplois perdus et des institutions échappées de nos mains? On a évalué à six millions la part dont nous serions dépouillés annuellement, rien que dans les services administratifs d'Ottawa. Mais qui évaluera aussi bien ce que nous perdons chez nous, en notre Province, faute uniquement de conduire nos affaires comme des hommes, comme un peuple conscient ou simplement normal? Car enfin, j'ai beau me creuser la tête, je ne vois pas de raisons fatales pour que, les Canadiens français étant au nombre de 2,300,000 dans le Québec et maîtres de la province depuis trois cents ans, toutes les grandes affaires, toute la haute finance, toutes les grandes entreprises industrielles, toutes les compagnies d'utilité publique, tous les pouvoirs d'eau, toutes les forêts, toutes les mines, appartiennent à une minorité de 300,000 âmes, alors qu'une si large part de ces entreprises ont été fondées avec de l'argent pris dans la bourse de nos épargnants. Et les magasins à rayons? Les nôtres n'en possèdent qu'un ou deux dans Montréal. Normalement

n'est-ce pas quatre au moins qui devraient leur appartenir? Et les chemins de fer? Quelqu'un me dira-t-il pour quelle raison décisive, dans les gares de la province de Québec et sur les trains qui sont mis en circulation, nous endurons tant de fonctionnaires unilingues? Et pouvez-vous me dire pourquoi nous endurons, en ce cas, sur les chemins de fer, ce que nous n'endurons pas dans le tramway? Tout compte fait, serait-ce un calcul exagéré que d'évaluer à 25,000 au moins les emplois perdus par les Canadiens français, dans leur propre province, tout uniment pour avoir conduit leurs affaires à rebours, sans méthode comme sans fierté?

Une vie organique nous donnera encore une vie intellectuelle décidément française. Elle nous fera d'abord une école française. La troublante question du bilinguisme scolaire se résoudra d'elle-même. Cette dose-là d'anglais nous paraîtra acceptable qui n'enlève rien à notre esprit français, qui constitue un complément de culture, un outil de conquérant; mais celle-là nous paraîtra pernicieuse et fatale qui ne s'acquiert que par un sacrifice, si minime soit-il, de l'intelligence ou de l'âme française. Nous comprendrons que plus s'accroît, dans les programmes, la dose d'anglais, plus s'accroît aussi, pour l'enfant, dans une ambiance comme la nôtre, le péril de la déforma-

tion et de l'anglicisation, et que plus se doivent fortifier par conséquent notre formation française et notre éducation nationale. Nous finirons par nous convaincre que, dans l'atmosphère terrible où nous vivons, nous ne sommes pas assez français pour absorber tant d'anglais. Car il n'y a plus de place pour le Canadien français à 30 ou à 50 pour cent; un seul Canadien français a chance de survivre: le Canadien français à 100 pour cent.

Voilà la vie organique que légitimement nous pouvons espérer d'une éducation qui nous referait une pensée nationale, une volonté nationale, une conscience nationale, surtout si le national ne cesse pas de se laisser orienter, ordonner, chez nous, par notre catholicisme.

J'entends votre objection, et j'en reconnais la gravité: les maîtres, me demandez-vous, qui les fera marcher? Je réponds: à défaut de chef national, les parents, ou, si vous voulez, l'opinion publique. Elle seule fera disparaître les sceptiques ou les suffisants qui ne font rien et se moquent du patriotisme. Elle seule réveillera les endormis, les inconscients; elle seule stimulera les bien disposés; en somme les plus nombreux. Il faut que les pères de famille se décident à parler haut et ferme. Il faut qu'ils cessent d'endurer dans notre enseigne-

ment les maîtres qui, par inintelligence, inconscience, paresse, ou scepticisme, déforment leurs enfants aussi sûrement que le pourraient faire les pires assimilateurs.

IV

Réformons notre éducation et espérons. Je sais ce qui se dit. J'entends, comme tout le monde, les paroles irréfléchies que prononcent devant les foules des hommes qu'on prend pour des chefs.

Ah ! si nous avons tout tenté et pour aboutir à l'état navrant où nous nous débattons, peut-être la désespérance serait-elle excusable ? Mais qu'avons-nous sérieusement, persévéramment tenté ?

Pour ma part, si je ne refuse pas de voir l'inquiétante réalité, je suis de ceux qui refusent de mourir. Tant qu'on n'aura pas supprimé, balayé d'un coup brutal l'histoire qui est derrière nous et qui vit et qui agit en nous ; tant qu'on ne nous aura pas coupés de nos racines françaises ; que nous garderons le ferment de notre culture, c'est-à-dire la rare faculté pour un peuple de penser clair ; tant que nous n'aurons pas renié notre foi, lumière inspiratrice, vie des vies, capable de redresser en nous tous les ressorts détendus, je reste

de ceux qui se cramponnent à l'indéfectible espérance.

Et il y a la jeunesse. En dépit de l'effroyable atmosphère que nous lui avons fait respirer, la jeunesse n'est pas résignée. Elle n'accepte pas la démission sans grandeur que lui proposent certains politiciens. Et cela, j'estime que c'est un miracle.

L'autre soir, je rencontrais au parc La Fontaine trois petits écoliers de onze à treize ans : écoliers d'une espèce particulière. Après avoir suivi des cours toute la journée dans leur école en bas de la rue Ontario, ils s'en allaient à une école du soir dans le nord de la ville. Leurs livres sous le bras, ils s'arrêtèrent un instant devant le monument La Fontaine. L'un dit : « C'est le monument La Fontaine ». Le deuxième : « C'est un beau monument ! » Le troisième, cambré, et l'œil illuminé : « Je voudrais bien être à sa place ! » Je voudrais bien être à sa place ! Mot d'enfant, mais mot ambitieux qui annonce peut-être une nouvelle génération.

NOS POSITIONS.¹

Monsieur le président,²

Messieurs du Jeune Barreau de Québec,

Quand j'étais professeur de rhétorique — cela m'est arrivé — j'ai quelquefois risqué, devant mes élèves, cette définition de la conférence: une cause-rie où l'on trouve à s'instruire, mais aussi à sourire et à s'émouvoir. Puisque la rhétorique autorise tous les artifices, voulez-vous que, ce soir, j'oublie mon précepte et qu'ensemble nous parlions gravement, comme il arrive, même dans l'intimité familiale, quand le malheur secoue la maison?

Il y a 175 ans une question s'est posée pour le petit peuple que nous sommes. Question suprême! Selon la conscience que nous en prenons, elle marque les hauts et les bas de notre vie. Question vitale, actuelle, elle se posera toujours:—il n'y a qu'à en prendre notre parti,—et l'heure où elle

1. Conférence prononcée le 9 février 1935, au Château Frontenac, devant le jeune Barreau de Québec.

2. M. Noël Dorion, avocat au Barreau de Québec.

cesserait de se poser marquerait l'heure de notre fin. Cette question, vous l'avez deviné, c'est la question nationale.

La conquête la posait par la force même des choses. Elle mettait en présence deux peuples, deux croyances, deux cultures, aux divergences assez profondes, deux *physiques*, si j'ose dire, de fort inégale puissance. Laquelle l'emporterait? *Etre ou ne pas être*, telle fut, dès lors, en sa brièveté tragique, la formule de notre vie. Détachés violemment de notre foyer de gravitation originel, qu'allions-nous devenir sous le ciel britannique? Quelque chose comme une entité stellaire autonome qui garderait la liberté de son évolution ou de sa trajectoire? Ou le débris erratique précipité par l'irrésistible attraction vers le foyer nouveau, pour y être enchaîné et s'y fondre?

Après 175 ans les données de la question nationale ont-elles beaucoup changé? Nous, de 1935, comment la posons-nous? Je dirai plus: avons-nous le droit de la poser comme la posaient nos ancêtres? En d'autres termes, et pour parler net tout de suite: le nationalisme canadien-français déjà vieux de plus d'un siècle et trois quarts, — et j'entends par là notre volonté et notre droit de vivre — est-il orthodoxe et légitime? Et notez-le, je vous prie, je ne demande point: nous attachons-nous à une chimère? Ce qui pourrait n'être

pas sans grandeur. Mais je dis: faisons-nous fausse route? En refusant de nous engager indûment dans la route d'un canadianisme de plus en plus accapareur ou niveleur, pour nous retrancher dans notre irrédentisme français, orientons-nous notre peuple vers une déviation de son destin? Problème, comme vous le voyez, qui a bien son importance et son actualité. Il pose un grave cas de conscience nationale et, par conséquent, d'action pratique; et vous savez qu'il ne manque point de juristes improvisés théologiens ni de théologiens improvisés juristes pour s'effaroucher au simple énoncé de ce mot « nationalisme ».

I

Je laisserai de côté, si vous me le permettez, les capitulations et le traité de 1763. De ces documents diplomatiques, je retiens, tout au plus, que la cession de notre pays et de notre peuple à la Grande-Bretagne ne s'est point faite sans conditions et que, parmi ces conditions, il est loisible d'en discerner qui réservent les biens et les droits essentiels à la vie d'une nationalité. Deux politiques s'offraient au conquérant: une politique d'assimilation ou une politique de laisser-vivre, ou, comme l'on dit parfois, une politique d'association. En 1763, il choisit d'opter pour une poli-

tique d'assimilation. La question nationale se posait aussitôt pour nos pères; et elle se posait à l'état aigu. Les vaincus d'hier refusèrent d'abdiquer. Attitude énergique qui nous valut, dix ans plus tard, l'*Acte de Québec*. Le sens et la grande portée de cette constitution émanée de la plus haute autorité de l'empire, le parlement de Westminster, ne sauraient être exagérés; c'était notre billet d'admission dans l'empire, en qualité de peuple catholique et français. On décidait de nous accueillir, dans l'intégrité de notre être ethnique et moral: nos biens, nos coutumes, nos lois civiles françaises, notre foi, nous pourrions tout garder. En d'autres termes, le conquérant reconnaissait à notre petit peuple, groupe humain socialement et politiquement évolué, le droit de vivre et de se développer conformément aux inspirations de sa culture et de sa civilisation. Autant dire qu'il fondait, en droit positif, et en termes non équivoques cette fois, le nationalisme canadien-français.

Cette politique trouverait son développement logique dans la deuxième de nos constitutions, celle de 1791: deuxième pas en avant de notre émancipation nationale. Cette fois, vous le savez encore: en même temps qu'un Canada anglais, le parlement impérial créait politiquement un Canada français. Et le législateur métropolitain prenait la peine de proclamer qu'il entendait par là

laisser chaque peuple vivre et grandir selon ses coutumes, ses lois propres, son génie particulier. Dans la pratique, je ne l'ignore point, la politique nouvelle allait se montrer oscillante et assez mesquine. Pendant cinquante ans un parlement français n'en subsista pas moins sur le roc de Québec. Nous ne retraçons qu'aux jours de 1841 un deuxième retour offensif de la politique d'assimilation; et ce sera là l'unique désaveu officiel formulé par la Grande-Bretagne de sa politique de 1774 et de 1791. Annexé selon la manière forte au Haut-Canada, le Canada français perdait sa personnalité politique. Ce fut ainsi. Catégorique et décisif, tel se présente bien l'acte impérial. Est-ce à dire qu'on puisse l'invoquer comme une prescription de notre histoire et de notre droit? Un an tout juste va s'écouler. Et que se passe-t-il? Le représentant officiel de la Grande-Bretagne, Sir Charles Bagot, s'en va prier les chefs canadiens-français, les chefs de la nationalité hier supprimée par un coup de force, d'accorder de nouveau leur collaboration au gouvernement du pays. Et vous notez avec moi—car l'observation a son prix—que cette demande de collaboration, on ne l'adressait point à des individus ni aux chefs d'un parti politique. Sir Charles prenait la peine de s'en expliquer: par-dessus la tête de La Fontaine et de ses collègues français, l'appel s'adressait,

disait-il, à une nationalité: « *as a people and as a race* ». Mais alors, à la suite de cette démarche du représentant de Sa Majesté britannique, que restait-il de la politique de 1841? Qu'en restera-t-il surtout, six ans plus tard, quand lord Elgin reprendra, dans les mêmes termes et aux mêmes conditions, la politique de Bagot? Et lorsqu'au parlement de 1849 le représentant de Sa Majesté s'en vient lire le discours de la couronne dans les deux langues désormais officielles de l'Etat, est-il exagéré de voir, en ce geste, et dans ce petit Etat unitaire transformé pratiquement en Etat fédéral, une nouvelle reconnaissance, une restauration du Canada français?

Vint 1867. Je ne redirai point à un auditoire comme le vôtre les articles fondamentaux de la constitution fédérative. J'observe toutefois qu'elle marquait ce notable événement: la résurrection politique, à l'état de province autonome, du Québec ou de notre Canada français. Je vous prie d'observer cet autre fait important que la dualité linguistique et nationale de l'Etat canadien ne s'inscrivait point dans la constitution, à la suite d'un marchandage ni d'un vote partagé; elle était le fruit d'un consentement unanime de toutes les parties contractantes. « *Les délégués de toutes les provinces* », pouvait dire John-A. MacDonald, « ont consenti à ce que l'usage de la langue fran-

çaise formât l'un des principes sur lesquels serait fondée la Confédération. » Et je vous rappelle enfin ce commentaire de la constitution, sorti encore de la bouche du même MacDonald, l'homme politique le plus autorisé à parler au nom des siens : « Il n'y a ici ni vainqueurs ni vaincus... Nous avons maintenant une constitution sous l'égide de laquelle tous les sujets britanniques sont, à l'heure actuelle, dans une condition d'absolue égalité, jouissant de droits égaux en tout domaine : langue, religion, propriété, droits personnels ».

Voilà, Messieurs, le solide, l'inébranlable fondement du nationalisme canadien-français. L'une après l'autre, vous venez de le voir, nos constitutions politiques émanées des plus hauts pouvoirs de l'empire, n'ont cessé de sanctionner ni de fortifier le droit à l'existence politique et nationale de notre peuple. Et il ne faut donc pas craindre de nous en expliquer : nul nationalisme au monde n'est plus légitime, plus orthodoxe que le nationalisme canadien-français. Rien dans l'absolu de notre foi, rien dans le catholicisme le plus exigeant ne nous prescrit de renoncer à l'Acte de Québec, à la constitution de 1791, aux grandes réparations de 1842 et de 1849, à notre émancipation plus complète de 1867. Du texte même de la constitution et du commentaire de MacDonald, nous concluons qu'il n'y a pas, à Ottawa, un droit majeur

qui serait celui des autres, et un droit mineur qui serait le nôtre; nous croyons à l'égalité juridique des deux nationalités devant la constitution fédérative; et le droit de parler notre langue et de garder notre culture, nous le situons au même plan que le droit de l'Anglo-canadien de parler sa langue et de garder sa culture. Nous n'exigeons rien de plus; nous n'acceptons rien de moins. Et nous avons conscience, en prenant cette attitude, de ne bousculer personne, ni de prétendre à une situation nouvelle en ce pays; de ne demander rien d'illégitime ni rien d'excessif; de ne solliciter ni faveurs ni privilèges; de ne céder à aucune mystique intolérante ou agressive; de n'entreprendre contre les droits ni les libertés des autres; mais de ne demander, en définitive, que le droit qu'on ne refuse point aujourd'hui aux dernières des tribus africaines: le droit de penser qu'il n'y a pas deux soleils: l'un pour les grands, l'autre pour les petits; mais que l'unique soleil du Bon Dieu luit pour nous comme pour tout le monde.

Proclamer, exalter notre droit, c'est déjà une façon de bien poser la question nationale. Il y en a une autre qui est de ne pas oublier notre devoir. Savons-nous ce que nous avons fait en 1867? Après tant de batailles pour la défense de l'école des minorités, pour les droits de la langue française dans le domaine fédéral, pour notre juste

part dans le fonctionnarisme du même domaine, je me demande parfois si ces revendications — dont je ne conteste pas l'importance vitale — n'en seraient pas à ce point de constituer l'objectif, à tout le moins le principal enjeu de notre survivance. Rien de plus opportun, cependant, que de prendre une vue juste de notre devoir national. Et je pose de nouveau ma question : qu'avons-nous fait en 1867 ? Et, en tout premier lieu, qui est responsable de la Confédération, je veux dire de la nature ou du caractère fédéral de l'Etat canadien, de ce lourd appareil politique de neuf Etats provinciaux groupés sous l'égide d'un Etat central ? Les faits, la vérité ne tolèrent ici qu'une seule réponse : les responsables, c'est nous. Sans nous, et quelles qu'aient été les répugnances, d'ailleurs modestes, des provinces maritimes, les provinces de l'Amérique britannique auraient érigé en 1867 un Etat unitaire et non pas une confédération. La Confédération, c'est nous qui l'avons voulue, nous qui l'avons exigée. Au nom d'un passé, au nom d'une culture, au nom d'espoirs auxquels nous ne voulions pas renoncer, nous avons exigé, avant toute délibération, la résurrection politique du Canada français. C'était prendre là la décision la plus grave de toute notre existence historique. Notre peuple, ses chefs, ont-ils compris quels engage-

ments explicites, solennels, impliquait une telle volonté? Car enfin toute nationalité n'a pas le droit de s'ériger en Etat. Celle-là seule peut prétendre à cette dignité qui possède assez de ressources matérielles et spirituelles, un capital politique et moral assez riche, pour assurer à ses ressortissants ou nationaux, le développement de leur personnalité humaine et l'obtention de leurs fins de citoyens. Et s'il s'agit de constituer un Etat dans une fédération d'Etats, j'ose dire que nulle nationalité n'a le droit d'exiger cette consécration de son particularisme, si, par sa contribution de toute nature, d'ordre encore matériel et spirituel, ce particularisme ne vient compenser, pour l'ensemble du pays ou pour la grande patrie, l'inconvénient des complexités administratives ou politiques. Ceci étant admis, comment avons-nous justifié nos prétentions devant nos associés de 1867? Nous leur avons dit équivalement: « Vous voulez fonder un nouvel Etat; nous en sommes; mais, au nom d'une histoire, au nom d'une culture, au nom d'institutions juridiques qui nous sont propres, au nom d'une tradition politique et nationale, nous posons nos conditions. Nous sommes assez forts, assez riches matériellement et spirituellement pour vivre de notre vie. Notre nationalité est assez évoluée politiquement, assez organisée pour s'assurer toutes les fonctions

de l'Etat viable. Voici donc la première de nos conditions: redevenir maîtres dans notre province. Point d'« union législative » par conséquent, point d'Etat unitaire; des provinces fédérées, une confédération. Cette formule est la seule formule qui nous convienne; la seule que nous accepterons. » Et nous avons encore dit à nos associés: « Vous voulez fonder un grands pays, un grand Etat; et non seulement, sans doute, une grande entité politique et économique, mais aussi une grande entité culturelle, un foyer de civilisation. Et, pour cette œuvre magnifique, vous sollicitez notre collaboration. Soit. Mais cette collaboration à la grandeur de la patrie canadienne, nous ne connaissons qu'une façon, pour nous, de la fournir efficacement et pleinement: et ce sera, non par l'apport toujours médiocre d'une race d'assimilés, mais par le don intègre de nos âmes de Français; car nous sommes les héritiers naturels d'une haute culture, d'une vieille et d'une riche civilisation, l'une des plus hautes, l'une des plus parfaites de l'humanité. En faire le sacrifice serait appauvrir notre pays. » Tels sont bien, Messieurs, en leur exacte substance, les propos que nous avons tenus et les engagements que nous avons pris en 1867. Ce n'est pas au nom d'intérêts économiques, ni même d'intérêts strictement politiques; c'est au nom de nos innéités françaises que nous avons

exigé un Etat fédéral. La conclusion est claire: notre autonomie politique, nous l'avons revendiquée pour fonder, maintenir ici un intense foyer de culture française, une vraie province française, un véritable Etat français; ou nos exigences d'alors prendraient l'aspect d'un insigne caprice, de la plus injustifiable des fantaisies.

Eh bien, je vous prie de me le dire: une directive conforme au grand fait de 1867, est-ce bien celle qu'au lendemain de la Confédération et depuis lors nous ont donnée ceux qui avaient mission de nous diriger? Notre petit peuple vit-il, travaille-t-il, depuis soixante-huit ans, avec une notion nette, une conscience claire, étreignante, du destin qui est pourtant le sien? Et si, à Ottawa, poste stratégique, point de convergence et d'accord de toutes les collaborations provinciales, ce peuple a le devoir de tenir assurément un grand rôle, sait-il que la partie principale, la partie maîtresse, il la doit jouer ici même, en cette province? Et quand la jeunesse se plaint aujourd'hui, et non sans quelque vivacité, qu'on lui a saboté son Etat français, que les lumières sont éteintes sur la route, et qu'aux grandes comme aux petites heures de notre vie, nulle espérance unanime, nul idéal vivant, ne vient soulever nos esprits et nos volontés, coordonner, rythmer la

plus modeste marche à l'étoile, comment voulez-vous que nous ne soyons pas tentés de lui donner raison?

II

Mal posée, la question nationale ne pouvait que par miracle trouver bonne solution. Et vous présentez un peu l'examen qu'il nous reste à faire. L'idée française, le sentiment français sont-ils en avance ou en recul chez nous? En ce grave procès je ne citerai que deux témoins: le pays, nos âmes. Une race, une nation d'âme normale, est-il besoin de le faire observer, frappe son pays à l'effigie de son âme. Du visage, du doux visage de ce qui fut autrefois la Nouvelle-France, qu'avons-nous fait? L'une des plus opportunes, mais aussi l'une des plus humiliantes campagnes d'opinion de ces derniers temps, et qu'il nous aura fallu mener d'un bout à l'autre de la province, sera bien la campagne de la refrancisation. Plus de doute possible: le milieu rural québécois est bel et bien touché, gravement touché par l'anglomanie, l'anglicisation. Un autre symptôme encore inquiétant et humiliant, c'est la résistance opposée par notre peuple à la refrancisation, résistance presque toujours opiniâtre, souvent hargneuse, parce que le peuple ne comprend pas. La cam-

pagne garde encore, malgré tout, le meilleur de nous-mêmes. Mais les mœurs qui cherchent à y triompher et y triomphent pour une part, dans le style des maisons, le costume, les lectures, la musique, les amusements, la vie de famille, ces mœurs sont-elles de plus en plus de chez nous ou de plus en plus de l'étranger? Et nos villes? J'ose à peine parler de Montréal, Montréal à la remorque de la finance anglo-canadienne, du commerce anglo-canadien, des compagnies d'utilité publique anglo-canadiennes, du cinéma américain, des restaurants, des salles de jeu, de la chanson, de la radio interlopes et cosmopolites. Et Québec, jadis tête et cœur de la Nouvelle-France! Si j'étais Québécois voici peut-être ce que je me risquerais à dire: fermons les yeux quelques minutes au vieux paysage historique toujours émouvant, pour observer le visage actuel de la capitale, l'aspect et le langage du commerce, l'allure, la physionomie des édifices en train de dominer le panorama; et qui oserait dire que nous assistons, en ce moment, à une avance manifeste et résolue de l'idée française? Mais je ne suis pas Québécois... Et Trois-Rivières ou Three Rivers? Je ne sais plus. Et Valleyfield qui devait s'appeler originairement Salaberry de Valleyfield et qui n'a pas trouvé ce nom de Salaberry assez glorieux pour son importance! M. Henry Bordeaux, qui fait montre, en

son journal de voyage au Canada, d'une bienveillance pourtant si persévérante, n'a pu s'empêcher de nous confier comme à Québec et à Montréal certains heurts l'on agacé. Il vient d'arriver à Montréal. On lui promet, pour le soir, une fête française éclatante au parc La Fontaine: « Je demeurais sceptique, je l'avoue, écrit-il, parce que j'avais éprouvé au cours de la journée certaines impressions rafraîchissantes. Tout d'abord l'ennui déjà rencontré à Québec, — il veut dire, sans doute, à Montréal, — de ne voir dans cet immense et magnifique hôtel du Mont-Royal que des inscriptions en anglais, des menus en anglais, un personnel anglais. On me dit que les voyageurs qui y descendent ne sont que des Américains ou des Canadiens anglais. Je n'en suis pas si sûr: il y a bien des Canadiens français qui voyagent pour leurs affaires, il y a tout de même, trop rarement, des Français. Et puis quand même? Nos hôtels aussi sont plutôt destinés aux étrangers de passage: ils ne sacrifient pas complètement notre langue. »

Il nous reste, il est vrai, un asile, d'ordinaire inviolable et sacré: nos âmes. L'asile inviolable est-il inviolé? En ces intimes profondeurs, pourrions-nous découvrir une survivance intacte de l'idée nationale, une vue juste de l'idéal, du devoir canadien-français? Un jour que je posais à

des jeunes gens cette simple question : « Qu'est-ce qu'un Canadien français? », l'un d'eux se leva et me répondit : « C'est un Monsieur qui ne sait pas ce qu'il est ». Et vous vous rappelez avoir lu, dans la revue de l'*Enseignement secondaire*, cette réponse d'autres jeunes gens à leur professeur qui leur avait demandé : « Qu'est-ce que la patrie pour un Canadien français? » — « Monsieur, vous seriez bien aimable de nous le dire! » Quel aveu qu'une telle imprécision, un tel vague sur des idées essentielles ! Et que d'autres attitudes, que d'autres faiblesses nous révéleraient une âme française indécise, sinon entamée ! Ceux des membres de la délégation française de l'été dernier qui se sont risqués à nous faire des confidences, se sont dits, comme vous le savez, moins surpris des périls de notre environnement que de l'insuffisance de nos réactions. Je me rappelle les propos de l'un d'entre eux. Resté après les autres et bon observateur, habitué à se documenter, il avait fréquenté nos cinémas de Québec et de Montréal et en particulier ceux de la périphérie de nos villes. « Le plus affligeant, nous confiait-il, ce ne sont pas les pièces qu'on y joue — et sont-ce des pièces que ces colossales niaiseries américaines? — mais c'est l'accueil fait à ces niaiseries par votre population, l'attention haletante qu'elle met à suivre ces films. En France, vous savez, me disait-il encore, nous

n'échappons pas plus que vous, hélas, à la pourriture américaine. Au moins, et il me semble que je me défends ici de tout chauvinisme, le spectateur français réagit: il se refuse à tout gober. En nos théâtres, il n'est pas rare d'entendre des exclamations moqueuses, voire des sifflets, protestation spontanée du Monsieur qui crie: « Ah! non: c'est tout de même un peu fort ». Chez vous, pardonnez-moi de le dire, vos foules écoutent déjà ces grotesques enfantillages comme les écoutent les foules américaines. Jugez de là les impressions pénibles que des amis comme nous en ressentons »!

Interrogerons-nous après cela le premier baromètre de toute vie nationale: la langue, l'état de la langue, ses attaches sentimentales au fond de nos cœurs? On admet assez couramment que le nombre s'accroît chez nous de ceux qui parlent et écrivent mieux leur français; mais il paraît qu'il faut aussi admettre que le nombre grandit davantage de ceux qui ont perdu le sens du français. En faudrait-il croire quelques graves avertissements? La langue maternelle serait en train de descendre, en l'estime de beaucoup de nos enfants, au rang de langue seconde. Un religieux d'une communauté enseignante qui se tient, depuis dix ans, comme il dit, en contact intime avec la gent écolière du district de Montréal, vient d'écrire dans le bulletin

pédagogique de sa communauté: « Il n'existe guère d'enthousiasme pour l'étude du français ».

En même temps que la campagne de la refran-cisation, une autre campagne bat son plein de ce temps-ci: celle de l'*Achat chez nous*. De quoi, à son tour, nous vient-elle avertir? D'une vie économique à l'envers. Depuis bientôt six ans, de terribles répercussions vont porter presque en chaque foyer de la souffrance, et, plus encore que de la souffrance, de l'humiliation. Une ignorance phénoménale, invincible à ce qu'il semble, n'en persiste pas moins, chez nos gens, sur les rapports de l'économique et du national, cependant que ces rapports affectent, non seulement la vie matérielle de chacun, mais la dignité et la liberté d'un peuple.

Des phénomènes comme ceux-là font toucher du doigt jusqu'à quel point nous avons perdu le sens de la solidarité, ou plus simplement la conscience collective. En voulez-vous une autre preuve? La voici: le Canada français n'est plus une unité géographique. Plus d'un demi-million des nôtres vivent dispersés dans les provinces canadiennes, condamnés à défendre leur âme et leur vie au milieu d'épreuves toujours pénibles, de brimades souvent humiliantes. Ces Canadiens français auraient besoin et auraient le droit de compter sur notre appui. Le moindre sens de la solidarité eth-

nique, le moindre sens même de nos propres intérêts, nous commanderaient de savoir ce qui se passe au delà de nos frontières. Et nous savons comment réagirait, en pareil cas, la solidarité juive. Cependant ce fait lamentable existe que, menacés comme nous le sommes, persécutés comme nos frères l'ont été d'un bout à l'autre du Canada, nous n'avons pas encore su mettre sur pied un organisme effectif pour nous épauler les uns les autres. Pendant ce temps-là, vous l'aurez noté, le seul organisme qui tienne chez nous, offrant, lui, par exemple, une vraie cohésion et une vraie solidité, c'est le parti politique : organisme en somme de peuple primitif : le clan, et où des historiens pourraient peut-être discerner ce qui survit en nous de l'âme celtique. Et encore cet organisme, de caractère assez douteusement national, loin de nous unir, a-t-il pour effet de nous diviser affreusement et jusqu'à nous jeter les uns contre les autres, comme des frères ennemis, exaspérés de passions aussi ardentes qu'injustifiées, passions qui, en moyenne quatre mois tous les quatre ans, s'élèvent jusqu'au paroxysme. Cependant voici bien le phénomène : le parti tient, d'un bout à l'autre du Canada. Quelque part qu'il émigre, un Canadien français emporte son clan avec soi ; et s'il est issu d'une famille bleue ou rouge du Québec, il restera inflexiblement bleu ou rouge, dans

la Saskatchewan, l'Alberta et jusque par delà les Rocheuses. Et qui n'a connu de braves Franco-Américains émigrés aux Etats-Unis depuis trente à quarante ans, que le mythe du parti, à l'époque de nos élections générales, transportait d'allégresse ou de fureur?

Un autre fait. Et celui-ci je le prends dans notre vie sociale ou notre vie d'affaires. Une minorité habite cette province. Et il va de soi qu'il faut prendre avec elle quelques contacts. Comment, sur quel pied, les prenons-nous? Restons-nous ici des dirigeants ou acceptons-nous la remorque? Formant près des cinq sixièmes de la population totale du Québec, il semble qu'au moins, chez nous, dans notre pays français, nous devrions imposer la formule, les cadres, l'esprit des associations ou des clubs par lesquels les contacts s'établissent avec l'élément minoritaire. Or est-ce bien ce qui se passe? Le plus souvent, n'est-il pas vrai, et André Siegfried le notait, il y a plus de trente ans, nous abdiquons dans la vie sociale notre rôle de dirigeants; nous acceptons les formules, les cadres, l'esprit des sociétés ou des clubs des gens de la minorité. Ce n'est pas nous qui les invitons à venir à nous: ce sont eux qui nous entraînent vers eux. La chose nous paraît tellement naturelle qu'elle n'a pas encore commencé de nous étonner, et ceux qui osent ici parler, à ce propos, d'étrange-

té, ont tôt fait de s'attirer une réputation d'étroitesse d'esprit.

Messieurs, qu'est-ce donc que l'état d'âme du Canadien français moyen ! J'ai bien envie de vous poser une question, que souvent je me suis permis de poser à diverses personnes. Réduisons, si vous le voulez bien, le sens ou le sentiment national à ce très simple minimum : une connaissance élémentaire du passé de sa race, une fierté modeste de ses origines, de sa culture, du patrimoine des ancêtres, une volonté encore modeste de transmettre à ses enfants cette richesse spirituelle. Eh bien, ce minimum, le trouverait-on généralement dans l'homme du peuple, dans l'âme du Canadien français moyen ? Cette question, vous disais-je, je l'ai posée à des hommes d'esprit libre, renseignés, bien placés pour avoir beaucoup observé, prêtres et laïcs. J'aime mieux vous taire la réponse qu'ils m'ont faite.

Ce diagnostic, si rapide soit-il, nous apprend, ce me semble, Messieurs, que notre mal a un nom : la dissolution du sens national. Et le plus stupéfiant n'est-ce point qu'il se soit trouvé des censeurs pour parler, à propos de nous, de « nationalisme outrancier », quand notre devoir et nos droits, nous les avons laissés à mi-chemin, et que, loin de projeter nos aspirations au delà du but légitime, nous leur avons cassé les ailes ! Que ceux

qui s'étonnent de notre désarroi spirituel, s'en étonnent toutefois gratuitement. Dans l'esprit de notre peuple, l'idée de nation, l'idée d'Etat français, de pays français, n'a plus rien d'un vivant impératif. Nous sommes comme un peuple qui ne saurait plus ni ce qu'il veut ni où il va. Et il n'y a pas d'exemple qu'un groupe humain, qui avait perdu sa boussole morale, ait pu se donner une vie liée, ordonnée, droite et vigoureuse. Rudes vérités ! je le sais, et je ne m'en excuse pas. Car je professe qu'il faut voir les choses telles qu'elles sont, sans parler pour cela ni de funérailles, ni de découragement. Le flambeau n'est jamais mort tant qu'il reste une main pour le tenir allumé. Et l'on peut dire d'un peuple qu'il choisit l'heure et la nature de sa mort. Puis, quand tous les réconforts manqueraient, il faudrait aimer se rappeler que, s'il est encore facile ici-bas, quand on a la puissance et l'audace, d'écraser la force physique, il n'en va pas ainsi avec la force morale, ou tout simplement ce petit impondérable dynamique qui s'appelle une volonté humaine ; pour écraser celle-ci, il faut d'abord qu'elle veuille être écrasée.

III

Avant de parler de réactions opportunes, commençons par nettoyer l'atmosphère. Et puisque le défaitisme n'est pas tout à fait un mythe chez

nous, demandons-nous tout d'abord, pour extraordinaire et désolante que soit la question: notre survivance française est-elle une chimère? A coup sûr, notre environnement a de quoi faire trembler. En vain, ai-je déjà dit, chercherait-on, sur la carte du globe, à l'heure actuelle, un petit peuple qui sente peser sur son âme et sur sa vie une aussi formidable pression. Mais cette situation, si je ne me trompe, ne date pas d'aujourd'hui. Quand les 65,000 du lendemain de la conquête se trouvèrent en face du colosse britannique devenu par la guerre de Sept Ans la première puissance du monde, j'imagine qu'à cette poignée de gueux qu'étaient nos pères, la lutte ne parut pas tout à fait égale. Qui, en 1760, aurait voulu parier pour notre avenir? Et cependant j'entends dire que nous durons encore.

Une autre observation faite pour réconforter, c'est que, dans la recherche des causes qui ont amené notre dépression morale actuelle, l'on ne découvre rien de positivement offensif, nulle doctrine, nulle prédication d'antipatriotisme, par exemple, qui aurait ébranlé, dissous chez nous comme chez d'autres peuples l'idée de patrie, les bases du sentiment national. Rien non plus, sauf pour nos minorités, d'une politique proprement, ouvertement oppressive, poursuivant notre assimilation par des moyens d'une efficacité aussi

brutale que certaine. J'aperçois une dictature économique d'effet assurément démoralisateur; j'aperçois à Ottawa une atmosphère politique peu favorable. Mais faut-il voir, ici comme là, des puissances fatales, au-dessus de la vertu défensive d'un peuple volontaire qui aurait décidé de s'affranchir et d'en prendre les moyens? Non. En face de ces agents de dissolution, ce que je vois surtout, ce sont des forces de réaction restées inactives: une fonction de vigilants ou de veilleurs que nos chefs ont négligé d'exercer, un magistère doctrinal que notre enseignement n'a pas suffisamment pratiqué. En revanche, j'aperçois aussi un petit peuple de race française qui, pour le terrible voyage de sa vie, peut s'offrir d'incomparables viatiques: sa culture d'origine d'abord, si riche, si substantielle, qu'elle ne lui laisse rien à envier pour son affinement humain; et plus haut, beaucoup plus haut, sur un plan transcendant, j'aperçois le viatique de sa foi destiné, sans doute, à faire d'abord des surnaturels, mais capable par cela même, par la débordante richesse de son suc divin, de faire les fortes familles, les fortes sociétés, des hommes, des races de la plus splendide humanité. Et alors je me dis: nous qui avons si mal survécu, non pour avoir manqué de ressources, mais pour les avoir mal utilisées, obtenons simplement que nos chefs, que nos maîtres s'acquittent

de leurs fonctions; obtenons que les petits Canadiens français soient élevés comme des petits Canadiens français; allons prendre à notre culture française, à notre foi catholique, tout ce qu'il est possible de leur prendre. Et quand nous aurons tout tenté et tout vainement tenté, alors, mais alors seulement, nous pourrons parler de chimère.

Soit, nous diront ici les gens qui se piquent de réalisme: mais une survivance française est-elle pratique? Est-ce une aventure qui en vaut la peine? Octave Aubry écrivait l'autre jour, dans *Candida*: « Parmi les miracles de l'histoire, le miracle canadien n'est pas le plus retentissant, mais il est le plus émouvant, sans doute, et il n'y a point d'hommes généreux dont il ne fasse battre un peu plus fort les artères. » Hommage d'historien qui sait quelle beauté morale peut mettre au front d'un peuple un long, un persévérant effort pour la défense de son âme, une volonté maintenue à sa pleine tension pendant des siècles pour un idéal de dépassement.

Avec vous je veux toutefois examiner un aspect moins idéaliste des choses, l'aspect utilitaire, si vous voulez. Et je poserai cette fois ma question, de la façon la plus terre à terre, la plus business-like: une survivance française nous serait-elle profitable au point de vue matériel? Serait-elle payante? L'on concède, je pense, que ce qui

reste à notre pays de physionomie ou d'originalité française, représente, du point de vue du tourisme, un capital considérable. Il n'y a pas de raison, ce semble, pour que l'accroissement de cette originalité n'accroisse pas le capital touristique. Et ce capital, serait-il le seul qu'il nous fût possible d'accroître? J'ai déjà exprimé le souhait que l'un ou l'autre de nos économistes fît le calcul des emplois et des sommes énormes perdus par les nôtres en cette province, faute d'avoir conduit nos affaires comme des hommes, ou simplement comme un peuple qui aurait gardé le sens commun. Car je tiens à le répéter une fois de plus: je ne vois pas de raisons fatales pour que, les Canadiens français, au nombre de 2,300,000 dans le Québec et maîtres de la province depuis trois cents ans, toutes les grandes affaires, toute la finance, toutes les grandes entreprises industrielles, toutes les compagnies d'assurance, tous les pouvoirs d'eau, toutes les forêts, toutes les mines, appartiennent à une minorité de 300,000 âmes. Si aujourd'hui la crise nous atteint si profondément; si nous comptons plus de chômeurs que les autres, si tant d'emplois, tant de portes nous sont fermés, ayons la loyauté de l'admettre: ce n'est pas pour avoir été trop français, mais bien ne l'avoir pas été assez. Français à fond, français jusqu'aux moelles, il nous arriverait ce qui arrive

à tout peuple d'une originalité vraie, nous deviendrions des créateurs de richesses originales : formes industrielles, formes d'art, littérature, livres, que les autres nous envieraient. Qu'importe ici notre petit nombre ? C'est un paradoxe historique, mais c'est aussi un fait historique que les véritables expressions de l'homme nous sont venues, non pas des grands empires centralisés et puissants, mais d'Etats minuscules, parfois même de fantômes d'Etat comme la Judée, comme l'Allemagne d'avant Bismarck où pense un Goethe, comme la Grèce athénienne où les citoyens libres, les bâtisseurs de l'Acropole, ne dépassaient pas 20,000.

Que nous faut-il donc pour nous ressaisir, pour reformer la ligne de notre destin ? Messieurs, il est un mot que je n'aime pas détourner de son usage religieux, mais que j'emploierai, faute de mieux et parce qu'il est à la mode : ce qu'il nous faut, c'est une mystique. Point d'Etat français, point de peuple français sans une mystique française. Cessons de demander à notre peuple des actes dont il n'a ni l'idée ni le sentiment. Il faut qu'ayant une destinée, nous commencions par le savoir et par savoir laquelle. Et il nous faut une mystique organique. Il est temps que notre peuple, tout notre peuple, sache enfin pourquoi, depuis trois cents ans, nous n'avons pas démissionné ; pour-

quoi nous avons fait la Confédération ; ce que l'on attend de lui depuis 1867 ; quel doit être le sens précis de son effort, de son histoire ; comment se rebâtit un Etat et un avenir ; et il faut qu'il sache encore, non seulement ce qu'il doit vouloir et faire, mais aussi ses chances de le faire, et les profits et la gloire de le faire. Et il faut enfin qu'après avoir sorti des brumes ou du brouillard sa formule de vie ou sa mystique, nous trouvions le moyen de la dresser devant ses yeux, nette, impérative, enivrante, capable d'exalter jusqu'à la tension suprême le génie d'une race, mystique, mot d'ordre qui ira retentir jusque dans les derniers coins de la province : *Un peuple français dans un pays français !*

Cette mystique, me demanderez-vous, qui va l'organiser dans l'esprit de la jeune génération ? Je réponds : les maîtres d'abord, les maîtres de nos écoles, de nos couvents, de nos collèges, de nos universités. Tant d'appels jetés de leur côté depuis quelque temps agacent, je le sais, beaucoup d'entre eux. Si nous avons l'air de nous en prendre à nos maîtres, ce n'est pas, faut-il le dire, qu'ils soient plus coupables ni plus malades que les autres ; c'est que plus que d'autres ils occupent des positions stratégiques, et, plus qu'à tous, le redoutable pouvoir leur appartient de nous laisser choir dans la mort ou de nous relancer vers

la vie. Au surplus, je ne dis pas que rien ne s'est fait, ni ne se fait dans nos écoles. Je ne dis pas que le dévouement n'existe point; je ne dis pas, non plus, que nos programmes ont ignoré l'éducation nationale. Mais je demande aux nobles esprits qui aiment leur tâche et qui l'ont faite, de ne pas croire, parce qu'ils sont éveillés, que tous le sont; je leur demande de ne pas se donner l'illusion qu'il suffit d'annoncer le beau temps pour faire monter le baromètre. Les programmes comptent pour quelque chose; mais j'avoue n'en avoir pas le fétichisme. Ce qui compte bien davantage, c'est le maître, et c'est la température de son âme et c'est la température de son école. Ce qui compte, en définitive, ce sont les résultats. Mais je ne dirai même pas qu'il y a des résultats qui jugent maîtres et programmes. Je dirai seulement qu'il y a des résultats qui imposent de réfléchir et qu'en dépit des déficiences trop réelles de l'éducation familiale, l'expérience démontre, à l'heure même où je parle, et dans tous les coins de la province et à tous les paliers de notre enseignement, qu'où se rencontrent des maîtres patriotes, apôtres, intellectuels, ces maîtres suscitent, autour de leurs chaires, des intellectuels, des apôtres, des patriotes.

Qu'il soit injuste néanmoins de tout demander à l'école et que, pour le vigoureux coup de barre

dont notre barque a besoin, il y ait lieu de compter sur d'autres que les maîtres, qui oserait le contester? Et, par exemple, les hautes classes sociales que nous appelons chez nous les classes dirigeantes, n'auraient-elles pas quelque motif de se livrer à un sérieux examen de conscience? Il est assez de mode, je ne vous l'apprends pas, d'accabler notre peuple de toutes sortes de reproches: peuple sans idéal, s'en va-t-on répétant, peuple sans ressorts, sans ambition, sans fierté, si indifférent à son passé qu'on le dirait frappé d'amnésie chronique. Et la litanie pourrait se prolonger. Ne vous paraît-il pas que le peuple a bon dos? Qui de vous, qui de nous, Messieurs, oserait lui dire, sans crainte d'une riposte cinglante: « Voilà le chemin que l'on t'avait montré et voilà le chemin que tu n'as pas suivi! » Hélas! c'est un phénomène social d'observation courante dans l'histoire de tous les pays dominés par une puissance étrangère, en vieille Gaule, en Pologne, en Irlande, en Alsace-Lorraine, que les hautes classes ont, en général, pactisé avec l'étranger. Ce rôle paraîtrait-il si enviable à notre haute classe canadienne-française que, pour elle-même, elle n'en voulût point souhaiter d'autre? Je dirai plus: serait-ce même, pour elle, accomplir tout son devoir, dans une lutte qui exige la contribution de tous les effectifs, que de regarder de très haut la

mêlée dans la plaine? Certes, le balcon de Sirius est un splendide observatoire et fort distingué. Est-ce toujours un poste d'honneur?

En tête de nos dirigeants, il va de soi qu'il faut inscrire nos politiques. 1867 a-t-il bien, pour nous, le sens que je lui donnais tout à l'heure? Le national est-il une des règles de la société politique? Lui appartient-il de se subordonner, dans une large mesure, la politique elle-même, l'économique, la vie intellectuelle, l'éducation? L'Etat a-t-il une fonction directrice? Si oui, nous avons le droit de demander à nos hommes politiques, rouges et bleus, à ceux d'Ottawa comme à ceux de Québec, de se souvenir qu'il y a quelque part une politique canadienne-française à faire. Il y a même lieu de leur demander de ne pas se désintéresser de l'état d'âme de la jeune génération. Qu'ils lisent, pour s'édifier, dans le dernier *Almanach de la langue française*, l'enquête sur l'état d'esprit des jeunes Canadiens français. Inutile de nous le cacher: un immense dégoût de la Confédération envahit chaque jour l'âme de la jeunesse et de la jeunesse de tous les milieux. Peu lui importe, à cette jeunesse, que le régime eût pu être autre chose, quand nul ne peut empêcher qu'il ne soit ce qu'il est. Oh! je le sais bien, il y a des fièvres qui passent. Mais il y en a d'autres, si ardentes et si répandues, qu'elles ne passent point sans secouer

l'organisme, jusqu'en son fond. Ces jeunes gens nous donnent d'ailleurs un avertissement très net: si un redressement allait trop tarder de certaines de nos attitudes; si la preuve n'est faite, d'ici peu de temps, de la réalisation encore possible, dans le cadre fédéral, de nos aspirations de Canadiens français, ils ne s'engagent pas à garantir, dans le Québec, l'avenir des institutions de 1867.

Il faudrait dire également ici le rôle des économistes, le rôle de tous les chefs de la vie économique, rappeler à tous ceux d'entre eux qui parlent de ce temps-ci d'*Achat chez nous* et d'*Encouragement aux nôtres*, que la solidarité ne se pratique pas seulement de bas en haut, mais aussi de haut en bas. Il se pourrait même que le peuple canadien-français n'existât point que pour leur fournir des clients. Et puisque ces messieurs aiment nous rappeler qu'un Etat ne saurait se passer d'assises matérielles, ne serait-ce pas le devoir de ceux qui en ont les moyens et la compétence, de poser solidement ces assises?

Mon dernier appel s'en ira vers ceux que l'on nomme les dirigeants de la pensée: intellectuels, littérateurs, publicistes, artistes. Il ne s'agit point, comme on nous l'a fait dire tant de fois, d'embrigader artistes et écrivains en service commandé sous le drapeau du patriotisme ou du régionalisme. Nous ne prétendons imposer, non plus,

ni aux uns ni aux autres, pour consigne stupide, de viser à l'œuvre canadienne-française. Mais serait-il excessif de souhaiter que, sous prétexte de liberté de l'art, l'on n'allât point considérer comme le dernier mot de la personnalité artistique, la personnalité anonyme ou l'âme cosmopolite? A ceux-là qui ont reçu le don redoutable et magnifique de créer des rythmes ou des symboles vivants où s'enchantent et s'exaltent l'âme d'un peuple, est-ce trop demander que d'apporter à leur travail au moins une âme de Canadien français? J'irai plus outre. Puisqu'il est entendu que nous vivons des heures exceptionnellement graves, nos intellectuels n'auraient-ils pas le devoir de descendre quelquefois sur le forum pour aider le peuple qui n'y peut rien, à résoudre les graves problèmes de la vie collective? Tous, maîtres, politiques, économistes, intellectuels, artistes, ont le devoir de quelque service, si un peuple n'est jamais dirigé que si ses dirigeants le dirigent. Tous ont quelque chose à faire pour rétablir nos positions.

Dans cette œuvre immense, quelle sera votre tâche à vous, jeunes gens, heureux ouvriers qui n'avez rien à réparer parce que vous n'avez encore rien gâché? Nous vous laissons, je le sais, un bien lourd héritage. Puissiez-vous comprendre toutefois que si jamais, dans notre passé, génération ne fut chargée d'un si difficile devoir, nulle, non

plus, n'en eut jamais de si beau! Vous êtes des croyants. Vous avez plus que le droit, vous avez le devoir de prendre des choses une vue nette, réaliste; mais toute votre foi vous commande de vous élever à la grandeur de l'ouvrage et de l'heure. Vous êtes conviés, ne vous le cachez point, à une œuvre d'apologétique vivante. Il n'est pas indifférent à notre qualité de catholiques que nous soyons, par l'esprit ou par la vie, un grand ou un petit peuple, une race sclérosée, méprisable, ou une race robuste, fière. Quand nous laissons notre vie publique se dégrader; quand nous paraissions impuissants à nous forger une armature économique, sociale, intellectuelle, qui ferait, de notre province, un Etat puissant; quand, sans réagir, nous nous laissons ronger par tous les dissolvants; que, devant les puissances ennemies, devant les obstacles qui se posent en travers de notre chemin, nous prenons une attitude de résignés ou de démissionnaires, nous infligeons un démenti à la vitalité et à la dignité de notre catholicisme. La foi catholique enseigne l'humilité devant Dieu; elle n'enseigne pas la bassesse devant les hommes; elle enseigne le respect, l'obéissance aux autorités légitimes; elle n'enseigne pas les vertus molles, la recherche de la servitude, la gémissement devant les puissances de l'or, la démission, le silence abject devant la force injuste. Nul magistère n'a

autant qu'elle rappelé aux dictatures, quelque nom qu'elles prennent, les droits de la personnalité humaine et ses valeurs éternelles. Nulle foi n'a révélé comme elle, à l'homme, au chrétien en état de grâce, sa fierté, sa grandeur de porte-Dieu. Jeunes gens, je vous en prie, relevez-nous, sauvez-nous. Pris dans le dilemme de mourir ignoblement ou de vivre audacieusement, choisissez l'audace de vivre, quand ce ne serait que pour démontrer à ce pays, qui en a tant besoin, la sève indomptable de notre foi, l'éminente dignité du catholique.

NOTRE AVENIR EN AMÉRIQUE.¹

Excellence,²

Monsieur le Président,³

Mes chers compatriotes de Manchester,

Au mois de septembre 1922, à Lowell, vous m'invitiez à vous entretenir de l'utilité et des conditions de l'entr'aide morale entre groupes français de notre Amérique. Ce problème préoccupait alors vos esprits. Treize ans ont passé. La crise est venue, qui a changé le plan de nos soucis; et vous savez de quelle façon considérable, sinon même inquiétante. Jusqu'à naguère, tous tant que nous sommes, nous ne cherchions que des *moyens* de survivre. A l'heure où je vous parle, le plus grand nombre, par souci de clarté, mais d'autres,

1. Discours prononcé le 30 juin 1935, à Manchester, E.U., à un banquet de la Saint-Jean-Baptiste.

2. Son Excellence Mgr John Bertram Peterson, évêque de Manchester.

3. Dr Jules-O. Gagnon, président du comité de la célébration de la fête nationale.

ébranlés ou sceptiques, cherchent d'abord des *raisons* de survivre. Moment grave, vous l'avouerez, que celui où quatre à cinq millions d'hommes s'interrogent sur de pareilles questions. Il y a deux ans, je disais, à Québec, à ce propos même: « Le moment d'un choix décisif est venu. Nous ne pouvons plus vivre dans le désordre, les velléités paresseuses, le laisser-aller où, ces dernières années, nous avons moins vécu que sombré. »

Depuis lors, la question n'a pas perdu de son opportunité. Comme groupe humain, comme groupe national ou culturel, avons-nous ou n'avons-nous pas un avenir? Et qu'allons-nous décider? Abandonnerons-nous la partie, sous prétexte de n'avoir pas le droit de la jouer? Ou parce que l'enjeu n'en vaudrait pas la peine? Ou qu'en dépit du droit et de l'enjeu, la jouer serait chimère, temps perdu? En d'autres termes, et pour parler net, avons-nous le droit de vivre? Avons-nous quelque intérêt à vivre? Avons-nous la chance de vivre? Tel me paraît se poser, pour nous, Français d'Amérique, l'actuel et capital problème.

I

Avons-nous le droit de vivre? Dispersés en divers Etats politiques qui font à chacun de nos groupes une situation juridique et constitutionnelle distincte, je voudrais poser notre droit à la

vie en dehors de toute loi positive, sur le plan humain: le droit de nos cinq millions de Français à la culture nationale. Et je cherche s'il nous est d'abord loisible d'établir ce premier fait: sommes-nous une nationalité en Amérique?

La nationalité n'est pas la race, simple résultat physiologique, fondé sur le mythe du sang. Entité plutôt psychologique ou spirituelle, deux éléments la constituent: en premier lieu, des similitudes culturelles, un patrimoine commun d'histoire, d'épreuves et de gloire, de traditions et d'aspirations; puis, à cause de ces traits de ressemblance, un vouloir-vivre collectif, la détermination d'un groupe humain de se perpétuer dans sa figure morale, dans son âme héréditaire, en contact intime avec les sources de sa vie spirituelle. Retenez qu'à ce second élément, plus encore qu'au premier, se révèle et se définit la nationalité. Pour parler comme les juristes ou les philosophes, c'en serait même l'élément formel.

Or ces notes essentielles de l'entité nationale, les possédons-nous? Voici cinq millions d'âmes rattachées à la même histoire, à la même foi, à la même culture. Cinq millions! La population de l'Irlande, de la Grèce; presque celle de la Hollande, de la Suède, du Portugal (6,000,000); plus que celle de la Bulgarie (4,000,000), de la Norvège et du Danemark (3,000,000). Ces cinq

millions comptent en outre parmi les plus vieux Américains. Contrairement à tant d'autres, ce n'est pas d'hier que nous sommes ici. Sous forme d'alluvions physiques ou morales, nous portons dans nos veines le sang des grands Européens qui ont apporté ici la civilisation du monde chrétien. Les premiers qui ont navigué sur le Saint-Laurent et ses affluents nord et sud, aux sources de l'Hudson, sur l'Ohio, les grands Lacs, le Wisconsin, l'Illinois, le Mississippi, le Missouri; les premier qui ont foulé la steppe de l'Ouest et qui ont tenu, sous leurs pieds, comme leur terre à eux, avec tout le Canada d'aujourd'hui, la superficie d'une trentaine environ des Etats de votre république, ces hommes-là appartenaient à la race dont nous sommes; vous êtes proprement leurs fils de la septième ou de la huitième génération. Car notre souche commune et ancienne est celle des quelque 70,000 Canadiens ou Acadiens séparés de la France à l'heure du traité de Paris. Bref, nul n'est plus enraciné que nous en cette Amérique, ne s'est plus identifié avec ce continent.

Au cours de notre vie, deux ferments spirituels nous ont fait une physionomie morale à part: la foi catholique et la culture française. Sous leur élan vital notre petit peuple s'est forgé ce que je ne craindrai pas d'appeler une civilisation, un état social. L'un et l'autre peuvent être dépour-

vus de quelques hautes formes: œuvres d'art, œuvres de pensée scientifique ou spéculative; ils n'en accusent pas moins, dans nos institutions juridiques, intellectuelles, sociales, religieuses, et, jusqu'à la face même de notre terre québécoise, une indéniable et robuste originalité. Que le fait retienne peu nos yeux distraits, il n'importe, s'il n'échappe point à l'observateur étranger, à vos touristes, en particulier, qu'il émeut délicieusement. Plus jeunes que nous, émigrés indigents qui, il y a moins de cent ans, recommenciez ici votre vie à zéro, votre admirable travail de fourmi mérite aussi, de votre part, un regard de fierté. Institutions économiques, paroissiales, scolaires, sociales, intellectuelles, vous en avez suffisamment accumulé et d'un caractère national assez marqué, pour que l'un des vôtres, M. Alexandre Goulet, ait pu parler d'une *Nouvelle-France en Nouvelle-Angleterre*. Hier même, devant l'Université de Paris, M. Josaphat Benoit évoquait cette œuvre d'énergie comme une création de *l'Ame franco-américaine*. Et la même foi, les mêmes révélations, je les trouve dans les patientes monographies d'un autre de vos ouvriers d'histoire, M. l'abbé Adrien Verrette, à qui ce m'est un devoir et une joie de rendre hommage.

Mais je poursuis mon enquête. Je constate, en second lieu, que, pour préserver notre foi et notre

culture et pour garder le privilège de bâtir notre vie, selon l'inspiration de leur dynamisme, nous nous sommes, les uns et les autres, longtemps battus. Petit peuple, certes, nous le sommes; je ne l'oublie point. Mais je cherche, sur ce continent, le groupe humain qui puisse témoigner d'une égale fidélité à soi-même, qui ait souffert autant que nous pour la défense de son idéal et de sa vie. Et voilà qui nous avertit, en même temps, de l'existence du suprême élément de la nationalité, le vouloir-vivre collectif, la volonté de persister dans notre être historique et culturel. Pour nous, du Canada, une ligne, une seule, figure exactement notre histoire: et c'est une ligne d'ascension constante vers l'autonomie politique et nationale. Et je vous prie d'en prendre note: pas plus demain qu'après-demain, nous ne tolérerons que cette ligne s'abaisse ou soit brisée. Nos actuels redresseurs de constitution le savent: ils auront à respecter 1867 ou la jeune génération ne respectera pas 1867. Car nous pouvons avoir, hélas, vous comme nous, nos molleses et nos légèretés; et nous avons comme vous nos défaitistes. Mais il suffirait de proposer, aux uns comme aux autres, l'abdication définitive, pour mesurer la vigueur, la détermination de notre volonté de vivre.

Nous serions donc une nationalité, possesseurs d'un héritage culturel bien à nous. J'observe, au

surplus, qu'en confirmant notre choix de saint Jean-Baptiste pour patron, Rome nous l'a donné comme patron d'une nation: *patronus nationis canadensis*. Dès lors une conclusion s'ensuit de soi-même: notre héritage, nous avons le droit de le garder: un droit sacré qui se fonde sur quelque chose d'inviolable, la personne humaine. La personne humaine, avec ses fins temporelles et éternelles, grandiose réalité à quoi se subordonnent ici-bas et la société et l'Etat. Point de civilisation véritable, sinon à sa mesure, comme il n'y a d'Etat légitime et digne de son rôle, que respectueux de la même réalité transcendante. Prétendre à son plein développement, utiliser, à cette fin, toutes ses ressources spirituelles, voilà donc, pour la personne humaine, un droit bien net, bien défini. Et s'il arrive par conséquent que le milieu national nous transmette un avoir culturel de grand prix, une avance héréditaire souvent irremplaçable, nulle puissance au monde n'a le droit de venir nous prendre ces biens ni de nous commander d'y renoncer. Qui ne sait, d'ailleurs, en quels termes toujours plus exprès, le droit contemporain tient à affirmer le droit à la culture? Et vraiment les juristes qui ont proclamé si haut l'intangibilité de la propriété matérielle, complément de la personne humaine, pouvaient-ils faire moins pour l'avoir spirituel, patrimoine moral lié si étroite-

ment à notre personnalité, qu'il se mêle en quelque sorte à notre substance? Ecoutez le sentiment d'un philosophe catholique, qui est, en plus, un théologien, le Père Lucien Brun, jésuite: « Mettre à profit toutes les ressources vitales que nous offre le milieu au sein duquel nous place la naissance est donc pour chacun de nous un droit naturel; le droit à la culture... Le droit au maintien des particularités culturelles est donc le droit à une vie pleine et naturelle, le droit de satisfaire des tendances plus au moins profondément ancrées dans notre nature et par ailleurs bonnes en soi; c'est un droit naturel? » « L'interprétation qui prévaut actuellement dans les sphères officielles », constate le même philosophe, sauvegarde pleinement le droit essentiel des groupes culturels, « celui de rester attaché à la langue maternelle, aux us et coutumes des ancêtres, aux sources de leur culture particulière ».¹ Et il peut être bon de se rappeler que l'Institut de droit international, siégeant à New York, adoptait, le 12 octobre 1929, par quarante-cinq votes contre un et onze abstentions, une Déclaration des droits internationaux de l'homme, proclamant, « au nom de la conscience du monde juridique civilisé » et de l'exemple don-

1. Lucien Brun, S.J., *Archives de philosophie*, (Les libertés culturelles) vol. IX, cahier II, p. 67.

né par la constitution des Etats-Unis et par la jurisprudence de la cour suprême, « le droit égal à la vie, à la liberté et à la propriété, sans distinction de nationalité, de sexe, de race, de langue ou de religion, le droit égal au libre exercice du culte public et privé dans les limites de l'ordre public et des bonnes mœurs, au libre usage et enseignement de la langue, au libre accès aux divers établissements d'enseignement et aux diverses carrières, à la conservation de la nationalité. »¹

Sans doute, ce droit à la culture, faut-il le concilier avec les droits de l'Etat, avec notre allégeance à nos patries diverses? Question délicate et qui inquiète fort certaines gens que je soupçonne toutefois moins soucieux de manifester leur loyalisme que de justifier leur défaitisme. Pour nous, du Canada, notre solution est très simple: nous faisons observer à ces Messieurs de la majorité que l'Etat c'est nous autant qu'eux et que le droit de garder notre culture nous n'avons par conséquent à le mendier auprès de qui que soit. Me demandez-vous une solution qui convienne à toutes les minorités, à tous les groupes culturels? Je vous réponds, muni de la même doctrine que tout à l'heure: l'Etat a le droit incon-

1. Lucien Brun, S.J., *Archives de philosophie*, (Les libertés culturelles), vol. IX, cahier II, p. 120.

testable de prétendre à l'assimilation politique, sans avoir pour autant le droit de prétendre à l'assimilation ethnique, surtout par les moyens violents. Je cite de nouveau le Père Brun : « En aucune hypothèse, l'autorité publique ne pourra, sans violer la justice commutative, étendre de force le règne de sa langue pour en faire un instrument d'assimilation violente. Sa mission est en premier lieu civilisatrice, et, à titre secondaire et supplétif seulement, culturelle : l'homme reçoit de la nature, de sa famille, de sa nation et non directement de l'Etat, sa formation et son dialecte ».¹

Et voilà qui vous fournit à vous-mêmes une position inexpugnable. Vous ne refusez pas, que je sache, d'être des Américains ; Américains, vous estimez l'être autant que qui que soit de vos concitoyens. Vous ne prétendez pas, non plus, écarter de vos maisons d'enseignement la langue ni la culture de votre patrie d'adoption. Vous avez bien dessein, au contraire, d'en prendre le plus que vous pourrez. Tout uniment désirez-vous retenir aussi le plus possible de votre culture et de votre langue ; et j'observe que vous le faites, sans même demander un sou à l'Etat pour le sou-

1. J.-Lucien Brun, s.j., *Les libertés culturelles*, (Archives de philosophie), vol. IX, cahier II, p. 71.

tion de vos institutions scolaires. Pas davantage n'ambitionnez-vous de constituer un Etat dans l'Etat, une petite patrie dans la grande patrie. Américains vous êtes; Américains vous entendez rester. En somme vous ne sollicitez qu'un seul privilège: celui de rester des Américains de langue et de culture françaises. Et alors je le demande: où est le mal? Qui dérangez-vous? Où, en tout cela, les chercheurs d'hérésie pourraient-ils trouver du nationalisme outrancier? Que des administrations paresseuses, éprises de la manie de la simplification, préfèrent l'uniformité ethnique et linguistique, rien que de compréhensible. Mais la satisfaction de leur caprice peut-elle justifier l'atroce délit contre la charité qu'entraîne infailliblement toute persécution d'ordre national? Et je voudrais qu'on me dît, pour ne m'en tenir qu'à cet exemple, en quoi les Gallois, restés de culture celtique, nuisent à la prospérité de l'Angleterre et au bon ordre de la nation anglaise?

II

Nos amis, Américains ou Anglo-canadiens, feraient bien de s'en convaincre: nous admettrons difficilement que notre qualité de Français fait de nous, dans nos divers pays, des citoyens diminués, à jamais empêchés de rendre de grands services.

Et, à ce propos, voici une question que j'aimerais poser à tous les assimilateurs: au nom de quel mythe, de quel absolu, leur demanderais-je, une culture pourrait-elle prétendre s'imposer, elle seule universellement, plier toutes les intelligences sous son joug niveleur? Prétention pareille ne procède et ne pourrait procéder, en définitive, de la part des tenants de cette culture, que d'une persuasion bien définie: celle de posséder le plus haut humanisme, ou de posséder, eux seuls, tout l'humanisme. Or j'en appelle au sens commun: quel peuple, quel groupe humain, en ce vingtième siècle, pourrait énoncer, sans insolence et sans mensonge, une telle énormité? L'humanisme, avons-nous tous appris, n'est ni français, ni anglais, ni allemand, ni américain. Complexe spirituel, sa nature est de s'agréger tout ce qui, dans le monde et dans l'ordre de l'esprit, s'avère richesse véritable, à la mesure de l'homme. Il se pourrait encore définir une foi commune en certains principes de civilisation, en une certaine notion du droit, de la personne humaine, une certaine confiance en la raison et en ses valeurs universelles. Pour tout dire, l'humanisme est fait, en dernière analyse, de romanité et de christianisme. D'où cette autre vérité qui fait, de l'Europe, le lieu géographique, en même temps que la source toujours vive de la plus haute civilisation. Ceci admis, je demande aux

assimilateurs, et ce sera ma deuxième question : être le fils de la culture européenne et vouloir le rester, serait-ce chose si condamnable ? Serait-ce se rattacher à une culture morte ou à une culture méprisable, même si, en l'espèce, cette culture européenne s'appelle la culture française ? De cette dernière, j'entendis dire pourtant que tous les civilisés la tiennent pour l'une des premières de notre époque moderne : culture universaliste, par cela que plus que toute autre peut-être, elle agit sur la pensée universelle et contribue à la nourrir. Je suis d'avis que l'on peut même se demander, et sans le moindre chauvinisme : l'Europe serait-elle ce qu'elle est sans la France et sans la culture française, sans la contribution de cette nation latine qui, de l'avis de tous les historiens, s'est approprié mieux que toute autre et avant toute autre les cultures antiques ? Nation déviée de son destin tant que l'on voudra, mais à qui les Papes contemporains n'ont pas retiré, que nous sachions, son titre de Fille aînée de l'Eglise. Nation d'élite, restée, malgré tout, un merveilleux laboratoire de pensée même chrétienne, et qu'un heureux illogisme continue de rattacher aux quatorze siècles de son passé romain.

Eh bien, Messieurs, si telle est la culture européenne, et, dans la culture européenne, la culture française, connaissez-vous un peuple d'Amérique

à qui il serait possible de tourner le dos à cet humanisme, sans prendre le risque, non seulement de s'appauvrir, mais de se mettre en marge de la civilisation? Certes, ni votre pays ni le mien, c'est entendu, ne prétendent courir pareille aventure. La part faite, même à la culture française, dans leur haut enseignement, tout comme le nombre d'étudiants canadiens ou américains inscrits dans les universités de France, nous disent à quoi nous en tenir. Mais alors, et ce sera ma troisième question aux assimilateurs: s'il convient et s'il est même bon qu'une élite de nos deux peuples traverse l'océan pour aller chercher là-bas un peu de la culture de France, au nom de quel droit, au nom de quel idéal de beauté, de puissance ou de justice, des hommes s'assigneraient-ils la tâche d'éteindre, sur ce continent, les modestes foyers de culture française qui s'y trouvent? Quand la civilisation elle-même chancelle sur ses bases et qu'il y a tant à faire qu'on ne sait où commencer, ne vous paraît-il point que des civilisés pourraient s'adonner à des besognes plus urgentes qu'à pourchasser, dans le cœur de quelques hommes, l'attachement aux ancêtres, la fidélité du souvenir à la petite patrie d'origine? J'oserai même demander: est-ce faire acte de civilisés que de s'acharner contre une culture telle que la nôtre, ainsi qu'on ferait contre les superstitions d'une

tribu africaine ou d'une peuplade de Fuégiens? Car enfin, j'ai beau chercher, je n'arrive pas à me convaincre que l'Amérique se porterait mieux, serait plus belle, plus libre, plus riche spirituellement, si l'on parvenait à ne plus laisser subsister, en ce continent occidental, que deux langues, deux cultures: l'anglaise au nord, l'espagnole au sud. Je ne sais, au contraire, assez admirer l'attachement plein de grandeur de nos pères qui nous ont enseigné, depuis cent cinquante ans, que lorsqu'on est Français, on ne cesse pas de l'être sans de graves raisons.

III

Parmi ces graves raisons, il est une en particulier sur laquelle je voudrais m'attarder un instant, chercher si elle a perdu de sa force ou de son opportunité.

En présence de certaines épreuves fort douloureuses, quelques-uns inclinent à se demander: notre survivance se peut-elle justifier devant notre foi? Catholiques, nul devoir ne nous imposerait-il de nous laisser assimiler? Le sacrifice ne serait-il pas magnanime, nous dit-on parfois, de broyer nos cœurs, pour les offrir, brisés et pantelants, à la paix commune? A la question de ceux-là, j'ai bien envie de répondre par une autre question: au nom

même de notre foi, avons-nous le droit de consentir à l'assimilation?

Qu'un peuple ou qu'un individu qui perd sa langue, perde automatiquement sa foi, je ne crois pas que personne, parmi nous, ait jamais énoncé si complète absurdité. En ce problème de psychologie religieuse, deux vérités ou deux données également certaines me paraissent à retenir : le rôle de Dieu et le rôle de l'homme. C'est Dieu incontestablement qui donne la foi, qui la conserve et l'accroît. Mais, dans la perte ou la conservation du don surnaturel, un rôle non moins incontestable, hélas ! c'est le rôle de l'homme. Que l'homme se désarme et abatte ses remparts, qu'il change le climat de son âme ou qu'il en ouvre le temple aux vents profanateurs, et l'expérience nous l'enseigne, Dieu ne fera pas le miracle de conserver sa foi à ce présomptueux. S'il y a donc exagération à rattacher, de façon absolue, la conservation de la foi au milieu national, il y a aussi exagération à proclamer le même milieu indifférent en l'affaire. La vie d'un jeune arbre n'est pas entièrement suspendue à son tuteur. Le tuteur joue pourtant son rôle. Et il y a des arbres qui meurent pour en avoir manqué. Pour nous, Français d'Amérique, toute la question se réduit à l'examen de deux milieux ou de deux atmosphères : les nôtres et ceux du voisin. Le milieu américain, et je parle pour

toute l'Amérique du nord, est-il ou n'est-il pas favorable à l'épanouissement de la vie catholique? Les idées, la morale, la philosophie de la vie qui, autour de nous, se développent sur ce continent, en dehors des milieux catholiques s'entend, se rapprochent-elles ou s'éloignent-elles du christianisme? Certes, il n'est pas question de ménager notre admiration au prestigieux effort qui a voulu faire de l'homme un maître, un roi de la matière, accroître son confort et sa dignité matérielle. Mais y aurait-il impertinence à s'inquiéter de la qualité de cette civilisation? Qu'arriverait-il si elle refusait d'accrocher son char aux étoiles d'Emerson? si elle s'arrêtait à la notion de l'*homo æconomicus*, à la production, au gain de l'argent, à la conception purement matérielle du bonheur? Où nous mènent ce capitalisme et ce machinisme gigantesques, trop volontiers enclins au mépris de la personne humaine, trop indifférents à la table des valeurs éternelles? En ce milieu, c'est notre droit de nous en inquiéter, un peuple catholique trouve-t-il une atmosphère de tout repos, propice à l'épanouissement de sa vie, à la conservation de son idéal religieux?

D'autre part, en gardant nos attaches canadiennes-françaises, le climat de notre histoire et de nos traditions, avons-nous espoir de corriger, en si modeste mesure que ce soit, la périlleuse at-

mosphère? Par cela seul qu'il nous offrirait un certain isolement psychologique, un refuge moral, notre milieu culturel peut-il fortifier les chances de notre foi? Tout le problème est là. Et la réponse à ma dernière question ne souffre, ce me semble, aucune difficulté. Eussé-je besoin, en ce débat, d'un témoignage dont on ne contestera pas l'autorité, je citerais, pour nous du Canada, cette parole du Cardinal Villeneuve: « Notre civilisation canadienne-française est le rempart et la sauvegarde de notre foi. » Pour vous, Franco-Américains, je ferais comparaître un autre grand évêque: le vôtre, celui de Manchester, qui tant de fois s'est plu à vous rappeler, à l'égard de vos croyances, le rôle tutélaire de votre langue et de vos traditions. Oh! vous le savez comme moi, des censeurs, pour qui nous sommes un peuple pétri jusqu'aux moelles d'orgueil national, ne négligent aucune occasion de nous exhorter à l'humilité collective. Eh quoi! Y aurait-il donc vanité ou chauvinisme à nous rappeler les origines religieuses du Canada et ces trois cents ans d'histoire où l'Eglise pût façonner librement l'âme de nos pères et leur milieu social? Que notre passé ne soit exempt ni d'erreurs ni de manquements, certes, nul ne songe à le prétendre. Mais nier le caractère ou l'essence catholique de notre milieu national et culturel, ce peut être, de la part d'un

filis de la Nouvelle-France, une ingratitude et un reniement; c'est tout autre chose que de l'humilité. En toute confiance, nous pouvons donc énoncer cette autre conclusion: nos attaches à notre milieu historique, nous n'avons pas le droit de les rompre et nul ne peut nous demander de le faire! Dans un enjeu comme le nôtre, nul bouclier n'est de trop et nul risque n'est légitime. Et ce n'est pas là mettre la langue au-dessus de la foi; c'est refuser de congédier le gendarme de sa foi.

IV

Ainsi, Messieurs, se définit notre destin de Français en Amérique. Rester français pour le profit de l'être et pour faire à nos pays le service de la culture française. Rester français pour être plus assurés de rester catholiques. Destin idéaliste et audacieux? Je n'y contredis point, tant le vase est fragile ou a germé l'idéal, et tant l'environnement qui nous enserme donne parfois à frémir. J'observe, malgré tout, que l'humanité n'a pas été faite sur le patron de l'uniformité et qu'il n'est pas d'exemples sur la planète d'aussi vastes étendues que les nôtres qui n'aient fini par se découper en régionalismes. Dieu, qui a fait les patries et les races, les a voulues diverses pour la di-

versité des aptitudes et pour l'échange des services. Que si vous m'opposez la puissance plus grande des agents modernes de nivellement et d'uniformisation, je réponds qu'il reste dans l'homme des éléments irréductibles aux métamorphoses et que, d'ailleurs, le spectacle actuel du monde, avec toutes ses réactions nationales, tous les réveils des spontanités humaines, n'annonce pas une humanité en voie de se passer de la diversité.

Pour nous, du reste, si j'ai réussi à me faire entendre, le suprême souci n'est pas tant de peser des chances de vie que d'accepter la réalité d'un grand devoir. Et le plus urgent est de savoir s'il est dans l'ordre qu'un peuple de foi chrétienne refuse un devoir parce que héroïque et si la meilleure façon d'assurer sa vie ne serait pas d'entreprendre de la vivre grandement. Dans sa thèse sur *l'Ame franco-américaine*, M. Josaphat Benoit se pose cette question : « Combien de temps les Franco-Américains résisteront-ils à l'influence du milieu ? » Et il répond : « Tant qu'ils le voudront. » Exacte vérité. L'histoire n'est pas affaire de nombre : elle est affaire d'intelligence et de volonté. M. Gonzague de Reynold, le grand écrivain suisse, vient encore de l'écrire dans son *Europe tragique* : « En définitive l'histoire est faite par les hommes, et c'est l'intelligence hu-

maine mouvant la volonté humaine qui crée, maintient, transforme la civilisation ». Et si j'évoquais ici l'histoire des nationalités depuis cent ans, toutes viendraient témoigner que leur réveil et leur survivance ne furent pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une tension consciente et volontaire. La même histoire nous montrerait encore que notre grand malheur dans le passé, tout comme la cause de nos piétinements, tiennent à notre penchant paresseux pour les solutions empiriques, au jour le jour. Nous avons pratiqué en la Providence une confiance fataliste, que la Providence n'agrée pas. Nous avons cru ou paru croire qu'il suffisait de tendre nos voiles au vent, et que le vent tout seul, aidé de quelque bonne prière, finirait bien par conduire notre barque à un port quelconque, nous ne savions même lequel. Une chose importe et c'est de nous persuader que la politique du piétinement n'est pas une politique de vie, ni même une politique tout court; et c'est de sortir de nos indécisions et de nos balancements. Décidons si oui ou non nous allons survivre; mais décidons quelque chose. Et si nous décidons d'engager la suprême bataille de la survivance, il nous restera à fermer la bouche aux défaitistes, ou du moins à les prier de la fermer, puis à nous conduire comme des hommes qui savent ce que vaut une décision. Car, cette décision une fois

prise, nous n'aurons plus le choix de ne l'exécuter qu'à demi. Une insigne inconséquence, en effet, et une haute hypocrisie, ne serait-ce point de réclamer le droit de rester français pour les profits de la culture française et de n'être que des ombres de Français? Je vous en ai d'ailleurs avertis: une nationalité ne peut justifier son droit à la vie que si elle a prouvé sa viabilité. En d'autres termes, elle n'a de valeur et elle n'a de droit que par son aptitude à tenir, envers ses nationaux, le rôle d'un organe de civilisation.

Fort bien. Mais cette décision suprême, me demanderez-vous, qui va la prendre? Qui va la prendre pour tous et l'imposer à tous? Disons-nous, en premier lieu, qu'il serait vain de l'attendre de la masse. « Les masses, a-t-on dit, sont toujours d'hier ou d'avant-hier ». Sans chefs, et sans chefs armés d'un idéal et de formules pour les entraîner, les masses, en tous pays du monde, restent passives. « L'histoire du XIX^e et du XX^e siècle », constate le Père Delos, « montre que les peuples ne s'éveillent pas d'eux-mêmes, mais que des individualités puissantes les révèlent à eux-mêmes? »

Faisons donc cette prière à Dieu que des jeunes hommes entendent, parmi nous, selon le mot de Bergson, « l'appel du héros ». Car vous avez eu et vous avez encore des hommes qui ont accompli

parmi vous une œuvre de grande envergure et de longue portée. Les chefs n'étant toutefois ni immortels ni taillés pour toutes les époques, il n'y a pas lieu de s'étonner que chaque génération veuille les siens et qu'elle les veuille avec une armure dernier modèle et avec des formules rajeunies. La première qualité qu'en tout cas nous exigerons de nos chefs de demain, ce sera qu'ils aient la foi, la foi en notre survivance, en notre destinée, et qu'ils l'aient assez pour que chaque matin l'on ne soit pas obligé de se demander s'ils l'ont encore. « Le héros », a dit Emerson, est « un homme immuablement concentré ». Qu'est-ce à dire, sinon que nos chefs seront les hommes d'une foi, d'une idée ardente et claire, ou, comme j'ai dit un jour, d'une mystique? Une mystique! Là seul, pour le chef, réside le secret des prises toutes puissantes sur les masses. Et il serait bon de s'en souvenir. Ni l'agitation, ni le dévouement, ni l'argent, ni votre presse, ni vos sociétés nationales, ni vos écoles, fissent-elles ensemble tous les prodiges du monde, ne remplaceront l'idée-force agitée par le chef. Ainsi le veut l'éternelle psychologie: on ne meut la volonté individuelle ou collective qu'au nom d'une idée ou d'une passion déguisée en idée. Et la puissance de séduction et d'entraînement de l'idée se doit même proportionner à l'effort que l'on sollicite. Consultez notre

histoire; elle abonde en sacrifices perdus et en efforts avortés, non parce que le petit peuple n'aurait pas travaillé, ou qu'il aurait manqué de dévouement; mais parce qu'une pensée organisatrice n'a pas assez travaillé par en haut, pendant que le petit peuple peinait en bas. L'Irlande, l'Autriche ne s'éveillèrent que le jour où des hommes d'une lucidité et d'une énergie extraordinaires, Valera, Dollfuss, incarnèrent dans leur personne l'idée irlandaise, l'idée autrichienne, l'idée d'une mission historique de leur pays conforme à un potentiel de culture et de civilisation. Ainsi de nous, Canadiens français, Acadiens, Franco-Américains; nous ne pourrons nous passer d'une mystique canadienne-française, acadienne ou franco-américaine. D'ici vingt ans, pour ressaisir et réparer le passé, nous aurons à demander à nos compatriotes un effort extraordinaire, sinon même surhumain. Cet effort, croyez-vous qu'il sera possible de l'obtenir, au nom d'un idéal fumeux, avec un verbiage artificiel, sans répondant dans la réalité? Ce qu'il nous faut et ce que nous demandons à nos chefs, c'est un idéal national précis, fondé sur notre passé et sur notre mission, un credo spirituel où éclatent en formules magiques toutes nos raisons de vivre. Viennent alors les consignes suprêmes; viennent les appels à nos volontés, à l'ef-

fort, au dévouement; pour le mérite et pour la joie virile de survivre, nos petits peuples, j'en suis sûr, ne se refuseront pas à la tension victorieuse.

V

Pour la diffusion de la mystique, où sont pourtant les organes de propagande? Au premier rang je place, chez vous comme chez nous, les écoles. Sur le problème de la survivance, de quoi sera faite l'attitude de la prochaine génération, de nos garçons et de nos filles? Avez-vous, avons-nous une jeunesse? Et que pense-t-elle? Question angoissante parce que vitale. Si, derrière les actuels porteurs du flambeau, ne s'avance pas la génération de la relève, il n'y a pas deux dénouements possibles: il n'y a plus qu'à éteindre le flambeau. Un évêque, qui est un homme de Dieu, vient d'approuver officiellement, dans vos écoles du diocèse de Manchester, un programme d'enseignement bilingue. Geste de grande justice et de noble charité qui ne devrait plus empêcher vos écoles de se donner l'atmosphère qui leur convient. Car, plus encore que les méthodes et les programmes, ce qui compte, en ces milieux, nul ne l'ignore, c'est l'atmosphère. Et vous m'accorderez que, pour faire une génération de Franco-Américains, il importe quelque

peu que l'atmosphère de vos écoles, de vos couvents, de vos collèges, soit franco-américaine. Que les maîtres de notre jeunesse soient donc avertis d'une chose: ils ont perdu le droit de faire les neutres, ou il faudra bien que la neutralité s'appelle d'un autre nom. Après ce qui s'est dit et ce qui s'est écrit, en ces derniers temps, ils n'ont plus à apprendre quelle espèce de Français peut encore vivre en Amérique et par conséquent quelle race d'hommes doit sortir de leurs mains.

Tout de suite après l'école, je place la presse. Et je rends hommage à votre presse franco-américaine. Peu de vos journaux ont atteint le poids des nôtres: le numéro de 85 ou de 105 livres pesant. L'âme chez eux a toujours compté plus que le corps. Et, pendant que d'autres, comme eût dit La Vergne, grandissaient en épaisseur, les vôtres s'appliquaient à grandir en hauteur. Ils furent des vigies, des défenseurs, de splendides animateurs. Toutefois, au milieu d'un petit peuple dispersé et désorienté, pris du besoin de garder plus que toute chose le sens de sa collectivité, je ne sais si leur rôle le plus fécond n'aura pas été celui de messagers ailés volant dans tous les coins pour rallier les isolés, ranimer en eux l'idéal et les raisons de vivre. A ces journaux, il reste à voir si le secret de leur succès ne résiderait pas dans une originalité plus accusée, plutôt que dans la tendance à

copier le voisin. Qu'il soit impossible d'être un bon Franco-Américain sans lire un journal franco-américain, je suis prêt à le croire et à le dire. Mais il faudra que votre presse s'applique encore davantage, ce me semble, aux idées, aux labeurs essentiels. Son principal effort consistera à s'assimiler votre mystique pour la diffuser, pour en planter, dans les intelligences, les formules victorieuses.

Et nos sociétés nationales? Tous en saisissons-nous l'utilité, je dirai même la nécessité? Les volontés individuelles ne sauraient se passer d'un organisme qui les ramène aux fins communes. Les nationalités pourvues de la personnalité politique, se peuvent reposer sur l'Etat dont la fonction naturelle est de coordonner les efforts. Chez nous qui va se charger de cette fonction? Et si nous-mêmes ne prenons soin de nos intérêts économiques, intellectuels, sociaux, et si des organismes doués d'autorité ne s'en acquittent, qui va le faire pour eux et pour nous? Ai-je besoin de dire, après cela, que le moins que l'on puisse exiger de ces sociétés nationales, c'est qu'elles soient nationales? Qu'elles ressemblent aussi le moins possible à la jument de Roland, monture merveilleuse, à qui il ne manquait que d'être vivante. Ces sociétés pourraient enfin se souvenir que la confiance, l'autorité, ou simplement le caractère national, ne dépendent ni d'un

nom ni d'une épithète; ils se méritent et ils se conquièrent par la qualité des chefs, la netteté des programmes et des fins, le désintéressement et les services rendus.

Dirai-je un mot d'un autre organisme de survivance: la convention ou le congrès national? Je sais un peu, veuillez le croire, toute la défaveur et tout le péril qui s'attachent à ce mode d'action. Deux Canadiens français qui causent ensemble, tombent invariablement, paraît-il, dans le discours; trois Canadiens français, c'est déjà la Saint-Jean-Baptiste. J'observe cependant que tous les groupes français du Canada ont retenu l'organisme du Congrès national. Il est bon, il est même nécessaire, semble-t-on penser, qu'à certaines heures un groupe humain isolé et dispersé reprenne conscience de son être collectif et des buts de sa vie. Des programmes précis pour des fins précises ne pourraient-ils empêcher ces délibérations de tourner au moulin à paroles, sans qu'il soit besoin d'imposer la continence oratoire au degré héroïque?

Messieurs, vous pensez bien qu'en cette revue de vos organismes vitaux, je n'oublie point le premier de tous, celui qui dépasse les autres de toute la transcendance du spirituel: vos paroisses franco-américaines. Ce qu'elles ont été pour vous, vous le voyez par ce que vous êtes. Dans les durs

lendemains de l'exil, obéissant à un sûr instinct, l'instinct de toute nationalité qui veut vivre, et qui, pour vivre, se cherche un foyer, des cadres, un morceau de terre, un pôle attractif, où reconstituer la fraternité du groupe, vos pères se ralliaient autour de clochers catholiques. Par là ils ne faisaient, sans doute, que réédifier un état social, reprendre un mode de groupement apporté de leur pays d'origine. Ce mode de groupement en reste-t-il moins pour tout cela l'un de ceux où s'affirme la primauté de la foi? Le rôle de la paroisse, à travers votre histoire, consistera donc à préserver votre âme française, mais d'abord à favoriser l'épanouissement des plus hautes formes de votre vie de catholiques. Et voilà qui mesure, en même temps, l'attachement que vous devez à la paroisse franco-américaine et, par elle, à votre catholicisme. Après avoir exigé des paroisses nationales pour rester catholiques, tout vous défend de n'être que des demi-catholiques. Le petit peuple qui a déployé tant d'ardeur et d'énergie à défendre son âme française se pourrait-il justifier de n'en pas mettre davantage à défendre son âme de croyant? La langue, gardienne de la foi, dites-vous. La foi, gardienne de la langue, faudrait-il dire avec infiniment plus de raison. Vous serez catholiques ou vous ne serez pas. Et il en sera de même de nous tous. Les meilleurs éléments qui sont

au fond de notre culture latine ou française nous viennent du catholicisme. Jeter au vent la croyance des ancêtres, ce serait dissiper la part la plus riche de notre avoir culturel. Je dirai plus : serions-nous encore la même race d'hommes, quand nous aurions perdu la famille catholique, l'éducation catholique, qui nous ont faits ce que nous sommes ? Et combien de temps y aurait-il des Franco-Américains, des Canadiens français et des Acadiens, sans la morale qui permet d'en faire ? Catholiques ou rien, notre dilemme à tous.

VI

Je me souviens cependant que, dans l'ordre humain, la mystique nationale, les organismes nationaux, requièrent aussi des stimulants, des sources de vie où se tonifier. Ces sources de vie où les trouverez-vous ?

En vous penchant d'abord sur vous-mêmes, sur votre passé. Le passé lointain, celui qu'à Lowell j'évoquais devant vous et sur lequel je ne reviens pas ; passé d'extraordinaire énergie, fait pour créer une race forte et dont il faudra que vous imprimiez, coûte que coûte, dans l'esprit de vos enfants, le film grandiose ; passé lointain qui légitimera, devant les autres races de la république, vos titres d'Américains, d'authentiques et

grands Américains. Le passé d'hier aussi, d'apparence plus modeste, combien noble toutefois par cette opiniâtreté d'un peuple de paysans et d'ouvriers exilés à ne rien abdiquer de son âme, afin de reconstruire ici des îlots de grande civilisation. Et ce retour au passé, vous le voudrez, non pour de vaines complaisances, pour pratiquer, dans la grande image de vos morts, une sorte de narcissisme national, mais pour un appel passionné à l'avenir; pour agir, créer, comme ont agi, créé les ancêtres; pour justifier par des œuvres votre droit à la vie, enrichir le milieu culturel où le Franco-Américain se pourra pleinement réaliser. Souvenez-vous que c'est le propre des races usées, aux nerfs détendus, de ne plus se mirer dans le passé que pour y satisfaire un mol dilettantisme, de lasses nostalgies, au lieu que le propre des races jeunes, en marche vers la vie, est d'aller chercher dans les grands spectacles de l'histoire et ses viriles leçons de quoi se retremper indéfiniment.

Votre second appui sera la France. Et j'entends, cela va sans dire, la France historique, la France au capital culturel de quatorze siècles. Surgeons poussés péniblement, lequel de nos petits pays français se pourrait croire assez riche pour se passer du vieux tronc? Trouver ou perfectionner les méthodes ou les moyens qui amèneront jusqu'à nous, et qui l'amèneront le plus

abondamment possible, l'humanisme français, constitue, en réalité, pour chacun de nos groupes, le premier de nos problèmes de culture. Autant dire que notre problème capital est un problème d'alimentation intellectuelle au tronc nourricier, et que toute autre prétention s'appellerait folle témérité et suicide.

Ajouterai-je qu'il vous sera loisible de vous appuyer aussi sur le Québec? Et pourquoi ne le ferais-je point? Vous ne prendrez au Québec, bien entendu, que ce que vous voudrez et qu'autant qu'il vous plaira. Et je vous prie de croire qu'en ce moment je ne songe à nulle espèce de protectorat intellectuel et moral. Il me paraît seulement qu'on ne se débarrasse, ni par une moue dédaigneuse ni par un coup de tête, d'un lien de parenté ou de ses alluvions historiques. Que nos communs aïeux soient venus de France n'empêche point que, dans les cimetières du pays voisin, ne dorment six à sept générations de vos pères et que nous, du Québec, ne soyons, dans la famille française, vos plus proches parents. Nous avons deux cents ans, trois cents ans peut-être, d'histoire commune, dans le même pays, dans la même atmosphère spirituelle; et, de cette histoire, qui ne fut pas entièrement méprisable, vous ne pouvez faire, non plus, que ne survivent en vos âmes quelques ferments. Où serait donc le profit de re-

noncer à cet héritage et de vous isoler de trois millions de Français qui vous touchent? Oh! je ne l'oublie point: un pays n'a que l'influence qu'il mérite. Et je reconnais que nous ne sommes pas riches comme d'autres. Et, pour mon pays, je pourrais plaider les circonstances atténuantes, rappeler que si parfois notre marche en avant se ressentit de quelque lenteur, nous n'avons pas toujours été libres de marcher avec des bottes de sept lieues. Je préfère ne pas farder les choses. En toute franchise, j'avouerais même qu'à son rôle à la fois magnifique et effroyable, effroyable de responsabilité, la vieille province se donne l'air de penser par trop légèrement. Elle aurait besoin de retrouver la conscience de sa mission, et d'abord de se retrouver elle-même: province française, province-mère, investie d'une lourde charge d'âmes. Tous ceux qui chez nous gouvernent l'opinion ou qui gouvernent tout court, auraient à s'ouvrir davantage au souci national, à juger de l'atmosphère morale de la province selon un autre baromètre que la hausse ou la baisse des actions de la Shawinigan ou de la Beauharnois Power. Il nous faudrait éliminer bien des toxines qui empoisonnent notre organisme, régénérer au plus tôt, et de haut en bas, notre éducation nationale et nous mieux équiper intellectuellement. Le rôle d'un missionnaire de la culture française nous le

commande et l'urgence aussi de créer des images d'art et des résurrections historiques qui enfin rendent justice à notre âme et à notre passé. Ce qu'il nous faudrait, pour tout dire, ce serait un foyer national d'une attraction et d'un rayonnement irrésistibles: terre de pèlerinage pour tous les fils dispersés, en quête d'un tonique spirituel, haut poste aérien par où se diffuseraient, à travers l'Amérique française, le meilleur de notre pensée et notre foi triomphante en la vie. Rêve chimérique que celui-là, d'échéance trop lointaine? Je suis de ceux qui ne le croient pas. Une jeunesse se lève chez nous, qui ne ressemble à aucune de celles que nous avons déjà vues. Réaliste, elle sait la gravité et la profondeur de notre mal; elle n'en est pas effrayée. Elle ressent parfois jusqu'à crier de douleur la détresse de son pays et de sa race; elle n'est pas résignée. Vous pouvez l'entendre qui crie aux défaitistes: assez reculer, assez fleureter avec la mort. Elle croit à la vie; elle croit à l'action constructive; elle croit à la volonté... Messieurs, je crois, à mon tour, au réveil de ma province, parce que je puis vous annoncer une grande nouvelle: la naissance, au pays de Québec, d'une génération de Canadiens français.

Pour nos rêves, l'heure n'est donc pas venue de la liquidation. De l'avenir, il y en a encore pour nous tous, si nous le voulons. Sans doute, et il

siérait mal de nous le cacher : nous sommes engagés dans une lutte terrible, une lutte qui n'aura jamais de fin. La survivance, nous ne l'achèterons et nous ne pouvons l'acheter qu'au prix d'une constante réaction de volonté, d'une longue, d'une perpétuelle tension d'héroïsme. Mais quel est donc le risque d'un tel destin ? Si les nations valent ce que valent leurs raisons de vivre, que peut avoir à perdre la race d'hommes qui, d'un pareil effort moral, fera la loi de sa vie ?

Quand je sens monter autour de moi trop d'inquiétude ou trop d'angoisses, une pensée me soutient, et c'est la magnificence de notre mission : mission de fidélité au plus haut idéal ; gardiens d'une foi, gardiens d'un flambeau. Autant que pour un individu, la gloire est enviable pour un peuple de pouvoir se redire, de génération en génération : *Bonem certamen certavi, fidem servavi* — j'ai soutenu le bon combat, j'ai gardé ma foi.

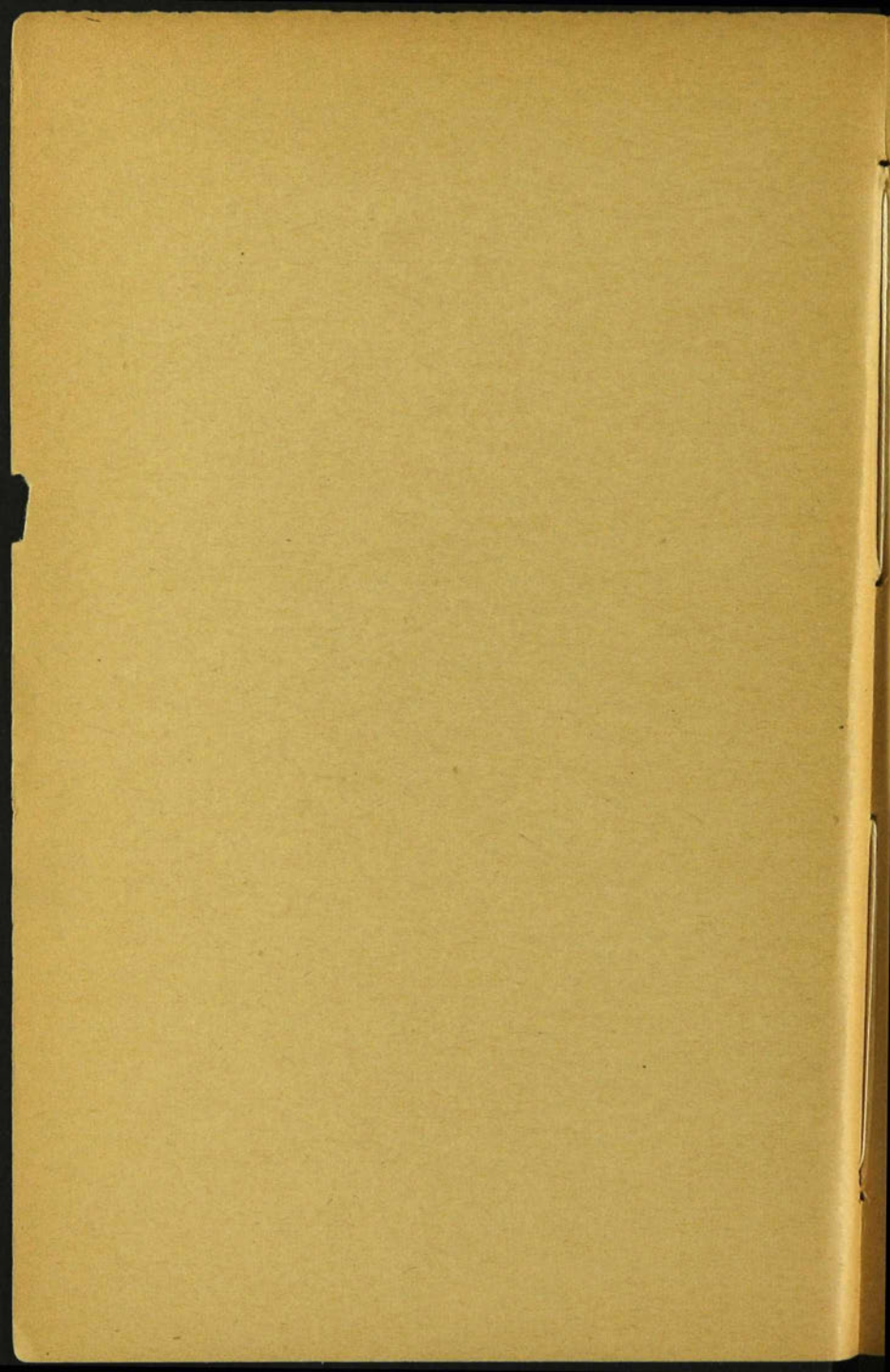
Ce qui me rassure encore, c'est, quoiqu'il apparaisse, l'extraordinaire vigueur de notre vie française. Au printemps de 1931, en route pour la Louisiane, un groupe de touristes canadiens-français s'arrêtaient aux ruines du fort de Chartres, sur la rive du Mississippi. En ce coin de terre lointaine où ne s'agite plus que le fantôme de grands souvenirs, ils croyaient bien ne rencontrer que des

étrangers. Des gens vinrent à eux, hommes, femmes, jeunes filles, tout réjouis d'accueillir ces Français de passage vers qui ne les attirait pourtant que le vague souvenir d'une parenté. Quelques-uns remontaient par leurs ancêtres jusqu'au temps du fondateur de Chartres, le Montréalais du Gué de Boisbriant, et presque tous avaient oublié la vieille langue. De français, ils ne gardaient plus, pour toute relique, qu'une vieille chanson que l'un d'eux nous vint chanter malaisément. Le miracle touchant, ce fut qu'après plus de cent cinquante ans les âmes se reconnurent pareilles; et l'on se fêta, de part et d'autre, comme des frères qui se retrouvent. Le soir, à l'heure de l'adieu, je n'oublierai jamais, pour ma part, avec quelle expression dans le regard ces compatriotes perdus du lointain Mississipi nous donnèrent leur poignée de main. Il semblait que, dans leur vie, quelque chose de tragique eût tout à coup surgi: la conscience de l'irréparable. Ce jour-là, Messieurs, j'ai compris quelle poignante nostalgie peut laisser derrière soi la perte de l'âme originelle, mais aussi quelles attaches imbrisables tiennent chevillée en nous l'âme française.

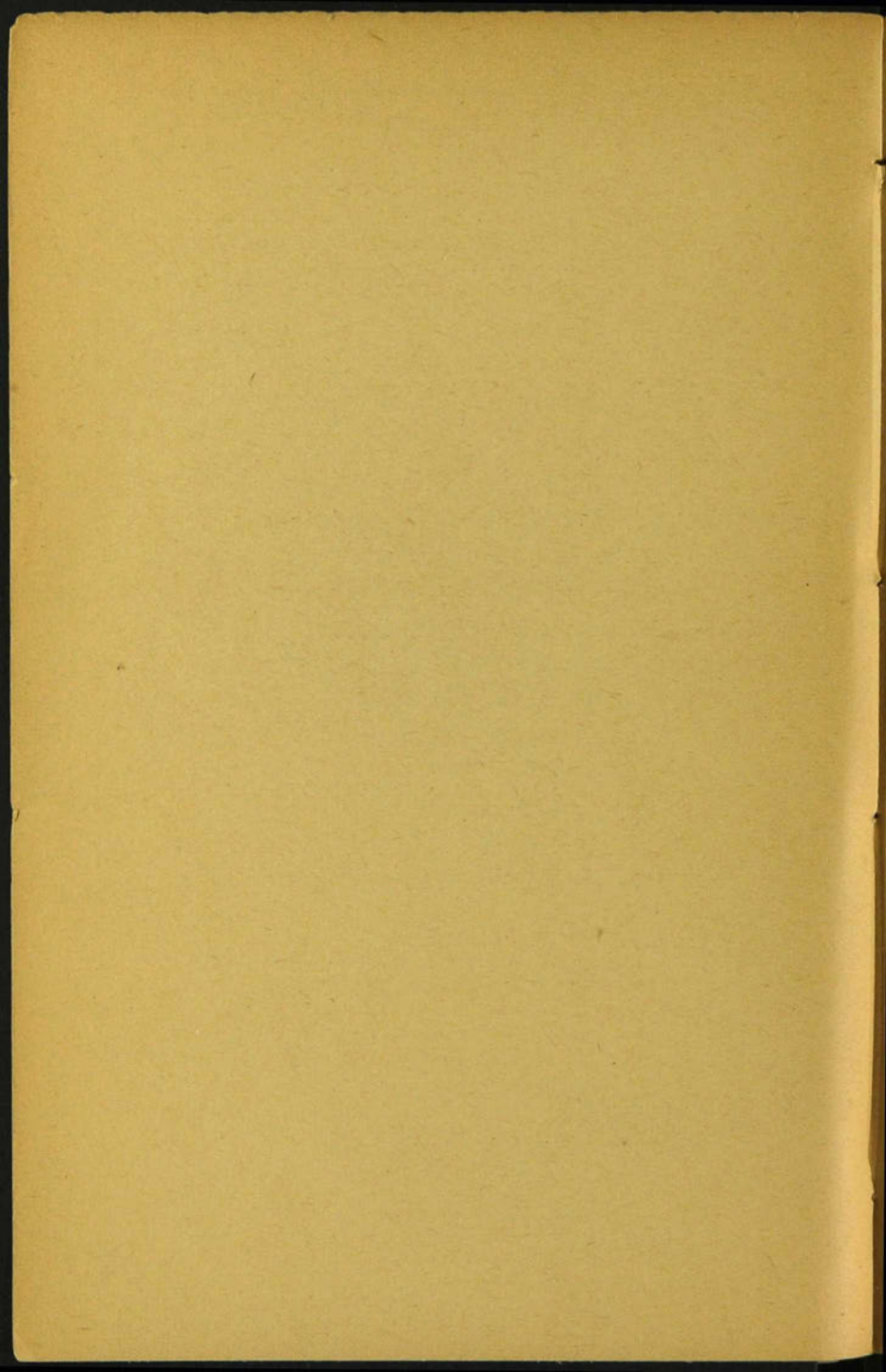
FIN.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Un simple mot</i>	9
<i>Nos responsabilités intellectuelles</i>	11
<i>La déchéance incessante de notre classe paysanne</i>	56
<i>L'inquiétude de la jeunesse et l'éducation nationale</i>	93
<i>L'éducation nationale à l'école primaire</i>	117
<i>L'éducation nationale et les écoles normales</i>	158
<i>L'Université et l'éducation nationale</i>	181
<i>L'esprit estudiantin</i>	187
<i>Langue et survivance</i>	201
<i>Pour qu'on vive</i>	220
<i>Nos positions</i>	240
<i>Notre avenir en Amérique</i>	275



ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE TRENTIÈME JOUR DE SEPTEMBRE
MIL NEUF CENT TRENTE-CINQ
POUR LES
EDITIONS DU ZODIAQUE
LIBRAIRIE DÉOM FRÈRE
1247 RUE SAINT-DENIS
À MONTRÉAL
PAR LES SOINS DU MAÎTRE-IMPRIMEUR
P.-E. RIOUX
À
DRUMMONDVILLE (QUÉBEC).



A tous les amis des lettres.

Les Editions du Zodiaque, à Montréal, ont l'honneur de vous présenter leur programme et de solliciter votre concours. Notre ambition est de contribuer, si modestement que ce soit, au progrès des lettres au Canada français.

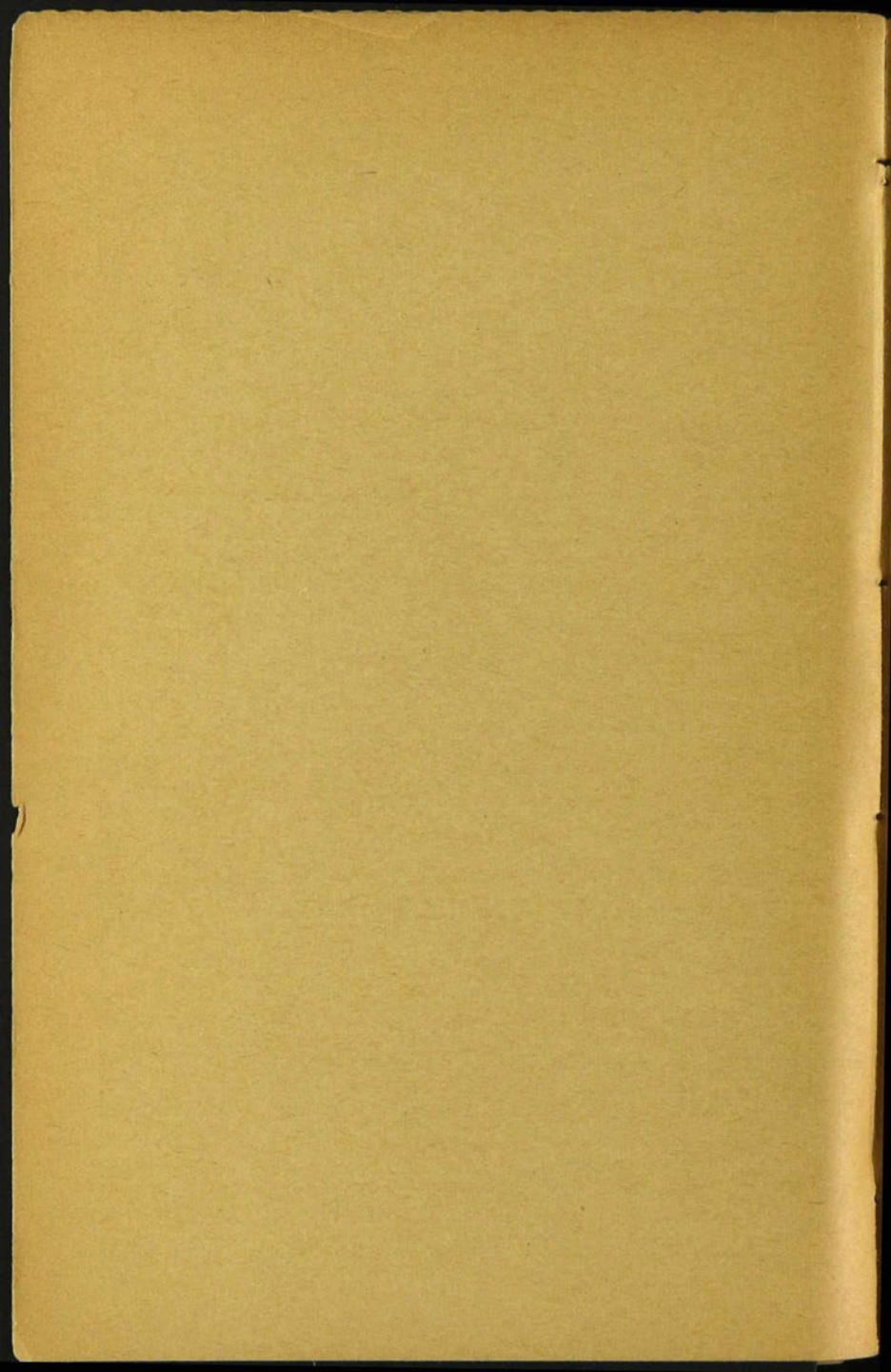
Nous publierons chaque année douze volumes, dont les auteurs auront été triés sur le volet parmi les meilleurs écrivains de notre pays, ou s'intéressant d'une manière particulière à notre pays.

Les noms de ces écrivains et la variété des sujets traités garantissent la haute valeur et l'intérêt des volumes. On se plaint parfois de mal se reconnaître dans le fouillis de la production contemporaine. Voici pour vous le moyen sûr de lire et d'encourager les meilleurs.

La collection du « Zodiaque 1935 » offre certainement la plus belle série de volumes jamais publiée au Canada dans une présentation artistique et cependant d'un prix modique.

Tournez la page, vous trouverez les titres de ces ouvrages, et achèverez de vous persuader — nous l'espérons, du moins — que notre effort mérite votre attentive sympathie, votre encouragement.

LES EDITIONS DU ZODIAQUE.



OUVRAGES PARUS

ROBERT RUMILLY,

CHEFS DE FILE.

L'auteur a aussi publié: *Littérature française moderne, Sainte-Anne de Beaupré, Wilfrid Laurier, Papineau, La Vérendrye, Kateri Tekakwitha.*



MARIUS BARBEAU,

membre de la Société Royale du Canada, folkloriste et anthropologiste.

AU COEUR DE QUÉBEC.

L'auteur avait déjà publié: *Contes populaires canadiens, Huron and Wyandot Mythology, Indian Days in Canadian Rockies, Folk Songs of French Canada, The Downfall of Temlaham, Totem Poles of the Kitksan, la Merveilleuse Aventure de Jacques Cartier, etc.*

AEGIDIUS FAUTEUX,

membre de la Société Royale, Président de la Société Historique de Montréal, Conservateur de la Bibliothèque de Montréal.

LE DUEL AU CANADA.

L'auteur avait déjà publié: *Etude historique sur les Bibliothèques canadiennes, la famille d'Ailleboust, Journal inédit du siège de Québec, Monsieur Le-coq, Vauquelin, The Introduction of Printing into Canada.*



MARIE LE FRANC,

Prix Fémina.

VISAGES DE MONTREAL (nouvelles).

L'auteur a aussi publié: *Les voix de l'âme et du cœur* (poèmes), *Les voix de misères et d'intelligence* (poèmes), *Grand Louis l'Innocent* (roman), *Le poste sur la dune* (roman), *Héliér, fils des bois* (roman), *Grand Louis le Revenant* (roman), *Inventaires* (essais), *Au pays canadien-français* (voyages), *Dans l'Ile* (roman), *La Rivière Solitaire, etc.*



ARMAND LAVERGNE,

vice-président de la Chambre des Communes.

TRENTE ANS DE VIE NATIONALE.

L'auteur — décédé alors que son ouvrage était sous presse — avait déjà publié de nombreux articles dans les journaux ou autres publications.

ROBERT CHOQUETTE,

Prix David.

LE FABULISTE LA FONTAINE A MONTREAL.

L'auteur a aussi publié: *A travers les Vents* (poèmes), *Poésies nouvelles*, *Muséum* (poème), *la Pension Leblanc* (roman).



LIONEL GROULX, ptre,

ORIENTATIONS

Voir la liste des ouvrages du même auteur en page 4 du présent volume.

PRIX ET CONDITIONS

L'EDITION POPULAIRE se vend 75 sous le volume. Franco 80 sous.

L'EDITION DE LUXE est réservée aux souscripteurs de la série complète; ainsi chaque souscripteur aura ses douze volumes marqués à son nom et au même numéro.

MODES DE PAIEMENT

1° \$1.00 sur réception de chaque volume et, dans ce cas, les deux derniers volumes seront envoyés gratuitement dans un étui de carton.

2° \$10.00 à la réception du premier volume et, dans ce cas, les onze autres volumes seront envoyés dans un étui de carton, au fur et à mesure de leur publication.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Ci-joint la somme de \$.....comme paiement initial (ou total) de la série du "Zodiaque 35".

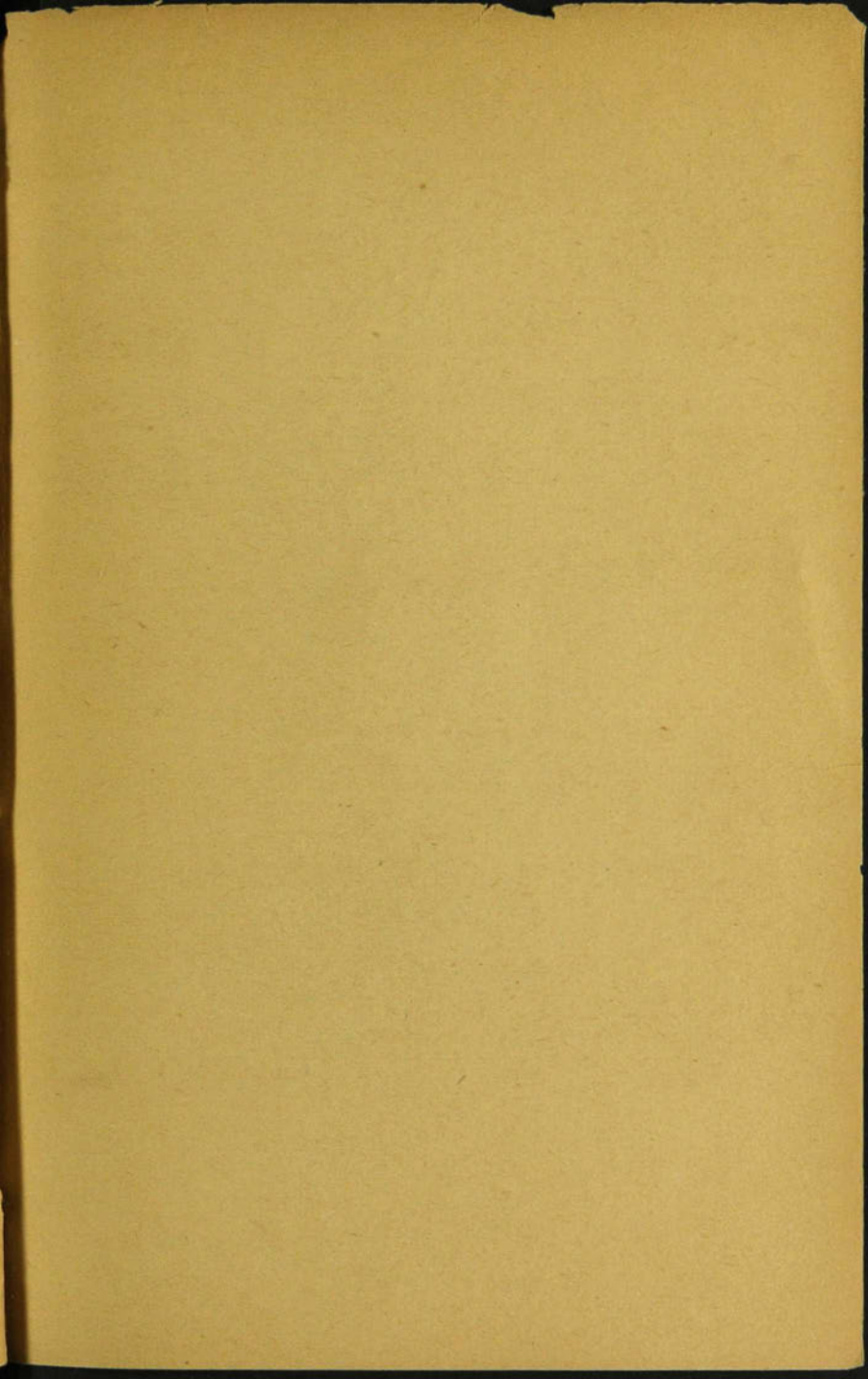
Vous adresserez les volumes ainsi qu'il suit:

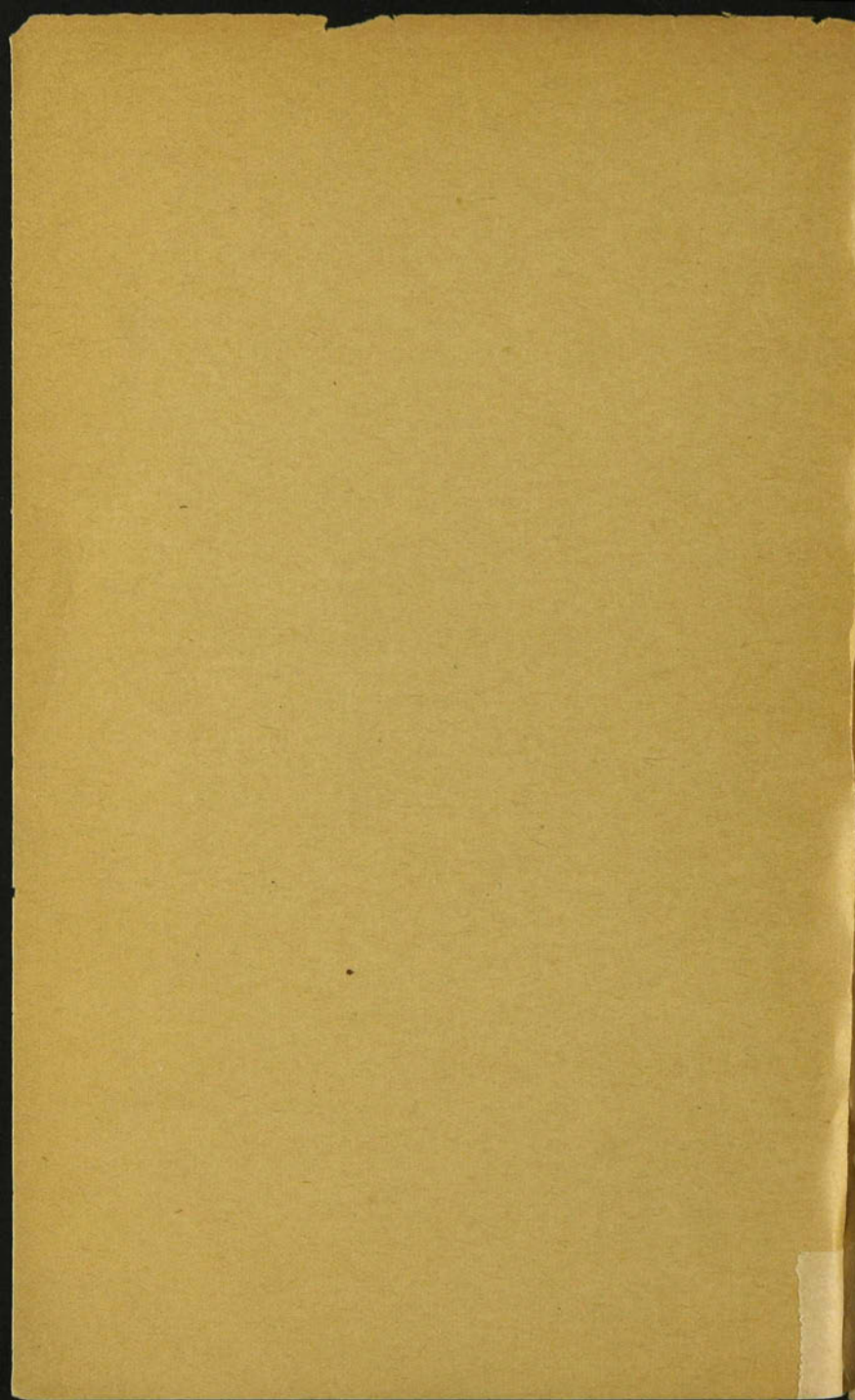
.....

.....

.....

N.B. — Vous pouvez vous abonner sans frais chez votre libraire et recevoir les volumes par son intermédiaire.







BNQ



000 165 847

Le Zodiaque '35

PARUS

ROBERT RUMILLY	<i>Chefs de File.</i>
MARIUS BARBEAU	<i>Au cœur de Québec.</i>
ÆGIDIUS FAUTEUX	<i>Le Duel au Canada.</i>
MARIE LE FRANC	<i>Visages de Montréal.</i>
ARMAND LA VERGNE	<i>Trente ans de vie nationale.</i>
ROBERT CHOQUETTE	<i>Le Fabuliste La Fontaine à Montréal.</i>
L'ABBÉ LIONEL GROULX	<i>Orientations.</i>

A PARAÎTRE

EUGÈNE ACHARD	<i>Les Northmans en Amérique.</i>
DR LÉO PARIZEAU	<i>Mon frère l'Ours et ma sœur l'Anguille.</i>
JEAN CHAUVIN	<i>Montréal, mon beau village.</i>
L'ABBÉ ALBERT TESSIER	<i>Sur les traces du père Buteux.</i>
OLIVIER MAURAUULT, P.S.S.	<i>Pierres d'attente.</i>

PRIX : \$0.75

LA PAROLE (Livrée)
Drummondville, P. Q.